6.10 23

6.10.23

VOYAGES DU P. LABAT

DE L'ORDRE DES FF. PRESCHEURS,

EN ESPAGNE ET EN ITALIE.

TOME VI.

A PARIS, ruë S. Jacques,

Chez { JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roy. / CHARLES J. B. DELESPINE le fils, Libraire. } à Saint Paul.

M. DCC. XXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

DES CHAPITRES contenus dans le ſixiéme Volume des Voyages du P. Labat en Eſpagne & en Italie.

CHAPITRE PREMIER.

DE'part de Naples. Arrivée de l'Auteur à Monte Circello, 1

CHAP. II. *Du Mont Circelle, & des Palus Pontines*, 20

CHAP. III. *De la Ville de Nettuno. Du Cap & Port d'Anzio. Arrivée à Civita-Vechia*, 37

CHAP. IV. *Suite des remarques de l'Auteur à Civita-Vechia, & aux environs*, 63

CHAP. V. *Aſſaſſinat commis d'une maniere extraordinaire. Moulins à bled. Maniere de donner la queſtion*, 93

CHAP. VI. *Hiſtoire d'un Turc fait Chrétien & Hermite. Fête du Baïram. Mont de Pieté forcé par le Cardinal de Conti. Mort & ſepulture du Docteur Biancardi. Reſtes des Bains*

de Trajan, 108
CHAP. VII. *Insulte faite aux Barques armées du Pape par les Galeres de Naples*, 131
CHAP. VIII. *Siege & prise de Monte-Philippo, & de Porto Hercole par les Allemans. Fête de Sainte Ferme, carrousel, courses de Felouques, & autres divertissemens à l'occasion de cette Fête*, 153
CHAP. IX. *Promotion de dix-huit Cardinaux. Canonisation de quatre Saints. Cérémonies & réjoüissances à ce sujet*, 170
CHAP. X. *Du Couvent des Cordeliers du Mont Alverne en Toscane*, 222
Legation de l'Eminentissime & Reverendissime Cardinal Joseph-René Imperiali à Sa Majesté Catholique Charles III. Roy des Espagnes en 1711.
Liste de ceux qui ont accompagné M. le Cardinal dans sa Legation, & leurs Emplois, 382

VOYAGES
DU P. LABAT
DE L'ORDRE DES FF. PRESCHEURS.
EN ESPAGNE
ET
EN ITALIE.

SIXIE'ME PARTIE.

Contenant la ſuite de ſon ſecond Voyage en Italie.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Naples. Arrivée de l'Auteur à Monte Circello.

LE terme du ſejour que nous pouvions faire à Naples ſans quitter les Galeres du Pape étant arrivé, il fallut partir. J'avouë que ce ne fut pas ſans regret. Eh! comment n'en pas avoir? Eſtre au

milieu d'une infinité de belles choſes, & ne les point voir que ſuperficiellement, & en courant, être obligé d'en laiſſer la plus grande partie, & n'avoir pas le loiſir de voir le reſte d'une maniere ſatisfaiſante. Je me repentois d'être venu à Naples, puiſqu'il en falloit ſortir ſi-tôt. Je voulois quelquefois abandonner ma compagnie, & m'en aller profiter des offres du Prieur de nôtre grand Couvent, mais il y avoit bien des reflexions à faire à cauſe de la ſituation preſente des affaires. Je fus enfin entraîné, je ſuivis mes compagnons, me conſolant de ce que je perdois par l'eſperance que la paix dont on ſe flattoit, me donneroit moyen d'y revenir, & d'y demeurer aſſés long-tems pour ſatisfaire ma curioſité.

Le caroſſe dont nous nous étions ſervis pour parcourir la Ville nous conduiſit juſqu'au fauxbourg de Chiaia, où nous devions prendre les calêches que nous avions arrêtées pour nous conduire à Pouſſol, ou devant la petite Iſle de Niſita, où nous eſperions trouver la Felouque de nos Galeres. Nous euſſions pû la prendre dès Naples, mais il falloit voir la grotte de Pauſilippe; car autrement qu'auroit-on penſé de nous ſi nous avions été à Naples, ſans voir

cette voute merveilleuse & si ancienne qu'on prétend que l'on ne sçait pas bien au juste le nom de celui qui a fait faire ce grand ouvrage, ni en quel tems il l'a fait faire.

Fauxbourg de Chiaia.

On appelle Chiaia le Fauxbourg qui y conduit ; il devroit s'appeller *della Spiaggia*, ou de la Plage, ou du rivage de la mer, le long duquel il est situé. On a abregé son nom pour des raisons qui ne sont pas venuës à ma connoissance ; c'est une des promenades de la Ville ; on y va le soir prendre le frais, & joüir de la vûë de la mer. On y voit une infinité de carosses, & de chaises roulantes tirées par ces chevaux fins & si beaux qu'on ne trouve que dans le Royaume de Naples des chevaux de cette beauté. La Noblesse riche & nombreuse qu'on voit dans cette Ville, se pique beaucoup d'avoir de beaux équipages ; rien n'est plus galant ni plus magnifique que leurs carosses, leurs chaises, leurs livrées, les harnois de leurs chevaux. Ces chevaux semblent faits au tour, ils sont vifs, legers, pleins de feu.

Grotte de Pausilippe.

La Grotte de Pausilippe est ainsi nommée, parce qu'on prétend que le chemin qu'on auroit été obligé de faire en montant & en descendant la montagne

qu'elle perce, étant long & desagreable, auroit été une source de chagrin pour les voyageurs, & qu'elle diminuë l'ennui que produit ordinairement un chemin fâcheux, & incommode. Je conviens qu'au lieu de deux ou trois milles qu'on auroit eu à faire en montant & en descendant la montagne, on n'en fait qu'un en la traversant dans son centre, cela est appréciable. Le chemin est uni, & quand il pleut, on est à couvert; voilà les avantages de cette voûte souterraine; mais on y est étouffé par la poussiere, on y est privé de toute lumiere, il faut se coler contre le mur pour n'être pas heurté par ceux que l'on rencontre dans la même route, & s'il arrive quelque accident aux voitures & aux chevaux, il est difficile d'y remedier faute de lumiere; nous nous en tirâmes heureusement & fort bien. On dit que ce chemin est pavé, il faut croire ceux qui le disent, car comme il y a un bon pied pour le moins de poussiere dessus, il seroit difficile de l'examiner. On trouve environ à moitié chemin une Image de la Sainte Vierge devant laquelle un hermite entretient une lampe allumée; & quand on approche de l'extrêmité, on apperçoit une petite pointe de lumiere, comme une foible

bougie qui augmente insensiblement à mesure qu'on avance. Le grand jour semble paroître plus agreable quand on sort de cette obscurité. L'entrée & la sortie de cette allée souterraine ont environ soixante pieds de hauteur ; je ne puis rien dire du reste, mais je croi que c'est tout ce qu'on leur peut donner du moins à la vûë, & que ceux qui leur en donnent davantage se trompent. A l'égard de la largeur je ne l'ai pas mesurée autrement qu'à la vûë, je lui donne trois toises, cela suffit pour le passage de deux caroſſes, cependant on se tient toûjours le plus proche qu'il est possible du mur, & on fait sagement. On prend la droite, c'est-à-dire la montagne, quand on sort de Naples, & la gauche, c'est-à-dire, le côté de la mer quand on y va. C'est une loi observée par les voiturins, & par ceux qui se mettent sous leur conduite, sans cette précaution on s'embaraſſeroit dans ce chemin tenebreux, où il arriveroit bien du désordre ; parce qu'on ne voudroit pas se ceder. Dès qu'on entend quelqu'un on prend le côté destiné à la route qne l'on fait, & les Voiturins crient *ralle montagne*, ou à la *marina*, pour faire connoître de quel côté ils sont, & ainsi on passe paisiblement sans se voir, & sans noise.

Croira qui voudra la fable que l'on debite, que ce fut un Romain nommé Cocceius qui fit faire ce grand ouvrage en quinze jours, & qu'il y employa cent mille hommes. Je traite ce recit de fable, & je crois très fermement que c'en eſt une ; car quand on ſuppoſeroit que ces travailleurs ſe relayaſſent de ſix en ſix heures, ils ne feroient que quatre eſcoüades de vingt-cinq mille hommes chacune, qui travaillant aux deux extrêmités oppoſées, ſe trouveroient ainſi 12500. hommes à chaque bout. Or comment faire travailler tant de monde dans un auſſi petit eſpace ? La choſe n'eſt pas poſſible. Il vaut mieux dire que ce Romain dont on devine le nom, & dont on ne ſçait ni la qualité, ni le tems qu'il a vécu, & qu'il a entrepris ce grand ouvrage étoit fort riche, & qu'il avoit grand nombre d'eſclaves, & que dans le deſſein de s'immortaliſer, il a fait faire cette voûte, & qu'il s'y eſt peut-être ruiné.

Quoi qu'il en ſoit, on y paſſe depuis bien des ſiecles, les tremblemens de terre ſi furieux, & ſi frequens dans le pays, l'ont reſpectée, & elle n'a rien reſſenti de ce qui a bouleverſé tous les environs.

Nous apperçûmes la Felouque de la

Capitane, entre la terre & le Lazaret, qui eſt devant l'Iſle de Niſita. Nous fîmes le ſignal de reconnoiſſance, & elle nous vint prendre. Cela nous épargna la peine d'aller plus loin, & la dépenſe d'un bâtiment pour nous porter à notre Galere.

Nous ſarpâmes à trois heures de nuit, & nous allâmes donner fonds à l'Iſle d'Iſchia, à la rade d'un Bourg ou Village nommé Faria. On compte huit milles de la petite Iſle de Niſita à Iſchia. Cette Iſle n'eſt qu'à deux bons milles du cap de Miſene. La Ville qui porte le nom de l'Iſle, ou qui lui donne le ſien, eſt du côté de l'Eſt ſur un rocher eſcarpé, & iſolé, qui ne tient à la terre ferme de l'Iſle, que par une jettée; elle eſt petite, très-forte par ſa ſituation, & Epiſcopale, c'eſt tout ce que j'en puis dire, je n'y ai point été. On dit que l'Iſle a vingt-cinq milles de tour, d'autres lui en donnent trente. Elle eſt fort peuplée. C'eſt un vignoble excellent dont on tranſporte les vins ſur les côtes d'Italie. On leur donne le nom de vin gre, parce qu'ils ſont ſecs & n'ont point de liqueur, comme les autres vins des environs; ils ſouffrent le tranſport, & ſe conſervent long-tems. On en conſomme beaucoup à Civita-Vechia. Un

Eccleſiaſtique qui vint à bord de la Galere dans laquelle j'étois, nous dit, qu'outre la Ville, & le Bourg de Faria, devant lequel nous étions, il y avoit encore quatre autres Bourgs, ou Villages répandus dans l'Iſle, qu'elle entretenoit quatre-vingt Prêtres, y compris les Chanoines de la Cathedrale, & qu'on recüeilloit dans les années ordinaires quatre-vingt-mille bottes de vin. La botte contient un peu plus d'un muid & demi meſure de Paris. On voit par-là que les vignes de cet endroit doivent être d'un grand rapport; mais auſſi n'y faut-il pas chercher autre choſe. Ils tirent leurs bleds de la terre-ferme voiſine, qu'on appelle la Terre de Labour, qui eſt ſi fertile, qu'elle fournit ſans peine ce qui eſt neceſſaire pour la ſubſiſtance de ces vignerons. La quantité de fruits qu'on nous apporta à bord, nous fit juger que ce païs en abonde, & ſur tout des figues. Nous avions pour Aumônier un petit Pere Capucin à qui cent cinquante des plus groſſes figues ne faiſoient pas peur à ſon déjeuné, & ſans que cela nuisît le moins du monde à ſon dîner.

Arrivée à Gaëte. Précaution du Gouverneur.

Nous arrivâmes le même jour vingt-quatre Juin 1711. ſur les vingt-quatre heures à Gaëte. A peine avoit-on mis le

grappin à l'eau que le Gouverneur envoya prier le Grand Prieur Feretti de ne mettre perſonne à terre, parce qu'il avoit apris qu'il y avoit des François ſur ſes Galeres. La précaution étoit ſage; car nous étions bien quatre ou cinq François, & par conſequent il étoit à craindre que nous n'enlevaſſions une place, où il y avoit deux Fortereſſes & plus de mille hommes de garniſon. On lui promit que perſonne ne mettroit pied à terre, & on lui tint parole ſi exactement, que malgré la demangeaiſon que j'avois de voir notre Couvent, & le Squelette du Connétable de Bourbon qui eſt au château, il fallut demeurer dans la Galere. Il y a un Couvent de notre Ordre dans cette Ville, dont quelques Religieux nous vinrent voir le matin. Ils nous envoyerent enſuite du vin, & des fruits, & mirent tout en uſage pour faire revenir le Gouverneur de la terreur panique où notre arrivée l'avoit jetté; mais il n'y eut pas moyen.

La Ville de Gaëte eſt très ancienne, & bien plus que Rome, puiſqu'elle a eu pour Fondateur le pieux Enée, qui ſauva ſa Nourrice auſſi-bien que ſon pere de l'embraſement de Troye. Or cette Nourriſſe ſe nommoit Cajeta. Elle mourut en cet endroit, Enée l'y enter-

ra, & bâtit une Ville autour de ſon tombeau à qui il donna le nom d'une perſonne qui lui étoit ſi chere. Je croi qu'on ne ſçait pas trop bien aujourd'hui où étoit ce ſepulchre. La Ville eſt petite. On dit qu'il n'y a pas plus de dix mille ames, ſans y comprendre la garniſon qui étoit toûjours d'Eſpagnols naturels, quand elle appartenoit aux Rois d'Eſpagne, parce qu'on comptoit plus ſur leur fidelité & ſur leur bravoure que ſur celle du reſte des hommes; avec tout cela, ils s'étoient laiſſés prendre, & leurs drapeaux étoient en parade dans la Chapelle de Saint Janvier à Naples. La Ville eſt ſur le bord de la mer, & fait en partie le contours de l'ance, à qui on a donné le nom de Port. Il n'y a qu'une ſeule ruë, & quelques ruelles étroites & tortuës, qui conduiſent au château, qui eſt perché ſur une montagne eſcarpée, inacceſſible preſque dans toute ſa circonference, excepté par la langue de terre du côté de la Ville. Les fortifications anciennes & modernes qui ont été faites à cette Place, l'ont renduë reſpectable, & les bonnes gens l'appellent la clef du Royaume.

Deſcription de la Ville & des Fortereſſes.

Nos Peres me dirent que la Cathedrale étoit peu de choſe, mais qu'elle avoit

des Chapelles très-magnifiques. L'Evêque ne releve que du S. Siege. Le Pape Gelaſe II. étoit de Gaëte, auſſi bien que le fameux Cardinal de Vio Dominiquain, qu'on connoît mieux ſous le nom du Cardinal Cajetan.

Le corps du Connétable de Bourbon.

Le Connétable de Bourbon ayant été tué à la priſe de Rome, ſon corps fut privé des honneurs de la ſepulture Eccleſiaſtique, comme étant celui d'un excommunié mort les armes à la main contre le S. Siege. Mais ſa qualité de Prince du Sang de France, demandant qu'on eût pour lui des égards qu'on n'a pas pour ceux qui meurent ſéparés de la Communion de l'Egliſe, les Eſpagnols prirent le parti de le faire ſécher comme une Momie, après quoi ils le porterent à Gaëte, l'habillerent de pied en cap, comme il étoit quand il vivoit, lui mirent des bottes, un caſque, & une cuiraſſe, & le placerent tout droit dans une grande armoire appuyé ſur un bâton de commandement. On accommodoit toutes choſes par ce moyen. Il n'étoit point en terre ſainte, & il étoit dans un lieu décent, où je crois qu'on l'y voit encore aujourd'hui.

Le tems, & quelques affaires obligeant M. le Grand-Prieur Ferretti de demeurer tout le jour ſuivant en rade, il

envoya prier M. le Chevalier de la Mothe notre Capitaine de venir dîner à la Capitane, nous y fûmes avec lui, & nous fûmes très-bien regalés, & très-long-tems. M. le Grand Prieur nous conta pluſieurs Hiſtoires réjoüiſſantes pendant le repas. En voici une ou deux.

Premiere Hiſtoire d'un Prédicateur.

Il nous dit qu'un Prédicateur prêchant devant le Sénat à Veniſe, le jour de l'Evangeliſte S. Luc, avoit pris pour ſon texte ces paroles de S. Paul aux Coloſſiens: *Lucas Medicus ſalutat vos.* Luc Medecin vous ſaluë. Par malheur le reſte du diſcours s'étoit égaré, & en attendant qu'il revînt, le Prédicateur repeta pluſieurs fois. *Lucas Medicus ſalutat vos*, & ſeroit peut-être encore à faire le même compliment à l'aſſemblée, ſi un de ces Meſſieurs ne ſe fût levé, & ne lui eût dit en s'en allant, ſalués-le auſſi de notre part. Cela tira d'intrigue notre Prédicateur, & l'Auditoire, & chacun s'en alla de ſon côté.

Seconde Hiſtoire.

Il nous dit encore qu'un Gentilhomme Romain, étant ſorti de chés-lui dans le deſſein de s'aller précipiter dans le Tibre, fut rencontré par un de ſes intimes amis, à qui contre ſa coûtume il ne parla point, & qu'il ne ſalua même pas. Cette maniere impolie & extraordinaire, ayant fait juger à l'ami qu'il ſe paſſoit

quelque choſe de fâcheux dans la cervelle de cet homme, il retourne ſur ſes pas, le joint, l'arrête, lui demande des nouvelles de ſa ſanté, & pourquoi il changeoit de maniere à ſon égard. Le Gentilhomme lui répond bruſquement, qu'il ſe porte bien, qu'il étoit toûjours ſon ami, mais qu'il avoit une affaire preſſée qui l'empêchoit de s'arrêter davantage, & ſans autre compliment pourſuit ſon voyage. L'ami s'imaginant qu'il alloit à quelque rendés-vous de duel le ſuit, & jure qu'il ne le quittera pas, & qu'il veut partager le danger avec lui. L'autre le prie d'une maniere ſéche de le laiſſer ſeul, & l'aſſure qu'il n'a point de duel ſur les bras. L'ami s'obſtine à le ſuivre, & enfin lui ouvre la bouche, tire ſon ſecret, & apprend que laſſé du monde, il le va quitter en ſe noyant dans le Tibre, & le prie de ne s'y point oppoſer. L'ami n'eût garde de le quitter après une pareille declaration. Il l'embraſſe, lui offre tout ce qui étoit en ſon pouvoir, lui dit tout ce qu'il peut s'imaginer de plus capable pour l'obliger à quitter un ſi mauvais deſſein, mais inutilement, le Gentilhomme diſant toûjours qu'il étoit fatigué du monde, qu'il en étoit las, qu'il vouloit abſolument le quitter. L'ami lui propoſa ie ne

ſçai combien de moyens de quitter le monde ſans prendre un ſi mauvais parti. Le Gentilhomme ne convenoit d'aucun, il y avoit toûjours quelque choſe qui ne l'accommodoit pas. L'ami étoit au bout de ſes expediens, quand il s'aviſa de lui conſeiller de ſe faire Capucin, l'aſſurant que c'étoit un moyen ſûr, & honnête pour quitter le monde abſolument & ſans crime. Mais le Gentilhomme l'interrompant bruſquement, lui dit avec colere. Pour qui me prenés-vous, Monſieur, ſçachés que je ne ſuis pas encore aſſés deſeſperé pour me faire Capucin.

Nous rîmes de bon cœur de la ſaillie de cet homme, qui prétendoit qu'il y avoit moins de deſeſpoir à ſe noyer qu'à ſe faire Capucin. Il n'y eût que le Pere Capucin Aumônier de la Galere, qui ne voulut pas s'en divertir avec nous, & qui nous laiſſa achever le repas privé de ſa preſence.

Après le repas nous témoignâmes au Grand-Prieur, que nous avions envie d'aller faire nos prieres au pied du ſaint Rocher, puiſque le Gouverneur Allemand ne vouloit pas que nous les allaſſions faire dans la Chapelle qui eſt bâtie deſſus. Il y conſentit ſans peine, & nous donna la Felouque de la Capitane pour nous y conduire. L'Evêque de Lipari fut de la partie.

Ce Rocher que toutes les Nations regardent avec reſpect, qu'elles ſaluent à quelques heures que ce ſoit, quand elles paſſent à la vûë de la Chapelle, auquel les Turcs mêmes envoyent des preſens, eſt la pointe la plus avancée en mer du cap, ſur lequel eſt bâtie la Citadelle de Gaëte. La tradition conſtante du Païs, eſt que cette pointe de rocher ſe fendit en deux depuis le ſommet juſqu'à près des trois quarts de ſa hauteur, au moment de la Mort de Notre-Seigneur. Ces deux parties ſont encore ſéparées, & laiſſent entre elles une eſpace aſſés conſiderable, ſur laquelle on a trouvé moyen de bâtir une Chapelle, où l'on prétend qu'il ſe fait de frequens miracles. Les Navigateurs ont éprouvé pluſieurs fois l'aſſiſtance d'un Crucifix miraculeux qui eſt ſur l'autel de cette Chapelle, quand ils lui ont adreſſé leurs prieres dans leurs beſoins, & les Turcs comme les Chrétiens y ont une très-grande confiance; mais auſſi ils ont été châtiés, quand par mépris, ou par negligence ils ont manqué à ſaluer ce Rocher venerable. Nous n'avions pas manqué de le ſaluer, quand nous y avions paſſé en allant à Naples, quoique ce fut au milieu de la nuit. Il arrive quelquefois que les Vaiſſeaux Corſaires de Bar-

Le ſaint Rocher de Gaëte.

Offrande des Turcs à cette Chapelle.

barie ſe trouvant en danger font des vœux à cette dévote Chapelle, & ne manquent jamais à les accomplir. On leur en donne toute la facilité. Le Canot qui vient apporter le vœu n'eſt point regardé comme ennemi, & ſi on ne lui donne point pratique, parce qu'on craint la peſte qu'ils portent ſouvent avec eux, on leur laiſſe mettre à terre la cire, & l'argent de leur offrande, & le Couvent de S. Sauveur de qui la Sainte Chapelle dépend, a ſoin de recüeillir ces offrandes, & de les employer ſelon l'intention de ceux qui les ont preſentées.

Nous fîmes le tour de cette pointe, & nous vîmes tout à notre aiſe cette fente merveilleuſe, malgré les cris redoublés des ſentinelles, qui ſembloient craindre que nous ne vouluſſions les ſurprendre par eſcalade. L'action auroit été hardie, & digne des Heros du vieux tems; car de la ſurface de la mer aux guerites des ſentinelles, il y a pour le moins deux fois la hauteur des Tours de Notre-Dame de Paris, & le chemin pour y aller eſt eſcarpé, & impratiquable à toute autre creature qu'à des lezards, & cependant ils avoient peur de nous, & nous crioient ſans ceſſe à *larga*, c'eſt-à-dire, au large: retirés-vous; n'approchés pas. Il y en eût même deux ou trois

assés incivils pour nous tirer leurs fusils, quoique nous n'eussions rien à craindre, vû la situation où nous étions. Nous nous pressâmes un peu plus de contenter notre curiosité, & de satisfaire notre dévotion, & nous nous retirâmes à nos Bâtimens de crainte de donner une allarme entiere à cette Garnison.

J'ai été long-tems sans le pouvoir pardonner à ce Gouverneur soupçonneux, qui est cause que je n'ai pas vû une Ville si celebre par son antiquité, & dans une situation qui la doit rendre des plus agréables, soit pour la vûë qui est si étenduë, sur tout quand on est sur les remparts de la Citadelle, d'où l'on découvre toute la campagne à plusieurs milles aux environs, & l'Isle de Ponce qui en est éloignée de trente milles. On prétend que cette campagne le dispute à celle de Naples pour la fertilité. C'est beaucoup dire. Je ne prens point parti dans ce jugement. Ce que je sçai, c'est que les Felouques, & les petites Tartannes de cette Ville apportent à Rome, & à Civita-Vechia une prodigieuse quantité de toutes sortes de fruits verds & secs, & sur tout des pasteges, ou melons d'eau, fruit excellent, & un des plus safraîchissans quand il est bien mûr, & mangé avec discretion; car quand on le

mange avant qu'il ait ſa maturité, ou en trop grande quantité, ſon froid extrême amortit tellement la chaleur naturelle que l'eſtomach ne fait plus ſes fonctions, la digeſtion ceſſe, les alimens ſe tournent en corruption, on tombe dans l'hydropiſie, ou dans des diſſenteries très-dangereuſes.

Nous partîmes à une heure de nuit. Quand on navige la nuit la Capitane porte le fanal, afin que celles qui l'accompagnent faſſent ſa même route, & ne s'écartent pas d'elle.

Outre l'étendart, la Capitane, ou celle qui commande quand la Capitane n'y eſt pas, a encore une autre marque qui la fait reconnoître, c'eſt la *Gabia*, ou la cage qui eſt au grand mât, ou arbre de meſtre. C'eſt une eſpece de hotte d'ozier attachée au haut du mât, dans laquelle ſe met le Matelot qui eſt en ſentinelle. Il découvre delà ce qui ſe paſſe en mer, & en donne avis. Car comme il eſt plus élevé que ceux qui ſont à l'avant, à l'arriere, ou ſur la courſive, il découvre auſſi plus loin. Il ne faut point d'autre raiſon que celle-là pour démontrer que la terre, & l'eau compoſent un globe parfaitement rond.

La chambre de pouppe d'une Galere eſt diſpoſée de maniere, qu'il eſt difficile

le d'y joüir d'un peu de fraîcheur le ſoir, & d'y avoir de la lumiere. On a inventé pluſieurs moyens pour conſerver les bougies allumées, ſans être obligé de ſe tenir enfermé, & ſans s'expoſer à étouffer de chaleur. Le plus ordinaire eſt de mettre les flambeaux dans de grands cilindres de criſtal de dix-huit à vingt pouces de hauteur, & de ſept à huit pouces de diametre, ils font tout l'effet qu'on en peut attendre, ils n'empêchent point la lumiere, & empêchent le vent d'agir ſur elle & de l'éteindre; mais ils cauſent un embaras conſiderable ſur une table par leur grandeur, & par la même raiſon ils ſont fort ſujets à être briſés. Les Venitiens qui ont chés-eux le criſtal en abondance & à bon marché, n'y prennent pas garde de ſi près; auſſi conſomment-ils beaucoup de ces ſortes de cilindres. C'eſt le preſent ordinaire qu'ils font aux Galeres du Pape, quand elles vont joindre leurs armées lorſqu'il y a guerre avec les Turcs. J'en ai vû qui étoient parfaitement beaux & bien dorés. Il ne faut pas oublier de remarquer que quand les Galeres du Pape ſe trouvent dans une armée, elles ont la droite, & reçoivent le ſalut de toutes les Galeres Commandantes qui ſe trouvent dans l'armée, à quelques Princes, ou Républiques que ces Galeres appartiennent.

Le Grand-Prieur Ferretti avoit inventé des fanaux ; car c'eſt ainſi qu'on appelle ces cilindres de criſtal, qui ne cauſoient aucun embarras ſur une table, qui rendoient le même ſervice ſans être ſujets aux mêmes inconveniens. Il avoit fait faire des chandeliers dont la tige étoit un cilindre creux, qui contenoit un reſſort en ſpiralle qui pouſſoit continuellement la bougie qui y étoit renfermée, & la tenoit toûjours allumée à la même hauteur, la bobeche du chandelier recevoit l'extrêmité d'un fanal de criſtal, qui n'avoit pas ſix pouces de hauteur, & quatre à cinq de diametre. Cette machine étoit commode, legere, portative, point du tout embaraſſante, & fort aiſée à conſerver.

CHAPITRE II.

Du Mont Circelle, & des Palus Pontines.

LE Mont Circelle, eſt le caple plus oriental des mers de l'Etat Eccleſiaſtique. La côte du même Etat ne finit qu'à la Tour Gregorienne, qui eſt à trois milles à l'Eſt de Terracine Ville Epiſcopale, plus orientale que ce cap de neuf à

dix milles. On a donné le nom de Golphe de Terracine à l'enfoncement que fait la côte depuis le Mont Circelle, juſqu'à cette Tour qui eſt ſur la Frontiere du Royaume de Naples. Le Mont Circelle eſt une groſſe Montagne double, ronde, haute, fort eſcarpée, au bord de la mer, & d'un accès extrêmement difficile. Les terres qui en ſont voiſines étant fort baſſes, & toutes en marécages, la font paroître comme une Iſle. On dit même qu'elle en étoit réellement une dans le tems que la Magicienne Circée y demeuroit. Si ce fut là comme on le croit qu'elle retint ſi long-tems Uliſſe & ſes compagnons, il faut abſolument qu'elle en ait été une qui ſe ſoit attachée à la terre ferme, ou parce que la mer s'eſt retirée, ou parce que les rivieres, & les ruiſſeaux des environs y ont apportés tant de ſable, & de terres qu'elles ont enfin rempli l'eſpace qui étoit entre la terre ferme & l'Iſle.

Toutes ces terres ſont baſſes & marécageuſes ; elles renferment quantité d'eaux qui croupiſſent, parce qu'elles ne peuvent pas s'écouler dans la mer, elles infectent l'air bien loin aux environs, & ſont cauſe que ce Païs eſt très-mal ſain, & preſque inhabité. Il commence à la riviere Neuve qui formoit l'ancien Port

de Terracine, dont il paroît encore quelques reſtes, & finit à la riviere d'Aſtura à l'Eſt de la forêt de Nettuno, ce qui fait Eſt, & Oüeſt plus de trente milles de longueur, ſur plus de dix milles de largeur Nord & Sud, c'eſt-à-dire, du bord de la mer qui eſt au Midi en allant au Septentrion vers Sermonette, Sezza, Pipe no, l'Abbaye de Foſſe-Neuve, & autres lieux que le voiſinage de ce mauvais Païs rend extrêmement mal ſains.

On donne au Mont Circelle neuf à dix milles de circonference, il fait partie d'un Fief appellé Sainte Felicité, ſitué au pied & derriere la montagne, qui étant paſſé de la Maiſon de Gaëtani, dans celle de Ruſpoli, eſt paſſé de nos jours dans celle des Urſins Gravina, en faveur du mariage de la Princeſſe Ruſpoli, fille du Prince de ce nom avec le Duc des Urſins Gravina, neveu du Pape Benoît XIII. aujourd'hui regnant. C'eſt des mains de ce Duc que la Chambre Apoſtolique a retirée ce Fief depuis quelques années, & dont il n'y a pas d'apparence qu'elle ſe déſaiſiſſe jamais, tant il eſt à ſa bienſéance, & tant il lui importe qu'il ne ſoit jamais entre les mains d'un particulier.

On trouve dans la partie Meridionale de ce Fief, à l'Occident du Mont Cir-

celle, un Lac de ſix milles ou environ de longueur Eſt, & Oüeſt, & d'un mille au plus de large, qui n'eſt ſéparé de la mer que par une digue naturelle de terre, & de ſable d'environ quatre cens toiſes de largeur. On a donné à ce Lac le nom de la Soreſſa, ou de Sainte Marie de Gaté, peut-être à cauſe d'une petite Egliſe de la Sainte Vierge, qui eſt ſur la rive Septentrionale du même Lac. Il a communication avec un autre Lac à peu près de pareille longueur & largeur, appellé le Lac *Crapolace*, par un canal étroit d'environ un mille de longueur. Ce ſecond avec un troiſiéme plus conſiderable en longueur & largeur, que l'on appelle *Dello Monaci de Gaëtani*, & ce troiſiéme avec un quatriéme preſque auſſi long, & auſſi large que le troiſiéme, à qui on a donné le nom de *Fogliano de Gaëtani*.

Ces Lacs ne déchargent leurs eaux dans la mer que par deux ouvertures naturelles ſouvent inutiles, parce que la mer y pouſſe des ſables qui les comblent, & qui ne ſe rompent que quand l'eau des Lacs, augmentée par celle des ruiſſeaux qui y coulent eſt arrivée à une quantité aſſés conſiderable, pour que ſon poids puiſſe rompre & emporter la digue, que la mer a faite à l'embouchure. La plus occidentale de ces deux ouvertures qui

eſt entre le troiſiéme & le quatriéme Lac, s'appelle à preſent la Foſſe de *Fogliano*; on la connoiſſoit dans le tems paſſé ſous le nom de riviere de Nimphe. L'orientale a porté autrefois le nom de Port de *Paola*, ſoit à cauſe d'une Tour voiſine que l'on nomme la Tour de *Paola*, ſoit que cette Tour ait pris le nom de ce Port ruiné depuis tant de ſiecles, qu'à peine ſçait-on préciſément le lieu où il étoit.

Rien cependant n'eſt plus neceſſaire qu'un Port ſur cette côte dangereuſe, expoſée à des vents furieux qui cauſent ſouvent la perte & le naufrage des Felouques, & autres petits Bâtimens qui ne pouvant pas s'éloigner beaucoup de la côte viennent s'y échoüer, & s'y perdre quand ils ſe trouvent ſurpris par un mauvais tems, ou pourſuivis par des Corſaires.

On a tenté bien des fois de deſſecher ces marais, afin que l'infection de l'air ceſſant, le Païs devînt habitable & qu'il rendît à l'Etat, & à ſes Proprietaires ce qu'ils en doivent eſperer. Mais la grandeur de l'entrepriſe a toûjours épouvanté ceux qui l'avoient formé. Les Empereurs Romains qui ſe faiſoient gloire de forcer la nature n'y ont pas été plus heureux, que ceux qui y ont penſé d'une maniere plus modeſte, & après y avoir dépenſé

dépensé des sommes immenses, ils ont eu le chagrin de voir qu'ils avoient travaillé inutilement. Depuis la ruine de l'Empire Romain jusqu'au Pape Sixte V. on ne se souvient pas qu'on ait fait aucune tentative considerable pour réüssir dans ce dessein. Ce Pontife accoûtumé à former de grands desseins, & à les faire réüssir, vint sur les lieux en 1585. c'est-à-dire, la premiere année de son Pontificat, afin d'examiner par lui-même la possibilité des projets qu'on lui en avoit presentés. On montre encore une Tour, auprès de laquelle on avoit dressé un pavillon sous lequel il se reposa. S'il en forma le dessein, c'est ce qu'on ne peut pas assurer, d'autant que n'ayant regné que cinq ans, & ayant entrepris tant d'autres ouvrages qui rendent sa memoire immortelle, & qui sont autant de chefs-d'œuvres qui ornent la Ville de Rome, il n'a pas eu le tems de songer à cette entreprise digne seulement d'un courage pareil au sien. Il fit pourtant tirer un canal, à qui on a donné le nom de Fleuve Sixte, qui passe presque par le milieu de ce grand marais, & qui se devoit décharger dans le Golphe de Terracine, auprès de la Tour de *Cevola*; c'étoit un bon commencement, qui auroit été suivi jusqu'à l'entiere perfection de

l'ouvrage, ſi la mort de ce grand Pape n'eût arrêté, & comme enſeveli ce magnifique projet avec lui. On n'y a plus penſé depuis, ou ſi on y a penſé, ç'a été ſi foiblement que cela ne vaut pas la peine de s'en ſouvenir.

N'en déplaiſe pourtant à tous ceux qui ont formé des projets ſur cet important ouvrage, ils me permettront de leur dire qu'ils ont tous commencés par où il falloit finir, & que c'eſt là pourquoi ils n'ont pas réüſſi, & qu'ils ont conſommé inutilement leur argent, & leurs peines.

M. Charles Collicola à preſent Treſorier de la Chambre Apoſtolique, & Commiſſaire General de la mer eſt le premier, & le ſeul qui a penſé juſte dans cette grande affaire. Sa pénétration, & ſon jugement ſolide lui ont fait connoître qu'il falloit avant toutes choſes faire écouler l'eau des Lacs dans la mer, & que quand on en ſeroit venu à bout, il ſeroit aiſé de faire écouler celles des ruiſſeaux, & des fontaines qui compoſent les marais, dans les Lacs. Ce dernier point n'eſt pas ſi difficile qu'on ſe l'imagine, l'eau des ruiſſeaux & des fontaines y coule naturellement, & par ſon propre poids, il faut donc qu'elle y trouve la pente neceſſaire pour ſon écoulement.

Elle ne ſe répand ſur les terres, & n'y croupit que quand celle des Lacs ne pouvant s'écouler, croît de telle maniere qu'elle ſe répand ſur les terres voiſines, ce qui arrête neceſſairement l'écoulement des ruiſſeaux & des fontaines, qui obligent leurs eaux de ſe replier ſur elles-mêmes, & leur volume groſſiſſant tant qu'elles trouvent de l'obſtacle à leur écoulement, elles innondent les terres, les abreuvent, y croupiſſent, & y demeurent juſqu'à ce que la chaleur du Soleil les ait fait exhaler, ce qui ne peut arriver ſans remplir le Païs d'une puanteur extraordinaire, & ſans corrompre tout à fait l'air.

Or il eſt certain qu'on prévient tous ces funeſtes accidens, en faiſant écouler dans la mer l'eau des Lacs, parce qu'alors celle des ruiſſeaux & des fontaines, trouvant la pente neceſſaire pour s'écouler dans les Lacs, ne ſéjournera plus dans les terres, ou s'il ſe trouve des fondrieres, des creux, & autres lieux au-deſſous du niveau neceſſaire pour l'écoulement, il ſera aiſé d'y remédier par des ſaignées, des coupures, & des canaux dont les terres qu'on en tirera ſerviront à faire les digues neceſſaires pour empêcher l'extravaſion des eaux, & par conſequent leur ſéjour ſur la ſurface des terres.

Telle a été ſans doute la penſée de cet habile Miniſtre, & le plan qu'il s'eſt formé dans l'entrepriſe dont je vais parler, c'eſt du moins ce que l'on s'imagine ſans crainte de trop hazarder; mais il auroit manqué de prudence s'il avoit dévoilé tout ſon projet. La Cour qu'il ſert avec tant de gloire, tant de zele, tant de déſintéreſſement, eſt toûjours en garde contre ce qui a l'air de dépenſe; elle veut des démonſtrations d'un profit ſolide, ou d'une neceſſité abſoluë avant de ſe déterminer à mettre la main à la bourſe, & pour peu qu'un projet lui paroiſſe douteux, ou d'une dépenſe un peu conſiderable, il n'eſt point du tout de ſon goût.

Il auroit donc tout gâté, s'il avoit propoſé le deſſechement des *Palus Pontines*. Une pareille entrepriſe auroit épouvanté tout le monde. On auroit regardé comme une témerité de penſer à une choſe dans laquelle Sixte V. a échoüé, & avant lui toute la puiſſance de l'Empire Romain. On y échoüera encore quand on voudra s'y prendre comme on s'y eſt pris, c'eſt-à-dire, faire écouler les eaux des marais directement dans la mer, ou dans les Lacs, ſans auparavant faire écouler celles des Lacs dans la mer, c'eſt par là qu'il faut commencer.

Mais ce commencement coûtera beaucoup, & ne rapportera rien, pas même l'interêt des ſommes qu'on y aura employées. Cela arriveroit ſi cette grande entrepriſe avoit été formée par tout autre que par M. Collicola. Etant entre ſes mains, il n'y a rien à craindre, les meſures qu'il a priſes ſe ſont trouvées trop juſtes, & l'on doit avoüer que les plus grandes difficultés qu'il a eu, ont été du côté de la Cour, il en eſt venu à bout. Il a ſurmonté la repugnance de la Chambre, en ne lui expoſant que l'extrême neceſſité où l'Etat Eccleſiaſtique étoit d'avoir un Port ſur cette côte dangereuſe, fameuſe par les naufrages qui y arrivent tous les jours, & en lui faiſant voir le profit conſiderable qu'elle fera ſur les ſommes qu'il faudra employer pour faire ce Port. Voici comme il s'y eſt pris.

Il a fait creuſer un canal au pied, & dans la partie occidentale du Mont Circelle de ſix pieds de profondeur, par le moyen duquel la mer entre, & ſort librement du Lac de Sainte Marie, elle y porte avec elle des poiſſons de toute eſpece, qui ſe trouvent dans un lieu tranquille, dont le fonds eſt couvert d'herbes, & de tout ce qui eſt neceſſaire pour leur nourriture. Ils s'y plaiſent, ils y demeurent, ils ne ſongent plus à

retourner à la mer, & ils deviennent à la fin la proye des Pêcheurs, qui y ont tellement trouvé leur compte qu'à peine le canal a-t'il été achevé, qu'ils ont donné trois mille écus Romains par an pour avoir cette pêche, quoique le travail qui a produit ce revenu si considerable, n'ait coûté à la Chambre que vingt-cinq à trente mille écus.

Rome qui manquoit de poisson dès que la mer étoit un peu rude, en a à present en abondance en tout tems, & d'autant plus que la mer semble moins propre à la pêche, parce qu'elle est agitée de quelque tempête; la raison en saute aux yeux; les poissons cherchent alors une retraite paisible, ils la trouvent en entrant dans le Lac, & ils y demeurent. La pêche heureuse & continuelle que l'on fait en cet endroit, y attire tous les jours des gens qui viennent s'y établir. On y a bâti une Eglise fort jolie, on a fait des ponts, & plusieurs édifices considerables s'élevent tous les jours dans un endroit où l'on ne voyoit auparavant que des dunes de sable. Ces fabriques ont fait découvrir ce qu'on ne sçavoit que très-imparfaitement, sçavoir qu'il y avoit eu autrefois en cet endroit un Port, & quantité de maisons & de Palais des anciens Romains. On a déja trouvé

beaucoup de ſtatuës & de bas-reliefs, dont la beauté, la délicateſſe & la correction marquent qu'ils ont été faits dans ces tems heureux, où les Arts fleuriſſoient chés les Romains : ces découvertes ſe pouſſent tous les jours, & ont fait trouver un reſervoir d'une magnificence extraordinaire de cent quatre-vingts pieds de diametre, avec toutes les ſéparations neceſſaires pour former une eſpece de labyrinthe, d'où les poiſſons qui y étoient une fois entrés ne pouvoient plus ſortir, & où les Pêcheurs les prenoient quand ils le jugeoient à propos. Il faut eſperer que ce reſervoir ſera bientôt nettoyé & réparé, & qu'on trouvera encore d'autres choſes qui redonneront à ce lieu ſon ancienne ſplendeur, & dont on tirera des avantages conſiderables. Quant à preſent, on s'eſt contenté de faire avec des clayes & des roſeaux, des cloiſons qui forment un labyrinthe, où le poiſſon chaſſé par le gros tems entre facilement ; mais d'où il ne peut plus ſortir pour retourner dans la mer ; c'eſt là que les Pêcheurs le prennent avec certains filets faits comme des bourſes qu'on jette tous ouverts dans l'eau, & que le poids du poiſſon qui y eſt entré oblige de ſe fermer, on choiſit alors celui que l'on veut, on rejette à l'eau ce que l'on

ne veut pas, bien ſûr de le reprendre quand on en aura beſoin.

Notre S. Pere le Pape Benoît XIII. alla voir ces ouvrages le 26. Mars 1727. en allant à Benevent. Il ſéjourna un jour entier à terre, il ſe promena ſur le Lac dans la Felouque de la Capitane commandée par le Chevalier de la Mothe d'Orleans, il benit le Lac, fit jetter les filets, & eût le plaiſir de voir prendre une quantité prodigieuſe de poiſſon. Il voulut qu'on l'apprêtât ſur le bord du Lac où il dîna, & fit dîner toute ſa ſuite. Il conſacra l'Egliſe neuve à ſon retour de Benevent, & fut très-content des ſoins que M. Collicola ſon Treſorier General s'étoit donné dans ces ouvrages, & de la réüſſite qu'il y avoit euë.

Voilà le premier avantage de ce canal. Le ſecond me paroît plus conſiderable, c'eſt que les Felouques, les petites Tartanes, & generalement tous les Bâtimens mediocres qui navigent ſur cette côte ont un azile aſſuré dans ce Port nouveau, ou nouvellement ouvert. Ils y entrent aiſément, à peine ſont-ils au bout du canal qu'ils ſe trouvent dans un baſſin tranquille, où ils bravent la fureur de la mer, & la rapacité des Corſaires. Car ſi l'entrée eſt libre à ceux qui y viennent dans un eſprit de paix, & pour y trou-

ver de la ſûreté & de la protection, elle eſt fermée aux écumeurs de mer, ils n'y ſçauroient pénétrer ſans s'expoſer à être coulés bas.

Mais voici un troiſiéme avantage infiniment plus conſiderable que les deux premiers, c'eſt que les eaux qui forment ces palus ſi malfaiſans s'écouleront enfin dans le Lac & les eaux du Lac s'écoulant dans la mer, il ſera facile & avec une dépenſe dont la Chambre ne s'appercevra pas de faire les coupures, les canaux, les traverſes, & les jettées neceſſaires pour déterminer toutes les eaux des fontaines, des rivieres & des ruiſſeaux qui ſe perdent, & qui croupiſſent dans ces palus à ſe jetter dans les Lacs, & delà dans la Mer.

Les environs de Livourne n'étoient que des marais, qui infectoient l'air par la puanteur des eaux qui y croupiſſoient. On y eſt venu à bout de les faire écouler dans la mer. On a repris par des canaux, & par des digues le terrein que l'eau avoit dérobé à la terre, & on a rendu ces fertiles, & capables de tout rapporter des terres qui ne produiſoient que des exhalaiſons putrides, qui portoient de tous côtés la déſolation & la mort. Il arrivera la même choſe aux Palus Pontines ſi on ſuit ce que M. Collicola a

commencé. La dépenſe qu'il faut faire ne doit point effrayer la Chambre. Elle voit que trente mille écus lui ont produit trois mille écus de revenu dès la premiere année. Elle doit être perſuadée qu'elle retirera des ſommes très-conſiderables de ces Lacs, quand même elle n'employeroit à perfectionner & augmenter cet ouvrage, que l'excedent du revenu que les fonds qu'elle a avancée, ou qu'elle avancera lui doivent produire. Or que ne doit-on pas eſperer de commencemens ſi heureux? Qui empêchera qu'on ne faſſe de ſemblables ouvertures aux autres Lacs? On en doit attendre les mêmes ſuccès & les mêmes avantages, & en peu d'années on mettra en valeur ce grand terrein inculte & marécageux qui contient plus de trois cens quarrés de mille pas géometriques chacun, qui ſuffiront pour occuper un très-grand nombre de perſonnes, & pour produire de quoi faire un commerce capable d'enrichir tout un Etat.

Après M. le Treſorier, on eſt redevable de la réüſſite de cet important ouvrage à M. Buſſy, Chevalier de Malthe, Capitaine d'une des Galeres de Sa Sainteté, qui a commandé les deux Galeres, dont les Chiourmes ont été employées à ce travail. On doit dire qu'il a executé

avec un zele, une prudence, & une ſageſſe parfaite les idées, les deſſeins de M. Collicola, & que s'il n'a pas la gloire du projet, il partage avec ce Prélat celle de la réüſſite.

Le zele de M. Collicola ne s'eſt pas borné aux Palus Pontines. Il a fait travailler avec un ſuccès auſſi heureux au Port de Civita-Vechia. Il l'a fait creuſer de maniere, que les Galeres viennent mettre leur échelle de poupe ſur le Môle de la Fortereſſe, & que les gros Bâtimens peuvent moüiller preſque par tout. Si on continuë les projets de ce Miniſtre ſage, éclairé & laborieux, on verra bien-tôt ce Port en état de recevoir les plus gros Navires, & la Ville par une ſuite neceſſaire devenir l'échelle la plus commode pour le commerce de toute la Mediterranée.

Outre cela, il a fait bâtir des portiques magnifiques à l'endroit de la Darce, qu'on appelloit la *Piazetta*, qui n'étoit rempli que des vilaines baraques occupées par les Eſclaves Turcs des Galeres. Le deſſus de ces portiques eſt partagé en pluſieurs grands ſalons, où il a établi des manufactures de groſſes toiles de pluſieurs façons, qui donnent du travail & de l'occupation aux Chiourmes des Galeres, quand elles ne ſont point ar-

mées. Ce commencement aura de grandes ſuites, & cette manufacture en fera naître beaucoup d'autres, dont l'Etat retirera des avantages infinis.

Voici l'inſcription qu'on a gravée ſur le pont principal du canal Circée, c'eſt ainſi qu'on a nommé le canal nouveau qui fait la communication du Lac avec la Mer.

Innocentio XIII. Pontifici
Optimo maximo.
Quod inter mare Tirrhenum,
Lacumque Circæum priſtino aquarum
Reſtituto commercio.
Curante Carolo Collicola
Ærarii Præfecto
Piſcatorio urbis foro, fiſci
Rationibus ac publicæ utilitati
Proviserit
Anno Pontificatûs III.

Il ne s'agit plus que de faire un Môle mediocre à la tête de ce canal, pour en faire un Port où les Galeres & autres plus gros Bâtimens pourront entrer, & y être dans une entiere ſeureté.

CHAPITRE III.

De la Ville de Nettune. Du Cap & Port d'Anzo. Arrivée à Civita-Vechia.

NOus nous trouvâmes le même jour, c'eſt-à-dire, le 27. Juin ſur les vingt-trois heures par le travers de la petite Ville de *Nettuno*, & aſſés près de terre pour que le Gouverneur, ou Caſtelan de ſa petite Forteresſe ne pût pas méconnoître les Galeres de Sa Sainteté, ni ſe diſpenſer de les ſaluer ſelon la coûtume. Il le fit de bonne grace, & nous continuâmes nôtre route rangeant la côte d'aſſés près pour voir tout ce qui y étoit juſqu'aux hommes, & aux bêtes qui paſſoient ſur le chemin qui va de Nettuno au Port d'Anzo, où nous donnâmes fonds ſur les vingt-quatre heures. La Forteresſe de cet endroit ſalua la Capitane, & deux autres Galeres qui étoient dans ce Port, dont les Chiourmes étoient occupées aux ouvrages nouveaux que l'on y faiſoit, ſaluerent leur Chef, & en reçûrent auſſi le ſalut.

Nous accompagnâmes le Chevalier de la Mothe à la Capitane, où nous trouvâmes les Capitaines des deux autres Ga-

leres, & comme rien ne nous empêchoit de mettre pied à terre, nous fûmes nous promener, & voir les nouveaux ouvrages auſquels on travailloit jour & nuit, ſans diſtinction de jour, parce que la mer étant belle, il falloit mettre à profit ſes bons momens, qui ne ſont pas fort frequens.

Nous retournâmes ſouper & coucher dans nôtre Galere, & le lendemain dès qu'il fut jour, nous nous embarquâmes dans la Felouque de la Capitane, & nous accompagnâmes le Grand-Prieur Ferreti, qui alloit à Nettune rendre ſes devoirs au Cardinal Pamphile qui y étoit. Il n'y a que deux milles bien petits du Port d'Anzo à Nettuno. Nous y arrivâmes en peu de momens.

Cette Ville eſt petite & aſſés mal peuplée. Elle eſt pourtant ceinte de murailles, qui forment des baſtions ſans remparts, qui attendent des foſſés, & un chemin couvert. On a joint à ſa partie occidentale une petite Fortereſſe quarrée, dont l'Ingenieur a tellement apprehendé que les angles flanqués de ſes baſtions ne fuſſent trop aigus, qu'il les a arondis. Cela fait une aſſés plaiſante figure. Il faut y être fait pour n'y pas trouver à redire. L'avantage qu'il en a tiré eſt d'y avoir placé une embrazure, qui

Fortereſſe de Nettuno.

n'auroit pû y être si l'angle avoit été aigu. Il y a un Gouverneur dans cette Forteresse, qui n'a que le titre de Castelan selon l'usage du Païs, un Lieutenant, & une Garnison proportionnée au poste qu'elle doit garder, & défendre.

On ne sçait pas trop bien, ni par qui cette Ville a été bâtie, ni dans quel tems, ni à quelle occasion, ni pourquoi on lui a donné le Nettuno, abregé corrompu de celui de Neptune prétendu Dieu de la mer. Quelques-uns croyent qu'il y avoit très-anciennement en cet endroit un Temple dédié à cette fausse Divinité, cela est probable, & comme cette côte est sujette à des vents impetueux, & à des tempêtes, il étoit à propos d'avoir sur un rivage si dangereux un lieu, où cette prétenduë Divinité pût se retirer en sûreté pendant les orages, & écouter les prieres inutiles de ceux qui étoient assés bêtes pour s'adresser à elle, & lui demander son impuissante protection. Il y a apparence que ce Temple n'étoit pas si seul, qu'il n'y eût autour de lui quelques maisons, dont le nombre s'augmentant peu à peu auroit à la fin formé quelque espece de Village, ou de Bourg, à qui on auroit donné par honneur le nom de celui auquel le Temple étoit dédié.

L'Abbé Baudrand suivant sa coûtume. Erreur de

l'Abbé Baudrand. invariable, lui a fait preſent d'un Port. A la verité il ne lui en donne qu'un petit. Il faut en effet qu'il ſoit bien petit, puiſque je l'ai cherché avec ſoin tout aux environs ſans en avoir pû découvrir la moindre apparence.

Ce lieu auſſi bien que tout le reſte de la côte, ayant été expoſé aux ravages des Sarrazins pendant le VIII. & le IX. ſiecle, fut détruit, ruiné, renverſé, & ſes Habitans emmenés en eſclavage par ces Barbares, qui à la fin s'aviſerent, on ne ſçait pas pourquoi, d'établir une Colonie de leur Nation en cet endroit. Les Chrétiens ayant pris le deſſus chaſſerent ces Infideles, ou les tuerent, & ne firent grace qu'aux femmes & aux enfans. Il ne fut pas difficile de les attirer à une Religion, qui leur ouvroit le Paradis que Mahomet leur avoit fermé, & qui leur donnoit à chacune un mari, au lieu que dans leur Secte, un mari a autant de femmes qu'il en veut avoir. On prétend donc que les Habitans preſens de Nettune viennent de ces femmes Sarraſines, qui en embraſſant la Religion Chrétienne, n'ont pas tellement quittées les coûtumes de leur Païs, qu'elles n'en ayent conſervées pluſieurs qu'elles ont tranſmiſes à leurs deſcendantes, qui les conſervent encore aujourd'hui avec un ſoin, &

Fondateurs de Nettuno.

une attention qu'on ne ſçauroit aſſés loüer, comme d'être habillées de rouge avec de petits corſets, comme en portent encore à preſent les femmes de Barbarie, d'être extrêmement laborieuſes, obéïſſantes & ſoumiſes à leurs maris, comme l'étoit autrefois Sara, fort œconomes, fort retirées, élevant leurs enfans avec un ſoin tout particulier, en un mot telles qu'étoient celles dont elles deſcendent, & ſans que le mauvais exemple des femmes des Villes voiſines ait rien gagné ſur elles. Il eſt vrai, & il faut rendre juſtice à tout le monde, que leur exemple n'a fait aucune impreſſion ſur leurs voiſines, qui ont continué de regarder comme des petiteſſes d'eſprit, la ſoumiſſion, le reſpect, l'obéïſſance, l'attention, & l'attachement que ces femmes ont pour leurs maris.

Quoique le terrein aux environs de *Nettuno* ſoit gras, & en état de rapporter infiniment, il eſt pourtant fort négligé. Les habitans n'en cultivent qu'à peu près autant qu'ils croyent en avoir beſoin pour eux. Ils ne penſent point au trafic qu'ils pourroient faire avec les Etrangers, ſoit qu'il ne ſoit pas de leur goût, ſoit qu'ils n'aiment point le travail. En effet ils n'ont pas beſoin de ſe fatiguer beaucoup pour avoir de quoi

vivre, & ils n'ont rien à payer au Souverain. Leur paſſion eſt pour la chaſſe, ils ſont tous chaſſeurs, & oiſeleurs en venant au monde. Leur pays eſt fort propre pour ces exercices; il eſt environné d'épaiſſes forêts, & de marais où l'on trouve des ſangliers, des dains & des chevreuils en quantité. Les plaines, & les bords de la mer fourniſſent des lievres, & des lapins. On trouve des beccaſſes dans la ſaiſon, & d'autres oiſeaux de mer & de riviere. On a dans le Printems & dans l'Automne le paſſage & le retour des cailles qui viennent d'Afrique, & qui s'y en retournent après avoir fait leur ponte. Quelque quantité de gibier qu'ils ayent, & de quelque eſpece qu'il ſoit, ils ſont ſurs d'en trouver un débit prompt, & avantageux en le portant à Rome, où il y a toûjours aſſés de gens pour l'achepter.

Les ruës de cette petite Ville ſont propres, le pavé bien entretenu, les maiſons peu élevées, & en aſſés bon état. Il y manque du peuple. Ce défaut eſt ordinaire dans preſque tout l'Etat Eccleſiaſtique, excepté quelques grandes Villes, tout le reſte paroît déſert. Il eſt difficile d'en dire la raiſon; car le pays eſt bon; il n'eſt point du tout chargé d'impôts, les femmes y ſont fecondes,

les vivres excellents, & à bon marché. La guerre, ni les voyages de long cours n'en conſomment point les hommes. Les ſoldats y meurent de vieilleſſe. On dit qu'il y a trop de Prêtres, & de Moines. Cette raiſon ne me paroît pas ſuffiſante pour répondre à cette objection.

Il y a une Collegialle à *Nettuno* dont les Prebendes ſont aſſés raiſonnables pour le pays. Un des enfans du Sieur Croiſſier Libraire François établi à Rome, avoit été pourvû d'un de ces Benefices par ſon Parrain Alexandre VIII. Il nous fit voir leur Egliſe que je trouvai bien propre. Ils ſont quatorze ou quinze Chanoines, qui font leur ſervice eux-mêmes, ce qui eſt fort édifiant. Il eſt vrai qu'ils l'abregent autant qu'ils peuvent, à cauſe du mauvais air dont les lieux peu fréquentés ſont plus ſuſceptibles que ceux qui le ſont davantage. Je croi que par cette raiſon ils vont tous, ou preſque tous paſſer leur Semeſtre à Rome, c'eſt-à-dire, le tems de la canicule, qu'on fait durer depuis la fin de Juillet, juſqu'au commencement d'Octobre, ou peu s'en faut. Il eſt certain que dans ces chaleurs les exhalaiſons putrides qui s'élevent des marais infectent l'air, & cauſent de grandes maladies, & ſur tout des fiévres arden-

tes avec des transports au cerveau, des diſſenteries opiniâtres qui degenerent ſouvent en hydropiſies preſque incurables. Auſſi y voit-on communément les viſages dans ce pays-là plombés, les yeux jaunes & battus, & les enfans s'y élevent difficilement.

Le Grand Prieur Ferreti fut avec ſon cortége, dont j'avois l'honneur d'être, rendre ſes devoirs à M. le Cardinal Pamphile, qui a un Palais dans ce petit lieu. Ce Prince le reçût avec beaucoup de diſtinction. Je lui fus preſenté. On n'oublia pas de lui dire les bontés que M. le Cardinal Imperiali avoit pour moi; il n'en fallut pas davantage pour lui faire croire que j'avois du merite. Je fus bien fâché qu'il ſe trompoit. Il voulut que je l'entretinſſe de mes Voyages; il parut content, & l'auroit été davantage, ſi j'avois pû m'expliquer en Italien dans de meilleurs termes que je ne faiſois. Il me dit fort obligeamment qu'il m'offriroit ſa protection, ſi je n'avois pas celle du Cardinal Imperiali, que cependant je pouvois compter ſur lui, & l'employer quand je le jugerois à propos.

Politeſſe du Cardinal Pamphile pour l'Auteur.

Nous dînâmes à Nettune, & nous retournâmes ſur le ſoir à pied à Capd'Anzo. Le chemin eſt ſur le bord de

la mer ; il y a quelques rangées d'arbres. on trouve à mi chemin le Palais Coſtaguti. Il a été bâti par un Cardinal de ce nom ; il eſt ſitué ſur une petite élévation qui lui donne une vûë très étenduë de tous côtés, avec de grands jardins, des bois, & de belles allées.

Mon Compagnon le Frere Baptiſte partit le lendemain en caléche avec le Marchand du Levant pour Rome. Pour moi je paſſai toute la journée à viſiter le nouveau Port, les reſtes de l'ancien, & les environs.

On appelle à preſent le Cap d'Anzo, ou Anzio, ce qu'on appelloit dans les ſiecles paſſés *Promontorium Antiacum.* C'étoit en ce tems-là, comme il eſt encore aujourd'hui, un Cap à côté duquel on dit qu'il y avoit un Port, où étoit l'arſenal de Marine des Volſques Peuples fameux, & bien plus anciens que les Romains. Depuis que ceux-ci les eurent ſubjugués, on fit preſqu'à la pointe de ce Cap un Port artificiel, dont il reſte encore des veſtiges conſiderables, qui devoient inviter le Pape Innocent XII. à les raccommoder plûtôt qu'à faire un ouvrage neuf au Levant de l'ancien ; nous en parlerons bien-tôt. La Ville d'*Antium* étoit ou la Capitale, ou la plus conſiderable du Païs des Volſques.

Ils oſerent meſurer leurs armes avec celles des Romains par terre & par mer. La fortune favoriſa tantôt les uns, & tantôt les autres ſur terre, mais elle ſe déclara entierement ſur mer pour les Romains. Duillius leur Amiral défit à plate coûture l'armée navale des Volſques. Il en fit un grand carnage, coula à fonds une partie de leurs Galeres, prit le reſte, & ruina tellement les affaires de ce Peuple, qu'il fut facile aux Romains de s'emparer de leur Païs en l'attaquant par terre, & de les aſſujettir à leur République.

Les Romains gagnent une bataille navale.

L'Amiral Romain fit porter à Rome les éperons de fer & de bronze qui étoient aux Galeres qu'il avoit priſes, & les fit attacher aux colonnes de la Tribune aux Harangues, on les appelloit en Latin *Roſtra*, d'où eſt venu le proverbe *dicere inter roſtra*, pour ſignifier qu'on avoit harangué dans le lieu, qui étoit orné des éperons des Galeres conquiſes ſur les Volſques.

Eperons des Galeres des Volſques.

La Ville d'*Antium* ne fut pas détruite par les Romains, après qu'ils l'eurent priſe. Au contraire, ils la fortifierent, ils l'ornerent de Temples, & de Palais. Les grands Seigneurs y firent bâtir des maiſons, où ils alloient goûter le plaiſir du repos, & joüir de l'air de la mer

Antium pris par les Romains.

quand ils pouvoient se dérober aux affaires. L'Empereur Neron y étoit né, ou du moins aux environs, & fort proche, & bien des gens croyent que ce fut lui, qui fit faire le Port dont on voit encore les vestiges, au lieu de l'ancien Port d'*Antium*, qui ne répondoit point du tout à la grandeur & à la magnificence dont les Romains se piquoient. C'étoit assurément un ouvrage digne d'un Empereur Romain. Ce qui en reste, brave depuis bien des siecles l'impetuosité de la mer, qui est très-grande sur cette côte, & particulierement à un Cap aussi avancé que celui-là.

Neron bâtit le Port d'Antium.

Quant à la Ville d'*Antium*, tout ce qu'on en sçait, c'est qu'elle a été détruite par les Sarrasins dans le VIII. ou IX. siecle, & tellement détruite qu'on ne sçait pas bien au juste où elle a été.

L'Abbé Baudrand qui a un talent merveilleux pour embroüiller ce qu'il devroit éclaircir, dit qu'il reste de cette Ville détruite un vieux Château, & quelques maisons proche du Cap d'*Anzio*, joignant les marais Pontines à deux milles au Levant de Nettune.

Erreur de l'Abbé Baudrand.

Il faudroit pour que cette description fut un peu tolerable, que le Cap d'*Anzio* fut à l'Orient de Nettune, & par malheur il en est à deux milles à l'Occi-

dent. Il faudroit que ce vieux Château, & ces maiſons fuſſent à cinq ou ſix milles du Cap d'*Anzio*, pour être joignant les marais Pontines, qui conſtamment ſont à cette diſtance de ce Cap. Comment accommoder tout cela ? Je crois que cet Abbé y ſeroit fort embaraſſé.

Il y a une tour de garde ſur la pointe du Cap, & quelques grottes, ou cavernes qui paroiſſent naturelles dans les faiſes. Sous la tour, & à quelque diſtance aux environs, on trouve à la verité des ruines, & des reſtes de mazures en bien des endroits voiſins de cette tour; mais il n'eſt pas plus probable qu'ils ſoient des reſtes de la Ville d'*Antium*, que des maiſons que les Romains avoient ſur cette côte en grand nombre, comme on le ſçait par l'Hiſtoire, & par une tradition conſtante qui s'eſt conſervée dans le Païs.

Cela pourroit donner lieu de douter, que l'air eût été auſſi mauvais dans ces endroits du tems des Romains qu'il l'eſt aujourd'hui, les marais Pontines exiſtoient alors, & l'on ſçait que les Empereurs Romains ont fait de grands efforts pour les deſſécher, les exhalaiſons putrides qui en ſortoient alors corrompoient l'air, comme elles le corrompent aujourd'hui, ſans que cela empêchât les Romains

Romains d'y avoir des maisons de campagne, & un grand nombre de Villes considerables dont on sçait à peine à present les noms, & dont on auroit bien de la peine à fixer au juste la position. D'où est venu ce prodigieux changement? Les hommes de ce tems-là étoient-ils d'un autre temperamment que ceux d'aujourd'hui? J'ai lieu d'en douter, car ils mouroient comme nous, ils étoient malades comme nous; & de plus, ils avoient des Medecins & des drogues, il n'en falloit pas davantage pour être sujets aux maladies, & à la mort comme nous le sommes.

Difference de l'état ancien & present du Païs.

Mais le Païs étoit cultivé, on n'y voyoit pas un pouce de terre inutile, des hommes de toute condition couvroient la surface de toute la terre, c'étoit un mouvement qui remuoit l'air, l'empêchoit de se condenser, & de se corrompre, & s'il ne pouvoit pas ôter tout-à-fait les suites de ces mauvaises exhalaisons, il reprimoit une bonne partie de leur malignité; au lieu que les ravages des Barbares ayant entierement dépeuplé le Païs, il ne reste de tant de Villes, de tant de Bourgs, de tant de maisons considerables qui y étoient, que quelques métairies fort éloignées les unes des autres, & deux ou trois méchantes hôtel-

leries, & ſi peu d'Habitans hors le tems de la moiſſon, dans les endroits où il y a des terres en valeur, qu'on ne voit perſonne dans tout ce grand Païs. L'air a donc tout le loiſir de s'épaiſſir & de ſe corrompre, & ſa corruption étant portée vers les terres par les vents qui viennent du côté de la mer, il ne faut pas s'étonner ſi ce Païs eſt ſi mal ſain, & par une ſuite neceſſaire ſi dépeuplé, & ſi abandonné.

Je viens à la deſcription du nouveau Port d'*Anzio*, ou d'*Anzo*. Après avoir remarqué que le Sieur de Seine Libraire François établi à Rome, s'eſt trompé très-fort, lorſqu'il a dit dans la ſeconde partie de ſon Voyage d'Italie, page 259. que la Ville d'*Anzo* eſt à la pointe d'un Cap, & à l'embouchure d'une petite riviere, dite *Numicius*, qui forme une Baye capable de donner retraite aux Vaiſſeaux. Cela a incité le Pape d'y aller faire un tour après Pâques de cette année 1697. pour faire travailler à un Port que Sa Sainteté y veut faire.

Erreur de M. de Seine.

Que la Ville d'*Anzio* ait été à la pointe du Cap du même nom, j'y conſens, mais qu'elle ait été en même-tems à l'embouchure de la petite riviere, appellée *Numicius*, je ne puis paſſer cette bévûë à M. de Seine; l'amitié qui étoit entre

nous n'exige pas que je m'aveugle assés, pour croire que *Anzio* soit à l'embouchure d'une riviere, qui en est à dix-sept milles, c'est-à-dire, à cinq lieuës & un tiers. Cette riviere qu'on connoît à present sous le nom de *Fiume del Incastro*, tombe dans la mer auprès d'un Hameau, appellé *San Lorenco*, qui est à dix-sept milles à l'Occident du Cap d'*Anzio*. Son embouchure ne forme aucune Baye, bien loin qu'elle soit capable de donner aucune retraite aux Vaisseaux; c'est une côte droite toute de sable, & de cailloux, où une écreviſſe ne seroit pas en sûreté contre les flots de la mer.

On voit par ce petit échantillon, quel fond l'on peut faire sur ces Relations de Voyages faits par des gens qui ne sont pas sortis de leur cabinet, ou de leur boutique.

Il est très-certain qu'il n'y a ni ruisseau, ni riviere au Cap d'*Anzio*. On trouve seulement auprès & à l'Orient de Nettune, une petite riviere appellée *Loracina*, qui ne fait aucune Baye, ni retraite pour Vaisseaux. Ainsi ce n'est point cet avantage chimerique qui a porté Alexandre VIII. à la construction du Port d'*Anzio*.

Bien des gens habiles se sont étonnés qu'on n'ait pas plûtôt songé à réparer

Description du nouveau Port d'Anzio.

l'ancien Port d'*Anzio*, qu'à en conſtruire un tout neuf. Ce qui reſte de l'ancien ſembloit y devoir inviter ; car il eût été plus aiſé de fermer avec des caiſſons les intervalles qui ſont dans les jettées, que de faire des jettées toutes neuves. On s'eſt en effet ſervi de la jettée droite pour élever deſſus le côté gauche du nouveau Port. Cette branche a trois cens cinquante cannes Romaines de longueur, & une largeur aſſés grande pour qu'on y ait bâti les caſernes de la Garniſon, & la maiſon du Caſtelan & de ſes Officiers. La branche en retour d'équerre, qui fait face à la mer n'a que deux cens cannes de longueur, y compris les deux Fortins qui ſont à ſes extrêmités, ſur l'un deſquels eſt la Tour de la Lanterne.

Il eſt vrai que le deſſein eſt de pouſſer cette branche vers le Levant, au-delà du Fortin de la Lanterne le plus qu'on pourra. Les Chiourmes des deux Galeres, & tous les vagabonds de l'Etat y travailloient jour & nuit ſans interruption ; car la mer eſt fort rude ſur cette côte, & pour peu que les vents qui viennent de la bande du Sud ſoient frais, les lames ſont furieuſes, & détruiſent plus d'ouvrages en un quart-d'heure, qu'on n'en peut faire en pluſieurs ſemaines. Auſſi profite-t'on avec ſoin de la belle

humeur de la mer, dès qu'elle en donne quelque marque.

On ſe ſert de caiſſons pour faire les jettées ; ce ſont des coffres de charpente de dix-huit à vingt pieds en quarré, bien & fortement aſſemblés, garnis de planches doubles, bien clouées & calfatées ; on unit par des pierres jettées avec prudence le fond de la mer, ſur lequel le caiſſon doit être poſé, le plus qu'il eſt poſſible, & le caiſſon étant arrêté avec des cordages, & des anchres ſur cet endroit, on le remplit de bonne maçonnerie, dont les pierres ſont poſées à bain de mortier de chaux, & de pouſſolane. Le caiſſon enfonce à meſure qu'on le charge de maçonnerie, & dès qu'il a touché le fonds, & qu'il y eſt bien affermi, on le lie avec des cercles de fer à ceux qui ſont à ſes côtés, & on jette quantité de groſſes pierres & de quartiers de rochers dans la mer, afin de l'appuyer du côté que la mer vient, & on le couvre ainſi d'un avant-mur, contre lequel les flots viennent ſe briſer, & ſe rompre avant de pouvoir faire reſſentir leur violence à l'ouvrage de maçonnetie.

Maniere de faire les jettées.

Selon la largeur que l'on veut donner aux jettées, on met deux ou trois caiſſons de front ; on les attache les uns aux autres avec des bandes de fer, & quand

par ſucceſſion de tems les bois dont ils ſont compoſés viennent à ſe pourrir, les jettées n'en reçoivent aucun préjudice, parce que ces gros cubes de maçonnerie qui ne ſont qu'un corps, quoique compoſé de diverſes parties, ſont ſi fermes & ſi bien appuyés par leurs avant-murs, qu'ils ſont en état de braver la fureur de la mer la plus agitée, ou s'ils en reçoivent quelque dommage, il eſt aiſé d'y remedier comme j'ai remarqué dans un autre endroit, qu'on fait à l'avant-mur de Civita-Vechia.

Comme les deux branches ne ſuffiſoient pas pour rendre ce Port entierement ſûr, & fermé autant qu'il le doit être, on avoit commencé une troiſiéme jettée perpendiculaire au rivage, qu'on devoit pouſſer en mer autant qu'il ſeroit neceſſaire pour arrêter les ſables que la mer porte dans le Port, & pour ne donner à ſon entrée qu'une largeur qui fut aiſée à défendre. Elle doit porter à ſon extrêmité une groſſe Tour bien munie de canons, dont le feu ſe croiſeroit avec celui du troiſiéme Fortin, qui doit occuper le bout de la jettée qui fait face à la mer, cela ſera plus que ſuffiſant pour empêcher les bâtimens ennemis d'entrer dans le Port, & d'inſulter ceux qui s'y ſeroient retirés.

Cette jettée n'étoit que de pilotis du côté de la terre, c'étoit un fort bon ouvrage tout de chêne bien lié, avec des bandes de fer, & rempli de pierres maçonnées à mortier de chaux & de pouſſolane. On n'avoit pas encore alors commencé d'y mettre des caiſſons.

On ne peut aſſés loüer l'attention que le Pape, & ſous ſes ordres le Cardinal Pamphile avoit pour pouſſer vivement ce grand ouvrage, qui eſt non-ſeulement d'une neceſſité abſoluë ſur cette côte dangereuſe, & expoſée aux tempêtes, & aux ravages des Corſaires de Barbarie; mais qui donnera lieu de bâtir une Ville, qui peut devenir auſſi fameuſe que l'ancienne *Antium*, & d'un commerce ſi conſiderable qu'elle fera peupler, & cultiver tout le vaſte terrein des environs qui eſt d'une grande fertilité, & qui n'attend que des Habitans qui le cultivent, ſans être expoſés à être enlevés par les Barbares, ou à travailler en vain, n'ayant point de débouchement de leurs denrées faute d'un Port pour les y charger.

Il n'y avoit de bâtimens que les caſernes, dont une partie étoit occupée par le Caſtellan, & le reſte par ſes Officiers, & ſa Garniſon, les Officiers d'artillerie, & quelques autres.

Une Chapelle, & le logement du Cha-

pelain, une groſſe Hôtellerie bien bâtie, où il y avoit beaucoup de logement, & des magazins pour les beſoins des Forteresſes, & des travaux.

M. le Cardinal Pamphile a fait bâtir une caſſine fort jolie, ſur une petite éminence devant le Port. Cela invitera d'autres Seigneurs à en bâtir de ſemblables, & peu à peu la Ville ſe formera, & le commerce s'établira.

Outre la fontaine qui eſt ſur le Mole, qui eſt d'une grande commodité pour les bâtimens qui veulent faire de l'eau, il y en a une grande à terre tout proche le bout du Mole, avec un grand abreuvoir en double équerre. On verra dans le plan que je donne ici, l'élevation des caſernes, celle de la Caſſine du Cardinal Pamphile, de l'Hôtellerie, des Fortins, de la grande Fontaine, de la Lanterne, & l'état où étoient les ouvrages lorſque je me trouvois ſur les lieux. J'aurois pû donner les ſondes de l'entrée, & du dedans du Port, mais outre que les fonds changent fort ſouvent à cauſe des ſables que la mer y entraîne quand elle eſt agitée, on n'étoit pas encore en état d'avoir rien de fixe, & de bien ſûr ſur la profondeur que le Port pourra avoir dans la ſuite, & qu'on entretiendra par le moyen des pontons à rouës qui travailloient

preſque continuellement, ou du moins quand les ouvrages du Mole n'éxigeoient pas que l'on y employât tous ceux qui y étoient deſtinés.

J'ai dit ci-devant qu'il y avoit les Chiourmes des deux Galeres employées à cet ouvrage. On entend par le mot de Chiourmes les Turcs eſclaves, les Forçats, ou gens condamnés pour crime à la peine des Galeres, & les Bonavoglies, ou gens qui de bonne volonté ſe ſont vendus pour tirer la rame, & faire les mêmes choſes que les Forçats, & être ſoumis aux mêmes châtimens qu'eux.

Vagabonds ou gens condamnés au opus.

Outre ces trois claſſes de malheureux, il y en a une quatriéme qu'on appelle des Vagabonds. Ce ſont des gens ſans aveu, déſœuvrés, trop vieux pour être mis dans la maiſon de correction de S. Michel *in Ripa*, qui n'ont pas encore commis des crimes dignes des Galeres, mais qui travaillent de toutes leurs forces à s'en rendre dignes. La juſtice pour les barrer dans une ſi noble entreprife, & leur apprendre à gagner leur vie par un travail honnête & permis, les condamne pour un nombre d'années aux travaux publics, comme ſont les pontons dans les Ports de mer, & autres ouvrages. Ils ſont à peu près ſur le pied des Bonavoglies. Ils ont du pain ſuffiſamment, de

l'eau à discretion, une petite somme pour leurs menus plaisirs, sur laquelle on retient de quoi les habiller, & des corrections paternelles autant de fois qu'on juge qu'ils en ont besoin.

Polltesse du Cardinal Pamphile.

M. le Cardinal Pamphile vint rendre visite au Grand-Prieur Ferreti, & aux Officiers qui l'avoient accompagnés. Il mit pied à terre au bout du Mole. Dès qu'on s'en apperçût, le Grand-Prieur, & tous ceux qui se trouverent sur le Mole allerent au-devant du Cardinal, il étoit en sotanelle, il s'arrêta pour se faire mettre son manteau, disant à ces Messieurs, que venant exprès pour leur rendre visite, il auroit crû manquer à quelque chose, s'il n'eût pas été tout à fait en habit décent. Après quelques momens d'entretien, il se fit ôter son manteau, & alla voir un caisson qu'on posoit. Nous le suivîmes, il nous parla en Philosophe, & en Mathematicien des ouvrages auxquels on travailloit. Un Cartesien auroit été ravi de l'entendre faire la description des parties de l'eau, de sa pesanteur, de ses differentes configurations, de la cause des vents, de leurs forces, & des moyens qu'il falloit prendre pour empêcher qu'ils ne gâtassent le Port, en y entraînant les sables de la côte. Il s'expliquoit en très-bons termes, avec faci-

lité, netteté & préciſion. Il demeura juſqu'à la nuit ſur les travaux qu'il preſſoit autant qu'il lui étoit poſſible. Nous le fûmes conduire juſqu'à ſes caroſſes, où nous prîmes congé de lui.

Nous ſerpâmes à deux heures, c'eſt-à-dire, ſur les dix heures du ſoir, & nous nous trouvâmes à la pointe du jour par le travers de l'Iſle Sacrée, c'eſt ainſi qu'on appelle depuis bien des ſiecles, l'Iſle qui eſt compriſe entre les deux bras du Tibre. L'Abbé Baudrand dit qu'on l'appelle l'Iſle de *Pontani*, c'eſt-à-dire, des Marais, il faut l'en croire ſur ſa parole; il auroit peine à prouver ce qu'il avance. Le plus conſiderable de ces bras pour ſa largeur & ſa profondeur, étoit autrefois l'oriental, mais il y a long-tems que le limon que le Tibre charie continuellement, l'a tellement rempli, qu'il n'eſt plus navigeable. C'eſt un Fleuve mort, comme on le nomme quelquefois. Son nom ordinaire eſt la *Fiumara*.

Bouche orientale du Tibre, appellée Fiumara.

Le bras occidental s'appelle *Fiumicino*, ou le petit Fleuve, il eſt pourtant le meilleur, le plus profond, & le ſeul qui peut porter les Tartanes, & autres petits Bâtimens qui montent juſqu'à Rome, encore faut-il pour cela que les Papes faſſent d'aſſés groſſes dépenſes pour le nettoyer, & empêcher que le limon du

Bouche occidentale, nommée Fiumicino.

Tibre ne le rempliſſe comme l'oriental.

L'Iſle renfermée entre ces deux bras & la mer, forme un quarré irrégulier, elle eſt marécageuſe, inhabitée, mal ſaine. Elle a des ſalines naturelles, qui obligent quelques gens de venir ſe cantonner à l'embouchure du *Fiumicino* dans de mauvaiſes cabanes ; on n'y voit outre cela que deux tours de garde, l'une auprès de la pointe, où le Fleuve ſe ſépare en deux bras, & l'autre à un mille ou environ de ſon embouchure dans la mer.

Oſtie Ville Epiſcopale, titre du Doyen du Sacré College.

Oſtie Ville conſiderable avant que le Fleuve ne fut plus navigeable, & avant que les Sarraſins l'euſſent ruinée, eſt ſur le bord oriental de la *Fiumara*. Elle ne conſiſte plus qu'en une Egliſe, qui ne laiſſe pas d'être la Cathedrale de l'Evêché, affecté au Doyen des Cardinaux. On peut regarder cette ombre de Ville, comme un veſtige de la fureur des Sarraſins, & une image de la viciſſitude des tems.

Porto Evêché ruiné, titre du Sous-Doyen du Sacré College.

Porto autre Evêché affecté au Sous-Doyen du Sacré College, eſt ſur le *Fiumicino*, c'eſt une Ville auſſi ruinée que la précedente. On y voit quelques reſtes du Port que Trajan y avoit fait bâtir. Les plans vrais, ou ſuppoſés qu'on en donne ſont dignes de la grandeur, & de la ma-

gnificence de cet Empereur. Il seroit à souhaiter qu'on en pût dire comme de l'ancienne Troye que l'on voit des moissons, où il y avoit une Ville fameuse. On ne voit où étoit Porto & son Port, & dans les environs que des marécages, & des bruyeres.

Toute la côte depuis le cap d'*Anzio*, est de même espece, inhabitée, inculte, marécageuse, & très-mal saine. Il faut que les choses ayent bien changées, puisque dans le tems des Empereurs, on s'y retiroit dans les tems de peste pour éviter le mauvais air, & que toute la côte, & la Ville de *Laurentum*, ainsi appellée, parce qu'elle étoit environnée d'une forêt de lauriers, étoient remplis de Palais, de maisons de campagne, de Bourgs, & de Villes.

M. de Seine Auteur d'un Voyage d'Italie, a une plaisante idée au sujet de ce mauvais Païs. Il prétend qu'il fait la force de l'Etat Ecclesiastique, parce, dit-il, qu'il empêche que les Turcs & les Corsaires de Barbarie n'y puissent débarquer, & faire des courses dans ce Païs, où la malignité de l'air feroit périr des armées entieres, comme si ceux qui voudroient faire une descente pour un pillage, étoient obligés de demeurer assés long-tems dans ces marécages, pour devenir la proye du

mauvais air, ou que la mort fut en embuſcade pour décocher ſes fléches meurtrieres, ſur ceux qui mettroient pied à terre, ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, & d'avancer quelques lieuës dans le Païs, pour trouver du butin à faire ſans beaucoup craindre le mauvais air.

Si cela étoit, il y a long-tems qu'on ne verroit plus de bâtimens à Rome. Le mauvais air ne fait pas ſes impreſſions ſi vîte, ni ſeulement ſur les Turcs & les Corſaires, il les fait ſur tout le monde, mais il a de la diſcretion, il ne prend pas les gens au pied levé, il donne le tems d'avancer chemin; & quand il prendra fantaiſie aux Barbares de faire des deſcentes ſur cette côte, ce ne ſera pas le mauvais air qui les en empêchera; mais le peu de ſûreté que leurs Bâtimens trouveroient ſur cette côte dangereuſe, & le peu de profit qu'une pareille tentative leur pourroit apporter.

Elle n'eſt pourtant pas tout à fait inutile, toute mauvaiſe qu'elle eſt, elle a des ſalines naturelles très-abondantes, qui fourniſſent une bonne partie de l'Etat Eccleſiaſtique. On trouve encore dans ces marécages quantité de ſangliers, des oiſeaux de mer, & de paſſage. On y prend ſur le bord de la mer des cailles à l'infi-

ni ; on y nourrit une grande quantité de buffles, animaux beaucoup plus durs au travail que les bœufs & les chevaux, & qui ne coûtent presque rien à nourrir.

Nous arrivâmes enfin à Civita-Vechia le 30. Juin sur les treize heures, c'est-à-dire, vers les neuf heures du matin.

CHAPITRE IV.

Suite des remarques de l'Auteur à Civita-Vechia, & aux environs.

LE Pape avoit été obligé de reconnoître l'Archiduc en qualité de Roy d'Espagne l'année précedente. On avoit donné à ce Prince le nom de Charles III. mais cette reconnoissance ne suffisant pas aux partisans de la Maison d'Autriche, ils exigerent encore que Sa Sainteté envoyât un Nonce Apostolique pour résider à Barcelonne auprès de cette Majesté Catholique. Le Pape avoit reculé tant qu'il avoit pû, soit qu'il espera que le tems apporteroit quelque changement dans les affaires, & qu'une paix entre ce Prince & Philippe V. le dispenseroit de cet acte de confirmation de la reconnoissance qu'on avoit exigée de lui, soit qu'il craignît la dépense que cette Nonciature coû-

M. Spinola Nonce à Barcelonne.

teroit à la Chambre Apoſtolique, qui n'étoit pas encore bien remiſe de celle qu'elle avoit ſupportée dans cette eſpece de guerre, qu'elle avoit euë avec les Allemans, il fallut pourtant y venir. Il nomma à cette Nonciature M. Spinola Prélat riche, & d'un grand merite, & deſtina ſa Galere Capitane, & celle du Chevalier de la Mothe pour le porter à Barcelonne.

De ſorte que dès qu'elles furent arrivées de Naples, on les eſpalma avec toute la diligence poſſible. Les Capitaines, & les autres Officiers ne couchent point dans la Ville pendant qu'on eſpalme leurs Galeres afin d'avoir ſans ceſſe les yeux ſur leurs gens, ils ſe font faire des tentes ſur le Mole; ils y ſont ſans riſquer leur ſanté, pour laquelle il y auroit beaucoup à craindre, s'ils changeoient le lieu de leur repos pendant les chaleurs. Telle eſt la regle que les Medecins veulent qu'on ſuive, qu'ils pouſſent ſi loin, qu'ils défendent ſous peine de la vie de changer ſeulement de chambre dans la même maiſon, prétendant que ce leger changement d'air, eſt plus que ſuffiſant pour déranger l'œconomie du temperamment d'une perſonne. Je me ſuis toûjours mocqué de ces ridicules ordonnances, & j'en ai toûjours appellé comme d'abus au tri-

Attention qu'ont les Italiens pendant les chaleurs.

bunal du bon ſens, ſans qu'il m'en ſoit arrivé rien de fâcheux. Car j'ai été à Rome pendant les plus grandes chaleurs; j'ai dormi tant qu'il ma plû dans la caléche qui me portoit; je ſuis revenu à Civita-Vechia, & jamais je n'ai eu que trois ou quatre accès de fiévre pendant plus de ſix ans, que j'ai demeuré dans cette Ville. Ce qui m'avoit fortifié contre cette tirannique pragmatique des Medecins, c'eſt que j'avois remarqué que le Medecin des Galeres alloit coucher dans ſa maiſon quand on les eſpalmoit, ou lors qu'elles faiſoient quelque petit ſéjour dans le Port au retour de leurs voyages. Comme j'étois ami de ce Medecin, appellé le Docteur *Salvati*, qui à la Profeſſion près étoit un très-bon Chrétien, & un très-honnête homme, je lui demandois pourquoi il exigeoit des autres ce qu'il ne pratiquoit pas lui-même, & il me répondoit en ami de bonne foi qu'il étoit payé pour dire, & non pas pour faire.

Départ du Nonce Spinola.

M. le Nonce Spinola partit le 10. Juillet 1711. pour Barcelonne. J'aurois bien ſouhaité faire ce voyage, & j'en étois aſſés le maître, mais la prudence ne vouloit pas que je m'allaſſe engager de nouveau avec un peuple ſoupçonneux comme les Allemans, & tumultueux comme

les Catelans. On auroit pû découvrir que je ſçavois un autre mêtier que celui de dire mon Breviaire, & j'aurois pû paſſer pour un Eſpion.

Les Allemans étoient maîtres depuis quelque tems d'Orbitelle. Le Gouverneur Eſpagnol de cette Place la leur avoit livrée à certaines conditions, qui ne ſont pas venuës toutes à ma connoiſſance. On diſoit qu'une des premieres étoit qu'il continuëroit d'y commander pour Charles III. comme il avoit commandé pour Philippe V. mais les Allemans n'avoient garde de ſe fier long-tems à un homme qui avoit trahi ſon Maître, & qui par conſequent étoit capable de leur joüer le même tour. Ils lui firent une querelle de leur Païs, & l'envoyerent ſervir dans un Païs où ſa fidelité ne pouvoit être ſujette à aucune tentation pareille.

La Ville d'Orbitelle faiſoit partie, ou dépendoit de la République de Sienne. Les Eſpagnols en cedant cette République, ou la vendant au Grand Duc de Toſcane, ſe reſerverent cette Place avec celles de *Talemone*, *Porto-Hercole*, *Porto San Stephano*, & leurs territoires dont ils firent un petit Etat, qu'ils appellerent *Lo ſtato degli preſidii*, ou l'Etat des Garniſons.

Situation de Cette Place eſt au milieu d'un étang

lalé, formé par la riviere d'Albegua, qui se décharge enſuite dans la mer par une ouverture aſſés large qui eſt au couchant. Cet étang qui eſt très-poiſſonneux a dix à onze milles de circonference, il eſt ovale; la Ville qui lui donne le nom eſt bâtie ſur une motte de terre au milieu, & ne tient à la terre ferme que par une chauſſée naturelle ou artificielle de peu de largeur, qu'il eſt aiſé de couper & d'iſoler, par ce moyen la Ville eſt ainſi très-facile à défendre, & très-difficile à attaquer. Les Eſpagnols n'ont pas laiſſé de la fortifier avec ſoin, & ſelon les apparences elle leur appartiendroit encore aujourd'hui, ſans la trahiſon du Gouverneur. la Ville d'Orbitelle.

Ce traître voulut faire tomber par le même moyen la Forteresſe de *Monte Philippo*, entre les mains de ſon nouveau Maître, mais la trahiſon fut découverte le 15. Juillet, & les traîtres pris & châtiés. Cette Place fut priſe l'année ſuivante après un aſſés long ſiege, & ſa priſe obligea le Gouverneur de *Porto-Herco'e* de ſe rendre. Je parlerai de ces Places dans un autre endroit.

Les Armateurs des deux Couronnes, c'eſt-à-dire, de France, & d'Eſpagne interrompoient beaucoup le commerce, & comme des quatre Galeres du Pape, il y

en avoit deux occupées aux travaux du Port d'*Anzio*, & les deux autres en chemin pour Barcelonne, la côte étoit pleine de petits Corſaires qui viſitoient, & qui prenoient ou pilloient tous les Bâtimens neutres, pour peu qu'ils ſoupçonnaſſent qu'ils avoient relation avec les ennemis de leurs Souverains. Cela irritoit extrêmement les ſujets du Pape contre les François & les Eſpagnols, & obligea enfin la Chambre Apoſtolique d'armer deux Barques qu'elle freta des Genois, dans leſquelles elle mit de ſes Officiers & de ſes Soldats, pour eſcorter les Bâtimens qui venoient à Civita-Vechia, & à *Fiumicino*, ou qui en partoient après avoir fait leur commerce. Les François reſpectoient le pavillon du Saint Pere, quand ils n'étoient pas les plus forts, mais ils faiſoient valoir leurs raiſons quand leurs forces étoient ſuperieures. Nous verrons dans la ſuite, que les ſujets de l'Empereur eurent encore moins de conſideration pour ces gardes-côtes, que les François & les Eſpagnols.

Il arriva enfin le 20. de Juillet une Barque de Marſeille à Civita-Vechia, c'étoit la premiere que j'y avois vû depuis que j'y étois, auſſi y avoit-il trois ans, & plus qu'on n'y en avoit vû. Elle étoit commandée par le Patron Renaud. Elle

réjoüit beaucoup les Aſſentiſtes, ou Fermier de l'alun de la Tolfa : car comme il n'y a gueres que les François qui font valoir cette marchandiſe, leurs magazins en étoient remplis, ſans qu'il ſe preſentât perſonne pour l'acheter.

J'ai dit dans un autre endroit, que quand la Chambre Apoſtolique n'a pas beſoin de Galere, il eſt permis à l'Aſſentiſte de vendre à qui bon lui ſemble celles qu'il a fait faire, il y en avoit deux prêtes à mettre à l'eau ; il en traita avec le Vicerοi de Sicile, qui envoya deux Galeres de ce Royaume, avec des équipages doubles pour armer les deux qu'il achetoit à Civita-Vechia. Elles furent benîtes avant d'être lancées à l'eau par le Curé de la Paroiſſe Religieux de notre Ordre, après quoi je dis la Meſſe, & quand elles furent à la mer, on les conſigna aux Siciliens qui les mâterent, & acheverent de les équiper.

Je fus curieux de voir comment ces Officiers Siciliens ſe traitoient chés-eux. Je pris pour prétexte d'aller rendre viſite à un Capitaine, qui m'étoit venu voir. J'entrai chés-lui comme il s'alloit mettre à table, & quoique j'euſſe dîné, il fallut par complaiſance que je priſſe place. Il eſt vrai qu'on eût la politeſſe de ne me pas forcer de manger. J'aurois perdu pa-

tience si j'y avois été contraint ; car je ne vis jamais de table si mal propre, si maigre, si mal ordonnée. La vaisselle n'étoit que de cette mauvaise poterie, appellée *majolica* ébrêchée, mal lavée, le linge mal propre, les mets n'avoient rien qui excitât l'appetit, je goûtai seulement à leur malvoisie, & à leur *lacryma* qui étoient excellentes.

Fête, & départ des Galeres de Sicile.

Ces Galeres firent une Fête le 18. en memoire de Sainte Rosalie. Elles étoient toutes quatre illuminées avec des lampions disposés avec simétrie sur les mâts, les cordages & les antenes, & des fallots sur les rambades, & sur les bancs des Forçats. Elles firent deux ou trois décharges de canon & de mousqueterie. Mais comme cette Fête se passa sur les deux heures de nuit, il n'y eût que ceux qui avoient des vûës sur le Port qui y prirent part. Elles partirent pour Messine le 24. Juillet, & le Patron Renaud qui partit le même jour pour Marseille, fut pris le lendemain par un Pinque Catelan, qui fit semblant de prendre chasse, & qui manœuvra si adroitement qu'il lui gagna le vent, & le prit à l'abordage.

Mort du Consul de l'Empereur.

Michel Piani Marchand qui étoit Consul de l'Empereur mourut ce même jour, & fut enterré dans notre Eglise avec beaucoup de solemnité, & quoiqu'il fût

d'une Confrairie, & revêtu du ſac de ſa Compagnie, on ne laiſſa pas de mettre en ſautoir ſur ſon eſtomach, ſon épée, & ſa canne comme les marques de ſa dignité.

Cette cérémonie lugubre fut ſuivie d'une autre, qui cauſa bien du bruit, & bien du vacarme. Un particulier enrôlé dans deux Confrairies, s'aviſa de mourir ſans avoir declaré dans quel habit de ces deux Confrairies il vouloit être enterré. Cela excita une querelle bien vive entre les deux Confrairies, peu s'en fallut qu'elles ne coupaſſent le corps en deux parties, & qu'elles n'emportaſſent chacune ſa moitié. Le Vicaire forain de l'Evêque s'en mêla, & ne pût réüſſir. Il mit l'autorité de l'Evêque avec la ſienne en compromis, ſans qu'aucun des deux partis voulut entendre raiſon, ni entrer dans quelque accommodement. A la fin le Prélat notre Gouverneur s'en mêla, & l'affaire fut accommodée par proviſion, & ſans préjudice des droits des parties. Le corps fut donc revêtu des deux ſacs des Compagnies, de maniere qu'on garda toute la préſeance que les Compagnies gardent entr'elles. Le côté droit étoit vêtu de blanc, qui eſt la couleur du ſac de la premiere Compagnie, appellée du Gonfalon, & le côté gauche de noir qui eſt celle de la Compagnie de la Mort. Les

Procês entre deux Confrairies pour un mort.

gros doigts des pieds étoient attachés avec des rubans blancs & noirs, & le brancard fut porté par les Confreres des deux Confrairies, chacun du côté de ſa livrée.

L'Auteur eſt fait Pro-Vicaire du S. Office.

Ce fut peu après mon retour de Sicile, que je fus établi Pro-Vicaire du S. Office. Je crois avoir dit en un autre endroit, qu'il n'y a point d'Inquiſiteur, ni de Tribunal en chef à quarante ou quarante-cinq milles au tour de Rome, il n'y a dans les Villes compriſes dans ce diſtrict, que des Officiers Subalternes qui n'ont que la qualité de Vicaires Generaux du Tribunal ſuprême de l'Inquiſition reſidant à Rome. Les Vicaires Generaux reçoivent les dénonciations dans les formes preſcrites par le ſtyle du Tribunal, ils en informent le Tribunal, & ſi les accuſés meritent d'être cités ou arrêtés, ils le font ſur les ordres qu'ils en reçoivent. Ils continuent enſuite l'inſtruction du Procès, & quand elle eſt achevée, ils l'envoyent à Rome, on y juge l'affaire, & ſelon qu'il plaît au Tribunal, on envoye la Sentence au Vicaire General pour la prononcer au coupable, & la faire executer, ou l'envoyer lui-même à Rome dans les priſons du S. Office, où on lui prononce ſon jugement.

Le Pere Benrecinuti.

Le P. Laurent Benrecinuti étoit Vicai-

re

re General du S. Office à Civita-Vechia, & en même-tems Prieur de notre Couvent ; c'étoit un homme fort ſage, bon Theologien, habile dans le Droit, ſçavant dans la pratique du S. Office, qu'il avoit exercée dans pluſieurs endroits avec l'approbation de tout le monde. Il y avoit long-tems qu'il meritoit d'être Inquiſiteur en Chef, & il l'auroit été, mais il étoit ſi ſouvent attaqué de la goutte, qu'on ne pouvoit gueres compter ſur lui. Il m'avoit pris en affection, & m'avoit donné ſa confiance toute entiere, il voulut m'en donner une marque en me propoſant au Tribunal ſuprême pour être ſon Subſtitut, & travailler ſous lui, ou en ſa place quand il étoit malade, ou abſent. Le Cardinal Spada Chef du Tribunal de Rome y conſentit, & envoya les pouvoirs neceſſaires, en vertu deſquels le P. Vicaire General ayant fait aſſembler tous les Officiers du S. Office de la Ville, me fit un diſcours dans lequel il m'expoſa tous les devoirs de la Charge dont on m'honoroit, me recommanda la douceur & l'exactitude, & ſur tout le ſecret, & m'ayant fait mettre à genoux, les mains ſur les ſaints Evangiles, il me fit lire la Formule du ſerment par le Chancelier du Tribunal. Je promis de m'y conformer entierement, me ſoumet-

ticenuti Vicaire du S. Office à Civita-Vechia.

Promeſſe de l'Auteur.

tant à la peine de l'excommunication majeure, ſi j'étois aſſés malheureux pour y contrevenir ; je fus donc reconnu en qualité de Pro-Vicaire du S. Office, & j'ai exercé cette Charge pendant près de cinq ans, & juſqu'à mon retour en France.

On peut croire qu'ayant travaillé ſous un ſi habile maître, & n'ayant rien negligé pour apprendre mon métier, je ſuis bien plus en état qu'un autre de faire connoître ce Tribunal au Public. Je le ferai, Dieu aidant, dans un Ouvrage qui ſuivra celui-ci, & qui eſt déja aſſés avancé ; il aura pour titre Hiſtoire generale & ſtyle de l'Inquiſition.

Quoique mon deſſein ne ſoit pas de toucher ce qui regarde la maniere dont les Inquiſitions d'Eſpagne, & de Portugal ſe conduiſent en Europe, & dans les Indes Orientales, j'en dirai aſſés pour découvrir les fourberies du nommé Dellon Auteur du Livre intitulé, *L'Inquiſition de Goa*, & j'eſpere faire revenir les gens raiſonnables de la prévention dans laquelle ce mauvais Livre les a engagés.

L'Automne ayant ramené la fraîcheur on recommença à prendre l'air à la campagne. Ceux qui y ont des maiſons & des vignes y vont demeurer autant que leurs affaires le leur peuvent permettre,

& ſe font un plaiſir de recevoir ceux qui les y vont voir. Ils n'épargnent rien pour cela, & le font avec une politeſſe, & une cordialité dont j'aurois de la peine à perſuader mes compatriotes ſi je l'entreprenois.

Politeſſe des habitans de Civita-Vechia.

Toutes les maiſons de campagne ſont accompagnées de vignes, & de plans d'arbres fruitiers. Le vin qu'on y recüeille eſt bon, & ſeroit excellent ſi les proprietaires y mêloient moins d'eau en le faiſant. Ils n'ont garde de tomber dans ce défaut pour leur bouche, mais ils n'ont pas la même attention pour celui qu'ils veulent vendre aux Hôtelliers de la Ville, parce que ces gens ne pouvant acheter des vins de dehors, qu'ils n'ayent pris & payé tout celui des Bourgeois, il importe peu à ceux-ci de quelle qualité il ſoit, pourvû qu'il ſoit jugé potable; & comme le prix en eſt fixé par le Prélat Gouverneur, ou ſon Lieutenant, & les Magiſtrats, ils ſont toûjours aſſurés que leurs vins ne demeureront pas, & qu'ils en ſeront bien payés. C'eſt après cela aux Hôtelliers à faire leur diligence afin que ces vins ſoient ſi bien accommodés qu'ils attirent des buveurs, & en cela comme en bien d'autres choſes qui regardent leurs interêts, il n'eſt pas beſoin de leur donner des leçons.

Privilege des Bourgeois.

Les fruits du territoire de Civita-Vechia ne laiſſent pas d'être très-bons, quoi qu'ils ſoient éloignés de la bonté de ceux du territoire de Naples & de Sicile. Je croi qu'on en peut rejetter la faute ſur le peu d'attention qu'on a à cultiver les arbres.

On trouve des figues de toutes eſpeces, & très-bonnes. Il eſt vrai qu'on n'en trouve pas d'auſſi précoces qu'à Naples, & en Sicile, & on s'en conſole aiſément par ce qu'on n'eſt pas expoſé comme ces deux Royaumes aux tremblemens de terre cauſés par les feux ſouterrains renfermés dans les entrailles de ces terres qui échauffent ſans ceſſe le terrein, & le rendent infiniment plus propre à porter des fruits excellens & prématurés, que ceux qui ne ſont échauffés que par le Soleil.

On ne ſçauroit faire un plus grand plaiſir aux proprietaires des vignes quand on s'y va promener, ſoit qu'ils y ſoient, ou qu'ils n'y ſoient pas, que d'uſer librement de leurs fruits, ils vous en prient quand ils s'y rencontrent, & quand ils ſçavent que vous gardés trop de meſures ſur cet article, ils vous en font des reproches obligeans.

Il y a peu de familles bien anciennes dans Civita-Vechia, & de celles-là il y

en avoit peu qui fuſſent riches. Elles ne laiſſent pas de vouloir paroître, & ſe gardent bien de ſe meſallier.

La plûpart des familles ſont étrangeres, & doivent leur établiſſement aux emplois qu'eux & leurs ancêtres ont eu dans les Galeres, c'eſt-à-dire, dans les charges qui ont du rapport, ou aux Galeres, ou à l'Aſcenal. J'ai remarqué que ces familles étant arrivées aux charges principales de la Ville, comme ſont les Vicomtes, ce qui eſt dans le pays une introduction à la Nobleſſe, elles prennent les armes des Souverains Pontifes, ſous leſquelles on peut fixer l'époque de leurs établiſſemens, ou de leur fortune. Il eſt vrai qu'ils ont la diſcretion de ne les pas prendre pleines. Peut-être qu'on ne le ſouffriroit pas. D'ordinaire ils en changent les émaux, en les tronquant, ou les doublant. Clement XI. qui a regné longtems, a fourni des armoiries à une partie de la Nobleſſe de Civita-Vechia. Une choſe qui m'a étonné, c'eſt de n'y avoir vû aucun des Papes precedents adopté par quelques familles. Peut-être en changent-elles à chaque changement de Pape, mais ceci n'eſt qu'une conjecture que j'avance au hazard ſans trop m'obliger à la ſoutenir, & à la défendre.

Une des choſes qui merite davanta-

Grotte des ſerpens Medecins.

ge l'attention des Curieux, c'eſt la grotte merveilleuſe des ſerpens. Elle eſt un peu au Nord & à un mille ou environ de la nouvelle *Via Aurelia*, qui conduit de la Tolfa à l'Hôtellerie de Monterone où elle ſe joint à l'ancien chemin du même nom qui conduit à Rome. La petite riviere appellée *Turbino* eſt voiſine d'une petite montagne iſolée ſituée au milieu d'une lande, ou bruyere d'une étenduë aſſés conſiderable. C'eſt dans cette montagne qu'on trouve une double grotte ou double caverne dont l'anterieure eſt grande, haute, & qui reçoit aſſés de lumiere par ſon entrée qui eſt haute, & large pour donner du jour à l'interieure qui eſt beaucoup plus petite & plus baſſe. L'entrée de cette ſeconde grotte a la même hauteur que ſa voûte naturelle; on l'avoit autrefois fermée d'une porte de bois à hauteur d'homme, dans laquelle on avoit pratiqué des trous garnis de verre, par le moyen deſquels on voyoit ce qui ſe paſſoit dans la grotte; le ſol & les parois étoient tous percés de trous de differentes grandeurs, par leſquels les ſerpens qui avoient leurs repaires dans la montagne venoient ſe promener dans la grotte.

Or ces ſerpens qui dans tout le reſte du monde ſont à craindre, parce qu'ils

ſont malfaiſans, étoient dans cette grotte les plus honnêtes & les plus charitables creatures de l'univers. C'étoit dans cette grotte où l'on portoit les malades ſur leſquels les Medecins avoient perdu leur eſcrime. Ces ſerpens en prenoient ſoin, & à la honte de toutes les Facultés de Medecine les gueriſſoient quand ils étoient gueriſſables ; c'eſt-à-dire, quand le moment de leur mort n'étoit pas arrivé. Car ce terme fatal ne ſe retarde jamais.

Maladies qui avoient recours aux ſerpens.

Les lepreux, ceux qui tomboient en pieces du mal de Naples, ceux que des ulceres inveterées rendoient inſupportables à eux-mêmes & aux autres, en un mot les malades les plus deſeſperés étoient portés à cette grotte. On leur faiſoit tomber avec ſoin tout le poil qu'ils avoient ſur le corps, & puis on leur donnoit une doze d'opium qui les endormoit pour ſept ou huit heures, & dès que la drogue operoit, on les dépoüilloit entierement, & on les étendoit dans la petite grotte, on fermoit la porte, & on attendoit en ſilence la venuë des ſerpens ; ils ne tardoient gueres à ſe rendre à la grotte dès qu'ils ſentoient un corps ; ils l'environnoient & le léchoient de tous côtés. Les plus petits entroient par les narrines, dans les oreil-

De quelle maniere les ſerpens gueriſſoient les malades.

les, dans la bouche, dans le fondement, les plus gros s'attachoient au corps, & aux membres, il n'y avoit aucune partie qu'ils ne viſitaſſent, qu'ils ne léchaſſent, qu'ils ne ſuçaſſent, & quand ils n'avoient plus rien à faire à ce qui paroiſſoit ſur la terre, un des plus gros ſe couloit peu à peu ſous le corps & le renverſoit, ſans deſſus deſſous, ils ſe remettoient alors à travailler de nouveau ſur cette partie, & ne la quittoient point qu'ils ne l'euſſent léchée, & ſuccée comme la premiere. Quand ils quittoient le corps, on étoit aſſuré qu'il n'y avoit plus d'impureté, plus de corruption. Les ulceres ſe trouvoient nettoyées & les chairs vermeilles. Celles qui étoient baveuſes ne paroiſſoient plus, le venin le plus malin, le plus ſubtil, le plus opiniâtre étoit diſſipé, on n'avoit plus qu'à purger le malade, ſa gueriſon étoit aſſurée, & parfaite.

Il eſt certain qu'un homme qui n'auroit pas été enſeveli dans le profond ſommeil que cauſe l'opium n'auroit jamais pû ſe voir couvert de ſerpens, ſans s'effrayer, & ſans faire quelque mouvement qui en auroit pû toucher quelques-uns, & les porter à le piquer, & alors il auroit trouvé une mort aſſurée au lieu de la ſanté qu'il étoit venu chercher; auſſi

quand ces animaux trouvoient tant d'ouvrage qu'on s'appercevoit que l'effet de l'opium alloit ceſſer avant qu'ils euſſent achevé leur beſogne, on faiſoit du bruit à la porte, afin de les faire retirer dans leurs trous, & on retiroit le malade pour l'y remettre le lendemain.

Ces gueriſons aſſurées, & à ſi peu de frais, & ſans reſpect pour le Dieu de la Medecine, figuré par un ſerpent, irriterent tellement les Medecins qu'elles dépoüilloient de leur crédit, & qu'elles privoient des avantages qu'ils retiroient de leurs viſites & de leurs remedes, qu'ils réſolurent de priver le public de ce ſecours en l'empêchant d'y avoir recours, tantôt ils publioient que bien des gens n'y avoient trouvé aucun ſoulagement, tantôt qu'il y en étoit mort beaucoup. On dit même qu'ils en vinrent juſqu'à donner aux malades une doze d'opium ſi forte qu'ils ne ſe reveilloient plus, car on ſe ſervoit d'eux pour préparer, & pour donner ce ſomnifere, & tantôt ils le donnoient ſi foiblement que le malade s'éveilloit, & voulant ſe débaraſſer des ſerpens dont il ſe voyoit couvert, il en étoit mordu, & le venin trouvant encore les ſens aſſoupis par l'opium, & glacés par la peur, il faiſoit des progrès ſi vifs, & ſi prompts qu'il cauſoit la mort en peu de momens.

Mais ils eurent beau faire, la verité triomphoit du menſonge, le grand nombre de ceux qui avoient été gueris l'emportoit ſur la calomnie, & on remed'a à leur cruelle maniere de donner l'opium, en le préparant ſans leur ſecours, après que des experiences réïterées eurent enſeignées la veritable doze qu'on en devoit donner aux malades, ſans les expoſer au ſecours meurtrier des Medecins. A la fin ils s'aviſerent de mettre le feu aux bruyeres qui environnoient cette grotte ſalutaire, ne doutant pas que les ſerpens ne dûſſent périr dans cet embraſement, ou du moins qu'ils n'abandonnaſſent le lieu. Cela arriva comme ils l'avoient prévû. Les ſerpens perirent en partie. Ceux qui reſterent s'éloignerent de ce lieu qui leur avoit été ſi funeſte, on fut un grand nombre d'années ſans en voir aucun, & pendant cet intervalle, on oublia ce remede ſalutaire; & les Medecins triompherent, & remplirent les Cimetieres, comme ils ont accoûtumé de faire.

Méchanceté des Medecins.

Le ſouvenir de ces gueriſons aſſurées ne s'étoit pourtant pas perdu dans le tems que je demeurois à Civita-Vechia; mais perſonne n'y oſoit plus avoir recours, tant les Medecins avoient jetté de défiance & d'irreſolutions dans les eſprits, de-

ſorte que pendant tout le tems que j'ai demeuré en cette Ville perſonne n'a eu le courage d'avoir recours aux ſerpens, & on aimoit mieux ſe livrer aux Medecins que de chercher ſon ſalut & ſa guériſon dans cette grotte merveilleuſe.

Il ſe paſſe à Paris dans le tems que je mets en ordre ces Memoires une choſe qui a trop de reſſemblance avec ce que je viens de rapporter pour n'en pas inſtruire le public. Un Maréchal ferrant, nommé Robin, demeurant à la butte S. Roch avoit acquis dans ſes voyages une ſi grande connoiſſance des remedes ſpecifiques, & des ſimples qui conviennent aux hommes & aux chevaux, que depuis long-tems on avoit recours à lui de tous les quartiers de cette grande Ville, & des environs; il ſembloit que ce fût un nouvel Eſculape deſtiné à reparer les manquemens & à corriger les fautes de ceux qui prétendent avoir ſeuls le droit de panſer pour de l'argent, & de guérir par hazard ceux qui ont le malheur d'avoir beſoin de leur ſecours. La charité accompagne le ſçavoir dans cet homme; jamais il n'éxige de ſalaire pour les cures merveilleuſes qu'il fait, il refuſe même ce qu'on lui offre, à moins que ce ne ſoit des choſes de peu de conſequence, ou que la bienſeance ne l'obli-

Hiſtoire d'un Maréchal ferrant.

ge à les accepter. Il dit que Dieu ne lui a donné gratis les connoiſſances qu'il a que pour s'en ſervir de la même maniere en faveur de ceux qui s'adreſſent à lui. Quand les perſonnes ſont aſſés riches pour acheter ce qui doit entrer dans la compoſition des remedes qu'il leur doit appliquer, il leur en donne le memoire, & ils vont l'achepter eux-mêmes. Cette dépenſe eſt toûjours fort modique. Quelques aromates & des ſimples de vil prix, ſont les ſeuls ingrediens qu'il employe, & quand on les lui apporte, il les met en œuvre devant les perſonnes, ſans que la moindre portion lui en reſte; il leur enſeigne la maniere de s'en ſervir; car il n'eſt point avare de ſes connoiſſances, & quand les gens ſont pauvres, non ſeulement il leur donne les remedes, mais il les retire dans ſa maiſon, les traite, & les nourrit juſqu'à parfaite gueriſon. On ne ſçauroit croire le nombre de bras, de jambes, & d'autres parties du corps que les Chirurgiens vouloient couper & qu'il a ſauvés, le grand nombre de malades à qui on vouloit faire des operations auſſi douloureuſes que dangereuſes qui ſe ſont ſauvés des Hôpitaux, & qui s'étant jettés entre ſes bras ont reçû une gueriſon entiere, & ont conſervés les membres qu'on avoit condam-

nés à la scie & au couteau. Une nuée de témoins est garante de ces verités. J'en suis témoin oculaire, & je dois lui rendre cette justice de lui avoir vû faire des cures qui tenoient du prodige. Entr'autres secrets il a une eau qui empêche les progrès de la cangrenne, & qui en deux ou trois applications la fait disparoitre entierement. Il s'en est servi avec un très-heureux succès sur un de nos voisins à qui on vouloit couper le pouce, parce que la cangrenne y étoit, il lui a sauvé ce membre, & l'a gueri. On fait compte qu'il a gueri pendant l'été de 1726. plus de quatre cens personnes des fievres de differentes especes, il n'en falloit pas tant pour lui attirer la haine du Corps entier des Chirurgiens. On a beaucoup loüé en cette occasion la moderation des Medecins, qui n'ont point trouvé à redire aux cures surprenantes qu'il faisoit, soit que cela ne les regardât pas aussi directement que les Chirurgiens, soit parce qu'il ne travailloit qu'en faveur des pauvres dont le nombre est toûjours assés grand pour donner de la pratique à tous les gens habiles & charitables : mais les Chirurgiens n'ont pû se contenir ; ils ont d'abord essayé de le décrediter en le traitant d'ignorant, de charlatan, de temeraire, qui n'ayant que

des remedes & des connoiſſances bornées tout au plus à la cure des chevaux, les employoit à celle des hommes ſans diſtinction, & aux riſques de les faire périr ; mais ces calomnies tombant d'elles-mêmes parce que les gueriſons continuelles qu'il faiſoit prouvoient évidemment la bonté de ſes remedes, & la juſteſſe de leur application, ils ont eu recours à la Juſtice. La Requête du Syndic de ce Corps concluoit à ce qu'il fût fait défenſe au Maréchal de s'ingerer de traiter d'autres animaux que des chevaux, & qu'il fût condamné à l'amende. L'Huiſſier qui la vint ſignifier à Robin, le trouva occupé à panſer un nombre de pauvres, & ces pauvres ayant ſçû qu'on vouloit empêcher cet homme charitable de les traiter, éleverent leurs voix, & proteſterent qu'ils ſe feroient tous porter à l'Audience pour demander juſtice contre ceux qui ne pouvant pas les guerir après les avoir épuiſés en dépenſes inutiles, vouloient les empêcher de l'être par un homme qui le faiſoit par pure charité. Plus de quatre cens perſonnes lui vinrent offrir de l'accompagner à l'Audience, & de rendre témoignage qu'ils lui devoient, les uns des bras, les autres des jambes, & tous la ſanté dont ils joüiſſoient.

Le Juge après avoir entendu les parties, & s'être instruit de l'habileté & de la charité de Robin, n'a pû s'empêcher de lui défendre d'exercer la Chirurgie, parce que les loix de l'Etat le défendent à tous autres qu'aux Chirurgiens Jurés & reçûs dans la Faculté; mais il accorde avec plaisir les permissions qu'on lui demande de se faire traiter par cet homme habile & charitable, & par ce moyen il a mis Robin à couvert des poursuites des Chirurgiens, & en état de continuer ses bonnes œuvres.

Ainsi en devoit-on agir avec les serpens charitables de la grotte de la Tolfa. Si le tems a répandu quelques doutes sur la réalité des guerisons qui s'y operoient avant le funeste incendie qui a détruit ou éloigné ces animaux; rien n'est plus aisé que de connoître par quelques experiences, si ceux d'aujourd'hui, car il y en a à present grand nombre dans la grotte & aux environs, ont le même penchant, & la même vertu que leurs ancêtres. Un homme bien endormi par l'opium n'auroit à courir aucun risque d'être mordu, parce qu'il est constant que ces animaux ne mordent que quand ils sont touchés ou épouvantés, ce qu'on n'auroit pas lieu de craindre d'un homme profondement endormi; & si on trouve

aujourdhui les mêmes avantages qu'on trouvoit dans les tems passés, pourquoi n'en pas joüir, & ne pas profiter d'un remede si assuré, si salutaire, & à si bon marché.

Bains de la Tolfa & des environs.

On trouve aux environs de la Tolfa, & à la Tolfa même des bains qui étoient extrêmement frequentés autrefois. Les irruptions des barbares, & les longues guerres qui ont désolé le pays ont entierement ruiné les édifices magnifiques qui les accompagnoient. De sorte qu'ayant été cachés, & ignorés pendant bien des siecles, ce n'a été que dans ces derniers tems qu'on a commencé de les découvrir de nouveau, & qu'on a trouvé dans les Auteurs anciens les vertus merveilleuses qu'ils avoient autrefois, & qu'ils ont encore aujourd'hui, quoi qu'elles demeurent inutiles, parce que ces eaux salutaires étant pour ainsi dire ensevelies sous des montagnes de ruines, elles sont presque inabordables, & destituées de toutes les commodités absolument necessaires aux malades qui s'y feroient porter. Les plus considerables de ces bains sont ceux de la Tolfa, de Stigliano, del Sasso, & de Palazzi qu'on appelloit autrefois *Aquæ Tauri*. Ces derniers sont au Sud du vieux Bourg de la Tolfa, assés voisin de la petite riviere de Marangoni, environ à trois mille de la

mer ; ceux dei Saſſo, ou du rocher, ſont environ à un mille au deſſous, & au Midi de la grotte des ſerpens. On les appelloit autrefois *aquæ Ceretanæ*. Le grand chemin appellé *via Aureliana nova* paſſe tout auprès. Ceux qu'on nomme à preſent *Bagni di Stigliano*, ſe nommoient dans les ſiecles paſſés *aquæ Apollinares*. Ils ſont tout proche du Bourg de Stigliano dont ils ont pris le nom, auſſi bien que ceux de la Tolfa, & ceux que l'on nomme à preſent, *Bagni baſſi di Saturnia*. Ces derniers ſont un petit étang qui ſe décharge dans la riviere d'Albegua. Voilà ceux dont j'ai connoiſſance. Il peut y en avoir bien d'autres connus autrefois, & ignorés à preſens, mais tous extrêmement négligés, ſoit que la mode de s'en ſervir ſoit paſſée, ſoit parce que les bâtimens qui les accompagnoient ayant été détruits, on n'y trouve plus les commodités dont les malades ont beſoin.

Je m'étonne que les Prélats, & autres grands Seigneurs Romains qui ſont ſi ſoigneux d'immortaliſer leurs noms par de grands édifices à Rome, & dans le reſte de l'Italie n'ayent pas penſé à ſe rendre immortels en reparant ces bains, & en les rendant utiles à tant de gens qui leur auroient une obligation éternel-

le de la ſanté qu'ils y trouveroient.

On ne peut que loüer, & approuver les dépenſes qu'ils font pour orner les Sanctuaires de Dieu, & pour lui bâtir des Autels & des Egliſes de la plus grande magnificence ; mais Dieu n'auroit-il pas très-agreable ce qu'ils feroient pour ſes creatures ? Et qu'y a-t'il de plus important que de leur conſerver la ſanté, ou de la reparer quand elle eſt perduë ? Et qui eſt-ce qui y peut contribuer davantage, & plus aſſurément que ces bains ſalutaires ? J'avouë que cela feroit tort aux Medecins, & à leurs dépendans. Les appointemens que les Communautés des Villes, & des autres lieux leur donnent feroient peut-être moindres ; mais auſſi ils auroient moins de peine, peut-être prendroient-ils d'autres partis plus utiles au genre humain, & moins dangereux pour leur ſalut, & à l'exemple de celui dont il eſt parlé dans Boileau.

Et deſormais la regle, & l'équerre
à la main
Quittant de Galien la Science ſuſpecte
De méchans Medecins ſeroient bons
Architectes.

Les environs de la Tolfa renferment

une infinité de choſes conſiderables dont on fait peu d'uſage à preſent, parce que le pays étant fort dépeuplé, les ouvriers y ſont pareſſeux, & rares, & par conſequent très-chers.

Il y a des carrieres d'albâtre dont on peut tirer des pierres de telle grandeur que l'on veut. Tout le monde ſçait que l'albâtre eſt un marbre blanc preſque tranſparent, qui a beaucoup moins de durée que les autres marbres. Il ſe taille aiſément; il eſt plein, & fort propre à faire des figures, des colonnes & des ornemens. On dit qu'il ne ſoutient pas la charge, ce n'eſt pas un grand malheur, excepté les colonnes, & autres gros membres d'Architecture, on ne ſe ſert gueres même des autres gros marbres que pour les incruſtations. Carrieres d'albâtre.

M. Lemery dit dans ſon Dictionnaire qu'il eſt propre pour amolir les duretés, & pour les réſoudre, qu'il appaiſe les douleurs de l'eſtomac étant appliqué deſſus. Je le croi, on pourroit y appliquer une ſi groſſe piece qu'il gueriroit encore, & en peu de momens la gravelle, le ſcorbut, & la goutte.

On trouve encore aux environs de la Tolfa du *lapis lazuli*. On s'en ſert pour faire l'entremer, cette couleur bleuë ſi belle & ſi chere; mais il y a long-tems Lapis lazuli.

que les carrieres d'où on la tiroit ſont abandonnées, auſſi bien que les mines d'antimoine, & celles des diamans, appellés diamans de la Tolfa. On voit pourtant quelquefois de ces derniers, quand les grandes avalaſſes d'eau en entraînent; s'ils avoient la dureté de ceux des Indes, la mine qui les produit ne ſeroit pas auſſi negligée qu'elle l'eſt: car on en a trouvé d'une groſſeur conſiderable; l'eau en eſt belle, ils ſont nets, & pour peu qu'on les aide, en mettant quelque choſe dans le fond du chaton, il faut être connoiſſeur pour ne s'y pas tromper.

Diamans.

Les mines de fer ſont moins negligées, il y a quelques forges ſur les ruiſſeaux. La commodité de l'eau, & du bois a invité les Proprietaires de ces lieux à les faire valoir. Le fer qu'on en tire eſt doux, & les ouvriers s'en loüent fort.

Mines de fer.

Le bois de fuſt y eſt aſſés commun. C'eſt un arbriſſeau plûtôt qu'un arbre. On n'en voit gueres de plus de cinq à ſix pieds de hauteur, ſon tronc & ſes branchages ſont couverts d'une écorce rougeâtre, ſes feüilles approchent beaucoup pour la figure de celles de l'orme, mais elles ſont plus petites. Ses fleurs viennent au bout des branches par bouquets longs, elles ſont cotronées d'un rouge obſcur, compoſées de cinq petites feüil-

Bois de teinture.

les inégales ; elles n'ont aucune beauté, ni aucune odeur ; elles produiſent de petites gouſſes remplies de ſemences, comme des lentilles de couleur rougeâtre. Le bois, c'eſt-à-dire, l'écorce, l'aubier, & le cœur ſervent à teindre en couleur de feüille morte, & comme cette couleur n'eſt guere à la mode, on laiſſeroit aſſés ces arbriſſeaux en repos, s'ils ne faiſoient pas un feu vif & clair, c'eſt à quoi on les employe plus ordinairement.

CHAPITRE V.

Aſſaſſinat commis d'une maniere extraordinaire. Moulins à bled. Maniere de donner la queſtion.

J'Ai dit dans un autre endroit que la canicule, & les Egliſes étoient les cauſes les plus ordinaires des aſſaſſinats, & des autres mauvaiſes actions qui ſe commettoient dans les Egliſes, parce que par un abus qu'on ne ſçauroit aſſés condamner, elles ſervent d'azile inviolable aux aſſaſſins, aux voleurs, & à toutes ſortes de criminels. Et la canicule, parce que la chaleur extraordinaire de cette ſaiſon échauffant outre meſure des cervelles déja aſſés échauffées naturellement, elle

les porte à entreprendre des choſes auſquelles la raiſon, & la crainte de la juſtice les empêcheroient de ſonger dans un autre tems.

Aſſaſſinat commis à coup ſec.

Nous en vîmes une preuve funeſte ſur un Marchand de Civita-Vechia. Je n'ai jamais pû ſçavoir bien au juſte quelle raiſon on eût de l'aſſaſſiner ; mais il le fut bien réellement de la maniere qu'on appelle dans le Païs *ſachetare*, c'eſt-à-dire, tuer avec des ſacs. Ce ſont des cilindres de toile forte, d'un pouce ou environ de diametre, bien couſus, remplis de ſable, & bien fermé par les deux extrêmités ; Lorſque les aſſaſſins ſe ſont rendus maîtres de la perſonne qu'ils veulent tuer, & qu'ils lui ont mis un baillon dans la bouche pour l'empêcher de crier, ils le frapent par tout le corps, & ſur tout ſur le ventre, les reins, & la poitrine avec ces ſachets, & ſans lui rompre les os, ils le couvrent de tant de contuſions qu'il expire ſous les coups, s'ils le jugent à propos, ou quand ils ont quelque reſte d'humanité, ils lui laiſſent aſſés de vie pour qu'il puiſſe ſe confeſſer, & mourir infailliblement bien-tôt après ; car il n'y a point de remedes aux bleſſures interieures que ces coups font dans la poitrine, les reins & le bas ventre. Le ſang extravaſé remplit toute la capacité du

corps, & cauſe une ſuffocation à laquelle toute la Medecine ne peut s'oppoſer.

Le pauvre Marchand eût le bonheur d'émouvoir à compaſſion ſes meurtriers, ils voulurent bien lui laiſſer aſſés de vie pour recevoir les derniers Sacremens, c'eſt-à-dire, ceux de la Pénitence & de l'Extrême-Onction, après avoir exigé de lui un ſerment ſolemnel de ne les point accuſer de quelque maniere que ſe pût être. Ils le meurtrirent donc aſſés pour qu'il mourût en quatre ou cinq heures, & le porterent à la porte de ſa maiſon, y fraperent, & quand ils entendirent qu'on venoit ouvrir, ils ſe retirerent. Ce pauvre aſſaſſiné fut porté ſur ſon lit, la Juſtice s'y tranſporta. On le preſſa très-fort de nommer ceux qui l'avoient ainſi maltraité, mais il garda religieuſement ſon ſerment, il ne voulut jamais les découvrir, il fut confeſſé, & reçût l'Extrême-Onction, fit ſon teſtament, & mourut au bout de cinq ou ſix heures.

Cet aſſaſſinat avoit été commis la nuit, & on crut pouvoir découvrir les auteurs, en gardant plus exactement qu'à l'ordinaire les portes de la Ville, en les ouvrant plus tard, & en examinant avec ſoin ceux qui ſortoient. Le Barigel, & ſes Sbires ſe poſterent aux environs des lieux d'immunité, pour empêcher

perſonne de s'y retirer. Toutes ces précautions furent inutiles. Les aſſaſſins ſe repoſant ſur la bonne foi de l'aſſaſſiné, ne prirent point l'allarme, ils demeurerent tranquillement chés-eux, vacquerent à leurs affaires à l'ordinaire, peut-être même aſſiſterent-ils à l'enterrement de celui qu'ils avoient tué, & cette affaire fut étouffée en auſſi peu de tems qu'elle s'étoit paſſée.

J'eus occaſion dans le même tems de voir appliquer un homme à la queſtion. Il n'eſt pas neceſſaire de dire pourquoi il y fut mis. Il y a de pluſieurs ſortes de queſtions en Italie. Je n'en ai vû que de deux ſortes. Je vais ici rapporter la premiere & la plus ordinaire. La ſeconde trouvera ſa place dans un autre endroit.

Queſtion ou torture appellée la corde.

La plus ordinaire ſe nomme la corde. On l'appelle la Reine des tourmens. Elle eſt en effet très-douloureuſe, un homme y mourroit ſi on l'y laiſſoit un tems un peu conſiderable, ou il en ſeroit eſtropié, ſi on negligeoit la précaution qu'il faut prendre pour l'en garentir.

Avant d'y appliquer le criminel, les Medecins & les Chirurgiens le viſitent en particulier, pour reconnoître s'il n'a ni rupture, ni deſcente, ou quelque diſpoſition à en avoir; car quand cela ſe trouve, on l'applique à d'autres tortures,

à

à cauſe du danger où on l'expoſeroit de mourir dans le tourment par la ſortie de l'inteſtin, & l'étranglement qui ſurviendroit.

Le criminel ayant donc été viſité & trouvé capable de ſoûtenir la torture, on l'amene dans la chambre de la queſtion. Le Juge accompagné de quelques Aſſeſſeurs, de ſon Greffier, des Medecins & des Chirurgiens, l'interroge ſur les cas dont on veut être éclaircis, ſoit qu'il les avouë, ou qu'il perſiſte dans la negative, il y eſt toûjours appliqué; dans le premier cas, pour avoir une confeſſion de ſa bouche, ſans laquelle il n'eſt pas permis de faire mourir un homme ſelon les Loix Romaines, quand il y auroit cent témoins *de viſu* contre lui; & dans le ſecond, afin qu'il confirme dans les tourmens ce qu'il a avoüé dans ſes interrogatoires, ce que les Loix ordonnent pour être plus aſſuré de la verité. Dans ce cas la torture eſt plus douce, c'eſt-à-dire, qu'on l'y laiſſe appliqué bien moins de tems.

On dépoüille le criminel, & on ne lui laiſſe qu'un ſimple calçon. Le Barigel aſſiſté de ſes Sbires lui prend la main gauche, & lui tourne doucement le bras droit derriere le dos, en lui maniant avec la main droite l'article de l'épaule gauche, comme pour déterminer la jointure

au mouvement qu'il lui fait faire. Après quoi il fait mettre le pied gauche du patient contre la muraille, & lui dit de faire effort contre le mur, comme s'il vouloit s'y soûtenir, & n'être point ébranlé si on le poussoit avec violence. Un Sbire prend alors le bras gauche du patient, & le tient dans la situation que le Barigel l'a mis, pendant que le même Barigel ayant fait étendre le bras droit du patient le long de son côté, il l'avertit de s'abandonner absolument, & maniant de la main gauche l'article de l'épaule, il prend avec sa droite la main droite du patient, & renverse tout d'un coup le bras en arriere.

Maniere d'appliquer un criminel à la question.

C'est dans ce mouvement que consiste l'habileté du Barigel : car si les bras du patient ont été tournés avec justesse, il souffre moins, & n'est point en danger d'être estropié.

Les bras du patient étant tournés vers le dos, le Barigel lui lie les deux poings ensemble, entre la main & l'article du bras. Il se sert pour cela d'une ligature très-forte, & très-douce composée de plusieurs gros fils, ou très-petites cordes molles enveloppées dans un cuir mince, & tendre cousu proprement qui font une corde de neuf à dix lignes de diametre ; après qu'il a lié les deux poignets ensem-

ble, il attache la boucle qu'il fait de cette ligature à la groſſe corde, qui doit tenir le patient ſuſpendu en l'air. Alors il embraſſe le patient par le milieu des cuiſſes, & l'éleve en l'air pendant que les Sbires tirent la groſſe corde paſſée dans une poulie attachée au plat-fond, & quand le patient eſt à une hauteur raiſonnable, & que la groſſe corde eſt attachée à une boucle de fer ſcellée dans la muraille, le Barigel lâche le patient le plus doucement qu'il lui eſt poſſible, afin que le déboitement des épaules ſoit moins douloureux, & moins ſujet à eſtropier le patient.

C'eſt alors que le criminel reſſent des douleurs qu'il eſt impoſſible d'exprimer, parce que la peſanteur de ſon corps déboite ſes épaules, & renverſe ſes bras par-deſſus ſa tête d'une maniere infiniment douloureuſe. Il doit demeurer en cet état pendant une heure, à moins qu'il ne lui ſurvienne une foibleſſe ſi conſiderable, que les Medecins declarent qu'ils en craignent les ſuites, ou que par l'aveu de ſa faute, & la promeſſe de ratifier ſa confeſſion quand il ſera hors du tourment, les Juges n'abregent le tems du ſupplice.

Il s'eſt trouvé cependant des gens, & j'ai été témoin d'un qui ſe mocqua du

Moyen pour diminuer la douleur de cette torture.

ſupplice, des Juges, & des témoins; car il fit ſi bien qu'il n'en reſſentit preſque point de douleur. Il faut pour cela avoir les reins forts, & celui-là les avoit d'une force peu ordinaire. Dès qu'il ſentit que le Barigel qui le tenoit élevé en l'air l'alloit lâcher, il fit un ſi grand effort qu'il ſe jetta la tête vers la terre, & ſes jambes demeurerent en haut, de maniere que ſes bras ne portant ſon corps que d'une maniere aiſée, ils n'eurent pas la peine de ſe déboiter. Il demeura ainſi une heure entiere, ſuant cependant beaucoup, criant de tems en tems, parce qu'il étoit à propos qu'on crût qu'il ſouffroit, mais ſans rien avoüer. Les Juges virent bien qu'ils étoient duppés, ils diſoient que le Barigel l'avoit aidé à prendre cette poſture commode lorſqu'il l'avoit laiſſé aller. Le Barigel ſoûtenoit avoir fait ſon devoir en honnête homme, & ſe plaignoit qu'on le ſoupçonnât d'y avoir manqué. L'heure ſe paſſa cependant, le patient fut détaché, on n'eût pas grande peine à lui remettre les bras, parce qu'ils n'étoient point déboités. Je crois que ce galant homme avoit appris ſon métier ſous un habile maître. Car pourquoi n'y en auroit-il pas pour cet exercice, comme il y en a en Eſpagne pour ſe donner la diſcipline. Il ſoûtint le jour ſuivant la repe-

tition du même ſupplice, & on n'en tira pas davantage, il fit une culbute adroite comme le jour précedent, la tête demeura en bas & les pieds en haut, il ſouffrit auſſi peu qu'il avoit ſouffert, & au bout d'une demie heure, car la repetition ne peut pas durer davantage, il fut détaché & relâché quelque tems après faute de preuves.

Mais comme tout le monde n'a pas la même adreſſe, ni la même force de reins, ceux que l'on applique à cette torture ſouffrent au-delà de ce qu'on peut dire. En peu de momens ils ſont couverts de ſueur, ils ont de frequentes défaillances. On les fait revenir, non pas avec le foüet, comme on dit qu'on en uſe en d'autres Païs avec ceux qui ſont étendus ſur le chevalet, mais en leur ſoufflant de l'eau de la Reine d'Hongrie au viſage, avec cette précaution que le Barigel les en avertit auparavant, afin de les empêcher de faire quelque mouvement qui feroit remuer la corde, & leur cauſeroit une augmentation de douleurs.

Car quoique cette queſtion ſoit très-rude, on conſerve cependant toute l'humanité poſſible envers ceux qui y ſont appliqués. La chambre où ils ſouffrent eſt bien cloſe, les Juges, les Medecins, & les Queſtionnaires ſont en ſilence, &

ne font pas le moindre mouvement ; on compatit au malheureux, & comme ſi le mouvement de l'air pouvoit augmenter ſa peine, on prend toutes les précautions imaginables pour qu'il ſoit dans un profond repos.

Maniere cruelle de donner la queſtion à Naples.

Il s'en faut bien qu'on en agiſſe à Naples avec autant de charité, que dans les Etats du Pape. Les criminels ſont attachés à la corde ſur le pavé de la cour de la Vicairerie, & guindés juſques devant une fenêtre du troiſiéme étage, où les Juges ſont aſſis. Ils l'interrogent là tout à leur aiſe, & quand il ne les ſatisfait pas, ils font un ſignal à ceux qui tiennent la corde, qui la hauſſent ou l'abaiſſent, ou frapent deſſus, ce qui cauſe des douleurs extraordinaires au patient ; auſſi, dit-on, que peu y paſſent ſans mourir, ou ſans être eſtropiés.

Comment on remet les bras.

Quand le criminel a été ſuſpendu pendant une heure, on le deſcend doucement, on l'aſſit à plate terre, on lui délie les bras. Ils tombent d'eux-mêmes. Le Barigel les prend, & pendant qu'un de ſes gens donne un coup de poing dans la poitrine du patient, celui qui tient les bras les fait revenir tout d'un coup dans leur ſituation naturelle, les lie enſemble doucement, & les fait ſoûtenir par une écharpe attachée au cou. Mais pourquoi,

dira-t'on, ce coup de poing? Pourquoi ajoûter cette douleur à un homme qui a déja tant ſouffert? En voici la raiſon; c'eſt afin qu'il ſente moins celle qu'on lui cauſe, en faiſant retourner ſes bras dans leur état naturel. Une douleur émouſſe la pointe de l'autre, & pendant qu'un coup dans la poitrine fait preſque perdre la reſpiration, on n'eſt preſque pas ſenſible à la douleur que cauſe le mouvement violent, qui fait rentrer les articles diſloqués dans leurs places. Ceux qui ont été appliqués à cette torture, ſont quelques jours ſans ſe pouvoir ſervir de leurs bras. On dit même qu'ils ſe reſſentent aſſés long-tems du dérangement que le ſupplice y a cauſé.

Les moulins à vent ſont fort rares dans les Etats du Pape, du moins ſur la côte; on prétend qu'ils ne travaillent pas auſſi uniment que ceux qui vont par le moyen de l'eau. Il faut que cette raiſon ſoit bonne, ou que la coûtume l'ait emporté ſur la raiſon. Car aſſurément les vents manquent rarement ſur les côtes, & il y a grand nombre de collines, & de croupes de montagnes entre des vallons, où les vents ne manquent preſque jamais. On a pendant le jour les vents de la mer, & la nuit ceux de la terre. Il n'en faut pas davantage pour travailler beaucoup. Moulins à bled.

Je crois avoir trouvé la veritable raiſon de cet uſage ; c'eſt qu'il coûte beaucoup moins à faire un moulin à eau, qu'un à vent. Tout le monde ſçait la conſtruction de ces derniers. Voici celle des autres, comme ils ſont aux environs de Civita-Vechia, à Tivoli, & en bien d'autres endroits.

La meule ſuperieure eſt enchaſſée, & fortement arrêtée dans l'arbre, ou axe qui la perce dans ſon centre. Le bout de l'arbre oppoſé à la meule eſt armé d'un œuf de fer aceré, ou d'acier poſé ſur une platine de même matiere, enclavée dans une poutre en forme de chevalet, qui eſt dans une foſe maçonnée, creuſée perpendiculairement au-deſſous des deux meules, & couverte d'un plancher volant. L'arbre entre le plancher & l'œuf, eſt percé de huit mortoiſes pour recevoir les queuës des huit palettes, ſur leſquelles l'eau réünie dans un canal étroit, venant à frapper avec force, les obligent de tourner, & de faire tourner en même-tems la meule ſuperieure, au-deſſus de laquelle eſt la trémie qui répand peu à peu le grain.

Les palettes ne ſont pas droites, ni poſées perpendiculairement, elles ſont creuſes en maniere de cuillieres, afin de profiter également du poids de l'eau, &

de la violence de ſon mouvement ; il faut aſſés peu d'eau pour faire agir cette machine, il ne s'agit que de la bien ramaſſer, & que le canal qui la conduit ſur les palettes ne ſoit ni d'un trop grand diametre, ni la chûte trop éloignée, parce que dans ces cas l'eau s'éparpilleroit, & ne toucheroit pas toute entiere les palettes, ou ne les toucheroit que de loin, & alors elle auroit perduë une partie de ſa force.

On voit par ce détail que ces moulins coûtent peu à conſtruire, que les réparations ſont legeres, & ne demandent pas un long-tems. On n'a point à craindre que l'œuf, ou la platine s'échauffent, & ſe détrempent ; l'eau qui coule toûjours deſſus les en empêche.

Il y a pluſieurs moulins ſur un ruiſſeau, qui ſe jette dans le Mignone riviere peu conſiderable ſur laquelle ſont les moulins, qui fourniſſent la farine aux Boulangers de la Ville, & des Galeres de Civita-Vechia.

Le gain aſſés conſiderable que font les Proprietaires de ces moulins, inſpira à quelques-uns des Vicomtes, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſont chargés du Gouvernement politique de la Ville, le deſſein d'en faire faire de ſemblables plus près de la Ville que ne ſont ceux du Mignone.

Un Entrepreneur déſœuvré les preſſoit beaucoup à faire cette entrepriſe,& leur faiſoit des conditions auſſi avantageuſes pour eux qu'elles auroient été inutiles au Public.

Il falloit pour réüſſir ôter l'eau aux moulins qui ſont ſur le ruiſſeau, appellé *Melelfa*, qui fournit une partie de l'eau qui eſt conduite à Civita-Vechia par l'ancien aqueduc de l'Empereur Trajan, raccommodé de nos jours par le Pape Innocent XII. & la faire tomber dans le canal qui porte l'eau à la Ville, afin de faire aller ces moulins propoſés. Cette dépenſe qu'on diſoit ne devoir être que de quelques milliers d'écus, auroit été infailliblement conſiderable, ſuppoſé même que l'entrepriſe eût réüſſi, ce qui étoit fort douteux, & elle auroit fait un grand tort aux Proprietaires des moulins déja conſtruits, qui auroient été obligés de les abandonner, & le public n'y auroit trouvé aucun autre avantage, que celui de faire moudre ſon grain plus près de ſa maiſon, choſe fort inutile, puiſque les Meûniers ſont obligés de venir chercher le grain, & de rapporter la farine.

Le ſeul avantage qu'il y auroit eu, auroit été pour l'Architecte qui auroit trouvé à travailler, & pour les Officiers de

Ville avec qui il auroit partagé ſon profit.

Malheureuſement pour les uns & les autres, on ne pouvoit rien faire ſans le conſentement du Cardinal Imperiali, chef de la Congregation du bon Gouvernement de l'Etat. Ce ſage & éclairé Cardinal, écouta tout ce qu'on voulût lui dire là-deſſus, & remit la déciſion au premier voyage qu'il feroit ſur les lieux. Il y vint en effet, ſe tranſporta ſur les lieux, & m'envoya avec l'Entrepreneur meſurer la quantité d'eau qu'on pourroit prendre du ruiſſeau, & la faire entrer dans l'aqueduc de la Ville, & ſur le rapport que je fis, & les objections qu'on propoſa à l'Architecte auſquelles il ne pût ſatisfaire, le projet fut rejetté & les anciens moulins conſervés. Les Proprietaires m'en vinrent faire de grands remerciemens, & les Officiers de la Ville avoüerent que cette entrepriſe dont le ſuccès étoit fort douteux, les auroit engagés dans de grandes dépenſes.

CHAPITRE VI.

Hiſtoire d'un Turc fait Chrétien & Hermite. Fête du Bairam. Mont de Pieté forcé par le Cardinal Conti. Mort & ſepulture du Docteur Biancardi. Reſtes des Bains de Trajan.

Turcs Eſclaves ſur les Galeres du Pape.

IL y a un bon nombre de Turcs Eſclaves ſur les Galeres du Pape. La plûpart ont été pris par les Galeres, lorſqu'ils venoient des côtes de Barbarie chercher à enlever les Bâtimens Chrétiens, ou faire des deſcentes ſur les côtes, pour faire des Eſclaves qui ſont le meilleur commerce d'Alger, de Tunis & de Tripoli.

Il eſt certain que les Eſclaves Turcs ſont d'un plus grand ſervice dans les Galeres que les Forçats Chrétiens; comme ce ſont tous gens de mer & accoûtumés au travail, ils reſiſtent davantage à la fatigue de la rame. Lorſque leur nombre eſt aſſés grand pour ſe pouvoir paſſer de quelques-uns, le Commiſſaire des Galeres leur vend leur liberté. Je n'ai eu garde de dire qu'il la leur donne. Je mentirois, il la leur vend, & même très-cher, & en cela il ne leur fait aucune injuſtice,

puiſqu'il les traite comme ils traitent les Chrétiens, qui ont le malheur d'être Eſclaves dans leur Païs.

Ils font en toute liberté les exercices de leur Religion, ou dans les baraques où ils logent ſur le quai de la Darce, ou dans l'Hôpital qui leur eſt deſtiné, où un d'entr'eux choiſi par l'Aſſentiſte eſt établi Papaſſo, ou Marabou. C'eſt lui qui joint au ſoin des malades dont il eſt chargé, celui de faire *la ſala*, ou priere, & de leur prêcher quand il le juge à propos. On ne les gêne en rien ſur ce qui regarde leur Religion.

Il arrive pourtant quelquefois que quelque Turc touché de Dieu, demande à ſe faire inſtruire, on le fait auſſi-tôt avec ſoin, mais il faut qu'il perſevere bien du tems avant d'obtenir la grace du Baptême, & quand on la lui accorde, il ne faut pas qu'il s'attende à d'autre liberté qu'à celle de ſon ame, le corps demeure toûjours enchaîné; il eſt vrai qu'on a des égards pour eux, & que les parains qui les tiennent ſur les fonts étant pour l'ordinaire des gens de diſtinction, ils employent leur autorité & leur credit à retirer leurs filleuls des Galeres. Ils leur font auſſi porter leur nom, & leur aſſignent quelque ſubſiſtance.

Mais il faut avoüer que les conver-

sions des Turcs sont toûjours fort sujettes à caution. Ils retournent aisément à leur premiere Religion, & quand ils ne le font pas ouvertement, leur penchant les y porte toûjours, & comme ils disent chés-eux en proverbe, que d'un mauvais Chrétien on ne peut faire un bon Turc, je crois que l'on peut dire aussi que d'un Turc tel qu'il soit, on ne sçauroit jamais en faire un bon Chrétien. Les deux exemples que je vais rapporter le prouveront évidemment.

Histoire d'un Turc baptisé & Hermite.

Un Turc nommé *** avoit été baptisé, & tenu sur les fonts au nom d'un Prince Romain qui avoit obtenu sa liberté, & lui avoit assigné une pension suffisante pour l'entretenir honnêtement, s'il eût voulu un peu travailler, mais le travail n'étant pas de son goût, il se détermina à se faire Hermite, parce que cette Profession autrefois si respectable l'autorisoit à demander l'aumône, & à mener une vie faineante & désœuvrée. Son Protecteur lui procura l'Hermitage de S. Gordien, à deux milles de Civita-Vechia sur le chemin de Rome, & fit la depense des habits, & des petits meubles dont un Hermite peut avoir besoin. Il fut donc revêtu de ce saint habit, & mis en possession de la Chapelle de S. Gordien, à laquelle étoit attachée une petite maison, avec

la permiſſion de ſe faire un jardin, & même de cultiver quelque morceau de terre aux environs. Il venoit deux fois la ſemaine faire ſa quête dans la Ville, & fit ſi bien ſes affaires, qu'il acheta un âne pour porter ſes proviſions & lui tenir compagnie. On remarqua à la fin qu'il frequentoit les baraques des Eſclaves Turcs, & les cabarets de la Ville, on l'en reprit, & il ne ſe corrigea pas. A la fin ayant un jour plus bû qu'à l'ordinaire, le vin lui fit dire ce qu'il n'étoit pas à propos que l'on ſçût. Il ſe mit à blaſphêmer le nom & la Religion de J. C. & à proteſter qu'il avoit été toûjours bon Turc, & qu'il l'étoit encore, & pour en donner des marques, il ſortit du cabaret, & en pleine ruë, il ôta ſon capuchon & ſa robe d'Hermite, les jetta à terre, les foula aux pieds, en criant qu'il étoit bon Turc.

S'il eût été en Eſpagne, ou en Portugal, c'étoit fait de lui, il auroit été grillé ſans miſericorde, l'Inquiſition de ces Païs-là n'entend pas raiſon ſur ces ſortes de crimes. Celle d'Italie ne va pas ſi vîte, & ne condamne jamais perſonne à la mort pour les ſimples crimes contre la Foi, dont elle prend connoiſſance, comme l'apoſtaſie dont il eſt ici queſtion. Elle ne les ſouffre pourtant pas, mais elle a des moyens plus humains pour faire

rentrer les pecheurs en eux-mêmes, & leur faire faire pénitence de leurs fautes. L'Hermite Turc, ou le Turc Hermite fut arrêté avec ſon âne. On lui fit ſon procès, & comme il ſe repentit ſincerement de ſa faute, qu'il l'avoüa ſans ſe faire prier, & qu'il prouva qu'il étoit tout à fait yvre, quand il l'avoit commiſe, le Tribunal ſuprême uſa de miſericorde envers lui, après une pénitence pas tout à fait volontaire de 5. à 6. mois dans un cachot, accompagnée d'un jeûne au pain & à l'eau, & de quelque autre petite cérémonie, il fut reçû à l'abjuration ordinaire, & à faire une nouvelle profeſſion de Foi. On leva enſuite l'excommunication majeure qu'il avoit encouruë. On lui rendit ſon habit d'Hermite, & ſes meubles qui avoient été ſaiſis, mais on l'envoya dans un Hermitage éloigné de Civita-Vechia, où il y avoit deux ou trois Hermites, qui furent chargés de veiller ſur ſa conduite, & d'en rendre compte au Tribunal.

On dit que ſon âne étoit mort de déplaiſir pendant la priſon de ſon maître ; je croirois plûtôt que le Barigel s'en étoit accommodé à compte des frais de la capture, & autres dépenſes dans leſquelles le Tribunal n'entre point, voulant que tous ceux qu'il employe ſe contentent de l'honneur qu'ils ont de le ſervir.

L'autre Turc dont j'ai promis de parler, vivoit à peu près en assés bon Chrétien depuis son Baptême, on l'avoit délivré de la chaîne, il faisoit un petit commerce, & étoit en passe de trouver quelque bête épaulée pour se marier, lorsque quelques personnes entrant dans sa maison un Vendredy le trouverent mangeant de la viande. On peut croire qu'ils furent étrangement scandalisés. Ils lui demanderent s'il étoit malade, & ayant sçû de lui-même qu'il ne l'avoit point été, & qu'il se portoit très-bien, ils lui firent des reproches de ce qu'il mangeoit de la viande un Vendredy. Vous vous trompés, leur répondit-il, c'est du poisson. Comment du poisson, repliquerent-ils. Est-ce que nous ne connoissons pas la viande. Ce que tu mange en est, tu fais très-mal, nous en avertirons le Vicaire du S. Office. Et moi leur dit le Turc, je vous assure que c'est du poisson. Ne sçavés-vous pas que je suis Turc? Oüi, dirent-ils, mais on t'a baptisé, tu es à present Chrétien. Fort bien, repliqua le Turc, on m'a mené à l'Eglise, on m'a jetté un peu d'eau sur la tête, & on m'a dit, tu es Chrétien. J'ai fait la même chose, j'ai jetté un peu d'eau sur ce qui vous paroît de la viande, & j'ai dit tu es poisson, voilà pourquoi j'en mange aujourd'hui.

Cette réponſe, & l'action qui l'avoit précedée furent rapportées au Tribunal. Le prétendu Chrétien fut mis en priſon, on le fit rentrer en lui-même, il ſe repentit, fut abſous, mais envoyé loin de Civita-Vechia, afin que le commerce des autres Turcs ne le gâtât pas davantage.

Ces exemples, & pluſieurs autres de même nature, ont rendus les Superieurs fort retenus à conferer le Baptême à ces ſortes de gens, & quand on le leur accorde, ce n'eſt qu'en les éloignant des lieux, où ils pourroient avoir commerce avec des gens de leur ancienne Religion, qui n'auroient pas grande peine à les y rappeller.

A peine M. Spinola étoit-il arrivé à Barcelonne en qualité de Nonce du Pape, que le Prince que la Cour de Rome avoit reconnu pour Roy d'Eſpagne ſous le nom de Charles III. prit réſolution de paſſer en Allemagne pour recüeillir la ſucceſſion de l'Empereur Joſeph ſon frere, Il en donna avis au Pape par une lettre dattée de Barcelonne le douze Septembre 1711. & étant arrivé à Vado ſur la côte de Genes, il le fit ſçavoir au Souverain Pontife par une lettre du neuf Octobre de la même année. Les Miniſtres que ce Prince avoit à Rome, ne manquerent pas de faire inſtan-

ce afin que le Pape envoyât un Legat *à Latere* à Milan, où il devoit demeurer quelques jours, comme il en avoit envoyé un à Philippe V. lorſqu'il paſſa à Naples en 17 La démarche que le Pape avoit faite en reconnoiſſant ce Prince ne lui permettoit pas de lui en refuſer la ſuite. On dit qu'il y étoit porté naturellement ; mais que la dépenſe lui faiſoit peur. Il fallut pourtant y venir, il jetta les yeux ſur le Cardinal Imperiali, que ſa grande naiſſance, ſon genie ſublime & ſa prudence conſommée rendoient très-propre pour cette importante affaire. Auſſi s'en acquitta-t'il au contentement de tout le monde, & acquit dans cette Légation une gloire à laquelle on ne ſe ſouvient pas qu'aucun Légat ſoit arrivé avant lui.

Legation du Cardinal Imperiali.

La relation de cette Légation a été imprimée en Italien, je l'ai traduite en François, & j'y ai ajoûté des choſes curieuſes que j'ai appriſes de la bouche de ce grand Prélat, je la mettrois ici ſelon l'ordre de mon Journal ; mais comme elle en éloigneroit trop la ſuite, je la reſerve pour la mettre à la fin de ce Volume.

La familiarité dans laquelle je vivois avec Mrs les Chevaliers de Malte Capitaines des Galeres du Pape, faiſoit que bien des

gens qui avoient beſoin d'eux avoient recours à moi afin d'en obtenir des graces. Je le faiſois volontiers, bien entendu que les demandes fuſſent raiſonnables, & d'une nature à pouvoir être accordées. Les Turcs comme les Chrétiens s'adreſſoient à moi, en échange ils me combloient de civilités quand j'allois à la Darce, & quand les Turcs faiſoient leur Pâque qu'ils appellent *Bairam*, ils ne manquoient pas de m'envoyer un grand baſſin de Pilau, c'eſt leur nourriture ordinaire dans leur pays, mais ils ne ſont pas toûjours en état d'en faire hors de chés eux, & ſur tout quand ils ſont aux Galeres, ni de ſi bon que celui dont ils ſe regalent à leur Bairam.

Pilau des Turcs.

Le Pilau eſt une ſoupe de ris dans laquelle on ne connoît point le boüillon, elle en eſt pourtant faite ; mais le ris l'a entierement conſommé, s'en eſt nourri, s'en eſt enflé, de maniere que conſervant ſa figure il ne change que ſon volume qui eſt beaucoup augmenté, & quoique très-tendre, il conſerve aſſés de ſubſtance pour ſe faire ſentir ſous la dent, bien different en cela de celui qu'on mange en France qui n'eſt plus qu'une boüillie, & on ne le reconnoît plus que par un leger reſte de ſa ſaveur. Voici comme ils le font, & comme doi-

vent l'accommoder ceux qui le veulent faire bon & délicat, & veritablement du ris en pilau.

On fait d'abord un bon boüillon gras composé de mouton & de volailles dont on tire toute la ſubſtance ; on a d'autres volailles, & ſur tout des poulets & des pigeons gras, on les coupe en très petits morceaux avec du mouton, on les fait frire dans du bon beure frais juſqu'à parfaite cuiſſon. Pendant que cela ſe fait, on lave le ris dans l'eau tiéde, & on le met avec la viande frite, & le beurre dans un pot, on l'arroſe avec le boüillon, & on le met ſur les cendres chaudes, le pot étant bien couvert de ſon couvercle & de gros linges deſſus. D'heure en heure on remet du boüillon dans le ris, peu à chaque fois, de maniere qu'on ne fait que l'humecter. La chaleur moderée qui eſt ſous le pot fait que le ris s'imbibe peu à peu de ce boüillon, & s'en nourrit, ce qu'il ne peut faire ſans s'enfler beaucoup, mais ſans changer ſa figure. Il paſſe ainſi dix ou douze heures. Lorſqu'on le veut ſervir, on délaye du ſafran dans le boüillon, on y joint un peu de poudre de canelle & de geroſle, & ayant mis ce mélange dans le pot, on donne legerement deux ou trois coups de cueillieres pour le ré-

pandre également par tout, & on le ſert quelques momens après.

Il eſt certain que rien n'eſt plus délicat, de meilleur goût, ni de plus nourriſſant.

Je ne manquois pas quand on m'envoyoit ce regal d'envoyer preſenter le baſſin au Pere Prieur, & enſuite à tous les Religieux qui ſe trouvoient au Refectoire, me reſervant d'en prendre le dernier. J'avouë que la premiere fois que cela arriva, j'attendois avec quelque ſorte d'impatience que ce baſſin me revînt, ne croyant pas y trouver de quoi contenter mon appetit; mais je fus bientôt détrompé. A peine eûs-je mangé cinq ou ſix cuillierées que je me ſentis raſſaſſié, non que ce mets fût dégoûtant, au contraire il étoit très-bon, & très-propre de donner de l'appetit; mais il eſt ſi nourriſſant que l'eſtomac s'en trouve bien-tôt rempli. Je remarquai pourtant que cette nourriture quoique pleine de ſuc, n'étoit pas de difficile digeſtion, qu'on s'y accoûtume aiſément, & qu'elle ne produit jamais que de bons effets.

Le Cardinal Conti appellé en Latin *de Comitibus*, parce que ſa famille vient de ces anciens & fameux Comtes de Toſcanelle; ce Cardinal, dis-je, qui a été

depuis Pape ſous le nom d'Innocent XIII. étoit alors Evêque de Viterbe, de Toſcanelle, & de Civita-Vechia. Il vint faire la viſite dans cette derniere Ville au mois de Mars 1712.

J'ai remarqué dans un autre endroit que l'Egliſe de notre Ordre eſt en même tems la Paroiſſe de la Ville, & par conſequent ſujette à la viſite de l'Evêque, mais avec cette reſtriction que le grand Autel eſt cenſé l'Autel Conventuel ſur lequel l'Evêque n'a point de Juriſdiction. C'eſt la Chapelle de ſainte Firmine, ou comme on dit dans le pays, ſainte Ferme qui ſert de Paroiſſe. On y met un Ciboire dans le tems de la viſite; on place ſur une table tous les ornemens & vaſes ſacrés que l'Evêque doit voir, & les Religieux prennent toutes les précautions neceſſaires afin que le Prélat n'étende point ſa Juriſdiction aux dépens de leurs immunités.

Viſite du Cardinal Conti Evêque de Viterbe.

Nous accompagnâmes par honneur le Religieux Curé quand il fut recevoir le Cardinal Evêque à la porte de l'Egliſe avec les ceremonies marquées dans le Rituel. Après que ce Prélat eût fait ſa priere devant le grand Autel, on le conduiſit à la Chapelle de ſainte Ferme pour viſiter le Saint Ciboire. Par mal-

heur le Sacriſtain avoit oublié d'y porter celui qui y devoit être. Il fallut revenir au grand Autel, où il étoit avec celui du Couvent. L'Evêque viſita le premier qui ſe trouva ſous ſa main, mais ayant voulu ouvrir l'autre, notre Prieur lui dit reſpectueuſement que celui-là étoit du Couvent. L'Evêque lui dit gracieuſement; vous ſçavés vos droits, Pere Prieur, je vous louë de les conſerver. La choſe n'alla pas plus loin. La viſite ſe continua à l'ordinaire, & l'Evêque ayant trouvé tout en bon ordre, nous en témoigna ſa ſatisfaction, & nous fit beaucoup d'honnêtetés.

Les choſes ne ſe paſſerent pas ſi doucement au Mont de Pieté. Celui de Civita-Vechia a été établi ſans que les Evêques de Viterbe y ayent jamais rien contribué, & par cet endroit, ils ſe ſont privés de la Juriſdiction qu'ils y auroient pû prétendre. Le premier Auteur de cette maiſon de charité eſt un Cardinal dont la charité égale la ſageſſe, & ſurpaſſe infiniment l'éclat de la Pourpre dont il eſt revêtu. Il y a dépoſé des ſommes conſiderables pour le ſecours des pauvres. Quelques perſonnes riches & pieuſes ont ſuivi ſon exemple, & y ont dépoſé leur argent, de maniere que ce Mont eſt en état d'aider bien des gens,

gens, qui ſans lui ſeroient ſouvent bien embaraſſés.

Les Evêques prédeceſſeurs du Cardinal Conti, quoi qu'il y en eût eu qui portoient la Pourpre comme lui, n'auroient jamais penſé à étendre leur Juriſdiction ſur le Mont. Ils avoient reſpecté leur Confrere qui en étoit le Fondateur, & le bienfaicteur. Il n'eût pas les mêmes égards, il alla avec tout ſon cortege à la porte du Mont, & fit appeller les Officiers. Le Sieur Paul Biancardi Gouverneur ou premier Directeur du Mont ſe preſenta à la tête des autres Officiers, & répondit au commandement que Son Eminence lui fit d'ouvrir le Mont, la caiſſe, & les regiſtres que les Evêques de Viterbe ſes Prédeceſſeurs n'avoient jamais prétendu aucun droit de viſite ſur ce Mont, qui n'ayant point été établi par leurs ſoins, ni de leurs deniers ne dépendoit point du tout d'eux, ni pour la regie ni pour la viſite. Le Cardinal repliqua, & le Docteur Biancardi lui répondit d'une maniere également vive, & reſpectueuſe, & lui dit que s'il uſoit de violence, il étoit à craindre que les perſonnes charitables qui avoient dépoſé leur argent en faveur des pauvres, ne le retiraſſent, & que le public ne fut privé de ce ſecours ſi neceſſaire. Le Car-

Viſite du Mont de pieté.

Difficulté ſur cette viſite.

dinal ne ſe rendit point, il envoya chercher un ſerrurier pour ouvrir la porte. Cet ouvrier étant arrivé, Biancardi lui laiſſa donner un coup à la porte, & preſentant les Clefs au Prélat, il lui dit qu'il ne falloit pas pouſſer les choſes à une extrêmité qui pourroit avoir des ſuites, & qu'il pouvoit entrer. Le peuple commençoit à s'attrouper, & je ne ſçai ce qui ſeroit arrivé ſi la porte avoit été rompuë. Le Docteur Biancardi ſupplia le Cardinal de trouver bon qu'il fit ſes proteſtations contre ce qui ſe paſſoit; à quoi le Cardinal répondit, oüi M. le Gouverneur, je vous permets de faire tant de proteſtations que vous voudrés, mais je veux viſiter le Mont, c'eſt mon droit, & je ne veux pas m'en priver. Le Mont, la caiſſe, les livres furent donc viſités & les proteſtations faites en bonne forme. Le peuple en fut très-mécontent, & dez ce moment il ne s'empreſſa plus de recevoir la benediction du Prélat, il partit le jour ſuivant, & bien lui en prit d'être Cardinal.

On voit par cet échantillon que Paul Biancardi étoit un homme de tête. Nos Peres le ſçavoient il y avoit long-tems; car depuis pluſieurs années il les empêchoit d'achever leur Couvent, prétendant que le terrein ſur lequel ils de-

voient bâtir lui appartenoit, parce que ſon oncle qui le leur avoit donné par teſtament n'avoit pû le faire à cauſe d'une ſubſtitution dont il devoit joüir. Le procès étoit à la Rotte, c'eſt ainſi qu'on appelle le Parlement de Rome depuis bien des années, & les deux parties avoient eu des Arrêts favorables à tour de rolle qui devoient éterniſer ce differend, & empêcher que nos bâtimens ne fuſſent achevés.

Procés des Dominiquains.

A la fin nôtre General vint exprès à Civita-Vechia, & fit ſi bien que le Docteur Biancardi ſe déſiſta d'une partie de ſes prétentions, & nous des nôtres. Il nous ceda le terrein qui nous étoit neceſſaire, & nous lui abandonnâmes celui dont nous pouvions abſolument nous paſſer. On fit une tranſaction, nous devînmes bons amis, à peu près pourtant comme on le devient en Normandie après qu'on a long-tems plaidé, & ſur le champ nous mîmes la main à l'œuvre pour achever nos bâtimens, & faire une entrée à nôtre Couvent qui répondît à la magnificence du Portail de notre Egliſe qui en étoit tout proche.

C'étoit mon ouvrage, comme je l'ai deja dit, j'en étois l'Architecte, & j'offris genereuſement mes ſervices au Doc-

teur ; il eut des raiſons pour ne les pas accepter, & bien-tôt après il en eût bien davantage de s'en repentir ; car ayant voulu conduire ſes bâtimens, il oublia d'y faire un eſcalier, & quand on l'en fit ſouvenir, il fallut les gâter pour y trouver la place d'une choſe ſi neceſſaire. Il me propoſa d'en faire un de notre côté qui fût commun aux deux maiſons, c'eſt-à-dire aux ſiennes, & à la nôtre ; car il faiſoit deux boutiques, & des appartemens au-deſſus, & nous ne faiſions qu'une boutique, & des chambres grandes & commodes. Je lui propoſai de prendre l'entrée de la premiere rampe de l'eſcalier ſur ſon terrein, & la ſeconde ſur le nôtre, il ne voulut point, & gâta ſes bâtimens. Il croyoit qu'il nous en arriveroit autant ; mais il fut trompé. J'y avois prévû, & j'avois ménagé mon eſcalier de maniere qu'il n'ôta pas un pouce de terre au bâtiment.

Le Docteur Biancardi étoit malheureux en eſcaliers ; il avoit dans le même tems un procès pour un eſcalier avec le Major Bonaguri, mais il mourut avant de le voir terminé, ni ſes eſcaliers en état de lui rendre ſervice. On attribua ſa mort au mauvais air qu'il avoit reſpiré en faiſant creuſer les fondemens des

maiſons qui étoient auprès de celle que nous faiſions bâtir ſur le terrein qu'il nous avoit cedé. Comme nous avions le même interêt que lui à ces fondemens, j'y étois preſent autant, & même plus que lui, & cependant je n'en reſſentis jamais la moindre incommodité. Peut-être que le plaiſir que je trouvois dans ce travail empêchoit le pretendu mauvais air d'agir ſur moi.

Ce plaiſir n'étoit pas médiocre, parce que nous trouvâmes environ à douze pieds ſous le rez de chauſſée de la rüe des reſtes tous entiers des bains que l'Empereur Trajan avoit en cet endroit, qui faiſoient partie du Palais à cent chambres que cet Empereur avoit fait bâtir au bord de la mer, dont Pline le jeune nous parle dans ſes lettres. Ces reſtes ſubſiſtent pour lever le doute du Traducteur de ces mêmes lettres que le Palais à cent chambres fût au lieu que l'on appelle à preſent Civita-Vechia, & que l'on nomme en Latin *Centum cellæ*, ou les cent chambres. Je ſçai bien qu'il y avoit auſſi des remiſes pour cent Galeres. On en voit quelques reſtes auprès de la Forteresſe; mais comme Trajan, & ceux qu'il menoit avec lui ne logeoient pas aſſurément dans des remiſes de Ga-

Reſtes des bains de Trajan.

leres où il y avoit toûjours de l'eau pour les tenir à flot, il eſt évident qu'il y avoit auſſi un Palais vaſte qui pouvoit fort bien contenir cent appartemens qui étoient occupés par ce Prince, & par les gens de ſa ſuite.

Il eſt indubitable qu'on en trouveroit bien des reſtes ſi on ſe donnoit la peine de creuſer ; mais les Italiens craignent le mauvais air ſur toutes choſes, & s'imaginent que la foüille des terres, & les excavations le produiſent infailliblement.

Quoi qu'il en ſoit, car je ne dois pas prononcer là-deſſus, j'ai beaucoup fait creuſer, j'ai été frequemment dans ces ſouterrains. J'y ai demeuré ſouvent deux ou trois heures de ſuite, ſans que le prétendu mauvais air ait fait la moindre impreſſion ſur moi.

Corridor des bains de Trajan.

La piece la plus entiere que je trouvai des bains de Trajan étoit un corridor d'environ ſept pieds de large ſur dix pieds de hauteur, par lequel on entroit dans de petites chambres, où l'on alloit ſe repoſer après être ſorti de l'étuve & du bain. Ce corridor étoit pavé de carreaux de marbre blanc d'environ quatorze pouces ſur chaque côté. Les murs étoient de briques incruſtées de carreaux de terre verniſſés, poſés en

lozange, auſſi brillans que ſi l'ouvrage eût été achevé ſeulement depuis quelques jours. La voûte en plein ceintre étoit revêtuë de ſemblables carreaux, & étoit percée d'eſpace en eſpace de regards comme des tourelles rondes de ſix pieds de hauteur au deſſus de la voûte qui étoient voûtées en dôme avec des ouvertures oblongues pour donner du jour au corridor. Ces tourelles étoient de briques, & toutes incruſtées de carreaux verniſſés. Je trouvai des oſſemens de morts dans ce corridor en aſſés grand nombre, mais ſeulement de gros oſſemens, comme des crânes, & des os de cuiſſes & de jambes. Les petits étoient entierement conſommés. Il y a apparence que c'étoient les reſtes des corps de ceux qui s'étoient retirés dans ces lieux lorſque les barbares avoient ſaccagés ce Palais, & y avoient été maſſacrés, ou y étoient péris de faim, n'ayant pû ſe faire jour pour ſortir de deſſous les ruines des bâtimens que les barbares avoient détruits.

J'y remarquai un filet d'eau claire, & bonne à boire dont je voulois découvrir la ſource, mais j'en fus empêché, ayant trouvé à quinze ou dix-huit toiſes plus haut que le terrein de Biancardi, le corridor bouché par des ruines & par des

terres qui auroient trop coûté à enlever.

Je proposai à nos Peres d'enlever les carreaux de marbre, ils ne jugerent pas à propos de le faire, peut-être de crainte que la Chambre Apostolique ne les revendiquât.

La découverte de ce corridor dont je mesurai la profondeur, me fit connoître que nos caves avoient fait partie de ces bains, mais quoiqu'elles fussent fort exhaussées, il s'en falloit bien que leur sol fût de niveau avec celui du corridor, parce qu'elles étoient plus de moitié comblées de terres, & de ruines. Cela m'obligea d'y faire creuser, & j'en découvris enfin le plancher que je trouvai de niveau avec celui du Corridor, mais bien plus beau, puisqu'il étoit tout de Mosaïque, aussi vive après qu'elle eût été lavée, que si elle n'eût fait que sortir des mains de l'ouvrier. Je trouvai encore la même chose en faisant les fondations des pilastres d'un côté du Cloître qui n'étoit pas achevé; & j'ai lieu de croire que tout le preau, l'espace qu'occupe l'Eglise, & les bâtimens du Couvent, & la plus grande partie de la Ville depuis la Darce jusqu'à la porte de Rome étoient occupés par ce Palais.

Soit donc que le mauvais air y ait con-

tribué, soit que le terme de la vie du Docteur Biancardi fût arrivé, il tomba malade d'une fievre que les Medecins appellerent maligne, & qu'ils assuroient qu'il avoit gagnée dans les souterrains dont je viens de parler. On eût beau prendre le parti des souterrains, & de leur air, & pour justifier leur innocence dire que j'y avois été plus que lui, & que j'y étois encore tous les jours sans en ressentir aucun mal, ils ne voulurent point entendre raison, ils dirent que les François étoient d'un autre temperamment que les Italiens, & qu'étant accoûtumés à respirer un mauvais air, il ne falloit pas s'étonner si celui de ces souterrains ne me nuisoit point, mais que mon tour viendroit. Je croi en effet qu'il fût venu si cela avoit dépendu d'eux; mais comme j'ai toûjours joüi d'une parfaite santé dans ce païs, je n'ai point été contraint de passer par leurs mains; car j'aurois eu lieu de craindre qu'ils ne m'eussent aidé à mourir quand ce n'auroit été que pour prouver la malignité de l'air des souterrains, & le danger évident, où l'on s'expose en remuant les terres.

Maladie, mort & sepulture du Docteur Biancardi.

Le pauvre Docteur ne mourut pas fort à son aise, les Medecins s'exercerent sur son corps; ils le couvrirent de vesicatoires, & de boutons de feu, il fut

vantouſé, & ſcarifié de tous côtés. Enfin il reçût ſes Sacremens, & fit une exhortation patetique aux aſſiſtans. Il pardonna aux ſouterrains, à l'air, aux Medecins, aux remedes, & même au Major Bonaguri, & au Pere Procureur de notre Maiſon, avec leſquels il étoit en procès depuis long-tems. Je l'allai voir; nous avions eu quelques difficultés enſemble au ſujet de nos bâtimens que je ne voulois pas qu'il emportât en l'autre monde; il me donna la main dès qu'il me vit, & me dit qu'il mouroit mon ami.

C'étoit un homme d'eſprit, habile en toutes choſes, excepté en bâtimens. Il étoit le Chef de la Confrairie, ou Compagnie blanche, ou du Gonfalon. Il fut cependant enterré dans notre Egliſe après y avoir été expoſé ſur un tapis revêtu du ſac de ſa Compagnie avec ſix volumes *in folio* ouverts à ſes côtés, & ſon bonnet qui étoit la marque de ſon Doctorat à ſes pieds.

CHAPITRE VII.

Insulte faite aux Barques armées du Pape par les Galeres de Naples.

IL me semble avoir dit ci-devant que les Galeres de Sa Sainteté étant occupées partie aux travaux du Port d'*Anzio*, & partie à conduire à Barcelonne le Nonce que le Pape y envoyoit, les Corsaires de toutes Nations se venoient promener sur les mers Ecclesiastiques, & troubloient tout le commerce. Il fallut pour les en chasser d'une maniere plus efficace que par les excommunications, prendre à fret deux bonnes Barques Genoises, les armer de canons, & de pierriers, & y mettre dans chacune cinquante soldats, & des matelots pour augmenter le nombre des Genois qui y étoient. Le Pape en donna le commandement au Sieur Catolini Gentilhomme ordinaire de Poupe de ses Galeres. Cet armement ressuscita le commerce. Les petits Corsaires furent éloignés, & quand la saison eût fait rentrer les Galeres dans la Darce, les deux barques armées servoient de convoi aux bâtimens qui venoient à Civita-Vechia, ou à Rome, & les escor-

toient juſqu'au delà des Monts Circello, & Argentaro, bornes des mers Eccleſiaſtiques, & ſouvent juſqu'à Livourne.

Tous les voiſins du Pape ſe loüoient beaucoup des ſoins que prenoit le Saint Pere pour maintenir la ſûreté, & la tranquillité dans ces mers; tout le monde en joüiſſoit, tout le monde en profitoit, le Pape ſeul en faiſoit la dépenſe. Les Napolitains braves en paroles, & timides dans l'occaſion comme des poules, avoient plus beſoin que tous les autres de ce ſecours. Ils s'aſſembloient à Gaëte, & quand ils ſçavoient que les Barques armées étoient dans le Golphe de Terracine, ils venoient les joindre, leur demandoient convoi & protection, & on les conduiſoit *gratis* juſqu'à Livourne, & quelquefois plus loin.

Qui auroit pû ſe perſuader que ces peuples avoient oublié de pareilles obligations, & qu'après ce que le Pape venoit de faire pour le Prince qu'il avoit reconnu en qualité de Roi d'Eſpagne, ſes bâtimens ſi utiles au public euſſent dû recevoir un affront? Ils en reçûrent pourtant un très-ſignalé. Les Napolitains ſe crurent quittes de leurs obligations, des qu'ils ſe virent trois Galeres, & un Vaiſſeau de trente à quarante canons en mer. Ils crurent être les maîtres des mers, &

en droit de tout entreprendre, & de ne respecter personne.

La trahison du Gouverneur d'Orbitelle les avoit rendus maîtres de cette Ville, mais la même voye ne leur ayant pas réüssi pour s'emparer de *Monte Philippo*, & de *Porto-Hercole*, ils résolurent de faire le siege de ces deux places. Ce fut pour l'execution de ce dessein que leurs trois Galeres, leur vaisseau de guerre, & quelques Barques chargées de troupes, & de munitions vinrent au Port *San-Stephano* où elles débarquerent, & déchargerent ce qu'elles avoient apportées dans le tems que les deux barques du Pape venoient de Livourne, conduisant avec elles huit bâtimens, quatre desquels étoient Romains, un de Livourne, & trois de Genes, tous chargés pour Rome, ou pour Civita-Vechia. Les convois & les bâtimens marchands furent arrêtés, & visités à toute rigueur & on en enleva les Patrons & les marchandises, & on traita avec la derniere indignité les Chefs & les équipages.

J'ai entre les mains l'original de la Relation de cet attentat écrit de la main du Sieur Catolini, je crois faire plaisir au Public de lui en donner la traduction. La voici, c'est le Capitaine Catolini qui parle.

J'arrivai le 24. Avril 1712. sur les deux heures après midi, auprès du Mont Argentaro. J'avois sous mon convoi huit Bâtimens, sçavoir quatre Romains portant le pavillon de Sa Sainteté, un Livournois, & trois Genois tous chargés pour la place de Rome, ou de Civita-Vechia.

Relation du Capitaine Catolini.

Nous vîmes sortir du Port *San Stephano* les trois Galeres de Naples, qui en s'approchant de nous firent une fumée, ce qui m'obligea de faire broüiller les voiles, & de mettre en panne pour attendre ce qu'elles vouloient de moi. Elles continuerent de s'approcher, & firent une seconde fumée. Alors je fis mettre l'Esquif à la mer, & j'envoyai mon premier Sergent à la Galere Capitane pour rendre obéïssance. Le General lui demanda la Patente de Commandement que je devois avoir, & le Sergent ayant répondu qu'il ne l'avoit pas, & qu'elle étoit entre mes mains comme Capitaine du convoi, & que je l'avois envoyé pour recevoir ses ordres, le General retint le Sergent, & renvoya sur le champ l'Esquif avec ordre de me dire que je vinsse en personne lui pp orter ma Patente.

Les trois Galeres ariverent au milieu du convoi, & le General ayant fait venir à bord de sa Galere les huit Patrons des

Bâtimens que je convoyois, il les diſperſa ſur ſes Galeres, où ils furent retenus, & il donna ordre que tous les Bâtimens le ſuiviſſent au Port *San Stephano*.

J'arrivai cependant à la Capitane, & je preſentai ma Patente au General des Galeres, nommé Fuencalada, qui me dit qu'il me retenoit à bord, & qu'il vouloit examiner & verifier les Patentes, & les polices de chargement au Port *San Stephano*. Dès que nous y fûmes arrivés, il ordonna à trois de ſes Officiers d'aller viſiter mes deux Barques armées, & m'ayant appellé, il me dit: vous trouverés bon que ces Meſſieurs aillent viſiter vos Barques; je lui répondis que nous étions entre ſes mains, mais qu'il me paroiſſoit bien injuſte de faire un pareil affront à la Banniere de Sa Sainteté, il me repliqua fierement: je veux qu'on les viſite juſqu'au leſte, à quoi je n'eus rien à dire.

Ces Officiers allerent à mes Barques, & ayant viſité avec exactitude quelques balles de marchandiſes qui y étoient, & ne trouvant point ce qu'ils cherchoient, c'eſt-à-dire, des munitions de guerre pour la Ville de *Porto-Hercole*, croyant ou faiſant ſemblant de croire que le Pape la pourvoyoit de toutes ſortes de munitions, fortifiés dans cette penſée, parce que les polices de chargement étoient

d'un caractere François, quoique écrites en Italien, & adreſſées à des Marchands de Civita-Vechia. Ils continuerent leur viſite, & leurs recherches d'une maniere extraordinaire, ils foüillerent dans le leſte, il n'y eût pas de petits recoins qui leur échapât, ils porterent de la lumiere juſques dans la Sainte Barbe, & n'ayant rien trouvé de ce qu'ils cherchoient, ils ſe retirerent, & l'affaire en demeura là juſques vers les quatre heures de nuit, que la Felouque de la Capitane vint chercher les Ecrivains de mes deux Barques par l'ordre du General, & les porta l'un à la Galere Patrone, & l'autre à la troiſiéme Galere. Celui de ma Barque fut mis à la chaîne dans un banc avec les Forçats, & l'autre fut mis ſeulement en arrêt. On fit tout ce qu'on pût pour les obliger de dire que les marchandiſes trouvées dans mes Barques appartenoient aux François. On joignit les promeſſes aux menaces, & après les avoir importunés toute la nuit, on ôta mon Ecrivain de la chaîne le matin, & on le pria de ne point dire qu'il y avoit été ni qu'on lui eût fait des promeſſes pour répondre comme on le ſouhaitoit. Il répondit ſagement qu'on ſçavoit déja tout ce qu'il lui étoit arrivé, mais qu'il avoit un bon maître.

Le lendemain 25. Avril, le General

des Galeres m'envoya dire de le venir trouver, & de me rendre à la Galere Patrone, pour répondre à ce qu'on vouloit de moi. On m'avoit renvoyé le ſoir à ma Barque. J'y allai, je trouvai le Capitaine de cette Galere accompagné d'autres Officiers. Il me dit d'abord que ma Patente n'étoit pas pour commander la Barque que je montois, mais une autre qui ne paroiſſoit point. Je lui dis que cela étoit vrai; que la premiere Barque que j'avois commandée s'étant trouvée défectueuſe, avoit été changée par ordre de M. le Commiſſaire de la Marine, & que j'avois continué de commander celle qu'on avoit priſe en ſa place ſous la même qualité, comme j'étois prêt de le juſtifier par pluſieurs Lettres du même Commiſſaire, & ſur le champ je lui en montrai deux ou trois qui juſtifioient ce que j'avois avancé.

Mais, me dit le Capitaine, vous pouvés être un Armateur qui abuſés de cette Patente, & de la Banniere du Pape. D'ailleurs votre Patente borne le cours de votre navigation du Mont Circelle, au Mont Argentaro. Je lui répondis que les Princes ſe ſervoient de leurs Bâtimens comme ils le jugeoient à propos, & qu'il avoit déja vû par toutes les Lettres, & les Commiſſions du Commiſſaire de la

Marine, que je n'avois rien fait ſans ordre de mon Maître. Il me repliqua que ni les Lettres, ni les Commiſſions ne me donnoient pas le pouvoir d'embarquer des marchandiſes. Cela eſt vrai, lui répondis-je, auſſi le fret de ces marchandiſes eſt au profit des maîtres des Barques, ainſi qu'il paroît par le Traité que la Chambre Apoſtolique a fait avec eux, dont je lui fis voir ſur le champ une copie, ainſi finit cet Interrogatoire, qui fut mis par écrit & envoyé au General.

Il m'envoya chercher après dîné, avec ordre de me rendre à la Galere Patrone avec tous les Matelots de ma Barque. On donna le même ordre au Sieur Ballarini mon Lieutenant commandant l'autre Barque armée. Le Capitaine me demanda pourquoi nous nous ſervions de Barques Genoiſes, & de Matelots de la même Nation. Je lui répondis que mon Souverain ſe ſervoit de ces Bâtimens, parce qu'il ne s'en étoit pas trouvé dans ſes Ports, qui fuſſent propres à cet armement, & qu'il les avoit pris à fret des Genois, parce qu'étant neutres, ils n'étoient ſuſpects à perſonne. Il me demanda enſuite, pourquoi le ſecond Capitaine nommé dans la Commiſſion n'étoit pas à bord? Qui m'avoit donné les Soldats? Si les balles de marchandiſes qui étoient à bord n'appar-

tenoient pas aux François, & autres ſemblables choſes. J'y répondis, & il me dit que je pouvois m'en retourner. Il fit demeurer les Patrons, & les Matelots des Barques pour leur faire ſubir l'Interrogatoire, ce qui pourtant ne ſe fit pas.

J'appris peu de momens après être retourné dans ma Barque, qu'il venoit d'arriver d'Orbitello un Commiſſaire qui devoit décider de notre ſort. On me fit encore appeller, j'y allai, & je demandai juſtice à ce Commiſſaire de l'affront qu'on avoit fait aux Bâtimens du Pape, en les viſitant comme on avoit fait. Ces Meſſieurs prétendoient que ce qu'ils avoient fait ne pouvoit pas être regardé comme un affront, parce que la Banniere que nous portions pouvoit être fauſſe. Je leur répondis qu'elle ne pouvoit pas paſſer pour telle quand on avoit fait la viſite, parce qu'alors j'avois prouvé que nous appartenions au Pape, & que cela les devoit avoir empêché d'entreprendre une pareille choſe. L'affaire demeura encore indéciſe.

J'allai le 26. Avril le matin à la Galere Capitane pour avoir une réponſe. Le General me fit dire qu'il falloit attendre là-deſſus la déciſion du Commiſſaire.

Environ les dix-neuf heures, il vint à bord de ma Barque un Enſeigne Alle-

mand avec ſix Caporaux de la même Nation. Cet Officier me dit qu'il venoit par ordre du Comte Valex ſon General, pour examiner s'il n'y avoit point d'Allemans parmi nos Soldats, & qu'en cas qu'il s'y en trouvât, il avoit ordre de les conduire au camp. Je lui dis qu'il devoit s'adreſſer au General des Galeres qui m'avoit arrêté, & que j'y allois dans le moment pour dire mes raiſons, j'y allai auſſi-tôt. Le General me demanda s'il y avoit des Allemans parmi mes Soldats, & qu'il y avoit ordre du General de l'armée de les remettre à ſes Officiers. Je lui dis que mon Souverain ſe ſervoit indifferemment de toutes les Nations. Que ſes Bâtimens alloient dans les Ports de toutes les Couronnes, ſans qu'on ſe fut jamais aviſé de faire une telle recherche, ni qu'on eût empêché ceux qui portoient l'habit des troupes de Sa Sainteté de deſcendre à terre dans les Ports, où nous nous étions trouvés.

Allés donc, me dit-il, porter vos raiſons à M. le General Valex; car pour moi je trouve qu'il a raiſon d'en uſer comme il fait. J'allai donc trouver ce General au camp devant le Fort de *Monte Philippo*, dont on venoit de former le ſiege. Je lui parlai, il fut content de mes raiſons, & on ne parla plus de cette prétention, je

retournai à la Capitane, & je demandai ſi le Commiſſaire avoit décidé quelque choſe, on me répondit qu'il n'y avoit rien de décidé, mais qu'on pourroit me donner quelque réponſe la matinée du jour ſuivant.

J'allai le 27. Avril trouver le General des Galeres le matin, & je le priai de me dire s'il avoit décidé quelque choſe ſur notre arrêt; il me dit qu'il avoit remis cette affaire à l'Auditeur d'Orbitelle, & que c'étoit auprès de lui qu'il en falloit ſolliciter l'expedition. Cet Auditeur étant venu au Port *San Stephano* l'après-dîné, je l'allai ſaluer, & le ſupplier de nous expedier; il me répondit que pour ce qui le regardoit, il nous expedieroit le jour ſuivant.

Je n'appris le 28. Avril rien de nouveau toute la matinée, ce qui m'obligea d'aller à Orbitello après midi, mais je ne pûs trouver l'Auditeur. J'appris à la fin qu'il étoit au Port *San Stephano*, j'y allai, & je ne pûs lui parler. J'allai delà à la Galere Capitane, où j'entrevis dans le diſcours qu'on m'y tint, qu'il y avoit de grandes difficultés à eſſuyer touchant les Bâtimens que je convoyois, & particulierement ſur la Tartane de Livourne, dont la meilleure partie de la charge étoit pour Meſſieurs Fallarini, ce qui ne

me fit pas beaucoup craindre pour elle.

Je partis le 29. Avril au point du jour pour Orbitello, afin de ſolliciter l'Auditeur, je lui parlai, il me promit de nous expedier dans deux ou trois jours. Je pris ce moment pour lui dire tout ce que je pûs pour mes Barques, & pour les Bâtimens que je convoyois, il me parut que mes raiſons le touchoient peu.

Ce fut delà que j'envoyai par terre à Civita-Vechia, un de mes Officiers Mariniers nommé *Monte Pagano*, afin d'informer la Cour de tout ce qui ſe paſſoit. J'avois envoyé le ſoir précedent une Barquette de l'Iſle *Gilio*, avec une ſemblable Relation à Civita-Vechia, afin que ſi une étoit arrêtée, l'autre pût échaper, & porter de mes nouvelles, & me rapporter les ordres de ce que j'avois à faire. J'avois eu la précaution de demander le ſoir précedent un paſſeport au General Specchi qui commandoit à Orbitelle, qui me l'avoit permis d'une maniere à le faire ſoupçonner de quelque mauvaiſe intention, & je ne fus pas trompé.

J'allai le 30. Avril l'après-midi à la Galere Capitane. Le General ne jugea pas à propos de me donner audience, il me fit dire que je pouvois eſperer de ſçavoir quelque choſe le lendemain au matin.

J'y retournai le 1. Mai au matin. Sans me

vouloir voir, il me fit dire qu'il n'y avoit encore rien de réſolu, mais qu'il alloit dîner à Orbitello, & qu'il confereroit avec les Officiers Generaux de terre, & que ſur le ſoir il y auroit quelque réſolution priſe. Il y en eût avant ce tems-là; car avant les quinze heures, on conduiſit à bord de la Capitane une Tartane de *San Remo* ſur la côte de Genes chargée de riches marchandiſes, dont on déchargea une partie dans ladite Galere, une autre dans le Vaiſſeau S. Janvier, & le reſte dans la Galere Patrone, & à deux heures de nuit on la reconduiſit entierement vuide à ſon poſte, après en avoir enlevé le Patron, & l'avoir enchaîné dans un banc avec les Forçats, auſſi bien que le Patron de la Tartane de Livourne, qu'on tranſporta enſuite dans les priſons d'Orbitelle.

J'allai le ſoir chercher la réponſe qu'on m'avoit promiſe. J'y retournai le lendemain matin ſans pouvoir avoir d'audiance. Le General me fit dire, que quand on auroit réſolu quelque choſe, il me le feroit dire.

Le 2. Mai vers les treize heures, ils vinrent prendre la Tartane de Livourne, & la conduiſirent à bord du Vaiſſeau S. Janvier, dans lequel ils la déchargerent, ſans ménager en aucune fa-

çon les marchandiſes. Ce qu'ayant apperçû, je me rendis auſſi-tôt à la Capitane, où je trouvai l'Auditeur d'Orbitelle, qui étoit dans la poupe en converſation avec le General. Je leur fis ſçavoir que j'étois là, & que j'avois à leur parler touchant la Tartane de Livourne ; ſon Excellence me fit dire qu'il n'avoit pas le tems de m'entendre, & qu'il avoit d'autres affaires. Ce refus m'obligea de faire mes proteſtations contre ce qui ſe paſſoit, en preſence de deux Chevaliers de Malthe Officiers ſur cette Galere, auſquels je fis voir la Commiſſion particuliere que j'avois du Commiſſaire General de la Marine de convoyer cette Tartane par ordre de Sa Sainteté. Je remis à un de ces Chevaliers ma proteſtation avec copie de cet ordre particulier, il porta l'un & l'autre dans la poupe au General & à l'Auditeur, ce qui ne produiſit aucun effet, & n'empêcha pas qu'on ne continuât à décharger la Tartane. A la fin l'Auditeur me dit, qu'il falloit qu'ils conſultaſſent enſemble avant de me donner une réponſe définitive. Il me demanda auſſi à voir l'original de l'ordre dont j'avois donné copie, & quand il l'eût, il refuſa de me le rendre, en diſant qu'il s'en vouloit prévaloir dans le procès. Je retournai encore le ſoir ſans pouvoir avoir

avoir audience, on me fit dire que ce ſeroit pour le lendemain.

Je me rendis le 3. Mai le matin à la Capitane, je ne pus encore avoir audience. On me remit au ſoir, j'y fus, & auſſi-tôt que je fus entré, le General me dit que j'avois écrit à Rome les choſes d'une autre maniere qu'elles ne s'étoient paſſées, que j'avois mandé que les Ecrivains des deux Barques du Pape avoient été mis à la chaîne, que cela n'étant pas vrai, il vouloit que je lui en donnaſſe un certificat, il s'emporta beaucoup, & me fit des menaces. Comme je n'avois écrit que la verité, je lui promis un certificat qui porteroit que l'Ecrivain de ma Barque avoit été mis à la chaîne, & celui de ma Conſerve aux arrêts, & dans la verité je n'avois pas écrit autre choſe. Je vis par là qu'un de mes envoyés avoit été arrêté & mes paquets ouverts. Après quoi on me fit attendre long-tems avant de me rendre mes Commiſſions, & mes autres papiers. Je pris ce moment pour me plaindre de ce qu'on avoit déchargé, & enlevé les marchandiſes des deux Bâtimens de Livourne, & de San-Remo. A quoi le General répondit que je ne pouvois convoyer que les Bâtimens qui étoient de la Banniere du Pape. Je lui dis que tou-

tes les fois que je me trouverois dans des Ports ou en mer, & que des Bâtimens neutres me demanderoient convoi, je les recevrois & les conduirois à Civita-Vechia, parce que tel étoit l'ordre de mon Souverain. Il repartit que les deux Bâtimens qu'on avoit déchargés, n'avoient point de Patentes, ni de Lettres d'avis, & que cela suffisoit pour les faire declarer de bonne prise, & que moi-même je serois sujet à la même peine, nonobstant la Banniere du Pape, si j'étois trouvé sans les Patentes & autres écritures necessaires.

Voici la copie du Certificat que je fus obligé de donner au General des Galeres de Naples.

Je soussigné Capitaine d'une Barque armée de N. S. P. le Pape, pour satisfaire l'Excellentissime Seigneur General des Galeres; certifie que le soir du 24. Avril, la Felouque desdites Galeres vint à mon bord, & à celui de ma Conserve, & appella par ordre du General les deux Ecrivains de nos Barques, & les conduisit l'un à la Galere Patrone, & l'autre à la troisiéme Galere. L'Ecrivain de la Barque que je commande fut mis en arrêt dans cette Galere, & l'autre fut mis à la chaîne pendant cette nuit, & telle est la verité que j'ai souscrite de ma main propre le 3. Mai 1712.

Je retournai le 4. Mai le matin à la Galere Capitane, pour ſçavoir ſi on avoit rapporté d'Orbitelle mes papiers, & ceux des Patrons de mon convoi. Je n'en eus aucune nouvelle, parce que je ne pûs parler au General.

Environ ſur les 21. heures, l'Argouſin de la Capitane vint à mon bord, me dire que ſon Excellence n'avoit pû me renvoyer mes papiers le ſoir précedent, parce qu'ils n'étoient pas encore arrivés d'Orbitelle, mais qu'il me les envoyoit, & en effet ledit Argouſin me les donna. En ſortant de mon bord, il alla à tous les Bâtimens de mon convoi, dire aux Patrons qu'ils allaſſent à la Galere Capitane pour recevoir leurs expeditions, afin d'être en état de mettre à la voile au premier ordre que je leur en donnerois, retenant cependant les Patrons des deux Bâtimens qu'on avoit déchargés, avec les Matelots qu'on avoit mis aux arrêts.

J'allai trouver le General, & je le priai de donner un acte à ces Patrons pour leur ſervir de décharge, & de mettre en liberté ceux qu'il retenoit, afin qu'ils puſſent retourner en leur Païs, & juſtifier leur conduite à leurs Marchands. Je le priai de me donner auſſi à moi-même une pareille décharge, puiſqu'ils étoient ſous mon convoi, & qu'il me ſembloit que la

juſtice exigeoit cela de ſon Excellence; il me le promit, mais étant allé le ſoir pour recevoir l'effet de ſes promeſſes, on me dit que je ne pouvois lui parler, parce qu'il écrivoit.

Ce jour 5. Mai ſur les douze heures, la Capitane, & les deux autres Galeres ſarperent, & le Vaiſſeau de Naples mit à la voile pour aller à Porto-Hercole. Ils donnerent la remorque aux deux Bâtimens de mon convoi qu'ils avoient déchargés, & qu'ils conduiſirent avec eux; voyant après leur départ qu'il n'y avoit plus d'eſperance de recouvrer les marchandiſes & les Bâtimens, je mis à la voile avec ce qui reſtoit de mon convoi pour gagner le Port de Civita-Vechia, & voir les meſures que la Cour prendroit pour retirer ces deux Bâtimens, & leurs chargemens.

Nous eûmes trop peu de vent tout le reſte du jour, & au commencement de la nuit juſques vers les quatre heures, que le vent augmenta d'une terrible maniere, & tout à fait oppoſé à notre route avec une mer des plus groſſes, de ſorte que nous fûmes obligés de nous éloigner les uns des autres de crainte de nous aborder pendant l'obſcurité, ſans pourtant prendre beaucoup de large, de crainte d'être découverts par trois Navires que nous

avions vû, & que nous ne connoiſſions pas.

Je fis tout mon poſſible pour demeurer toute la nuit au milieu de mon convoi, quoi qu'aſſés éloignés les uns des autres; mais quand le jour parut, je ne pûs appercevoir la Barque armée, ma Conſerve, ni un Bâtiment Genois de mon convoi. J'eus des raiſons pour croire qu'ils étoient allés à Porto-Hercole, ce qui m'obligea de prendre auſſi la même route. J'y arrivai en peu de tems, & je ne les trouvai point. J'envoyai ſur le champ un exprès au Port *San Stephano*, pour ſçavoir s'ils n'y auroient point relâché. Le Courier que j'y avois envoyé avec la permiſſion du General, revint ſur les vingt & un heures, ſans m'apporter de nouvelles; mais ma Conſerve parut dans le même-tems, & vint moüiller auprès de moi. De ſorte qu'il ne manquoit plus que le Bâtiment Genois, qui pouvoit avoir relâché à *Cala di Forno*, & venir me trouver à la premiere raffale de bon vent qu'il auroit.

J'envoyai de nouveau dès qu'il fut jour au Port *San Stephano*, ſçavoir ſi le Bâtiment qui me manquoit n'y ſeroit point arrivé, on l'y trouva, & on lui porta mon ordre de me venir joindre à Porto-Hercole, il y arriva ſur le midi.

Je me disposai à lever l'anchre, lorsqu'un certain Capitaine Barbotta, qui avoit commandé dans le Fort de la *Rocca*, vint dire qu'il avoit ordre du Général de la mer de s'embarquer dans le Pinque du Patron Satone.

Ce Bâtiment avoit été acheté à Livourne pour le compte du Sieur Laurent Bianchi de Civita-Vechia. Le Patron m'en vint aussi-tôt faire ses plaintes. Car quoiqu'il n'eût aucunes marchandises, j'en étois chargé, & il portoit la Banniere du Pape. J'allai sur le champ trouver le General, pour sçavoir si c'étoit par son ordre qu'on vouloit prendre ce Bâtiment; il me dit que si le Patron du Bâtiment s'accommodoit avec les troupes des deux Couronnes pour les embarquer, il ne s'y opposoit pas, mais qu'il ne vouloit arrêter aucun des Bâtimens de notre Banniere. Après quoi il me dit d'aller trouver le Gouverneur, & les Officiers de ces troupes. Je lui répondis qu'on disoit que les Allemans s'étoient engagés à fournir des Bâtimens à ces troupes pour les porter en France, & que cela ne me regardoit pas, & qu'il ne me paroissoit pas que ce Bâtiment fut en état de faire un semblable voyage.

Le 8. Mai le Patron de ce Pinque alla le matin trouver le General des troupes.

de terre, pour lui dire ſes raiſons, & ainſi ſe paſſa toute cette journée.

Je reçûs le 9. Mai ſur les vingt-deux heures un Courier de M. Daſte Commiſſaire General de la Marine de N. S. P. le Pape, avec les ordres que je devois ſuivre dans la ſituation où je me trouvois, & pour enſuite conduire mon convoi à Civita-Vechia. Cela m'obligea d'aller encore trouver le General des Galeres, & de lui faire de nouvelles inſtances, afin qu'il relâchât les deux Bâtimens & les marchandiſes qu'il avoit ſaiſies. Il me répondit que cette affaire ſe termineroit entre les Cours de Naples & de Rome. Je lui dis que les vivres manquoient à ces Patrons, & qu'ayant leurs marchandiſes, il leur permît au moins de faire du leſte, & de mettre à la voile avec le reſte du convoi, pour s'en aller à Rome dire leurs raiſons; il me répondit qu'il leur feroit fournir des vivres, mais qu'il avoit réſolu de les conduire à Naples.

Je le priai alors de trouver bon que je fiſſe en ſa preſence, & pour ma décharge auprès de mon Souverain mes proteſtations ſur tout ce qui m'étoit arrivé depuis que j'étois tombé entre ſes mains, après quoi je me retirai.

Environ à deux heures de nuit, il vint à mon bord un Officier de la Capitane,

me prier de la part du General de laiſſer tranſporter les troupes des deux Couronnes à Civita-Vechia. Je répondis que je n'y mettrois point obſtacle, dès que le Patron ſe ſeroit accommodé pour ce tranſport, d'autant qu'étant de la Banniere du Pape, j'étois obligé de le convoyer. Le Patron du Pinque fut appellé, & en ma preſence, & celle de cet Officier, il dit qu'il porteroit leſdites troupes, pourvû qu'on lui donnât de bonnes aſſurances de ſon nolis, & que les Galeres le convoyaſſent juſqu'à Civita-Vechia.

Le 10. Mai le Patron du Pinque s'accommoda avec ces Meſſieurs. J'envoyai encore un exprès au Port *San Stephano*, porter un ordre au Bâtiment de mon convoi, qui y étoit de venir me joindre ſur le champ, & à quatre heures de nuit je levai l'anchre pour me rendre à Civita-Vechia.

Le 11. Mai le jour étant venu, & ce Bâtiment ne paroiſſant point, je commençai à douter qu'il n'eût été enlevé, ce qui m'auroit fort fâché. Je fis une bordée ſur le Mont Argentaro, & j'apperçûs le Bâtiment que je cherchois, je mis en panne pour l'attendre, & quand il m'eût joint, nous portâmes ſur Civita-Vechia, où nous entrâmes tous enſemble ſur les vingt & une heures.

Cette affaire acquit de la réputation au Capitaine Catolini. On le loüa beaucoup de la maniere ſage & ferme avec laquelle il s'étoit comporté, & s'il avoit eu affaire à un autre Miniſtre que M. Daſte, homme chagrin & peu raiſonnable, il auroit eu une récompenſe que tout le Public lui adjugeoit.

On demandera peut-être pourquoi j'ai rapporté cette longue relation ? La raiſon en ſaute aux yeux, c'eſt pour faire voir de quelle maniere les Allemans en uſent avec le Pape, quand ils ſe trouvent les plus forts, & la difference infinie qu'il y a toûjours entre leur procedé & celui des François.

CHAPITRE VIII.

Siege, & priſe de Monte Philippo, & de Porto-Hercole par les Allemans. Fête de Sainte Ferme, Carrouſel, Courſe de Felouques, & autres divertiſſemens à l'occaſion de cette Fête.

LA priſe d'Orbitelle par la trahiſon du Gouverneur, ne ſatisfaiſoit pas les Allemans. Ils vouloient avoir *Porto-Hercole*, & le *Mont-Philippe*, qui en eſt comme la Citadelle, ſans quoi leur con-

quête leur paroiſſoit aſſés inutile, & d'une grande dépenſe pour la conſerver. Le traître qui leur avoit livré Orbitelle, leur avoit fait eſperer que le Gouverneur de *Porto-Hercole*, ne ſeroit pas plus honnête homme que lui, qu'il n'y avoit qu'à ſe preſenter devant la Place, & qu'il n'en demanderoit pas davantage pour ſe rendre, en ſauvant un peu les apparences, tout cela ſe trouva faux. Dom Auguſtin Dandrade étoit un Officier plein d'honneur & de fidelité pour ſon Roi, à l'épreuve des promeſſes les plus magnifiques, il fût impoſſible de l'entamer, il n'eût pas plus d'égard pour les Lettres du Duc Duceda, que pour celles du traître Gouverneur d'Orbitelle, qui le vouloient engager à les imiter dans leur perfidie. Il menaça celui-ci de faire pendre ſur le champ ceux qui lui feroient de pareilles propoſitions, & ne daigna pas répondre au premier.

Les Allemans virent bien qu'il en falloit venir à la force. Ils raſſemblerent au commencement du mois de Mars toutes les troupes de leur Nation, qui avoient eu des quartiers d'Hyver dans les Etats du Grand Duc. Les Habitans les virent ſortir ſans jetter une ſeule larme; car ils y avoient vêtu à diſcretion, ou peu s'en falloit. Le General Zemzungem étoit à

leur tête, il avoit ſous lui d'autres Officiers Generaux, & entre les autres le Comte Valdec. Ils inveſtirent le Fort appelle *Monte-Philippo*, qui quoique ſéparé de quelques cents toiſes de la Ville de *Porto-Hercole*, en doit être regardé comme la Citadelle. Il eſt ſur une hauteur conſiderable, qui découvre Orbitelle, & toute la mer qui environne le Mont Argentaro. Cette Place quoique petite, & aſſés negligée comme le ſont pour l'ordinaire toutes les Fortereſſes Eſpagnolles, n'avoit qu'environ trois cens hommes de Garniſon, dont une partie étoit compoſée de déſerteurs Allemans, qui n'avoient aucun quartier à eſperer de leurs compatriotes, s'ils tomboient entre leurs mains, & qui n'étoient pas en aſſés grand nombre pour ſe ſoulever, & faire leur accommodement en livrant la Place, auſſi la défendirent-ils juſqu'à la derniere extrêmité, & excepté qu'ils n'attendirent pas un aſſaut, dans lequel ils auroient été emportés, ils ne parlerent de ſe rendre que quand ils ne pouvoient eſperer d'être reçûs qu'à diſcretion.

La tranchée fut ouverte devant *Monte-Philippo* le 22. de Mars, & pouſſée avec beaucoup de vigueur, mais la Place fut défenduë avec une valeur extraordinaire, on fit de part & d'autre une infinité de

belles actions. Le chemin couvert fut pris, & repris plusieurs fois. Les deux tiers de la Garnison y périrent, & firent périr plus de trois mille des ennemis. A la fin tous les canons du Fort ayant été brisés ou démontés, les parapets rasés, le fossé comblé, & y ayant une brêche à monter trente hommes de front, le Gouverneur fit battre la chamade, & après bien des contestations, n'ayant plus de quoi se défendre, ni aucun secours à esperer, il la rendit à discretion le 2. de Mars, après quarante-deux jours de tranchée ouverte.

Prise de Monte-Philippo.

Après la perte de ce Fort, la Ville de *Porto-Hercole* qui s'étoit épuisée pour fournir à la Forteresse, ce qui lui étoit necessaire pour faire une si longue défense, ne se trouvant pas en état de soûtenir un siege, sans s'exposer au même sort que la Garnison de *Monte-Philippo*, donna les mains aux propositions qui lui furent faites par le General Allemand. Dom Augustin Dandrade, qui se voyoit privé de toute esperance de secours, & hors d'état de se maintenir dans son poste pendant que les ennemis seroient maîtres de la Citadelle, fit sa capitulation, & rendit la Place avec toutes les marques d'honneur qu'il demanda le 4. Mai, il fut transporté avec sa Garnison à Marseille.

Capitulation de Porto-Hercole.

Les prisonniers de guerre faits à *Monte-Philippo*, au nombre d'environ quatre-vingts, la plûpart déserteurs Allemans, furent portés à Naples, & traités avec la derniere dureté, afin de les obliger à reprendre parti parmi ceux de leur Nation. On en fit mourir quelques-uns, & au lieu d'avoir de la consideration pour le Gouverneur, & les trois Officiers qui lui restoient, qui s'étoient acquis tant de gloire par leur vigoureuse résistance, on les enferma dans d'étroites prisons avec de severes défenses à tout le monde de leur donner aucun soulagement.

Le Vaisseau S. Janvier, & les trois Galeres de Naples retournerent à Naples après cette expedition. Elles portoient les quatre-vingts prisonniers, & remorquoient les deux Tartanes qu'elles avoient enlevées. Elles entrerent dans le Port en triomphe le 24. du même mois, & aussi-tôt le Comte de Fuencalada leur General, se mit en devoir de vendre les Tartanes & leur charge, malgré l'opposition qu'y mit le Viceroi, mais le Pape ayant fait sequestrer quelques Barques Napolitaines, & menacé de les faire vendre, afin d'indemniser les Marchands qui avoient interêt dans celles qui avoient été enlevées contre le droit des gens, le Viceroi, & son Conseil suprême appellé

le Collateral rendirent un Decret, par lequel les Barques & les marchandiſes furent rendës à leurs Proprietaires, qui ne laiſſerent pas de faire une perte très-conſiderable malgré cette reſtitution.

Fête de S. Pierre Martyr.

S. Pierre Martyr, Religieux de notre Ordre, eſt reconnu dans tous les Païs, où eſt le Tribunal de l'Inquiſition pour le Patron, & le Protecteur de ce S. Office. Il y a une Chapelle dédiée à ce Saint dans notre Egliſe de Civita-Vechia, & on ne manque pas de celebrer ſa Fête avec toute la magnificence dont les bourſes des Officiers du Tribunal ſont capables. Le Vicaire General étant retenu au lit par la goutte, ce fut à moi comme ſon Subſtitut à faire les honneurs de la Fête ; je chantai la Meſſe à l'autel du S. Tous les Officiers du Tribunal y aſſiſterent en corps ; ils avoient des fauteüils de cuir doré, le Sous-Diacre les encenſa les uns après les autres, & leur porta la paix à baiſer. Ils reconnurent ces honnêtetés par des complimens qu'ils me vinrent faire dans la Sacriſtie, & par des baſſins de viande & de patiſſerie, accompagnés de force bouteilles de vin qu'ils envoyerent pour regaler la Communauté.

Mais cette Fête fut peu de choſe en comparaiſon de celle de Sainte Ferme,

qu'on fit peu de jours après. Cette Sainte Vierge née dans le voiſinage de Civita-Vechia, & martyriſée pour la Foi, eſt Patrone de la Ville, & la Protectrice particuliere des Galeres. Elle a une très-belle Chapelle dans notre Egliſe, une riche argenterie, des ornemens magnifiques & nombreux. Nôtre Egliſe lui eſt infiniment redevable, ce ſont les aumônes que les Galeres lui ont faites, qui l'ont bâtie pour la plus grande partie, & qui ont fourni à toute la dépenſe du portail.

Fête de Sainte Ferme ou Firmine.

La Fête de cette Sainte ne ſe renferme pas dans l'enceinte de ſa Chapelle, ou de l'Egliſe. Toute la Ville y prend part, tous les environs s'en reſſentent. Chacun y convie ſes amis & ſes parens. Les Marchands Etrangers s'y rendent, & font une eſpece de foire. Les Charlatans, les Aſtrologues, & generalement tout ce qui peut ſervir à honorer la Fête, & à divertir le Public s'empreſſe d'y venir.

J'avois déja vû cette Fête deux fois, mais rien n'approchoit de la magnificence avec laquelle on la celebra cette année : Auſſi les Magiſtrats, qui ſelon la coûtume font une quête dans la Ville pour fournir à cette dépenſe, avoient trouvés beaucoup plus que les années précedentes.

Notre Egliſe étoit toute tenduë de damas rouge avec de larges galons, & des franges d'or. L'autel de Sainte Ferme étoit chargé d'une très-riche argenterie. Les premieres Vêpres furent chantées par une excellente muſique, accompagnée de ſimphonie qu'on avoit fait venir de Rome. La Proceſſion ſuivit les Vêpres. Les trois Compagnies de Pénitens marchoient à la tête avec des flambeaux de cire blanche. Elles étoient ſuivies de la Communauté des Cordeliers appellés Conventuels, groſſie de quantité d'autres Cordeliers de differens plumages, que la Fête avoit attirés pour en voir les magnificences. La ſtatuë de la Sainte parée de ſes plus riches vêtemens, & ornée de pierreries que la Prieure de la Fête avoit empruntées, & la Relique portée par notre Prieur, ne parurent pas plûtôt à la Darce qu'elle fut ſaluée de tout le canon des Galeres, qui étoient découvertes, pavoiſées & ornées de leurs flammes, étendarts, & tendelets de damas rouge avec des houpes d'or. Les Galeres firent trois décharges accompagnées chacune d'une décharge de plus de cent boëtes, avec les fanfares des trompettes, & des hautbois. La Garniſon qui étoit en bataille ſur la place d'armes, commandée par le Major Bonagury, fit trois décharges avec beau-

coup d'ordre & de juſteſſe. L'Enſeigne ſalua la Relique avec ſon Drapeau, & le canon de la Ville fit merveille. On s'apperçût aiſément au bruit que les Canoniers n'avoient rien mis de côté, ou qu'ils avoient bourré plus qu'à l'ordinaire, la Citadelle paſſa ſa pragmatique accoûtumée, & nous donna des boëtes, du canon, & des décharges de mouſqueterie. Toute la Ville étoit en joye.

Il y eût le ſoir un Oratoire en muſique dans la grande ſalle du Palais de la Communauté, c'eſt-à-dire, de l'Hôtel de Ville. On appelle Oratoire un ſujet pieux, traité à peu près comme on traite les ſujets profanes dans les Operas; excepté qu'il n'y a ni danſes, ni repreſentations, ni machines, tout s'y paſſe en recit, & tout fut fort bien executé. Les Connoiſſeurs loüerent beaucoup les vers, & la muſique. Le ſujet ne pouvoit être plus beau, ni plus abondant, puiſque c'étoit la vie, le martyre & les miracles de Sainte Ferme. Il eſt vrai que le Poëte s'étoit donné carriere, & avoit joüi de ſon privilege, & au-delà, mais tout paſſa en faveur de la joye publique, & des Etrangers qui y venoient prendre part. Le Tribunal de l'Inquiſition ſçait dans ces occaſions s'accommoder aux beſoins, au génie & à la coûtume.

Le point du jour ſuivant fut annoncé par des décharges de boëtes & de canons, qui auroient réveillés les ſept Dormans. Le Gouverneur Prélat cantonné des deux Vicomtes, & des deux Camerlingues en habit de damas noir, précedé des trompettes, & des Valets de Ville, & ſuivis de la livrée du Gouverneur vinrent à l'Egliſe. Nous les reçûmes à la porte, & leur preſentâmes de l'eau-benîte. On commença la Meſſe, qui fut chantée par la muſique, dont tout le monde fut auſſi content que je le fus peu, parce qu'étant un des Officiers de l'autel, je m'ennuyai d'entendre ces voix de vieux enfans de chœur, qui faiſoient des roulades d'un quart de lieuë de longueur, & qui ſembloient enſuite ſe pâmer comme des femmes. Nous en ſortîmes enfin très-contens, & moi ſur tout. La grande Meſſe eſt la fin des cérémonies Eccleſiaſtiques. Nous dîmes nos Vêpres ſans bruit, & ſuccintement comme notre Regle nous l'ordonne, & nous allâmes prendre part aux divertiſſemens qui devoient occuper le reſte de la journée.

Le bruit des tambours avertit qu'ils alloient commencer. On jetta d'abord à la mer de deſſus la terraſſe du Palais Apoſtolique, appellé la *Rocca*, pluſieurs oyes & pluſieurs canards. Quoiqu'ils fuſ-

ſent très-privés, ils parurent ſur la ſcene, ſous le nom de canards & d'oyes ſauvages, ils le devinrent en quelque façon, dès qu'ils virent une troupe de Bonevogles, de Matelots, & de canailles ſe jetter à la nage pour les attraper. Ces oiſeaux plongeoient, & rendoient inutiles les efforts de ceux qui les pourſuivoient. La mauvaiſe humeur de ceux qui manquoient leur coup, produiſit des coups de poings, il y eût des nés caſſés, & des yeux pochés, à la fin tous les canards furent pris, & les chaſſeurs heureux les porterent en triomphe au cabaret pour les manger.

Chaſſe de canards & d'oyes ſauvages.

La courſe des Felouques ſucceda à la chaſſe des canards. On avoit expoſé ſur la terraſſe un morceau de damas de quatre à cinq aulnes de longueur, qui devoit être la récompenſe de la Felouque qui entreroit la premiere dans la Darce. Le champ étoit ouvert à tout le monde. Toutes les Felouques qui prétendoient au prix, ſe rangerent ſur une ligne ſous la Tour de la Lanterne, & partirent au ſignal qui leur en fut donné par un coup de pierrier. Elles firent merveille pour ſe dévancer. La force & la ruſe furent employées, il y eût des rames briſées en s'abordant & des coups donnés. Une Felouque de Malthe emporta le prix, de-

Courſe de Felouques.

vança toutes les autres, entra la premiere dans la Darce, & reçût le damas, & l'ayant promené par les ruës de la Ville, le vint consacrer à Sainte Ferme. On loüa fort les Malthois de cette action de pieté. Notre Sacristain en recevant le present, les assura de la protection de la Sainte aussi positivement que s'il en eût reçû ordre exprès.

Carousel de Civita-Vechia.

Le carousel commença immediatement après. Je dis carousel, & je prétends avoir raison d'appeller ainsi les courses de bagues, & des têtes qui se firent dans la ruë, ou place de S. Jean. Car quoiqu'elles ne fussent pas tout-à-fait si belles que celles qui se firent devant le Palais des Thuilleries en 166 . elles avoient bien du goût, & les Chevaliers firent paroître beaucoup d'adresse & de vigueur.

La ruë ou place de S. Jean, est ainsi nommée, parce qu'elle est devant l'Eglise de la Commanderie de Malthe; elle est fort large & fort unie. On l'avoit balayée & sablée, & on avoit fait des échaffauts contre les murs, où tout le monde étoit bien reçû pour son argent. Les fenêtres des maisons qui donnent sur la place étoient ornées de tapis & de couvertures, & remplies de Dames parées à l'envie les unes des autres, une loge de charpente tapissée & couverte de damas,

étoit au bout de la carriere. Là étoient placés les Vicomtes, & Camerlingues en habit de cérémonies, comme Juges du Tournois,& dans une autre loge ſemblable étoit la Marquiſe Hortenſe Rondanini, qui fut priée par les Juges de donner le prix au vainqueur, ce prix étoit une épée d'argent.

La jeuneſſe la plus qualifiée de la Ville ſe partagea en deux corps, ſous les noms de Chevaliers de la Force, & les autres des Chevaliers de l'Eſprit. Les couleurs des premiers étoient le verd & le bleu. Elles jureroient en France, mais elles ne ſont point ſujettes à mauvais équivoque en Italie, ils avoient pour armes un torrent qui emportoit un rempart avec ces paroles.

Sormento dell' ingegno ogni ripare.

Les couleurs des Chevaliers de l'Eſprit, étoient le rouge, & le blanc. Un canon étoit leurs armes, avec ce mot.

Con poca polue ogni pin forte atterre.

Les tambours & les trompettes firent courir tout le monde aux portes & aux fenêtres pour voir la marche des combattans.

A la tête de chaque troupe, étoit un Maréchal de Camp. Le parain marchoit enſuite, & les Chevaliers deux à deux le ſuivoient. Ils étoient tous magnifiquement habillés. Leurs chevaux étoient très-beaux, & les uns & les autres chargés de rubans des couleurs de leur quadrille.

Les deux troupes s'arrêterent hors des barrieres. Les Maréchaux de Camp y entrerent ſeuls, allerent ſaluer les Juges, & les Dames viſiterent le Camp, en firent le tour, & ayant trouvé toutes choſes en bon état. ils retournerent à la loge des Dames pour ſçavoir d'elles laquelle des deux troupes entreroit la premiere, auroit la droite, & commenceroit les courſes. Le ſort en décida. Alors ils allerent ſe mettre à la tête de leurs troupes, & precedés de leurs tambours, & de leurs trompettes, ils entrerent dans le camp, ſaluerent les Juges & les Dames, & ſe mirent dans leurs poſtes. On lut les articles du Tournois à haute voix, & quand les Juges donnerent le ſignal on commença les courſes.

Il y eut d'abord une courſe de bague où toute cette brillante jeuneſſe fit voir beaucoup d'adreſſe; mais comme il n'y avoit qu'un prix, on diſpoſa tellement les choſes que chaque troupe eût le

même nombre de bagues.

Il fallut donc en venir à la courſe des têtes, qu'on appelle en Italie la joute du Sarraſin. Chaque Chevalier devoit courir trois fois, & en paſſant à toute bride emporter avec une lance une tête de carton qui étoit ſur un poteau.

Lorſque la victoire ſe fut déclarée pour un parti, il fallut encore combattre pour voir à qui du même parti le prix ſeroit accordé. Ces courſes ſe firent avec l'épée ſeulement. A la fin celui qui avoit emporté plus de têtes en trois courſes fut conduit par ſon Maréchal de Camp & ſon Parain à la loge des Juges afin que le prix lui fût adjugé. Les Juges le lui adjugerent, mais ils le renvoyerent à la Marquiſe Rondanini. Il le reçût donc de ſes mains, en baiſa le pommeau, & je croi qu'il jura de l'employer toute entiere pour le ſervice de cette Dame. Dom Quichotte, & les anciens Chevaliers n'y auroient pas manqué. Les Chevaliers ne manquerent pas après cela de s'aller faire voir dans toutes les ruës de la Ville. Celui qui avoit remporté le prix cantonné des deux Maréchaux de Camp, & des deux Parains, tenoit cette épée nuë à la main, il en ſaluoit les Dames, & paroiſſoit prêt à l'employer pour elles. Comme la guer-

re étoit finie, les Chevaliers des deux Quadrilles ſe mêlerent dans la cavalcade qu'ils firent pour reconduire celui qui avoit remporté le prix.

Les Charlatans, vendeurs de Theriaque, & autres gens de la troiſiéme claſſe de la Medecine firent merveilles pendant l'Octave de cette Fête. Rien n'étoit ſi plaiſant que les diſcours qu'ils faiſoient les uns contre les autres, & les défis qu'ils ſe donnoient.

Aſtrologue Suiſſe, Son portrait.

Un Aſtrologue Suiſſe parut ſur la ſcene, qui deſerta bien-tôt l'Auditoire des Charlatans. Ils s'accorderent à la fin, l'Aſtrologue ſe tenoit en repos dans ſon cabaret pendant que les Charlatans abuſoient le Peuple; & les Charlatans lui cedoient la place, quand l'heure dont ils étoient convenus étoit arrivée.

C'étoit un homme de trente-huit à quarante ans, d'une phiſionomie agreable, & ſpirituelle, qui auroit pû faire avec honneur un autre metier, comme je le reconnus dans un aſſés long entretien que j'eus avec lui dans nôtre Cloître. Il ſçavoit le Latin & le Grec en perfection; il avoit lû les Hiſtoriens & les Poëtes, & en parloit pertinemment; il s'expliquoit aiſément, & en bons termes en François, en Italien, en Eſpagnol; il étoit bon Geometre, Botaniſte, excellent

lent Phiſionomiſte, & ſçavoit en perfection tout ce qu'on peut ſçavoir de l'art illuſoire dont il faiſoit profeſſion.

Je lui en fis honte, & il m'avoüa qu'il en avoit honte lui-même, mais que le libertinage qui accompagne cette vie, la lui faiſoit aimer, qu'il eſperoit pourtant s'en laſſer un jour, & qu'alors il retourneroit dans ſon païs, où il avoit du bien pour vivre à ſon aiſe.

Nous avions chés nous un Religieux Grec qui attendoit une occaſion pour s'en retourner en ſon païs; il s'aviſa de trouver mauvais que je m'entretenois avec cet Aſtrologue. Que ne chaſſés-vous, me dit-il, ce coquin. L'Aſtrologue le regarda fixement quelques momens, après quoi il me dit; croyés-moi, mon Pere, faites ôter à cet homme l'habit qu'il porte, car il vous fera affront. Il a tout l'air de ſe faire Turc. Je n'ai jamais vû homme plus en colere que ce vieillard, il auroit mangé l'Aſtrologue s'il avoit pû, & voyant que je ne prenois pas feu comme lui, il penſa me faire un procès.

Je le laiſſai, & continuai de m'entretenir avec ce galant homme. Bias tout Bias qu'il étoit, étoit plus chargé de bagage que lui, il n'avoit jamais que ce qu'il portoit ſur ſon corps. Jamais il ne portoit une chemiſe deux fois. Son lin-

ge étoit toûjours neuf ; c'eſt-à-dire, que quand ſa chemiſe, ſa cravate, ſes calçons avoient aſſés demeurés ſur lui pour n'être plus en état d'y reſter davantage, il en achetoit d'autres, & jettoit liberalement ce qu'il quittoit aux ordures. Il alloit par tout toûjours à pied, regloit ſon ordinaire ſelon ſa bourſe, trouvoit dans celle des ſots des reſſources pour tous ſes beſoins, n'avoit jamais ſçû ce que c'étoit de penſer au lendemain, & n'avoit jamais manqué de rien. Il avoit la converſation guaye, & fort amuſante, & diſcouroit en homme d'eſprit ſur quelque ſorte de ſujet qu'on lui propoſât.

CHAPITRE IX.

Promotion de dix-huit Cardinaux. Canoniſation de quatre Saints. Ceremonies & réjoüiſſances à ces deux ſujets.

ON attendoit depuis long-tems, & avec impatience que le Pape rendît complet le nombre des 72. Cardinaux qui compoſent le Sacré Collége. Quoi qu'il ſoit fixé à ce nombre par pluſieurs Bulles, & qu'on prétende que c'eſt pour imiter le nombre des 72. Diſciples que Notre Seigneur avoit élû, les Papes ont des raiſons pour ne le pas remplir en-

tierement, & ne le pas faire monter au-delà de 70. On dit que c'eſt afin d'avoir toûjours quelque poſte à remplir pour des occaſions importantes & imprévûës, comme ſeroit la converſion de quelque grand Prince, Infidele, Heretique, ou Schiſmatique qui voudroit embraſſer l'Etat Eccleſiaſtique. Si cette raiſon n'eſt pas tout-à-fait conforme à la verité; car je ne voudrois pas la garentir entierement, du moins eſt-elle très-vrai ſemblable, & conforme à ce qui ſe pratique tous les jours.

Promotion de 18. Cardinaux.

On ne ſçauroit croire juſqu'où va la joye que cauſe une promotion de Cardinaux dans la Ville de Rome. Tout le monde y prend part, Marchands & Artiſans, parce que ces nouveaux Princes de l'Egliſe auront beſoin d'eux pour ſe mettre en équipage; un nombre infini de domeſtiques deſœuvrés attendent ce heureux moment pour trouver maître, & ce moment eſt réellement heureux, quand les Papes n'ont point de ſœurs, belles-ſœurs, nieces, ou Parentes aſſés accreditées pour former les maiſons des nouveaux Cardinaux ſans qu'ils s'en mêlent, ou qu'ils y donnent leurs conſentement. Telle étoit, à ce qu'on dit, Dona *** ſœur du Pape ***. Elle avoit, dit-on, ſoin de faire les maiſons des

Cardinaux, à qui ſon frere donnoit le Chapeau, & de les leur envoyer toutes dreſſées, bien ſûre que la conſideration qu'ils devoient avoir pour ſon credit les empêcheroit d'y trouver à redire, & d'y rien changer. C'étoient ſes Parties caſuelles; car elle ne mettoit perſonne dans ſes liſtes qu'il n'eût financé à proportion du poſte qu'il devoit occuper.

Il y eût à la fin un nouveau Cardinal qui rompit la glace, & qui apprit aux autres à ſe délivrer de cette ſervitude, & aux domeſtiques à ne pas donner leur argent avec ſi peu de ſûreté de joüir de ce qu'ils acheptoient. Il reçût poliment tous les Officiers, & domeſtiques que la *Signora* *** lui envoya, congedia ceux qui étoient alors à ſon ſervice, & jamais maître ne parut plus content de ſa maiſon qu'il le parut de la ſienne; mais au bout de trois jours, il les fit tous venir, leur paya le mois entier de leur ſervice comme s'il eût été achevé, & les pria civilement de ſe retirer, en leur diſant que celle qui les avoit envoyés leur avoit tenu parole, & qu'en leur payant le mois entier pour trois jours de ſervice qu'ils lui avoient rendus, il croyoit les dédommager de ce qu'il leur avoit coûté pour y entrer.

La Dame fut outrée de cette maniere

d'agir qui étoit d'un préjudice infini au commerce qu'elle faiſoit de placer des domeſtiques ; mais il fallut prendre patience, le Prélat étoit arrivé où il vouloit. Il avoit peu à craindre du credit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Pape, & n'avoit plus rien à en eſperer.

C'eſt dans un Conſiſtoire ſecret que le Pape déclare les ſujets qu'il veut revêtir de la Pourpre. Il a été un tems que les Papes ſe contentoient de dire ſimplement aux Cardinaux aſſemblés ces paroles : *Habetis Fratres*, vous avés des Freres ; après quoi tirant de ſon ſein le papier où les noms de ces heureux étoient écrits, ils le mettoient ſur une petite table, qui eſt toûjours à leur droite, & faiſoient ſigne au Secretaire d'Etat ou autre de prendre le papier, & de lire à haute voix les noms qui y étoient écrits; après quoi les Cardinaux n'avoient autre choſe à faire qu'à les bien retenir & à en remercier le Pape ſelon l'interêt qu'ils y prenoient.

Cette maniere ayant paruë un peu trop monarchique, & trop arbitraire à quelques Cardinaux ; car on ne ſe gendarme pas ſi fort en Italie pour l'infaillibilité du Pape dans les choſes de fait que quelques particuliers le voudroient faire croire en France ; ils ſe ſouvinrent

étant Papes qu'ils en avoient murmuré lorſqu'ils étoient *in minoribus Conſtituti*. C'eſt le nom qu'on donne à toutes les dignités qui ſont au-deſſous de la Papale. Ils crurent y devoir remedier, & pour cet effet ils ne ſe contenterent pas de dire aux Cardinaux ſelon l'ancien uſage qu'ils avoient des Freres, mais ils nommerent les ſujets ſur leſquels ils avoient jetté les yeux, ils diſoient les raiſons qui les engageoient à les honorer de cette éminente dignité, après quoi ils demandoient le ſentiment des Cardinaux ſur ce qu'ils venoient de leur dire par ces paroles: *Quid vobis videtur?* Que vous en ſemble? Les Cardinaux diſoient alors librement leurs ſentimens qui ſe trouvoient quelquefois bien differens de ceux du Pape. Il falloit cependant qu'il les écoutât avec patience, ou impatience, n'importe, puiſqu'il s'y étoit ſoumis. On dit même qu'il eſt arrivé à quelques-uns d'être obligés de changer le choix qu'ils avoient fait, ou de le remettre à un autre tems, où les eſprits fuſſent plus dociles, & plus diſpoſés à ſuivre ſes volontés. Il y avoit en cela bien des inconveniens. La nomination des Cardinaux qui appartient inconteſtablement au Pape ſeul, ſeroit devenuë à la fin une élection dans laquelle il n'auroit eu que ſon ſuffrage, & où il au-

roit été obligé de briguer les voix de ſes inferieurs. Choſe tout-à-fait indigne de de la Majeſté & de la ſouveraine autorité du Souverain Pontife, & dont tout Pape n'auroit dû, ni pû s'accommoder.

Ils ont trouvé un temperamment. Ils ont laiſſé le *Quid vobis videtur*; mais ils l'ont regardé prudemment comme une pure ceremonie, & une ſimple politeſſe, de ſorte que les ſujets qu'ils veulent honorer, plaiſe ou déplaiſe aux Cardinaux qu'ils parlent en leur faveur, ou qu'ils s'expliquent d'une maniere qui ſente l'oppoſition, on ne laiſſe pas de paſſer outre, & de revêtir de la Pourpre ceux que le Saint Pere a choiſis, après quoi il faut bien que leurs Confreres s'en accommodent, & qu'ils les reconnoiſſent pour tels que le Pape les reconnoît lui-même. La ſageſſe dont on fait profeſſion dans cette Cour, n'a jamais permis qu'on ait pouſſé les choſes à l'extrêmité. Les anciens ſe laiſſent bien-tôt perſuader que les nouveaux ont tout le merite neceſſaire pour devenir leurs Freres, & quelque repugnance qu'ils ayent témoigné dans le Conſiſtoire, on oublie en ſortant les raiſons qu'on avoit euës; on les ſoumet à celles du Chef viſible de l'Egliſe, & les anciens & les nouveaux vi-

vent enſemble avec toute la cordialité qui eſt en uſage dans le païs.

Ce ſeroit aſſés ici le lieu de chercher quel droit ont les Couronnes de nommer de leurs ſujets au Cardinalat, qui ſont ces Couronnes, depuis quel tems elles en joüiſſent, comment elles l'ont acquis? Si les Papes peuvent ne pas agréer les ſujets propoſés; ſi les Républiques peuvent prétendre ce droit. Si les Princes poſſedant pluſieurs Royaumes ſont en droit de nommer pluſieurs ſujets; ſi un Prince devenant Roi a droit par ſa nouvelle dignité de demander un Cardinal. Si le Pape ſans l'agrément du Sacré College peut conferer ce droit à un Prince & bien d'autres queſtions qui ſuivent naturellement, mais qui me meneroient trop loin, & d'ailleurs je n'aime pas à dogmatiſer, ſur tout ſur une matiere auſſi délicate que celle-ci. Elle paſſe infiniment la ſphere d'un Ecrivain qui ne prétend donner au public que le Journal de ſes voyages, & les choſes qu'il y a remarquées.

Je dirai donc que nous apprîmes à Civita-Vechia ſur le ſoir, le dix-huit Mai 1712. que notre très S. Pere Clement XI. avoit créé le matin du même jour dix-huit Cardinaux, qu'il en avoit déclaré onze, & qu'il en avoit réſervé

ſept *in peto* pour les déclarer dans la ſuite quand il le jugeroit à propos. Ces heureux Seigneurs étoient Meſſieurs Davia, Cuſani, qui avoit été Nonce en France, Piazza, Nonce à Vienne, Zondodari, ci-devant Nonce extraordinaire en Eſpagne ; le Prince de Rohan Evêque de Straſbourg, nommé par la France ; Dacunha pour le Portugal ; Schootembac, pour l'Allemagne ; Priuli pour Veniſe ; le Pere Tolomei Jeſuite ; le Pere Tomaſi Theatin ; & le Pere Caſſini, Capucin.

Lorſque le Nepotiſme étoit en uſage, c'étoit le Cardinal neveu qu'on appelloit le Cardinal Patron qui donnoit avis aux nouveaux Cardinaux de leur creation. Il les envoyoit chercher dans ſon caroſſe, leur donnoit à dîner, après quoi on les conduiſoit dans une chambre, où le Barbier du Pape leur faiſoit la barbe, & la tonſure à la Cardinalle, c'eſt-à-dire, d'un diametre beaucoup plus grand que les Prêtres bien reguliers de France ne la portent.

Droits du Barbier du Pape.

Il ne faut pas croire que ce glorieux Barbier employa ſon raſoir, & ſa ſavonnette pour l'amour de Dieu, il ſçait ſe faire payer auſſi cherement qu'un Apotiquaire. La Chambre qui a jugé à propos de reprimer l'avidité de ces tondeurs

de barbes, les a taxés à 25. écus d'or. C'eſt beaucoup, mais on n'eſt fait Cardinal qu'une fois en ſa vie, & quand ces Seigneurs ſe font enſuite faire la barbe & la tonſure par un autre Barbier, ils aimeroient mieux ſe laiſſer croître la barbe comme les Capucins, & les cheveux comme les Nazaréens, que de payer ſi cher; mais ſoit que le Barbier travaille ou qu'il demeure en repos, on lui paye toûjours vingt-cinq écus d'or. C'eſt une gratification attachée à ſa Charge dont l'uſage a fait des droits, comme ce qu'on paye aux Huiſſiers de la Chambre, & du Cabinet du Roi, & autres Officiers, quand un Evêque nouvellement ſacré va prêter ſon ſerment de fidelité.

Ceremonie pour recevoir le Bonnet.

Après que la tête du nouveau Cardinal eſt ajuſtée, on le dépoüille de ſes habits ordinaires, & on lui met ceux de ſa nouvelle dignité. Les premiers appartiennent aux Valets de chambre du Cardinal Patron, qui l'introduit ſur le champ à l'audience du Pape. Après les trois genuflexions ordinaires étant à genoux aux pieds du Pape, Sa Sainteté lui met le Bonnet rouge ſur la tête en diſant, *Eſto Cardinalis*, & faiſant le ſigne de la Croix. Le nouveau Cardinal s'ôte auſſitôt le Bonnet, & baiſe les pieds du Pape, le remercie, & s'il y a un Cardina

neveu, ou autre parent du Pape logé dans le Palais, il les va visiter & retourne chés lui, d'où il ne lui est plus permis de sortir qu'il n'ait reçû le Chapeau, ce qui se fait pour l'ordinaire dans le Consistoire qui suit la Promotion.

Le Pape Innocent XI. ayant aboli le Nepotisme, c'est le Cardinal Secretaire d'Etat, qui fait toutes les fonctions que je viens de rapporter.

Au reste le tems des Promotions, est réellement la moisson, & la vandange des Officiers du Pape & de la Chambre Apostolique. Quand je dis des Officiers, je ne prétends parler que des petits. Car les grands Officiers, comme le Maître de Chambre, l'Auditeur, le Maître de l'Ecurie, l'Echanson, le Medecin, l'Ecuyer tranchant, les Cameriers secrets participans, & autres grands Officiers ont leurs presens à part; & comme ils ne sont point taxés, ils n'entreront point dans la liste que je vais donner.

Au Barbier du Pape; ducats d'or, appellés d'or de la Chambre, que nous expliquerons dans un autre endroit, 25. ducats.

A la Sacristie du Pape. 25.

Aux Maîtres des Cérémonies, 100.

Au Secretaire, au Clerc, & au Teneur des Livres du Sacré College. 75.

Aux Chantres du Pape, 30.
Aux Cameriers ſecrets, 20.
Au Maître de la Garderobe, 10
Aux Sous-Cameriers du Pape, 6
Au Diacre, & Sous-Diacre de la Chapelle, 4
Au Clerc de la Chapelle, 2.
Aux deux Clercs de la Chapelle ſecrete, 6
Aux Palfreniers du Pape, 25
Aux Maſſiers du Pape, 15
Aux Curſeurs, 10.
Aux Gardes de la porte de fer, 6
Aux Gardes des chaînes, 4
Au Garde des jardins ſecrets, 3
A la Fouriere du Pape, 5
Aux quatre Balayeurs ſecrets, 4
Aux Muſiciens du Château S. Ange, 6
Et aux Maîtres des Cérémonies,
Pour les mantelers du Conſiſtoire, 12
Ce qui fait en tout, 393. duc.

Preſens que les nouveaux Cardinaux doivent faire.

Pour avoir plûtôt fini, on met cette ſomme entre les mains d'un des Maîtres des Cérémonies, qui la diſtribuë aux perſonnes marquées ci-deſſus.

Je donnerai dans mon huitiéme Volume une Traduction d'un Livre Italien intitulé, *Relation de la Cour de Rome & des cérémonies qui s'y obſervent*, où l'on verra tout ce qui ſe paſſe dans cette Cour, & les dépenſes que les nouveaux Cardi-

naux ſont obligés de faire, quand ils reçoivent le chapeau, lorſque le Pape leur donne leur titre, & autres cérémonies.

La nouvelle de cette grande promotion cauſa une joye univerſelle dans tout l'Etat de l'Egliſe. La Ville de Civita-Vechia témoigna la part qu'elle y prenoit par des lanternes qu'on mit deux ſoirs de ſuite aux fenêtres, & par le bruit des canons de ſes remparts, de la Citadelle & des Galeres.

La joye de la promotion des Cardinaux fut ſuivie de la canoniſation que le Pape fit peu de jours après de quatre nouveaux Saints, ſçavoir du Bienheureux Pie V. du nom, Pape, qui avoit été de l'Ordre des Freres Prêcheurs. André d'Avellino Theatin. Felix de Cantalice Capucin, & Catherine de Bou'ogne Religieuſe de S. François.

Il fallut bien que j'allaſſe à Rome prendre part à la joye commune. Mes amis m'y invitoient, ma curioſité m'y portoit, & j'aurois toûjours eu à me reprocher de n'avoir pas vû une ſi belle choſe, & cependant je m'en repentis dans de certains momens; car je n'ai de ma vie été ſi las, ſi preſſé, & ſi incommodé que je le fus pour voir ces cérémonies très-belles à la verité, & très-rares, mais qui coûtent infiniment.

Il sembloit que le premier de ces quatre Saints ayant été Pape, meritoit bien que son successeur fit les frais de sa canonisation, ou qu'il la fit *gratis*. Il paroissoit en cela d'autant plus de raison, que la Chambre Apostolique n'avoit pas à craindre d'être souvent chargée de pareilles dépenses, d'autant qu'il y a bien des siecles que les Papes se contentent d'ouvrir la porte du Ciel aux autres, & s'ils s'empressent d'y entrer comme la charité oblige de le croire, c'est sans cérémonie, & sans en avertir le Public. Je crois que notre Pere General, ne manqua pas d'exposer toutes ces raisons au S. Pere, & de le presser vivement de nous épargner cette dépense, mais il n'écoûta rien. Le S. Pere étoit naturellement œconome, & quelque chose de plus, & d'ailleurs aussi attaché aux coûtumes du Palais que les Rois d'Espagne le sont à leur étiquette; & comme on n'avoit point encore d'exemple d'une semblable generosité, les consequences en étoient trop dangereuses. Il falloit donc nous résoudre à laisser notre Saint Confrere dans la classe des Bienheureux, ou à faire les frais de sa canonisation. Le premier étoit honteux à un Ordre qui est très-riche dans tout le monde, excepté en France où il est très-gueux. Le second étoit plein de difficul-

Canonisation de quatre Bienheureux.

tés, parce que depuis long-tems la guerre empêchoit que notre General ne reçût aucun secours, ni aucune contribution de l'Amerique Espagnolle, qui est le lieu le plus assuré, & presque l'unique dont il en reçoit.

Dans cette extrêmité, il resolut de vendre sa maison & sa vigne de S. Pasteur, & la chose auroit été executée sans l'opposition que son conseil y forma.

Heureusement un Vaisseau de l'Amerique arriva, & apporta quelques milliers de piastres, & on imposa une capitation sur tous les Religieux de l'Ordre d'un écu par tête, à prendre sur la somme modique que les Couvens sont obligés de leur fournir pour leur entretien. S'il n'y avoit point eu de non valeur, cette imposition n'auroit pas laissée de produire une somme très-considerable. Mais la France est dans l'usage de ne gueres lâcher d'argent, & nos Peres François firent valoir à merveille en cette occasion les privileges de l'Eglise Gallicane, quoiqu'ils n'ayent jamais pensé à se roidir contre de semblables minuties. Les Couvens des Pais-Bas ne subsistant que de la charité des Fideles fort refroidie par la guerre, ne se trouverent pas en état de fournir à cette contribution. Les Allemans sont presque toûjours broüillés avec l'argent comptant,

auſſi bien que les Polonois. Les Italiens, les Eſpagnols, & les Portugais firent des prodiges en cette rencontre, & comme on avoit permis à tous les Religieux d'outre-paſſer la taxe, & de donner tout autant que leur generoſité leur inſpireroit, ces bons Religieux qui ont la plûpart des penſions aſſés conſiderables firent les choſes d'une maniere très-genereuſe. De ſorte qu'on amaſſa non-ſeulement les trente mille écus qui étoient neceſſaires pour cette dépenſe, mais on eût encore de quoi faire des feux d'artifice, & bien d'autres choſes qui marquoient la joye, & l'interêt que nous prenions à cette Fête.

Tout le monde ſçait que les Peres Theatins de l'Ordre deſquels avoit été le Bienheureux André d'Avellino, font profeſſion d'une ſi étroite pauvreté, que non-ſeulement ils ne poſſedent rien, mais même qu'il ne leur eſt pas permis de marquer leur neceſſité, & de ſe recommander aux charités des Fideles. Ils aſſemblerent pourtant leur trente-mille écus plus aiſément, & plus promptement que les Dominiquains.

Les Sœurs de la Bienheureuſe Catherine de Boulogne Religieuſe d'une des branches de S. François, ſe trouverent auſſi plûtôt que nous en état de met-

tre leur Bienheureuse au catalogue des Saints.

Mais ce qui va paroître incroyable, & qui est pourtant très-vrai, c'est que les trente mille écus des Capucins moisissoient dans le banc du S. Esprit bien des années avant que nous eussions le premier écu de ceux qui nous étoient necessaires.

Le Bienheureux Felix de Cantalice étoit en son vivant Maitre Quêteur du Couvent des Capucins de Rome. On peut dire que ceux qui regardent avec mépris cet emploi sont de francs étourdis. Un Maître Quêteur est le Maître absolu du Couvent où il est, il commande au Gardien, le Provincial le respecte, tous les Religieux lui font la cour. Il faut pour arriver à ce posse avoir des talens extraordinaire, un merite des plus éclatans, la tête excellente, de la politique au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, de la prévoyance, de la prudence, du zele, de l'œconomie. Il faut être secret, jusqu'à être impénétrable. Il faut joindre aux vertus morales un air devot & mortifié, une modestie à toute épreuve, parler bas, & peu, être sensible aux besoins generaux & particulier, avoir un habit pauvre & propre sans affectation, une longue barbe bien entretenuë. Il faut connoître

Portrait d'un Quêteur.

toute la Ville, ſe donner entrée par tout, gagner les domeſtiques, careſſer les enfans, faire dans de certains tems de petits preſens, avoir des pratiques de dévotion à la portée de tout le monde, diſtribuer dans l'occaſion de petits remedes innocens, faire valoir ſans trop d'oſtentation, le merite, la qualité, la naiſſance, les emplois, la vie pénitente des Religieux de ſa Communauté, & en repreſenter les beſoins d'une maniere ſi touchante qu'elle ouvre les coffres, & les bourſes les mieux fermées. Telle étoit le Bienheureux Felix, mais outre cela, il étoit réellement un excellent, un parfait, un très-ſaint Religieux, auſtere pour lui-même au-delà de l'imagination, la douceur, & la charité même pour les autres; il étoit humble & patient, il étoit infatigable dans le travail, lorſque ſes amis le rencontroient dans les ruës pliant ſous le poids de ſa beſace, quoique déja tout caſſé, & dans une vieilleſſe décrepite, & qu'ils l'exhortoient à ſe ménager un peu davantage, il leur diſoit agreablement, ſçachés mes amis qu'un bon âne doit mourir ſous la charge, & un bon Quêteur ſous la beſace. Il s'eſt ſanctifié dans ce laborieux travail, il faut ajoûter dans ce dangereux mêtier, car il l'eſt en effet. Il faut qu'un Religieux ſoit veritable-

ment bien vertueux pour ne s'échaper pas en bien des choſes, quand il a en ſa diſpoſition le bien de toute ſa Communauté. S'il ne le diſſipe pas en-dehors en le partageant à ſes parens & à ſes amis, il eſt rare que les diſpoſitions qu'il en fait au-dedans n'intereſſent infiniment ſon vœu de pauvreté & ſa conſcience, & ne le mettent en état d'oſer, & d'entreprendre une infinité de choſes peu conformes à ſon état, ordinairement contraires à la régularité, toûjours ſcandaleuſes, & qui produiſent des deſordres auſquels les Superieurs n'oſent, ou ne peuvent remedier. Voilà cependant un Quêteur celebre Saint, & à bon titre. Il eſt vrai qu'on en voit peu de cette eſpece; mais ſon exemple peut être ſuivi, ſi ceux qui exercent cet emploi ont confiance en la grace de J. C.

Mais, diront les eſprits foibles, pourquoi tant d'argent pour obliger le Pape à declarer un ſaint homme, qui a obſervé inviolablement les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, & les conſeils évangeliques. Il eſt en Paradis, & ne peut-on pas y être placé ſans tant de cérémonies, tant de dépenſes ? Ces procedures ont un air de nouveauté, qui donne occaſion aux Heretiques d'en parler mal; & il paroît que l'argent répandu abondamment,

& à propos eſt une puiſſante clef.

Quoique ma qualité de ſimple Relateur ne m'oblige pas à répondre à ces plaintes, je me crois pourtant obligé de le faire, puiſque je les ai rapportées.

Il eſt conſtant qu'on ne canoniſoit perſonne autrefois, c'eſt-à-dire, dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, que ceux qui avoient réellement répandu leur ſang pour la gloire de J. C. & pour la Foi. Ces procedures alors n'étoient ni longues, ni ſi grandes. Les actes veritables du martyre certifiés par les Notaires Apoſtoliques, ou par les Evêques, ou par des témoins dignes de foi, étoient ſuffiſans pour aſſurer tout le monde que celui qui avoit ainſi conſommé ſa vie joüiſſoit de la gloire, qu'on pouvoit le reverer comme un ami de Dieu, & avoir recours à lui.

Ceux qui mouroient dans les priſons, & dans l'exil pour la cauſe de la Foi, joüiſſoient du même honneur; cela étoit juſte, il n'y avoit qu'à juſtifier la verité du fait.

Les perſecutions ayant ceſſé par la paix que les Empereurs Chrétiens donnerent à l'Egliſe, & aux Fideles qui la compoſent, ç'auroit été une injuſtice de fermer la porte du Ciel, à ceux à qui le martyre ne l'ouvroit plus, puiſqu'il n'y avoit plus de tyrans. Car le martyre manqua à une

infinité de gens, qui de leur côté étoient tous disposés à le recevoir, s'il se fut presenté. Tels étoient une infinité de saints Evêques, de Diacres, & autres Ministres de l'Eglise qui passoient leur vie dans l'exercice le plus parfait de toutes sortes de vertus. Tels étoient ces Vierges saintes, qui après avoir consacrées leur virginité à Dieu, se donnoient toutes entieres à son service dans un éloignement parfait du monde, & des plaisirs mêmes les plus innocens. Tels étoient ces Solitaires admirables qui rempliſſoient les deserts, & dont la vie pénitente étoit un martyr aussi long qu'il étoit dur, & opposé à la nature. En un mot, il se trouva de vrais serviteurs de Dieu dans tous les Etats, & dans toutes les professions dont les vertus éclatantes servoient de modeles aux autres Fideles, & suffisoient pour les faire regarder après leur mort, comme joüissant de la gloire qu'ils s'étoient acquise par leurs travaux, leurs jeûnes, leurs prieres, leurs macérations, & par la pratique constante de toutes les vertus compatibles avec leur état.

Après la mort de ces serviteurs de Dieu, l'Evêque assembloit son Clergé & son peuple, il faisoit une information sommaire de la vie, des vertus, & des miracles du sujet dont il étoit question,

& ſans autres procedures on les declaroit Saints, joüiſſans de la gloire ; on leur bâtiſſoit des Egliſes & des autels, on les invoquoit, & l'Egliſe univerſelle ne faiſoit point de difficultés de reconnoître ces Saints, & de leur rendre le culte qui leur convient.

A la fin il ſe gliſſa des abus dans ces ſortes de canoniſations, on en fit fort à la legere. On pouſſa les choſes ſi loin, qu'un Saint entraînoit quelquefois avec lui ſon pere, ſa mere, ſes freres, ſes ſœurs, juſqu'à ſa nourrice. On ne doute point que les Saints n'ayent beaucoup de credit auprès de Dieu ; mais comme ils ne voyent rien qu'en lui, & qu'ils n'ont d'autre volonté que celle de Dieu même, on ſuppoſoit ſouvent qu'ils avoient voulu des choſes auſquelles ils n'avoient pas ſeulement penſé.

Tous les Chapitres canoniſoient leurs Evêques, & les Monaſteres leurs Abbés. Je le repete encore, il y eût là-deſſus des abus criants, & en grand nombre. L'Egliſe de Rome qui a toûjours conſervée tout entier le ſacré dépôt de la Foi, & de la tradition s'oppoſa à ce torrent de Saints faits à la hâte, avant d'en groſſir ſon Martyrologe & ſes legendes, elle voulut être aſſurée ſi ce qu'on diſoit étoit bien vrai, & reſolut de ne plus ſouffrir

ces canoniſations précipitées, qui donnoient lieu aux Heretiques & aux Libertins de mépriſer ceux-là mêmes qu'une vie ſainte & une perſeverance finale, mettoit à bon titre au nombre des Saints.

Elle prit des meſures juſtes pour s'en aſſurer, à moins qu'ils n'euſſent fini leur vie par une mort violente arrivée inconteſtablement pour la Foi, & pour la cauſe de Dieu. Elle ne ſe preſſa plus de les reconnoître pour Saints. Elle prit un tems conſiderable pour y penſer tout à loiſir. Elle ordonna des informations réïterées; elle voulut être bien aſſurée de la probité des témoins. Elle fit examiner à toute rigueur, la vie, les actions, la mort, & les miracles de ceux qu'on lui preſentoit, & ſur leſquels on lui demandoit ſon ſentiment & ſa déciſion. La moindre circonſtance qui manquoit, accrochoit le procès & ſouvent pour toûjours, de maniere que les Heretiques & les libertins eurent la bouche fermée.

Ces précautions ſi ſages du côté des hommes ne lui parurent pas encore ſuffiſantes pour la déterminer. Quand elle avoit de ce côté-là tout ce que la juſtice la plus ſevere peut exiger, elle ordonnoit des jeûnes & des prieres particulieres, afin d'attirer les lumieres de l'Eſprit Saint, & ſonder en quelque façon la volonté de

Dieu ſur ce qu'elle devoit faire. Elle ſe déterminoit après cela, & prononçoit, & après avoir déduit dans une Bulle les motifs qu'elle avoit d'être aſſurée, que le ſujet dont il s'agiſſoit joüiſſoit de la gloire, elle le declaroit Saint & ami de Dieu, & permettoit aux Fideles de l'invoquer, & d'avoir recours à ſon interceſſion.

Saint Suibert eſt le premier qui a paſſé par la ſeverité de ces examens, il fut canoniſé par le Pape S. Leon III. du nom, au commencement du IX. ſiecle.

Depuis ce tems-là les canoniſations ont été bien moins frequentes, parce que les examens rigoureux qu'on a fait des ſujets qu'on propoſoit comme dignes de cet honneur, en ont fait demeurer en chemin un très-grand nombre. Ce n'eſt pas à dire qu'il n'y ait dans le Ciel que ceux que l'Egliſe a reconnu y être, & qu'elle a declarée Saints. Les jugemens de Dieu ſont impénétrables, & tel de ſes amis eſt placée dans un très-haut degré de gloire, à qui il ne juge pas à propos d'accorder aucun ſouvenir ſur la terre. Le tems viendra qu'il déclarera tous les Saints; en l'attendant tâchons de nous rendre dignes d'être de cet heureux nombre quoique ſecret, ce ne ſera pas peu pour nous, ſi nous y arrivons. Il y auroit de la vanité de ſouhaiter autre choſe, & cela ſeul ſuffiroit

ſuffiroit pour nous en exclure.

Mais il en coûte bien cher pour être déclaré Saint. Voilà une dépenſe de 40000. écus Romains pour faire mettre quatre perſonnes au Catalogue de ceux qui joüiſſent de la gloire. Cela eſt exhorbitant, & donne lieu de croire que tout le merite du monde n'y feroit pas arriver ſans argent ; pourquoi prodiguer une ſi groſſe ſomme ſans neceſſité.

Judas en diſoit autant voyant l'uſage qu'une bonne femme faiſoit de ſon parfum, à quoi je dois ajoûter que l'Egliſe ni ſon Chef viſible, ni ſes Miniſtres n'ont jamais exigés la moindre recompenſe temporelle pour ce qui regarde la canoniſation des Saints, directement ou indirectement. C'eſt une verité conſtante. Les conſultations, les recolemens, les verifications, les rappors, en un mot tout ce qui regarde les differents Brefs qui accompagnent, & qui ordonnent les procedures. Les Bulles de la canoniſation, & le ſçeau, tout ſe fait *gratis*. Tout ſeroit nul & rejetté avec execration, ſi on avoit éxigé la moindre choſe.

Il eſt vrai qu'on fait de grandes dépenſes pour la ceremonie, & pour l'acte de la canoniſation. Qui en eſt cauſe, qui les a introduites ? C'eſt uniquement la vanité de ceux qui ont pourſuivis quel-

que canoniſation ; car il eſt certain qu'il n'y a jamais eu aucune taxe, ni ſecrette ni publique pour tout ce qui regarde ces ſortes de choſes. Un Officier ſeroit deshonoré, & chaſſé s'il avoit exigé la moindre reconnoiſſance. Mais les premiers Promoteurs, ou Procureurs d'une canoniſation s'étant mis en tête qu'il étoit de l'honneur de leur Nation, ou de leur Corps de faire celebrer cette action avec toute la pompe & la magnificence que leur vanité leur inſpiroit, ils ne ſe contenterent pas des ornemens ordinaires de l'Egliſe de Saint Pierre, ni de la muſique de la Chapelle du Pape. Le luminaire leur parut meſquin, il leur fallut des décorations ſuperbes, des peintures exquiſes, pluſieurs Chœurs de Muſique & de Simphonie, ils s'imaginerent qu'il leur étoit honteux que tant d'Officiers euſſent travaillés pour leur Saint ſans autre récompenſe que celle qu'ils pouvoient attendre de ſon crédit auprès de Dieu ; mais comme on auroit rejetté avec mépris des preſens d'argent, ils s'aviſerent de convertir ces ſommes en autres choſes. Ils ſupplierent le Pape, & les Cardinaux d'accepter des ornemens ſacrés dont ils pûſſent ſe ſervir dans la Proceſſion qui fait partie de cette celebre ceremonie. Ils y joignirent des

flambeaux de cire d'un grand poids, & d'autres preſens de cette nature, & leur liberalité, ou prodigalité alla ſi loin, qu'il n'y eût perſonne dans toute la Cour du Pape qui ne s'en reſſentît.

Ceux qui ont ſuivis ces premiers Promoteurs les ont voulu imiter. D'autres les ont ſurpaſſés. La choſe eſt venuë en coûtume, & la coûtume s'eſt changée en loi, non pas d'une maniere que ſi on s'en diſpenſoit la canoniſation ne ſe fît pas, mais ceux qui la pourſuivroient ſe croiroient couverts de honte s'ils n'imitoient, n'égaloient, ou ne ſurpaſſoient pas les beaux exemples de liberalité, & de magnificence de ceux qui les ont précedés.

De maniere qu'on ne ſe contente plus de couvrir tous les murs de la vaſte Egliſe de Saint Pierre d'une riche tenture de damas avec des galons & des franges d'or. On orne les arcades de feſtons de tafetas, ou de ſatin cramoiſi. On charge toute la corniche d'un nombre prodigieux de gros flambeaux de cire blanche. Toute l'Egliſe paroît en feu par les cierges qui ſont ſur les Autels, les luſtres & les girandoles répanduës avec ſimetrie de tous côtés. Il faut faire des échaffauts bien ornés pour la Muſique, la Symphonie, les Princeſſes &

autres perſonnes d'un haut rang ; tout cela coûte beaucoup, & quand la ceremonie eſt achevée, tous ces riches ornemens demeurent à l'Egliſe, on n'en retire que la Banniere, où l'Image du Saint eſt en peinture, ou en broderie que l'on porte en proceſſion à l'Egliſe de l'Ordre, ou de la Nation qui a pourſuivi & fait les frais de la canoniſation.

Juſqu'à preſent on n'a employé que le damas pour ces tentures, il faut eſperer que le luxe de quelques Promoteurs pouſſera la magnificence juſqu'à employer les étoffes d'or & d'argent les plus riches, en attendant qu'on ait inventé quelque choſe d'un plus grand prix. Voilà où s'employent les groſſes ſommes dont j'ai parlé. Qu'y peut-on trouver à redire dès que la coûtume en juſtifie & en autoriſe l'uſage & l'emploi, qui d'ailleurs ne peut être plus juſte & plus raiſonnable, puiſqu'il eſt pour la premiere, la plus vaſte, & la plus auguſte Maiſon qui ait jamais été bâtie pour le culte de Dieu, n'en déplaiſe au Temple de Salomon, & à tout ce que l'Hiſtoire nous rapporte des plus fameux Temples de l'Antiquité Chrétienne, & Profane.

Il faut avoüer que la maniere dont l'Egliſe de Saint Pierre étoit ornée

pour cette ſolemnité, ſurpaſſoit tout ce qu'on peut s'imaginer de plus beau, de plus riche, de mieux conduit, de mieux executé, d'un plus grand goût. J'y allai pluſieurs fois avant la ceremonie, & chaque fois je trouvois de nouveaux ſujets de contenter mes yeux, & ma curioſité; de ne voir les choſes de cette eſpece que d'un coup d'œil, l'eſprit eſt frappé, on eſt ravi, mais on n'eſt pas content, parce qu'elles ne produiſent qu'une confuſion & un cahos, grand, riche, ſomptueux, mais qui ne contente pas, faute d'être developpé. En effet je vis toutes ces belles choſes le jour de la ceremonie d'une maniere plus ſatisfaiſante qu'elles ne m'auroient paru, ſi je ne les avois pas vû en détail auparavant. Je m'attendois qu'on en donneroit une relation détaillée que je pourrois mettre dans mon Journal, mais celle que l'on publia quelque tems après me parut ſi imparfaite que je l'ai negligé, & mon Journal eſt auſſi trop defectueux en cet endroit pour contenter le public, ſi je le lui donnois. Il vaut mieux l'entretenir de la maniere dont on procede à une canoniſation.

La premiere condition que l'on exige pour que le Pape permette qu'on faſſe des informations de la vie & des mira-

cles d'un particulier qu'on croit meriter l'honneur d'être mis au Catalogue des Saints ; c'eſt qu'on ne lui ait rendu aucun culte public avant ce moment-là, que ſon corps n'ait point été levé de terre ſans une permiſſion expreſſe. En un mot qu'on n'ait point prévenu le jugement du Saint Siege. Si on s'eſt émancipé en quelques-uns de ces cas, il faut tout réformer, & remettre entierement les choſes dans leur premier état. Il faut remettre le corps en terre, ôter ſon Image, ou ſon Tableau, s'il étoit ſur quelque Autel, auſſi bien que les lampes, & les vœux que la dévotion, ou la reconnoiſſance des peuples y pourroit avoir attachés.

Après cela on preſente un Memorial au Pape au nom du Roi dont le Saint futur étoit ſujet, on y joint les Suppliques de l'Evêque du lieu, du Clergé & du Peuple, & s'il a été de quelque Corps Seculier ou Regulier, ſes Confreres ſont ordinairement chargés de ce ſoin, & s'en acquittent ſans avoir beſoin d'être preſſés là-deſſus.

Le Pape nomme des Commiſſaires pour faire les informations, *de vita, moribus, morte & miraculis* du ſujet propoſé. Ces informations ſe font dans tous les lieux où il ſe trouve des gens en état

de déposer. On examine avec soin la probité des témoins, on exige leur serment, on les confronte les uns aux autres. Quand plusieurs ont été témoins du même fait, dès qu'ils varient le moins du monde leurs dépositions sont rejettées. Enfin on envoye les informations à Rome dans la meilleure forme qu'on les puisse souhaiter.

Le Pape les fait examiner, & d'ordinaire il nomme de nouveaux Commissaires, à la tête desquels il met son Nonce, quand il y en a dans le pays, afin de verifier de nouveau les faits mentionnés dans les premieres, entendre, & confronter de nouveau les premiers témoins, examiner à la rigueur la realité & la verité des miracles, recevoir de nouvelles dépositions s'il s'en presente, & faire toutes les perquisitions secrettes & publiques qui peuvent contribuer à l'éclaircissement des faits sur lesquels on prétend fonder la sainteté du sujet dont on demande la canonisation.

Ces secondes informations étant portées à Rome, le Pape les fait examiner de nouveau, & quand les faits sont clairs comme le jour, & prouvés avec une évidence qui tienne, & qui approche bien près de la démonstration, il

donne un Bref par lequel il permet que le corps ſoit levé de terre, & mis dans un lieu décent. Il permet quelquefois que ceux du Corps dont le ſujet a été membre le regardent comme un Bienheureux, qu'ils en faſſent memoire dans l'Office, après quoi il étend cette grace au Royaume, ou Etat où le ſerviteur de Dieu a le plus éclaté.

Les choſes demeurent en cet état ſouvent bien des années, & on exige ce tems afin que la gloire du Saint ſe manifeſte par de nouveaux miracles, ou que les dépoſitions faites en ſa faveur puiſſent être mieux examinées, & qu'on découvre s'il ne s'y trouve point quelque choſe à redire.

Quand à la fin toutes choſes concourent à demander que l'état glorieux du Saint ſoit déclaré, & que les Princes, & les autres perſonnes intereſſées ſe joignent pour obtenir cette grace du Souverain Pontife, on lui preſente un nouveau Memorial, ſur lequel le Pape intime le premier Conſiſtoire ſecret qu'il veut tenir ſur cette affaire; car il en tient pour l'ordinaire quatre; les deux premiers ſont ſecrets, le troiſiéme eſt public, & le quatriéme ſemi-public.

On appelle Conſiſtoires ſecrets ceux

où il n'assiste que les Cardinaux, les Ministres, & les Officiers absolument necessaires.

Tout le monde peut entrer aux Consistoires publics, on s'y tient debout & découverts derriere les bancs à dossier, sur lesquels les Cardinaux sont assis.

Tout le monde peut aussi entrer au Consistoire semi-public, & y demeurer jusqu'à ce que les Huissiers crient *extra omnes*. Alors tout le monde se retire, & il ne reste que les Cardinaux, & ceux qui ont droit d'y demeurer, ou qui y sont necessaires.

C'est dans le premier de ces quatre Consistoires, que le Pape s'étant fait lire la Supplique qui lui est adressée par les Princes, ou Communautés qui postulent la canonisation, & étant assuré que toutes les procedures sont en forme, il commet trois Avocats Consistoriaux pour les examiner, & lui en faire le rapport.

Car avant d'en venir là, & afin que la cause soit mieux discutée, le Fiscal de la Congregation des Rites n'a pas manqué de nommer un Contradicteur, auquel on a donné par honneur le nom d'Avocat du Diable. Ce galant homme qui n'est pas payé pour aider le Saint ayant pris communication des pieces, fait ses remarques & ses objections, rien ne lui échape,

la moindre formalité manquée le met en droit de demander que les procedures ſoient declarées nulles. S'il apprend que le ſujet preſenté ait fait pendant ſa vie quelque choſe digne de correction, il lui faut des preuves bien évidentes d'une ſevere pénitence, & s'il y a eu une partie lezée, il faut le convaincre d'une entiere ſatisfaction, ſi on veut lui fermer la bouche.

On peut dire que le perſonnage que fait l'Avocat du Diable, eſt très-neceſſaire & très-propre, afin qu'il ne reſte aucun doute ſur l'integrité du Saint propoſé.

On dit qu'une canoniſation qui ſe fit au commencement du XVII. ſiecle, penſa être accrochée, parce que l'Avocat du Diable demanda juſtice contre le Saint pour un paſſe-droit qu'on prétendoit qu'il avoit fait en faveur de certaines Religieuſes contre les interêts de certains Religieux. Il fallut de grands éclairciſſemens, & juſtifier à pur & à plein la conduite du Saint.

Cet Avocat ne laiſſe pas paſſer un miracle ſans l'éplucher depuis les pieds juſqu'à la tête, pour peu que la nature, les remedes qui ont précedés la gueriſon, l'imagination, ou quelque autre cauſe naturelle ayent influé, ou pû influer dans

le miracle, il eſt mis ſans miſericorde au billon, il en faut produire un autre.

Il eſt vrai que les regles ordinaires n'exigent que deux ou trois miracles, mais il faut qu'ils ſoient bien averés, & que l'Avocat du Diable, & dans le beſoin le Diable même n'y ayent pû trouver rien à redire.

Lorſque les trois Avocats Conſiſtoriaux ont examiné avec ſoin les procedures, & qu'ils n'y ont rien trouvé à redire; ils en font le rapport au Pape, qui nomme ſur le champ trois Cardinaux, un de chaque ordre, c'eſt-à-dire, un Evêque, un Prêtre, & un Diacre, afin qu'ils revoyent de nouveau le procès, & qu'ils en faſſent le rapport dans le ſecond Conſiſtoire ſecret que le Pape intime à cet effet.

C'eſt dans ce ſecond Conſiſtoire que les trois Cardinaux font l'un après l'autre le rapport des procedures qu'ils ont examinées, qu'ils concluent en aſſurant le Pape, & le ſacré College que les preuves de la ſainteté du ſujet propoſé ſont inconteſtables.

Le Pape fait intimer quelques jours après le troiſiéme Conſiſtoire. Il eſt public, il ſe tient dans la ſalle Royale. Les Cardinaux après avoir rendu l'obedience en la maniere ordinaire, & pris leurs

places entendent un discours Latin qu'un Avocat Consistorial prononce à la loüange du Saint. Il le commence à genoux, le Pape le fait lever, il le continuë sans s'asseoir, & sans se couvrir. Il contient la vie, les vertus, & les miracles du sujet dont on poursuit la canonisation. Ces discours sont pour l'ordinaire des chefs-d'œuvres d'éloquence qui attirent bien de la réputation à ceux qui les ont faits, & de grands remerciemens de la part des Promoteurs de la canonisation.

Le Pape enfin intime le dernier des quatre Consistoires, celui-ci est semi-public. Il se tient dans la salle Ducale, le Pape y vient en mitre simple, & dans cet état les Cardinaux le saluent profondement, mais ne lui rendent point l'obedience accoûtumée. Lorsque les Huissiers ont criés : *Extra omnes*, tout le monde sort, il ne demeure avec les Cardinaux, mais hors du parquet formé par les bancs, où les Eminences sont assises, que les Patriarches, les Archevêques, les Evêques qui se trouvent alors à la Cour, les Auditeurs de Rotte y demeurent aussi avec les Protonotaires Apostoliques participans.

Le Pape fait alors un petit discours sur le sujet de l'Assemblée, après quoi il demande l'avis par écrit à tous ceux qui la

composent ; & comme tous ces Messieurs ont apportés avec eux leur avis écrit, on ne perd point de tems, on examine les suffrages ; & comme ils concourent tous à declarer Saint le sujet dont il s'agit, le Pape en prononce le Decret, & ordonne l'expedition de la Bulle. Il assigne aussi le jour pour en faire la cérémonie dans l'Eglise de S. Pierre. Tout cela fut pratiqué pour S. Pie & ses compagnons, on ne leur fit pas la moindre grace.

Enfin le Dimanche 22. jour de Mai 1712. le Pape fit la cérémonie de la canonisation du Bienheureux Pape Pie V. du nom, André d'Avellino Theatin, Felix de Cantalice Capucin, & Catherine de Boulogne.

Ce jour dès le grand matin nous nous pressâmes de dire nos Messes, ou de l'entendre, afin de pouvoir prendre quelque chose ; car il falloit compter de ne revenir au Couvent que long-tems après midi. Il est vrai que la cantine du Pape est voisine de S. Pierre, & que nous n'oubliâmes pas de nous servir de la permission de s'y aller rafraîchir pour son argent. Ce jour-là fut un jour de grand débit pour le Cantinier, & pour le Boulanger du Pape.

Lorsque nous arrivâmes à la place S. Pierre, elle étoit tellement remplie de

monde, que je vis bien qu'il falloit ſonger à chercher de bonne heure place dans l'Egliſe, ſi je voulois voir quelque choſe. Je dis ce que je penſois à mon compagnon, il en convint, & me ſuivit. Nous quittâmes donc nos Confreres, & à force de pouſſer, & d'être pouſſés, nous arrivâmes aux portes de l'Egliſe, mais nous les trouvâmes gardées par des Suiſſes, qui diſtribuoient des coups de bâtons ſans nombre à ceux qui s'approchoient pour entrer. Je trouvai moyen d'en aborder un, je lui mis deux teſtons dans la main, & je le priai de me ſervir d'ami, & de me placer dans l'Egliſe. Ces deux médailles lui firent prendre un air gracieux, il dit quelques mots Allemans à ſes compagnons, & me prit par la main avec mon compagnon, il me fit paſſer au travers de la garde, me conduiſit dans l'Egliſe, me plaça, & me recommanda à ceux de ſa troupe qui étoient de garde en-dedans. Je remerciai affectueuſement ce bon Suiſſe, & mes deux teſtons, & je joüis à mon aiſe du plaiſir de voir l'Egliſe avant que le Pape, & ſa nombreuſe ſuite vînt occuper le chœur, qu'on avoit fait plus grand qu'à l'ordinaire entre le grand autel, & la Chaire S. Pierre.

Enfin on mit en ordre les corps Seculiers & Réguliers. Ils étoient à la tête de

la Proceſſion nombreuſe & magnifique, elle ſe fit ſous la Colonade de la place de S. Pierre. Six à ſept cens Capucins compoſoient l'avant-garde ; les autres corps Réguliers n'étoient pas ſi nombreux. Ceux qui avoient interêt aux quatre Saints, étoient précedés par des Bannieres magnifiques où les Saints étoient dépeints. La Cour du Pape beaucoup plus groſſe qu'à l'ordinaire ſuivoit les corps Réguliers. Les Cardinaux avoient des ornemens blancs ſelon leurs ordres, qui leur avoient été fournis par les Promoteurs, ou Procureurs des Saints canoniſés, ces ornemens étoient très-riches. Tous les Cardinaux avoient leurs mîtres de damas blanc en tête, & faiſoient porter à côté d'eux un cierge de cire blanche de quatre livres, qui leur avoit été preſenté par les Procureurs, ou Promoteurs des Saints. Le Pape en avoit un de douze livres.

Lorſqu'il fut placé ſur ſon Trône, les Cardinaux & les Prélats lui vinrent rendre l'obedience, & la muſique chanta Tierces.

Lors qu'elles furent achevées, un Cardinal ſe preſenta devant le Pape, & fit inſtance, afin qu'il lui plût de mettre au nombre des Saints les quatre ſujets dont il s'agiſſoit. Le Pape répondit qu'il fal-

loit demander les lumieres du Ciel ſur cela, & auſſi-tôt tout le monde ſe mit à genoux, & le chœur chanta les Litanies des Saints.

Dès qu'elles furent achevées, le même Cardinal ſe preſenta encore devant le Pape, & renouvella l'inſtance qu'il avoit faite. Le Pape dit encore qu'il falloit prier, & ſe levant de ſon Trône, il entonna le *Veni Creator*; après cette Hymne le même Cardinal fit une troiſiéme inſtance, & alors le Pape prononça le Decret de la canoniſation, *autoritate Dei omnipotentis*.

On chanta le *Te Deum*, & la coulevrine de S. Pierre ayant donné le ſignal, les canons du Château S. Ange firent une décharge generale.

Cependant le Pape vint à l'autel, & en diſant le *Confiteor*, il ajoûta les noms des nouveaux Saints après ceux des Apôtres S. Pierre & S. Paul.

La Meſſe fut chantée par pluſieurs chœurs de muſique & de ſimphonie, & dura long-tems. C'eſt la coûtume de s'extaſier quand on entend une belle muſique. Je n'étois pas encore aſſés fait au Païs pour ſuivre cette regle, elle me paroiſſoit belle; mais elle m'auroit paru infiniment plus belle, ſi elle avoit été plus courte des trois quarts.

A l'Offertoire, les Promoteurs des quatre Saints s'approcherent de l'Autel conduits par les Maîtres des cérémonies, & preſenterent au Pape celebrant chacun deux pains, un petit baril de vin, trois cierges, deux tourterelles, & de petits oiſeaux de differentes eſpeces. Les oiſeaux étoient dans des cages d'argent faites en maniere de paniers, les pains étoient dorés, & argentés auſſi bien que les barils, & les cierges étoient d'un grand poids, & fort bien travaillés. La Meſſe ſe continua à l'ordinaire, & quand elle fut finie, les Cardinaux ôterent leurs ornemens ſacrés, & reconduiſirent le Pape juſqu'à la ſalle des paremens, d'où chacun retourna chés ſoi.

On avoit placé aux quatre grands pilliers qui portent le dôme au-deſſous des balcons, les ſtatuës des quatre nouveaux Saints. Elles n'étoient que de plâtre, & n'étoient à parler proprement que des modeles pour les faire de marbre. Les plus habiles Sculpteurs s'en étoient mêlés, & avoient fait de leur mieux. Les connoiſſeurs donnoient la préference à celle de S. Felix. Il paroiſſoit avec l'inſtrument dont Dieu s'étoit ſervi pour le ſanctifier, je veux dire la beſace ſur l'épaule, & le bâton fourchu à la main. Elle étoit vivante, elle parloit, elle marchoit. Je n'ai

Statuës des Saints nouveaux.

rien vû de plus beau, de plus fini. Si elle avoit été de marbre, ou de bronze, on ne l'auroit pas troqué pour la plus belle antique.

N'ayant plus rien à faire à Rome, je m'en retournai à Civita-Vechia continuer nos bâtimens, & je revins à Rome le ſecond jour du mois d'Août, afin d'être preſent à la Proceſſion ſolemnelle qui ſe fit le ſix ſuivant, pour reporter à notre Egliſe de la Minerve la Banniere de notre S. Pie, qui étoit demeurée à S. Pierre depuis le jour de la canoniſation.

Cérémonie pour reporter la Banniere de S. Pie.

Nous nous rendîmes tous proceſſionnellement à S. Pierre pour cette tranſlation. Après quelques prieres, les Officiers commis par Sa Sainteté nous remirent cette Banniere, & auſſi-tôt on commença la marche pour retourner chés-nous.

Tous les Cardinaux y avoient envoyés leurs Eſtafiers. On leur avoit diſtribué des flambeaux de cire blanche. Un Officier, & quelques Suiſſes marchoient à la tête, ils étoient ſuivis des Eſtafiers deux à deux ſelon le rang que tiennent leurs Maîtres, ils avoient leurs flambeaux allumés. Après eux venoient quelques Compagnies de Pénitens revêtus de leurs ſacs avec des flambeaux allumés. Nous marchions enſuite au nombre de plus de deux

cents, nous avions des cierges. La Banniere portée par des Confreres étoit au milieu de nous. Les Maſſiers du Palais ſuivoient, & les Gardes Suiſſes de Sa Sainteté fermoient la marche.

Nous trouvâmes toutes les ruës par où nous paſſâmes tenduës, & les fenêtres ornées de tapis & de couſſins, & de Dames.

J'ai dit dans la deſcription que j'ai faite de l'Egliſe de Sainte Marie ſur la Minerve, que cette Egliſe bâtie dans le goût gothique, étoit fort grande, & embellie autant qu'il avoit été poſſible de le faire, mais qu'il lui manquoit un portail. Elle eſt pourtant en vûë, où un portail feroit merveille, & ſeroit bien vû, puiſqu'il y a une aſſés belle place devant l'Egliſe, quatre ou cinq ruës y aboutiſſent, les maiſons qui forment le quarré ſont belles, & un des deux côtés eſt de maiſons toutes uniformes hautes de quatre étages, & fort belles.

Décoration de l'Egliſe de la Minerve.

L'Egliſe étoit parée extraordinairement, les damas, les brocards, les franges & les galons d'or, les tableaux, les cartouches, les médaillons, une prodigieuſe quantité de cierges & de flambeaux ſembloient y être prodigués, & le tout étoit diſpoſé d'une maniere riche, galante, bien ſuivie, & d'un très-bon goût.

Le Sieur Borioni Architecte ordinaire de notre General, avoit fait un portail de marbre feint avec quantité d'ornemens, & de ſtatuës que les ignorans admiroient, mais dans lequel les connoiſſeurs trouvoient bien à redire. Par malheur pour lui, les Romains ont naturellement du goût pour ces choſes, & on voit des Savetiers parler de peintures, de ſculptures, de médailles, d'antiques & d'architecture plus pertinemment que ceux de Paris ne parlent de nouvelles. Ce portail donc ne fut point approuvé, & ne laiſſa pas de coûter beaucoup. Son Auteur le fit graver après l'avoir corrigé, & avec tout cela, il n'eſt pas encore fort bon.

Nous fûmes reçûs en entrant dans la place de la Minerve, par une grande ſalve de boëtes, & en entrant dans l'Egliſe par pluſieurs chœurs de muſique & de ſimphonie; on chanta le *Te Deum*, & après cet Hymne, un excellent Motet en l'honneur du Saint, le tout accompagné de pluſieurs décharges de boëtes. Le ſoir la place fut illuminée, & tous les amis de notre Ordre, les Communautés Seculieres & Regulieres firent paroître la part qu'on prenoit à notre joye, en faiſant illuminer les façades de leurs maiſons, la plûpart avec des flambeaux de cire blan-

che. Il y eût un feu d'artifice devant l'Egliſe. On diſtribua quantité de pain & de vin aux pauvres, & on employa d'aſſés groſſes ſommes pour ſoulager les priſonniers, & les pauvres honteux qui ſont en grand nombre dans cette grande Ville.

Nous nous reſſentîmes auſſi de la Fête: l'ordinaire frugal du Couvent du General, qu'on appelle l'Hoſpice, fut augmenté, & rendu un peu meilleur, & certainement nous le meritions bien: car outre que nous payons du moins en partie notre dépenſe, il falloit toûjours être ſur pied pour recevoir les Proceſſions qui venoient à nôtre Fête. Tout cela étoit beau, mais nous avions des Allemans & des Flamans, qui diſoient qu'on ne vivoit pas de curioſité, & qu'on ne ſe raſſaſioit pas par les yeux & par les oreilles.

Le lendemain le Pape vint tenir Chapelle dans notre Egliſe, il étoit accompagné de tout le Sacré College, & de toute la Prélature. Il nous donna des Indulgences à pleines mains. Les Cardinaux, les Evêques aſſiſtans, & tous ceux qui étoient à Rome, les Protonotaires Apoſtoliques, les Auditeurs de Rotte, le Sénateur, & les Officiers du Capitole y vinrent à tour de rôle. Jamais je n'avois entendu tant de muſique & tant de ſimpho-

Le Pape tient Chapelle à la Minerve.

nie. Je commençois à m'y accoûtumer, n'ayant rien autre choſe à faire.

Enfin la clôture de cette octave ſolemnelle ſe fit le 14. Août, les Cardinaux du S. Office accompagnés de tous les Officiers de ce ſuprême Tribunal tinrent Chapelle le matin, avec un redoublement de muſique & de ſimphonie, & la Fête fut terminée par un magnifique feu d'artifice, qui fut tiré le ſoir dans la place Navonne. On l'avoit innondée plus qu'elle n'a accoûtumé de l'être, afin que les ſix Galeres qu'on y avoit miſes euſſent plus d'eſpace à parcourir. De ces ſix Galeres il y en avoit trois Chrétiennes & trois Turques, elles étoient ſur des roues cachées en partie par l'eau, & en partie par les rambades. L'artifice dont elles étoient pleines fut très-bien ſervi, elles avançoient en tirant vivement les unes ſur les autres, & vomiſſoient des torrens de feu. Elles s'accrocherent plus d'une fois, & dans ces momens on voyoit des pluyes de feu qui les couvroient, & les cris de la canaille qui étoit dans l'eau, & qui les faiſoient mouvoir, repreſentoient aſſés bien les cris des combattans, au bout de plus d'une heure d'un combat opiniâtré trois Galeres parurent tout en feu, & brûlerent en effet, & par malheur il ſe trouva que c'étoient les trois Galeres

Chrétiennes. Un Officier avoit étourdiment arboré les étendarts Chrétiens sur celles qui devoient être consommées par les artifices qui y étoient renfermés. Cette mépriſe déconcerta un peu la Fête, & donna lieu à de ſiniſtres préſages pour la guerre à laquelle les Turcs ſe préparoient contre les Chrétiens. Le Maître Artificier n'en fut pas quitte en diſant que ſes gens s'étoient trompés ſans deſſein. Il fut mis en priſon avec ſes gens, & ſi notre General n'avoit fortement demandé ſa grace, je ne ſçai s'il n'eût pas appris le reſte de ſon métier à Civita-Vechia.

J'ai crû devoir donner tout de ſuite la canoniſation de Saint Pie, & les Fêtes qui l'ont ſuivie & accompagnée. Cela m'a fait paſſer un article de mon Journal auquel il faut revenir.

M. Corneille Bentivoglio Commiſſaire des Armes de l'Etat Eccleſiaſtique ayant été choiſi par S.S. pour être Nonce auprès de Sa Majeſté Très-Chrétienne, après en avoir eu l'agrément de la Cour de France, avoit été ſacré par le Cardinal Paulucci ſous le titre d'Archevêque de Carthage, & devoit ſe mettre en chemin auſſi-tôt que ſes dépêches ſeroient expediées pour ſe rendre à ſa Nonciature.

Il faut expliquer pourquoi ce Prélat avoit eu beſoin du choix de Sa Majeſté pour être déclaré Nonce du Pape auprès d'elle. Cela paroît extraordinaire, car la pratique des autres Cours n'eſt pas qu'on choiſiſſe ainſi les Ambaſſadeurs. C'eſt le Prince qui les envoye, qui les choiſit ſans conſulter perſonne ſur ce choix, & à moins qu'ils ne ſoient perſonnellement deſagreables, ſuſpects, ou ennemis du Prince auquel on les envoye, la pratique n'eſt pas qu'on les refuſe. Il eſt vrai que dans les cas que je viens de dire, le Prince qui doit recevoir un pareil Miniſtre auprès de lui fait inſinuer à celui qui le lui envoye, qu'il ne peut prendre de confiance en lui, & qu'ainſi leurs affaires en pourront ſouffrir, & la politeſſe, & la politique veulent que le Prince qui eſt averti trouve un expedient pour en nommer un autre, ſans paroître y être forcé, & c'eſt ainſi qu'on ajuſte les choſes. Tout le monde ſçait que les Ambaſſadeurs ſont des eſpions honorables, & privilegiés qui repreſentent la perſonne de leurs Maîtres, & qui font ce qu'ils feroient eux-mêmes s'ils étoient en perſonne à la Cour de ceux auſquels ils envoyent des Miniſtres. C'eſt-à-dire, qu'ils feroient les négociations dont ils ſeroient chargés, & chemin faiſant ils tâcheroient

de

de découvrir les secrets de l'Etat, auroient des Pensionnaires, & sur tout des femmes dont la bouche est quelquefois moins fermée que celles des hommes, & avertiroient par des voyes sûres, & indirectes leurs Maîtres, de tout ce qui se passe dans l'Etat où ils resident.

Comme les Ambassadeurs de part & d'autre sont sur le même pied, on ne s'en formalise point, & quoi qu'on sçache leurs intrigues on ne dit rien, & on les respecte, à moins qu'ils ne soient assés imprudens pour cabaler contre la tranquillité de l'Etat, exciter des troubles, ou une guerre intestine; car pour lors on donne avis à leurs maîtres des sujets de plainte qu'on a contre eux, afin qu'ils les revoquent promptement. On les prie quelquefois de se retirer, & on leur fixe un tems pour cela. Quelquefois on s'assure de leurs personnes, & on les fait conduire avec respect par des gardes jusqu'aux Frontieres, afin que le droit des gens ne soit point blessé en leurs personnes, quoiqu'ils ayent les premiers violé le droit des gens en agissant en ennemis, & non en Ministres.

On peut dire que la Cour de Rome est la plus attentive de toutes les autres Cours, afin que les Ministres qu'elle envoye soient agreables aux Princes au-

près deſquels ils doivent reſider de ſa part. Je ne ſçai pas bien ſi elle a les mêmes égards pour toutes les Cours qu'elle a pour celle de France ; mais je ſçai bien, que quand elle veut, ou doit envoyer un Ambaſſadeur, ou Nonce en cette Cour ; car ces beaux termes ſont ſynonimes, & ſignifient la même choſe, quoi qu'ils ayent une autre ſignification dans d'autres actes. Je ſçai bien, dis-je, qu'elle a des attentions très-grandes afin que ſon Nonce ſoit agreable au Roi ; c'eſt dans cette vûë qu'elle ne nomme jamais abſolument un Sujet à cet emploi. Sa coûtume eſt d'en propoſer trois au Roi, & de revêtir du caractere celui ſur lequel le Roi arrête ſon choix.

Le Commiſſaire des Armes avoit grande envie de ce poſte, qui le portoit ſans contredit au Cardinalat ; mais comme il n'étoit pas aſſés riche pour le ſoûtenir, & que d'ailleurs il n'étoit pas dans une aſſés étroite confidence avec Sa Sainteté & ſes Miniſtres, il n'y avoit pas d'apparence qu'il fût du nombre des trois qu'on devoit propoſer.

On dit qu'il ramaſſa dans cette occaſion toutes les forces de ſon eſprit, & qu'étant ſûr de certaines gens qui étoient en fort grand credit en France, il ſupplia le Pape de vouloir bien le mettre

au nombre des trois Sujets qu'il devoit proposer, non, disoit-il, qu'il y eût aucune apparence qu'il dût être choisi, étant connu comme il étoit pour peu accommodé des biens necessaires pour soûtenir un tel emploi ; mais seulement pour faire connoître à cette Cour qu'il n'avoit pas oublié les obligations infinies que sa famille lui avoit. Le Pape y consentit, & fit écrire son nom après ceux des deux autres. Mais pour le coup la politique Lombarde l'emporta sur la Romaine. Le Commissaire fut si bien servi par ses amis que le Roi le choisit, & il fallut que le Pape l'agreât. Ce fut pour cela qu'il fut consacré Archevêque *in Partibus*, afin que cette dignité le mît au-dessus de tous les simples Evêques. On dit qu'il ne tarda pas à s'appercevoir que le Pape & ses Ministres n'étoient pas contens de la manœuvre qu'il avoit faite. On lui donna des dégoûts autant qu'on pût, & entre autres on lui choisit pour Theologien un certain Minime nommé le Pere Studendoli, qui étoit l'homme de confiance, qui avoit le secret des affaires.

M. Cornelle Bentivoglio nommé Nonce en France. Son Histoire.

Les deux Galeres qui le devoient porter à Marseille étant à la fin préparées, il arriva à Civita-Vechia le quatorze Juin deux heures avant le jour. On l'a-

avoit attendu le jour précedent, juſques bien avant dans la nuit. On s'étoit à la fin ennuyé de l'attendre. De ſorte que tout le monde étoit endormi quand il parut. Les ſentinelles firent grand bruit, & éveillerent avec peine le corps de garde. Le Sergent ayant paru ſur la pointe du Baſtion qui regarde le chemin de Rome, & s'étant aſſuré que c'étoit Monſeigneur le Commiſſaire des Armes, coutut chercher les clefs chés le Gouverneur; mais il oublia d'avertir le Major & les autres Officiers. Il fallut que Monſeigneur attendît un peu plus qu'il ne vouloit; il entra à la fin, & fit grand bruit de ce qu'on l'avoit fait attendre, & de ce que les Officiers n'étoient pas à la tête des troupes qui devoient être rangées en bataille ſur la place de ſaint François pour le recevoir. Le vieux Commandeur Ferreti Gouverneur des Armes qui le connoiſſoit, & qui ne vouloit pas s'expoſer à ſes reproches; ſe tint dans ſon lit, lui envoya faire ſes excuſes de ce qu'une incommodité imprevûë l'empêchoit de lui aller rendre ſes reſpects. Le Major Bonaguri, & ſon frere le penſerent deſeſperer à force de le complimenter, & acheverent de le mettre tellement en colere, que quand l'Aide-Major nommé la Garde, François

de Nation & fort bon Officier parut devant lui, tout l'orage lui tomba sur le corps ; il lui dit cent choses très-dures, & lui arrachant sa canne il le cassa de son emploi. On l'appaisa à la fin à force de canonades, & quand il fut au Palais de la Rocca, où l'Assentiste des Galeres lui avoit fait préparer son logement, on le laissa tellement seul, qu'on lui donna tout le loisir necessaire pour reposer, & calmer sa bile. Elle se calma à la fin, il parut plus gracieux. Ceux qui n'avoient rien à craindre, ou à esperer de lui, lui parlerent en faveur de l'Aide-Major, & il le rétablit. Il s'embarqua le soir, & partit. Bien des gens n'auguroient pas bien de son voyage, & disoient que s'il se laissoit aller à son humeur quand il seroit en France, il n'y seroit ni longtems ni agreablement.

J'aurois fait le voyage avec lui, M. le Chevalier de la Mothe qui commandoit une des Galeres qui le porterent à Marseille m'ayant invité à lui tenir compagnie, mais nos bâtimens avoient besoin de ma presence, & d'ailleurs je voulois voir le reste des ceremonies de la canonisation que j'ai décrites avant cet article.

CHAPITRE X.

Du Couvent des Cordeliers au Mont Alverne en Toſcane.

LE Couvent des Religieux réformés de l'Ordre de Saint François au Mont Alverne en Toſcane eſt un des trois Sanctuaires du païs. C'eſt ainſi qu'on appelle les trois Couvents ou Monaſteres de Camaldoli, Valombreuſe, & du Mont Alverne. Ces deux premiers ſont Chefs-d'Ordre des Congregations à qui ils ont donné le nom.

La dévotion & la curioſité m'avoient fait lier une partie avec un Religieux de Civita-Vechia pour aller viſiter ces trois lieux de dévotion, mais ſur tout le Mont Alverne, dont on m'avoit bien plus dit de merveilles que des deux autres. Mais deux voyages à Rome m'empêcherent de faire celui-ci, de ſorte que ce que j'en vais dire n'eſt que ſur le rapport que m'en a fait ce Religieux, homme d'eſprit & de merite, & ce rapport m'a été confirmé par tant d'autres perſonnes, que je puis aſſurer le Lecteur que ce que j'en rapporterai eſt une verité conſtante chés tout le monde.

Valombreuſe eſt à quinze milles à l'Eſt de Florence, Camaldoli eſt à quinze plus haut en allant vers l'Apennin & ſuivant le même aire de vent. Le Mont Alverne eſt à quatorze milles à côté, & à l'Eſt de Camaldoli dans le Dioceſe d'Arezzo, & à deux de la ſource du Tybre.

C'eſt de toutes les montagnes qui compoſent l'Apennin une des plus ſauvages, & des plus ſteriles. Saint François aimoit ce lieu, parce que c'étoit une ſolitude affreuſe, où il pouvoit vacquer à ſes dévotions, & à ſes exercices de penitence ſans crainte d'être interrompu de perſonne. Il s'y retiroit le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, & y paſſoit tout le tems qu'il pouvoit dérober aux fonctions de ſa charge. Ce fut dans cet endroit qu'il reçût les ſacrées Stigmates qui l'ont rendu ſi celebre. On montre encore aujourd'hui le lieu où la tradition conſtante du païs aſſure qu'il étoit à genoux quand il reçût cette faveur ſi ſinguliere. On y a bâti une Chapelle qui pourroit paſſer pour une Egliſe mediocre, avec des Cellules pour douze ou quinze Religieux, & d'autres pour des étrangers qui viennent y faire des retraites. Montagne d'Alverne.

Environ à un mille à côté, il y a un

fameux, & ſomptueux Couvent de Religieux du même Ordre déchauſſés & pauvres ; on pourroit appeller ce Couvent une petite Ville tant il eſt vaſte, & tant il contient de logemens, ſoit pour les Religieux qui y ſont toûjours plus decent, ſoit pour les étrangers qui s'y trouvent quelquefois deux ou trois cens à la fois, & qui y ſont nourris & logés *gratis* par Saint François, ſans que jamais ces bons Religieux refuſent perſonne, ni qu'ils ſe mettent en peine qui pourvoyera à la ſubſiſtance de tant de gens. Ils s'en remettent avec une confiance merveilleuſe à la Providence qui ne leur a jamais manqué, & il leur eſt arrivé une infinité de fois qu'en étant au dernier bœuf, & au dernier mouton, ce qui eſt bien peu de choſe pour une maiſon comme celle-là, on a vû arriver des troupeaux de cinquante ou ſoixante bœufs, & de deux ou trois cens moutons, des convois de charettes, & de mulets chargés de vin, de farine, & de toutes ſortes de proviſions. Les tempêtes de la faim n'ont jamais approché de ce ſaint lieu, & quand tous les environs ont été affligés par des diſettes univerſelles, on s'y eſt toûjours trouvé dans une abondance miraculeuſe de toutes choſes.

Tous les Pelerins y ſont reçûs pendant trois jours. Les hommes ſont toûjours ſéparés des femmes. Les appartemens ſont differens, ceux d'un ſexe ſont impenetrables à ceux du ſexe oppoſé. Marié, ou non, il faut que les compagnies ſe ſéparent en entrant dans ce ſaint lieu. Ce ſont des Religieux qui ont ſoin des hommes, & des Religieuſes Tierçaires de l'Ordre de Saint François qui ſont chargées du ſoin des femmes. Les uns & les autres mangent dans des Refectoires ſéparés. Les Salles où l'on couche ſont grandes & n'ont que des couchettes ſans rideaux dans le quartier des hommes, elles en ont dans celui des femmes. Tout y eſt propre quoique pauvre; auſſi faut-il un peu ſe reſſentir de la vertu favorite du Maître de la Maiſon. Il y a pourtant des appartemens de conſequence pour les perſonnes de diſtinction, & on ſçait recevoir, loger & traiter les Cardinaux, les Princes, & les plus grands Seigneurs d'une maniere conforme à leur état, quoique toûjours dans le goût de la ſainte pauvreté.

Les Religieux, ſur tout ceux de Saint Dominique, y ſont reçûs comme étant de la maiſon. Ils ne ſont point ſujets à la regle qui borne à trois jours le terme de l'hoſpitalité, ils y demeurent autant

Union des Franciſcains & des Dominiquains.

que leur dévotion & leur curioſité le leur inſpire, auſſi y a-t'il en Italie une plus étroite liaiſon entre l'Ordre de S. François, & celui de S. Dominique qu'il n'y en a en France. Quand les uns & les autres parlent de ces deux Saints, ils diſent tous, notre Pere Saint François, notre Pere Saint Dominique, & quand ils chantent en public, ou en particulier, ou qu'ils recitent les Litanies des Saints, ils diſent tous : *Sancte Pater Franciſce: Sancte Pater Dominice.* Cette union n'eſt pas ſi étroite en France, & en Eſpagne, où des difficultés d'Ecole les a fort éloignés les uns des autres. On eſt plus raiſonnable en Italie, on laiſſe à la porte de l'école les diſputes, les pointilleries, les oppoſitions. On vit en auſſi bons freres que nos Peres y vivoient enſemble quand leurs Peres travailloient à l'établiſſement de leurs Ordres.

Il ne va point de Religieux au Mont Alverne qui ne ſe faſſe un devoir indiſpenſable d'aſſiſter au Chœur aux Offices divins, & ſur tout à celui de la nuit. Après qu'on a chanté le *Te Deum*, tous les Religieux s'en vont proceſſionnellement en chantant les Laudes au petit Couvent de la ſacrée Grotte. Les douze ou treize Religieux qui y ſont les attendent. Ils diſent enſemble le *Pretioſa*, après

quoi on lit le ſujet de la Meditation qui dure une heure. Chacun prend pendant la lecture la poſture dans laquelle il doit demeurer pendant ſon Oraiſon. Les uns ſe tiennent debout les bras en croix, les autres à genoux dans la même poſture. Quelques-uns ſont proſternés tout de leur long, d'autres ont la face contre terre. En un mot on choiſit une poſture gênante, & incommode, afin de ſouffrir en priant, ce qui ne peut manquer d'arriver, quand il faut y demeurer immobile comme des ſtatuës pendant une heure qui commence, lorſque celui qui préſide dit pour la troiſiéme fois ces paroles *Signaſti Domine ſervum tuum hic*. Vous avés marqué, Seigneur, votre Serviteur en cet endroit, en marquant avec le doigt le lieu où étoit Saint François, quand il reçût les ſacrées Stigmates. Il demeure lui-même dans cette poſture pendant tout le tems de la Méditation. Cet exercice eſt ſuivi immanquablement tous les jours d'un exercice de penitence, après lequel on s'en retourne au grand Couvent, en chantant d'autres prieres, à la fin deſquelles il eſt permis de s'aller repoſer.

Les femmes ne ſont pas admiſes à ces exercices nocturnes de pieté, il n'y a que les hommes; & ceux qui demandent au

Gardien cette grace doivent imiter en tout les Religieux.

Il y a un bon mille du grand Couvent à la Grotte Sacrée ; on y alloit autrefois à découvert, & quelque tems qu'il fit perſonne ne ſe diſpenſoit de cet exercice de pieté, & de pénitence. Il arriva pourtant une nuit qu'il tomboit de la neige en telle abondance, accompagnée d'un vent ſi froid & ſi violent, que ces bons Religieux crurent qu'ils pouvoient ſe diſpenſer de ce pénible voyage, la diſcretion étant la mere de toutes les vertus, & paroiſſant y avoir de l'indiſcretion à s'expoſer ainſi dans l'obſcurité de la nuit, & par un ſi mauvais tems. Ils firent donc leurs exercices ordinaires dans leur grande Egliſe. Peut-être même y ajoûterent-ils quelque choſe de plus par maniere d'équivalent.

Hiſtoire de la Grotte Sacrée.

Mais ils furent bien ſurpris quand le jour parut, de voir ſur la neige qui étoit tombée les traces de toutes ſortes d'animaux qui avoient pris leurs places, & qui avoient été du grand Couvent à la Grotte, où ils étoient entrés, s'y étoient tenus en ſilence avec les Religieux qui y étoient, & s'étoient retirés paiſiblement, & ſans noiſe quand les prieres, & les exercices ordinaires avoient été termi-

Quelle honte pour ces Religieux délicats, ils en firent pénitence, promirent à Dieu, & à S. François de ne se dispenser jamais de cet exercice de pieté quelque tems qu'il fit. Ils tinrent parole, & jamais personne ne s'en dispensa après cette correction celeste.

A la fin, il y eût des gens riches qui eurent pitié de ces serviteurs de Dieu, & qui malgré les oppositions qu'ils firent, obtinrent les permissions necessaires pour faire une gallerie bien couverte, pavée, & bien close qui va depuis le grand Couvent jusqu'à la Sacrée Grotte; c'est par ce chemin commode qu'on y va à present toutes les nuits à couvert des injures de l'air, qui est très-froid dans ces montagnes, & qui est d'autant plus sensible, & plus difficile à supporter, qu'à quelques milles delà on joüit d'un air doux & temperé.

La peste qui avoit fait de grands ravages dans l'Empire Ottoman & dans la Hongrie, l'Autriche, & autres Païs s'étant étenduë sur les côtes de la mer Adriatique, on craignit avec raison qu'elle ne gagnât le Royaume de Naples, & ne se communiquât à l'Etat Ecclesiastique, qui en est si voisin, de sorte que le Conseil du Pape jugea à propos d'interdire tout commerce, non-seulement avec les lieux

Précautions contre le mal contagieux.

infectés, mais auſſi avec ceux qu'on pouvoit ſoupçonner d'avoir quelque commerce avec eux; on fit garder exactement toutes les avenuës des Frontieres, & à moins que ceux qui ſe preſentoient pour entrer, ne fuſſent pourvûs de bonnes Patentes de Santé, on ne les recevoit point, ou bien on les obligeoit à faire une quarantaine rigoureuſe.

Les lieux Maritimes ſont pour l'ordinaire plus expoſés que les autres à recevoir ce mal dangereux, & l'attention des Miniſtres fut auſſi très-grande de ce côté-là. On défendit tout commerce à Civita-Vechia avec les Bâtimens venant de Sicile, de la mer Adriatique, & même du Royaume de Naples. On ferma abſolument la porte de l'ouvrage à corne du côté de terre, & on mit des barrieres, des Bureaux, & des Officiers de Santé à la porte de l'ouvrage à corne ſur le chemin de Rome, à celle du chemin de Cornette. Ces Officiers examinoient avec ſoin, & à la rigueur ceux qui ſe preſentoient pour entrer par ces endroits. A l'égard des entrées du côté de la mer, on ferma la porte de la Scalette. On mit des gardes à celle du Port, appellée la porte de Livourne, & les Mariniers de la bouche de la Darce, eurent une défenſe expreſſe d'y laiſſer paſſer perſonne.

Voici deux faits qui prouveront très-clairement juſqu'où les Officiers de la Santé porterent leur exactitude.

Deux hommes de moyenne condition venant de Rome dans une caléche, furent arrêtés aux barrieres. Un d'eux produiſit le billet de Santé qu'il avoit pris au Capitole, & auſſi-tôt la barriere lui fut ouverte. Il ſe trouva par malheur pour l'autre qu'il n'avoit point de paſſeport, & on lui ordonna de ſe retirer. Le voiturin, la caléche & les chevaux entrerent, parce que leur paſſeport étoit en bonne forme. On ne ſe mit pas en peine qu'ils avoient communiqué avec un homme ſuſpect, reputé tel, & rejetté à cauſe de cela. Il auroit pourtant fallu y penſer bien ſérieuſement, & dans tout autre Païs le voyageur, les chevaux, la caléche, & le poſtillon auroient été obligés à faire quarantaine, pour s'être unis imprudemment à une perſonne ſuſpecte, & qui n'avoit pas de billet de Santé. Nos Officiers jugerent à propos d'en agir autrement, ils s'en tinrent à la lettre de la loi, admirent ceux qui avoient le témoignage du Capitole, & rejetterent celui qui ne l'avoit point, qui ne pût être reçû par la même raiſon dans l'Hôtellerie, qui eſt à quelque diſtance de l'ouvrage à corne. De maniere que ce malheureux fut obligé de

Hiſtoire ſur ce ſujet.

ſe coucher ſur le bord du grand chemin ; où il mourut pendant la nuit.

Les premiers paſſans qui s'en apperçûrent en vinrent donner avis aux barrieres. Le Gouverneur Prélat en fut averti. Il envoya ſon Lieutenant à la Maiſon de Ville pour conſulter ce qu'il y avoit à faire, & on trouva à propos d'envoyer deux Medecins, deux Chirurgiens, & deux Becamorti viſiter le corps, & reconnoître de quelle maladie il étoit mort, afin de prendre des meſures juſtes ſur ce qu'il y auroit à faire, après qu'ils auroient fait leur rapport, & qu'on auroit examiné le procès verbal de leur viſite.

Ces ſix députés allerent viſiter le cadavre. Ils le trouverent réellement mort, comme il avoit paru à ceux qui l'avoient vû les premiers ; mais comme ils ne purent ſçavoir de lui la cauſe de ſa mort, parce qu'il ne parloit plus, ils jugerent prudemment que le moment & le terme de ſa vie, & de ſes jours étant arrivé en cet endroit, il n'avoit pû differer davantage à rendre ſon ame à ſon Createur, & qu'ayant accompli de ſon côté ce qui étoit de ſon devoir, il étoit du devoir de ceux qui étoient en vie de lui donner la ſepulture, d'autant qu'il ſe trouva muni du certificat de la Communion Paſchale, & qu'on ne trouva ſur ſon corps, ni char-

bons, ni bubons ; de maniere que les Confreres de la Mort eurent permiſſion de l'aller enlever, & de l'enterrer dans la Paroiſſe. Ainſi il entra mort en plus belle compagnie, qu'il n'y auroit entré vivant s'il eût eu un billet de Santé.

Je fus obligé quelques jours après cette ſcene de faire un voyage à Rome. Je pris un billet de Santé au Bureau de Civita-Vechia, & j'entrai à Rome ſans difficulté ; mes affaires étant terminées quatre ou cinq jours après, je pris une caléche pour revenir à Civita-Vechia, comptant que je trouverois à la porte de Rome un Bureau pour me donner un billet de Santé. Je fus trompé; le Bureau qui étoit à la porte, n'étoit que pour voir les billets de ceux qui entroient ; il falloit aller au Capitole pour avoir le billet de ſortie. Ce lieu eſt éloigné, & j'aurois été obligé de coucher en chemin, ſi j'avois perdu du tems à aller chercher ce billet; je m'en remis à ma bonne fortune, & continuai mon chemin. J'arrivai de bonne heure, je mis pied à terre devant la barriere, & tenant à la main le billet qu'on m'avoit donné en partant, je ſaluai Meſſieurs les Commiſſaires, je m'informai de l'état de leur ſanté, comme ſi j'y euſſe pris beaucoup d'interêt, & je leur demandai des nouvelles, ils m'en demanderent

à leur tour. On ouvrit cependant la barriere, je remontai en caléche ſans qu'on parlât de part ni d'autre de billet de Santé. J'en plaiſantai le lendemain avec notre Prélat Gouverneur, qui m'avoüa que ſi la peſte n'entroit pas dans l'Etat Eccleſiaſtique, ce ſeroit Dieu qui l'en empêcheroit, & non pas les ſoins de ceux qui étoient prépoſés pour cela, qui étoient par tout à peu près auſſi habiles gens qu'à Civita-Vechia.

On dit comme une choſe certaine, que les vivres de quelque eſpece qu'ils ſoient, & de quelque endroit qu'ils viennent, n'ont jamais apporté avec eux la contagion, quoiqu'ils ayent été pris dans un Païs peſtiferé. On eſt ſi prévenu de cette opinion, qu'on ſe contente de faire décharger dans des endroits un peu écartés les bleds, les légumes, & les autres denrées neceſſaires, & pourvû qu'on n'approche point de ceux qui les ont apportés & déchargés, on les porte en toute ſûreté dans la Ville, on s'en ſert ſans rien craindre, & on prétend qu'une longue experience a fait connoître la verité de cet uſage.

Il n'en eſt pas de même des autres marchandiſes, & ſur tout des laines, des cotons, de la ſoye, ſoit qu'elle ſoit en œuvre, ou qu'elle n'y ſoit pas encore,

Il n'y a pas de précautions qu'on ne prenne à Livourne, où le commerce eſt infiniment plus conſiderable qu'à Civita-Vechia, quand il y arrive des Bâtimens du Levant chargés de ces ſortes de marchandiſes. Les Officiers du Grand Duc ne ſont pas ſi traitables que ceux du Pape. On met les marchandiſes, & les hommes dans des lieux écartés, bien aërés, bien enfermés, & entierement inacceſſibles à tous autres qu'à ceux qui ſont chargés de ce ſoin. Les hommes ni les marchandiſes n'en ſortent point ſans avoir été parfumés, & qu'après qu'on s'eſt bien aſſuré qu'ils n'apportent avec eux aucun mauvais air.

Il eſt vrai qu'il y a un Lazaret à Civita-Vechia. Je l'ai marqué dans le plan que j'ai donné de cette Ville. Il eſt aſſés bien placé, & ſeroit encore mieux s'il étoit à l'avant-mur, auprès de la Tour de la Lanterne. Peut-être qu'on ſongera à l'y mettre, ſi le projet de rendre cette Ville un Port franc pour toutes ſortes de Nations, s'execute comme il a été propoſé dans ces derniers tems. Il n'en faudroit pas davantage pour enrichir l'Etat Eccleſiaſtique, en donnant à toutes les denrées qu'on en peut tirer un débouchement avantageux, & en y attirant une infinité de Peuples, qui rempliroient les vuides

immenſes qui ſont dans le Païs, qui n'a beſoin que d'être cultivé pour devenir comme il étoit autrefois une pepiniere d'hommes, & de toutes ſortes de denrées, & de marchandiſes.

Car pour le mauvais air qu'on y craint, c'eſt une terreur panique, & un faux bruit que les voiſins de l'Etat ont ſoin de répandre de tous côtés, afin de décréditer le Païs. Il s'en faut bien que l'air ſoit auſſi mauvais qu'à Livourne. Cette Ville ſi peuplée, & d'un ſi grand commerce, quoiqu'elle ſoit environnée de marais infects, qu'elle n'ait que de très-mauvaiſe eau & en petite quantité, & que tout y ſoit d'une cherté extraordinaire, tant par le prix intrinſeque des denrées, que par les gabelles exhorbitantes dont elles ſont chargées; au lieu que le territoire de Civita-Vechia, & tous les environs n'ont point de marais, l'eau y eſt très-bonne, & on en peut augmenter la quantité à proportion des beſoins qu'on en aura, & autant qu'on le jugera à propos. Les impôts, ou gabelles que le Pape met ſur les marchandiſes, & ſur les denrées ſont ſi peu de choſe, qu'il n'y a qu'une imagination bleſſée qui puiſſe s'en appercevoir, & s'en plaindre; & quand on voudra mettre en valeur les terres de tout le

Païs, elles produiront tout ce qu'on voudra aiſément, & d'une maniere à répandre par tout l'abondance & la richeſſe.

Notre Egliſe fut volée dans ce tems-là; il faut ſe ſouvenir qu'il y a une Chapelle de Sainte Firmine, ou Ferme Patrone de la Ville & des Galeres, & que la ſtatuë de cette Sainte tient ſur ſa main une Galere d'argent du poids de ſix à ſept marcs. Un miſerable qu'on n'avoit pas voulu acheter pour être Bonavogle, ſe cacha un ſoir dans cette Chapelle derriere les tapiſſeries de damas dont elle étoit tenduë, y paſſa la nuit, & ſortit le matin dès que le Sacriſtain eût ouvert la porte, emportant avec lui cette Galere, & prit le chemin de la Tolfa. Des gens qu'il rencontra ſur le chemin voyant une partie de cette Galere ſous la baſque de ſon juſte-au-corps l'arrêterent, ils reconnurent auſſi-tôt le vol, & le ramenerent à la Ville, il fut mis en priſon, confeſſa le vol, & dit que c'étoit la faim, & la miſere qui le lui avoient fait commettre, & qu'il avoit pris le parti de ſe faire pendre plûtôt que de mourir de faim. Il l'auroit été dans tout autre Païs, mais on eſt plus indulgent en celui-ci. Le vol domeſtique, le premier vol, le premier homicide ne ſont point punis de mort. On

Vol fait à l'Egliſe de Civita-Vechia.

en eſt quitte tout au plus pour cinq ans de Galere

Vol domeſtique, comment puni.

La raiſon qui fait condamner à mort un voleur domeſtique en France, eſt juſtement celle qui l'en délivre en Italie. Vous avés mis votre bien entre les mains de votre ſerviteur, il a été tenté, & l'a pris. C'eſt vous qui avés été cauſe de la tentation. Il faut que vous portiés une partie de la peine. Votre portion ſera la perte de ce qui vous a été dérobé, & la ſienne ſera la Galere, où il apprendra à ne ſe laiſſer pas prendre une autre fois. Car on trouve en ce lieu d'excellens maîtres dans cet art.

J'ai murmuré, & j'ai trouvé mauvais qu'on ne rendoit pas au proprietaire les choſes qui lui avoient été volées, quand la Juſtice les retrouvoit, ou entre les mains du voleur, ou autre part. Je convenois bien qu'elles devoient être portées au Greffe, afin de ſervir à la conviction du coupable, c'eſt ce qu'on appelle en termes de Droit, *Corpus delicti.* Mais je croyois qu'après que le coupable avoit été convaincu, elles devoient être reſtituées à leur maître ſuivant cette autre regle. *Res clamat pro Domino ſuo.* On me fit voir que je me trompois, & voici comme on me l'a prouvé; on vous a dérobée

une choſe, le domaine en eſt paſſé, quoique d'une maniere injuſte, entre les mains de celui qui s'en eſt emparé. La juſtice le prend & le punit de ſon crime, & par un droit attaché à la perſonne du Prince, la confiſcation des biens du voleur lui appartient. La choſe mal acquiſe en fait une portion, elle lui appartient donc de plein droit. Il ne faut pas raiſonner là-deſſus. La Galere d'argent de Sainte Ferme fut rapportée à la Sainte par ceux qui avoient ſaiſis le voleur, & remiſe en ſa place, & bien lui en prit; car toute Patrone qu'elle eſt de la Ville & des Galeres, la Juſtice lui auroit peut-être appris à ne ſe pas laiſſer voler une autre fois. Ce fut une leçon pour notre Sacriſtain de regarder plus exactement derriere les tapiſſeries. Quant au voleur, il fut condamné à cinq ans de Galeres. Il reçût cet Arrêt avec autant de joye, que ſi on lui avoit apporté le brevet d'une penſion ſur un benefice régulier.

Depuis mon retour en France, je me ſuis informé comment on en uſoit en ſemblable occaſion, & j'ai trouvé qu'on en uſe tout comme en Italie, & que la choſe a beau reclamer ſon maître, la Juſtice qui a les yeux bandés pour ne point voir les gens qui s'adreſſent à elle, a dans

cette occasion les oreilles bouchées, pour ne point écoûter leurs demandes, & les mains bien fermées pour retenir le *Corpus delicti*.

Fin de la sixiéme Partie.

RELATION

LEGATION

DE L'EMINENTISSIME ET Reverendiſſime Cardinal Joſeph-René Imperiali à Sa Majeſté Catholique Charles III. Roy des Eſpagnes en 1711.

Compoſée en Italien par Dom Juſtinien Chiapponi, Abbé de Saint Baſile, Maître des Ceremonies Pontificales.

Imprimée à Rome par François Gonzaga en 1712.

Et traduite en François par le Pere Labat de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

UNe des plus éclatantes marques d'eſtime, & de tendreſſe que les Souverains Pontifes ont accoûtumés de donner aux Têtes Couronnées eſt de leur envoyer un Cardinal Legat *à Latere* revê-

tu de ces pouvoirs amples qui conviennent à un tel caractere.

Ce fut donc pour faire connoître à tout le monde l'amour paternel que notre très-zelé Pontife, & très-Saint Pere le Pape Clement XI. portoit au Roi Catholique Charles III. qu'il réſolut de lui envoyer un Legat *à Latere*, lorſqu'il venoit d'Eſpagne, & qu'il paſſoit par l'Italie, en s'en allant en Allemagne. Dès que ce Prince s'étoit réſolu d'entreprendre ce voyage, il avoit crû que le reſpect filial qu'il a toûjours porté au S. Siege, l'obligeoit de donner avis de ſon deſſein, & de ſon paſſage par l'Italie à Sa Sainteté, & c'eſt ce qu'il avoit fait par une Lettre écrite en Eſpagnol dont on donne ici la copie & la traduction.

Premiere Lettre du Roy d'Eſpagne Charles III.

TRES-SAINT PERE,

L'amour filial, & la veneration pour Votre Sainteté ont été les premiers devoirs que je me ſuis impoſés pour imiter les démarches, & les glorieux exemples de mes ancêtres. C'eſt ce qui m'oblige à faire part à V. B. du deſſein que j'ai formé de paſſer inceſſamment en Ita-

lie, & de-là en Allemagne, en laiſſant ici la Reine avec le Gouvernement du Royaume, & la direction de toutes choſes, afin qu'en mon abſence les affaires d'Eſpagne ne ſouffrent rien de fâcheux; & comme je ne puis pas douter de la tendre affection que Votre Sainteté a toûjours euë pour ma perſonne, & pour mes interêts, d'autant que je n'ai en vûë que le plus grand bien & l'exaltation du Saint Siege, auſſi je me perſuade que Votre Sainteté ſera toûjours bien aſſurée de l'ardent deſir que j'ai qu'en quelque diſtance que nous ſoyons l'un de l'autre, elle ne m'oubliera pas, & me tiendra toûjours dans ſon amour paternel. Que Notre Seigneur conſerve la Sainte perſonne de V. B. pour le bon, & l'heureux gouvernement de ſon Egliſe Univerſelle. Ecrit à Barcelonne le douze Septembre 1711.

DE VOTRE SAINTETE',

Le très humble & affectionné fils D. CARLOS par la grace de Dieu, Roy des Eſpagnes, &c. qui baiſe vos ſaints pieds, & vos mains, Moi le Roy. Et plus bas, D. Antonio Romo Danderaz.

Ce Prince étant heureuſement arrivé à Vado ſur la côte de Genes, en donna auſſi-tôt avis à Sa Sainteté par une Lettre du neuf Octobre 1711, dont voici la traduction & la copie.

TRES-SAINT PERE,

Etant arrivé en Italie après une navigation des plus heureuſes, l'affection filiale, & reſpectueuſe que je porte à Votre Sainteté m'engage à lui faire part de cette nouvelle. Etant aſſuré comme je le ſuis de ſa tendreſſe paternelle, & deſirant ardemment de donner à Votre Sainteté en toutes les occaſions des marques de l'empreſſement que j'ay de lui témoigner la diſpoſition où je ſuis de faire tout ce qui pourra lui être agreable. Que N.S. conſerve V. S, Perſonne pour le bon & heureux gouvernement de ſon Egliſe Univerſelle. Ecrit à Vado près de Savonne le neuf Octobre 1711,

DE VOTRE SAINTETE',

Le très-humble, & affectionné fils D. CARLOS par la grace de Dieu Roi des Eſpagnes, de Jeruſalem & des Indes, &c. qui baiſe vos ſaints pieds & vos mains. Le Roy. Et plus bas. D. Ant. de Romo d'Anderaz.

Le Pape ne manqua pas de répondre à cette Lettre obligeante qui lui faiſoit tant de plaiſir, par un Bref Latin dont voici la traduction & la copie,

A notre très-cher fils en Jeſus-Chriſt Charles Roy Catholique & des Eſpagnes,

Clement Pape onziéme,

Notre très-cher fils en Jeſus-Chriſt ; Salut & Benediction Apoſtolique, &c. L'heureuſe arrivée de Votre Majeſté de Barcelonne à la côte de Savonne, que nous avons appriſes par vos dernieres Lettres, nous a cauſée une joye proportionnée à la tendreſſe que nous avons eûë toûjours pour elle. Nous vous felicitons donc de l'heureux ſuccès de votre voyage, & nous eſperons que ces ſuccès devenant tous les jours plus conſiderables, nous donneront ſans ceſſe de nouveaux ſujets de joye. Cependant nous ne ceſſerons pas un moment de recommander à Dieu par des prieres ferventes & continuës le voyage que vous avés entrepris, & de lui demander qu'il répande ſes benedictions ſur vos deſſeins. Au reſte vous devés être aſſuré que nous répondrons aux marques de la ſincere

affection que vous témoignés au Saint Siege, & dont vos Lettres ſont remplies, par une tendreſſe toute particuliere, & inébranlable, dont la benediction Apoſtolique que nous vous donnons de tout notre cœur vous doit être une preuve. Donné à Rome le treize Octobre 1711. Signé J. C. Bartollus.

Dès le lendemain Mercredi quatorze Octobre Sa Sainteté fit ſans aucun retardement aſſembler un Conſiſtoire dans lequel elle créa Legat *à Latere* auprès de ce Prince, l'Eminentiſſime Cardinal Joſeph-René Imperiali, Diacre de la Sainte Egliſe Romaine, du Titre de Saint Georges au voile d'or, perſonnage également recommandable par ſes rares vertus, par ſon merite perſonnel, par ſa naiſſance illuſtre, & par la gloire de ſes Ancêtres. Voici le diſcours qu'il prononça en cette occaſion.

Venerables Freres. Notre très-cher fils en Jeſus-Chriſt Charles Roy Catholique des Eſpagnes, de Hongrie & de Bohéme nous a donné depuis peu par deux de ſes Lettres qui nous ont été renduës par ſon Ambaſſadeur extraordinaire en cette Cour des témoignages de la veneration particuliere qu'il a toûjours eu pour notre perſonne & pour le Saint Siege. Il nous marquoit par la premiere le-

deſſein qu'il avoit formé de paſſer inceſſamment de Barcelonne en Italie, & de-là en Allemagne, & il nous a appris par la ſeconde ſon heureuſe arrivée ſur la côte de Savonne. Cette occaſion nous invite à témoigner à ce Prince, à l'exemple des Pontifes Romains nos Prédeceſſeurs la tendreſſe paternelle que nous avons pour lui. Nous avons donc réſolu de nous en ſervir. Nous l'avons reconnu pour Roi d'Eſpagne il n'y a pas encore deux ans dans le Conſiſtoire ſecret que nous aſſemblâmes à pareil jour, c'eſt-à-dire, le quatorze d'Octobre. C'eſt ce qui nous a déterminé à lui envoyer avec le caractere de Legat *à Latere* de notre part, & de celle du Saint Siege, notre fils bien-aimé Joſeph-René, Cardinal Diacre de la Sainte Egliſe Romaine. Ses vertus éclatantes, ſa pieté, ſa prudence, ſon integrité, & les autres grandes qualités dont ſon ame & ſon eſprit ſont ornés, nous aſſurent qu'il eſt très-propre pour cet important miniſtere. Il ira donc à Milan porter au Roy notre Benediction Apoſtolique, le feliciter ſur ſon heureuſe arrivée en Italie, lui ſouhaiter un voyage encore plus heureux en Allemagne, & l'aſſurer des vœux que nous faiſons afin que le voyage qu'il entreprend produiſe enfin la paix ſi dé-

ſirée & la tranquillité publique. Que vous en ſemble ?

A ces mots le Cardinal Imperiali ſortit de la ſalle du Conſiſtoire avec la chappe déployée, pendant que tous les Cardinaux approuverent d'un conſentement unanime le très-digne choix que Sa Sainteté avoit fait. Après quoi étant rentré dans le Conſiſtoire, & s'étant remis à ſa place, où il ſe tint debout juſqu'à ce que le Saint Pere eût prononcé le decret ſuivant.

De l'autorité de Dieu tout-puiſſant, des Saints Apôtres Pierre & Paul, & de la nôtre, nous nommons, déclarons & députons notre très-cher fils Joſeph-René Imperiali, Cardinal, Legat *à Latere* de notre part, & du Saint Siege Apoſtolique, pour executer ce que nous avons marqué ci-devant, avec les facultés, & les clauſes convenables, au nom du Pere † & du Fils † & du Saint Eſprit. † Ainſi ſoit-il.

Le Cardinal ayant reçû avec reſpect les ordres de Sa Sainteté, lui répondit en ces termes.

Lorſque je penſe, Très-Saint Pere, à ma propre foibleſſe, & à la grandeur de l'entrepriſe dont Votre Sainteté me fait l'honneur de me charger par une bonté toute particuliere qu'elle a pour moi ;

j'aurois peine à me déterminer, & j'hesiterois à m'en charger, si je ne sentois mon courage s'augmenter, & si je n'attendois des forces de votre benediction Apostolique. C'est dans cette unique confiance que je me soumets à vos ordres, & que je suis disposé à obéïr à tout ce qui peut regarder le service de Votre Sainteté & du Saint Siege Apostolique.

Il est difficile d'exprimer combien cette nomination répandit de joye dans la Cour, & dans la Ville, & quels applaudissemens on donna au choix que Sa Sainteté avoit fait d'un si digne Cardinal, pour aller assurer le Roi des sentimens que le Saint Siege avoit pour Sa Majesté, d'autant plus que les merites personnels de ce Prince, & ceux de ses glorieux ancêtres le portoient à grands pas à la dignité Imperiale. On en prit un heureux presage par le choix que le Pape avoit fait de Son Eminence, & on ne manqua pas de s'en servir dans les complimens qu'il reçût sur sa nomination.

Cependant les Ministres que le Roi avoit à la Cour pressoient de toutes leurs forces le départ de Son Eminence, qui de son côté étoit aussi fort pressé de rendre au Sacré College ce qu'il leur devoit en visitant tous les Cardinaux qui le com-

poſent, & en donnant des ordres neceſſaires pour former un train, & un équipage qui répondît au caractere dont il étoit revêtu. Il ne devoit y avoir pourtant que trois jours entre le Conſiſtoire où il avoit été nommé, & celui où il devoit recevoir la Croix de la Legation, & partir.

Il ſatisfit à la premiere partie de ſes obligations en rendant une viſite de ceremonie au Cardinal Acciajoli Evêque de Porto, Sous-Doyen du Sacré College ; il étoit en rocher accompagné d'un nombreux cortege ; il viſita de la même maniere les Cardinaux Chefs des deux autres Ordres. Il ne fit que ces trois viſites en perſonne, Sa Sainteté l'ayant diſpenſé de viſiter le reſte du ſacré College, à cauſe du peu de tems qu'il avoit pour ſe préparer à ce voyage.

Et comme dans les grandes affaires, la diligence ordinaire ne ſuffit pas pour les faire réüſſir, Son Eminence prit un ſoin tout particulier pour faire executer les ordres qu'il donnoit, afin que dans le peu de tems qu'elle avoit on pût mettre en ordre les équipages, & la ſuite qu'elle devoit avoir. Elle dépêcha pour cet effet pluſieurs Courriers à Milan, & à Genes avec les ordres, & les inſtructions neceſſaires dans la conjoncture preſente,

& elle ne manqua pas de faire part aux Cardinaux & aux Princes d'Italie, & de dehors, de la Légation à laquelle il étoit nommé.

Quoique Son Eminence fût bien assurée que le Roy n'arriveroit pas à Milan avant le milieu du mois, elle se crut obligée d'envoyer à Sa Majesté avec l'agrément du Pape, Monseigneur Jules Imperiali Secretaire de la Congregation de la Visite son parent. Ce Prélat doüé de toutes les qualités qui peuvent rendre un homme recommandable, étoit fils du Sereniſſime François-Marie Imperiali, qui venoit d'être élû actuellement Doge de Genes. Son Eminence toûjours attentive à ne rien omettre de tout ce qui pouvoit marquer son attachement pour le Roy, chargea ce Prélat d'aller assurer Sa Majesté de ses respects, lui faire part de l'honneur qu'elle avoit d'être nommée Légat *à latere* auprès de sa personne Royale; lui témoigner la joye qu'il avoit de son heureuse arrivée en Italie, & de pouvoir en peu l'assurer en personne de ses très-humbles respects, & qu'il prenoit pour cela toutes les mesures necessaires pour accelerer son voyage.

Le Prélat partit le seize au matin par le chemin de Toscane. L'Abbé Chiapponi Maître des Cérémonies Pontificales,

étoit parti le jour précedent par ordre de Sa Sainteté par le chemin de Furno, afin que précedant Son Eminence de quelques jours, il pût diſpoſer par tout ce qui étoit convenable pour la reception du Cardinal Légat, & qu'arrivant ainſi à Milan avant lui, il mît en ordre, & diſpoſât tout ce qui étoit neceſſaire pour cette grande action.

Le Pape voulant en cette occaſion donner à ſon Légat des marques de l'affection paternelle qu'il lui portoit, & de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ſa perſonne, ne ſe contenta pas de lui accorder une Audience particuliere; mais il fit écrire par ſon Secretaire d'Etat à tous les Cardinaux Légats de Provinces, Evêques, & Gouverneurs des Places de l'Etat Eccleſiaſtique de recevoir Son Eminence, & de lui rendre tous les honneurs qui étoient dûs à la dignité dont elle étoit revêtuë.

Il ordonna encore à Monſeigneur Pic de la Mirandole ſon Major-Dôme, & à M. D. Jerôme Colonna ſon grand Maréchal des Logis, de faire préparer des logemens dans tout le territoire de Rome, & d'y faire recevoir & traiter le Légat comme ſa propre perſonne.

Enfin le jour du ſecond Conſiſtoire approchant, que l'on appelle dans le céré-

monial Romain, *dies profectionis*, ou le jour du départ, l'intimation en fut faite par les Curſeurs Apoſtoliques en la maniere ſuivante.

Intimation faite par les Curſeurs Apoſtoliques, qui en ont laiſſé copie aux Palais des Cardinaux, & autres à qui il appartient.

Lundi dix-neuviéme jour du preſent mois d'Octobre de l'année 1711. après le Conſiſtoire ſecret, Sa Sainteté donnera la Croix de la Légation à l'Eminentiſſime & Reverendiſſime Cardinal Imperiali. Et auſſi-tôt Noſſeigneurs les Eminentiſſimes & Reverendiſſimes Cardinaux revêtus de leurs chappes violettes deſcendront dans la cour du Palais de *Monte-Cavallo*, & monteront ſur leurs mules caparaçonnées de rouge, ayant ſur la tête couverte de leurs capuces leurs chapeaux Pontificaux, & accompagneront l'Eminentiſſime Cardinal Légat par la ruë du cours, juſqu'à la porte du Peuple.

Meſſieurs les Eminentiſſimes Cardinaux y feront marcher leurs Gentilshommes à cheval, avec les Officiers qui porteront leurs valiſes rouges, & leurs maſſes élevées. Cet avertiſſement, ou intimation

eſt pour tous Noſſeigneurs les Cardinaux.

On intimera la même choſe au Treſorier General, au Doyen des Evêques aſſiſtans, des Protonotaires, des Auditeurs de Rotte, des Clercs de Chambre, des Votans de ſignature, & des Abbreviateurs qui auront ſoin d'avertir leurs Collegues, afin qu'ils ſe trouvent en rochet, & en mantelet avec le chapeau ſemi-Pontifical, pour accompagner l'Eminentiſſime Seigneur Légat, montés ſur leurs mules caparaçonnées de noir.

Le Doyen des Votans avertira les Referendaires, qu'ils doivent aſſiſter à cette cérémonie dans leur habit ordinaire; & montés ſur leurs mules parées de noir, de même que les Avocats Conſiſtoriaux, qui ſeront revêtus de leurs habits violets avec leurs capuces.

Par ordre de notre très-ſaint Seigneur le Pape. Signé, CANDIDUS CASSINA, Maître des Cérémonies.

Son Eminence s'étant renduë au Conſiſtoire avec un cortege de Prélats, & de Nobleſſe auſſi diſtinguée par la qualité que par le nombre, on ouvrit après le Conſiſtoire ſecret, les portes de la grande ſalle, qui fut auſſi-tôt remplie d'une

foule de gens qui étoient accourus pour voir cette cérémonie.

Le Cardinal avec la cappe déployée, s'alla mettre à genoux aux pieds du Pape, qui étant accompagné des deux premiers Cardinaux Diacres, tous les autres demeurans à leurs places ordinaires, lût la Formule ordinaire en lui donnant la Croix avec son bâton, qui est la principale marque de la Legation Apostolique. Le Cardinal l'ayant reçûë avec respect des mains de Sa Sainteté, la remit au Maître des Cérémonies, & après avoir baisé les pieds & les mains du Pape, pour lui témoigner son respect & sa reconnoissance, on l'aida à se relever, afin que Sa Sainteté le put embrasser. C'est en cela que consiste la grandeur de la dignité des Legats *à latere*, qui selon la remarque de Cohellius, sortent en quelque maniere, & sont détachés du côté des Souverains Pontifes. *De latere ipsius Pontificis quodam modo prodeunt, & quasi divelluntur.*

Et parce qu'il est prescrit par le cérémonial Romain, qu'aussi-tôt le Consistoire fini, le Cardinal Legat doit être conduit par les autres Cardinaux jusques hors de la porte, où étant arrivé, il remercie ceux qui l'ont accompagnés, embrasse tous les Cardinaux, & continuë en-

paix ſon voyage : *Poſt quam egit gratias, & oſculatus eſt omnes Cardinales proficiſcitur in pace.* Après que Sa Sainteté ſe fut retirée dans ſon appartement, le Cardinal Legat ſortit, & fut accompagné juſques hors de la porte Flaminienne, vulgairement appellée la porte du Peuple, en cavalcade ſolemnelle par tous les Cardinaux, excepté ſeulement ceux à qui l'âge ou les infirmités ne le permettoient pas.

Il paſſa ainſi accompagné, au milieu d'une multitude de gens qui ſe preſſoient à l'envie les uns des autres, pour être ſpectateurs d'une ſi magnifique cavalcade, qui ſe fit dans l'ordre ſuivant.

Les Porte-valiſes de M. M. les Cardinaux commençoient la marche avec leurs valiſes rouges. Ceux des plus anciens Cardinaux étoient à la tête, & celui du Cardinal Legat marchoit le dernier, comme dans le poſte le plus honorable entre ceux des deux premiers Diacres.

On voyoit enſuite les Gentilshommes des Princes & des Barons Romains, puis ceux des Cardinaux, & après eux, les Gentilshommes, les titrés, & les Barons Romains.

Les tambours du Peuple Romain les ſuivoient, ils étoient à pied, & battoient leurs caiſſes.

Le Capitaine-Lieutenant de la Garde Suiſſe paroiſſoit enſuite, il étoit à cheval.

Les Maſſiers de MM. les Cardinaux le ſuivoient, ils marchoient deux à deux, & tenoient leurs maſſes élevées, & gardoient le même ordre que les Porte-valiſes.

On voyoit enſuite les Maîtres des Cérémonies du Pape.

Après eux paroiſſoient Meſſeigneurs les Cardinaux Dada, de S. Clement, Paulucci, Corſini, & Fabroni; enſuite Meſſeigneurs Colonne, Grimaldi, Barbarini & Altieri, au milieu deſquels étoit M. le Cardinal Legat. Toutes ces Eminences étoient revêtuës de leurs chappes violettes ſur leurs habits rouges le capuce en tête, & par deſſus leurs chapeaux Pontificaux.

Immediatement après les Cardinaux marchoit M. Patricio Treſorier General de la Chambre Apoſtolique. Après lui Meſſeigneurs Nuzzi, & Zauli Archevêques. M. Nicolai & Maréfoſchi Evêques. Tous ces Meſſieurs dans leurs habits de cérémonies étoient montés ſur des mules caparaçonnées de noir, auſſi bien que tous les Prélats qui compoſent les Colleges des Protonotaires Apoſtoliques, des Auditeurs de Rotte, des Cleres

de Chambre, des Votans de la ſignature de Juſtice, des Abbreviateurs du grand Parc & des Referendaires de l'une & de l'autre ſignature, & de tous les autres ordres de la Prélature, qui étoient en très-grand nombre.

Une ſi illuſtre cavalcade, étoit fermée par une file de caroſſes de tous ces Meſſieurs, qui n'étoient qu'à deux chevaux, à la tête deſquels étoit le premier caroſſe du Cardinal Legat, dont les chevaux avoient des houpes d'or, & ceux du ſecond ſeulement des houpes de ſoye noire.

Ce fut ſous les portiques du Palais Apoſtolique du Quirinal, autrement appellé *Monte-Cavallo*, qu'on mit en ordre cette illuſtre cavalcade, qui prit ſa route par la ruë qui conduit au Monaſtere de Sainte Catherine de Sienne, en paſſant à côté du Palais du Duc Bonelli, delà par la ruë S. Romuald; & enfin par celle du cours, qui la conduiſit directement à la porte du Peuple.

Toutes ces ruës étoient remplies d'un Peuple infini, & toutes les fenêtres & les balcons ornés de tapiſſeries, & de riches tapis étoient occupés par la plus illuſtre Nobleſſe de la Ville de l'un & de l'autre ſexe. Sa Majeſté Marie Caſimire Reine de Pologne voulut honorer cette caval-

cade de ſa perſonne Royale, s'étant placée pour la voir paſſer aux fenêtres du Palais Manfroni, avec la Princeſſe Sobieski ſa petite fille.

Lorſque Meſſeigneurs les Cardinaux eurent paſſé la porte du Peuple, ils ſe rangerent tous à la droite ſur une même ligne, de maniere que le plus ancien ſe trouva le plus proche de la porte. Ce fut là que Son Eminence prit congé de tous ces Seigneurs, rempliſſant exactement tout ce qui eſt marqué ſur cela dans le cérémonial. Après quoi elle continua ſon chemin juſqu'à la maiſon de campagne du Duc de Bracciano Odelcalchi, où elle mit pied à terre, ſe fit ôter ſa chappe, & monta dans un petit caroſſe qui la ramena à la Ville les rideaux fermés. Elle demeura ainſi *incognito* dans ſon Palais, où le ſoir même elle reçût ſes inſtructions, & les derniers ordres de Sa Sainteté de la main du Cardinal Paulucci Secretaire d'Etat; & le jour ſuivant le Major-Dôme du Pape lui apporta les riches & précieux preſens, qu'elle devoit preſenter à Sa Majeſté Catholique de la part de Sa Sainteté.

Son Eminence connoiſſant le beſoin preſſant que tout le monde a de recourir au ſecours du Ciel dans de ſemblables occaſions, ne manqua pas d'inſpirer ces-

ſentimens à tous ceux qui devoient l'accompagner. Elle leur en donna l'exemple, ayant voulu faire ſes dévotions, & communier dans ſa Chapelle domeſtique, avec toute ſa ſuite la veille de ſon départ, après quoi elle recommanda très-fortement à ſon Confeſſeur Religieux Minime, d'avoir un ſoin tout particulier, que tous ceux de ſa ſuite ſe comportaſſent d'une maniere auſſi pieuſe, & auſſi exemplaire qu'il convient à des gens qui accompagnent, ou qui ſervent un Legat Apoſtolique.

Enfin le 21. du même mois d'Octobre, Son Eminence partit ayant envoyé une partie de ſon train, & de ſes équipages à Milan par le chemin de Toſcane, par l'ancienne *via Flaminia*, après avoir entendu la Meſſe dans ſa Chapelle domeſtique, & recité l'Itineraire, ce qu'elle n'a pas manqué de faire pendant tout ſon voyage.

Elle étoit en habit rouge de voyage dans un caroſſe de campagne, accompagné de M. Scotti Auditeur de Rotte, faiſant les fonctions de Dataire de ſa Legation, & de M. Carafa Clerc de Chambre, qui lui ſervoit de Major-Dôme.

Lors qu'elle eût paſſé la porte du Peuple, elle quitta le caroſſe, & ſe mit ſeule dans une chaiſe de poſte précedée de

deux Courriers, & d'un Page de valiſe allant en relais, elle arriva ainſi à Rignano Fief de la Maiſon de Ceſi. Elle avoit été précedée dès le matin d'un de ſes caroſſes de campagne à ſix chevaux, & de vingt caléches, ou fourgons de bagages, qui alloient auſſi en relais, & elle étoit ſuivie de trois caléches, dans leſquels étoient outre les deux Prélats marqués ci-deſſus, M. D. Auguſtin Frere de Son Eminence, le jeune Prince de Montafia, ſon petit neveu, M. Mario Falconieri General des Poſtes, & M. le Comte Landi ſon Auditeur de Chambre.

Le Cardinal Legat fut reçû à Rignano au ſon de toutes les cloches. Il y trouva M. D. Jerôme Colonna qui s'y étoit rendu, tant pour ſatisfaire aux ordres exprès qu'il avoit reçû du Pape, que pour donner à Son Eminence des marques de ſon attention à lui rendre ſervice. Il lui avoit fait préparer un dîner magnifique dans le Palais Ducal. La quantité des mets égaloit leur délicateſſe, & le grand ordre qui s'obſerva dans le ſervice des differentes tables, qui furent ſervis pour toute la ſuite de Son Eminence; on pouvoit dire que ce repas égaloit en toutes choſes les banquets du Vatican.

Son Eminence témoigna beaucoup de ſatisfaction, de ce qu'on lui avoit prépa-

ré un ſi magnifique dîné, mais faiſant réflexion à la délicateſſe de ſa complexion, & aux affaires dont elle étoit chargée, dont elle ne laiſſoit pas de s'occuper même en voyageant ; elle reſolut de manger en particulier, ce qu'elle commença ce même jour, & continua pendant tout le reſte de ſon voyage, honorant de tems en tems de quelques momens de ſa preſence la premiere table de ſa ſuite.

Elle partit après dîné, & arriva à ſoleil couchant à *Civita-Caſtellana*. Elle voulut aller deſcendre au Dôme, où elle fut reçûë de tout le Clergé avec toutes les marques d'honneur, & de reſpect qui étoient dûës à ſa dignité & à ſa perſonne. Après avoir fait ſes prieres, elle fut conduite à la maiſon du Capitaine Sciotti qu'on lui avoit préparée comme la plus commode, & qu'on avoit meublée, & ornée magnifiquement.

Outre le repas qui fut ſervi par les ordres de Dom Jerôme Colonna, avec l'abondance & la délicateſſe de celui du matin. Toute la ſuite de Son Eminence fut logée très-commodement, & chacun ſelon ſa qualité eût à ſe loüer de l'appartement qui lui fut marqué.

Son Eminence fut infiniment ſatisfaite de l'attention, & de l'exactitude que les Officiers de Sa Sainteté eurent dans les

ſervices qu'ils lui rendirent. Ils parurent toûjours vêtus de leurs habits violets de voyage, & n'obmirent rien de tout ce qui pouvoit marquer leur zele, & leurs reſpects au Cardinal Legat, qui ne manqua pas auſſi de leur en marquer ſa reconnoiſſance, & particulierement à D. Jerôme Colonna, qui avoit eu la principale direction de la reception, & des ſervices rendus à Son Eminence.

Le 22. au matin, il entendit la Meſſe dans la Cathedrale, où on ne manqua pas de lui preſenter l'Evangile & la paix à baiſer ſelon la coûtume. Ce furent Meſſeigneurs Scotti & Carafa qui firent ces ceremonies, étant l'un & l'autre revêtus de leurs habits violets de voyage. On recita l'Itineraire après la Meſſe, & Son Eminence partit après avoir remercié avec beaucoup de politeſſe ceux qui l'avoient reçû, & qui lui avoient rendu ſervice.

Nouveau chemin, & pont de Civita Caſtellana.

Elle prit ſa route par le nouveau chemin Romain, que l'on a abregé de près de trois milles, par le moyen d'un pont qui a été bâti par les ordres de Son Eminence, comme Préfet de la Congregation du bon Gouvernement ſur un torrent d'une profondeur conſiderable, qui obligeoit les Habitans de prendre un grand détour pour aller à leurs terres, qui ſont de l'autre côté de ce torrent.

Ce pont qu'on peut comparer avec juſtice aux ouvrages les plus magnifiques des anciens Romains, eſt compoſé d'un double rang d'arches les unes ſur les autres, qui font une hauteur de deux cens trente palmes, ſur une longueur d'environ trois cens. Il joint la hauteur ſur laquelle la Ville eſt bâtie, au ſommet de la hauteur oppoſée, au fond deſquelles coule ce torrent profond & dangereux.

Rencontre du Cardinal Paracciani à Borghetto.

Il arriva ainſi au lieu appellé *Il Borghetto*, où il trouva M. le Cardinal Paracciani qui y étoit venu de Galaſe, avec M. l'Evêque Suffragant de la Sabine. M. Ceva & M. Rutilio ſon neveu, pour embraſſer Son Eminence, & lui faire en cet endroit les complimens qu'il ne lui avoit pû faire à Rome, parce qu'il n'avoit pû ſe trouver aux Conſiſtoires, qui avoient été tenuës à l'occaſion de ſa Legation. Ce Cardinal avoit fait préparer dans le même lieu des rafraîchiſſemens en abondance pour Son Eminence & pour ſa ſuite.

Dès que le Cardinal Legat apperçût le Cardinal Paracciani, il mit pied à terre; ces deux Seigneurs s'embraſſerent pluſieurs fois, & ſe donnerent toutes les marques d'amitié, & de tendreſſe qu'on pouvoit attendre de deux veritables amis. Il eſt certain qu'ils eurent de la peine

peine à se séparer, & qu'ils seroient demeurés plus long-tems ensemble, si la necessité de continuer le voyage, n'avoit enfin obligé le Cardinal Legat à remonter en chaise, après avoir embrassé tendrement, & remercié son Confrere des marques d'amitié, & de politesse qu'il lui donnoit.

Il continua son voyage vers Otricoli, où il trouva le Vicaire General de M. Guicciardi Evêque de Narny, qui lui fit les complimens de son Maître, & lui presenta de sa part une litiere, afin qu'il pût faire plus commodément le chemin qui reste jusqu'à Narny. Son Eminence ayant remercié fort gracieusement le Grand-Vicaire de l'offre qu'il lui faisoit, continua son chemin comme elle l'avoit commencé, & trouva à l'entrée du Territoire de Narny quatre Députés de cette Ville, si ancienne & si renommée, pour avoir vû naître dans son enceinte l'Empereur Nerva; il répondit avec sa politesse ordinaire aux complimens de ces Députés. Un peu après il trouva une Compagnie de Cavaliers très-propres & très-bien montés, qui l'ayant salué se partagerent à la tête, & à la queuë pour lui servir d'escorte; il arriva ainsi à l'Eglise du Couvent de Notre-Dame des Graces, qui appartient aux Peres Servites. Elle est à

une petite distance des murs de la Ville.

Arrivée à Narny.

Il y trouva M. l'Evêque de Narny en rochet, & mantelet sans camail qui lui vint presenter ses respects, accompagné de toute la Noblesse du Païs.

Le Legat étant entré dans l'Eglise, & y ayant fait sa priere, quitta sa chaise de poste, & entra dans son carosse à six chevaux, où il fit entrer l'Evêque, & M. Scotti qui se mirent sur le devant. M. Scotti donnant la droite à l'Evêque, comme étant dans son Dioceſe.

Le Porte-Croix du Legat marchoit devant le carosse; on arriva de cette sorte à la porte de la Ville, où les Magistrats en habits de cérémonies presenterent les clefs sur un bassin à Son Eminence, comme cela se pratique à tous les Legats *à latere*; elle les toucha, & remercia avec sa politesse ordinaire ces Messieurs, & entra dans la Ville au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs salves de boëtes & de pierriers. Toutes les ruës par lesquelles le Legat passa, étoient remplies de Peuple à genoux, qui demandoit la benediction Apostolique.

Il seroit difficile d'exprimer la joye, & le respect que les Habitans de cette Ville, & de toutes les autres de l'Etat Ecclesiastique, qui se trouverent sur la route du Legat, témoignerent de sa venuë. Il

eſt plus aiſé de le penſer que de le dire. Tout le monde y étoit porté, non-ſeulement à cauſe du caractere de Legat Apoſtolique dont Son Eminence étoit revêtuë, mais à cauſe des obligations infinies que cette Ville lui a, comme Préfet de la Congregation du bon Gouvernement, puiſqu'il eſt conſtant qu'il a très-ſouvent negligé ſa ſanté, & ſes propres affaires pour ſe donner tout entier à celles de l'Etat, & pour procurer aux Peuples les ſoulagemens, & tous les avantages qu'ils pouvoient ſouhaiter.

Tout le Clergé de la Cathedrale, & de la Ville accompagné des Magiſtrats, ſe trouverent à la porte de l'Egliſe. Le Cardinal y fut complimenté par le Chef du Chapitre, après quoi M. l'Evêque lui preſenta l'aſperſoir. Il ſe mit lui-même l'eau-benîte au front, & aſperſa enſuite l'aſſemblée. On auroit bien voulu pratiquer en ſon endroit, tout ce que le ceremonial Romain marque devoir être obſervé à la reception des Legats; mais on fut obligé de l'omettre, parce que ſon entrée n'avoit pas été ſolemnelle.

Son Eminence étant entrée dans l'Egliſe, alla adorer le très-ſaint Sacrement, comme elle avoit coûtume de faire dans tous les lieux où elle s'arrêtoit.

Elle fut accompagnée depuis l'Egliſe

juſqu'au Palais Epiſcopal, où M. l'Evêque lui avoit fait préparer ſon logement, par le Chapitre, le Clergé, les Magiſtrats, & toute la Nobleſſe. Ces Meſſieurs allerent juſqu'à la derniere anti-chambre, & l'Evêque juſqu'à la derniere chambre. Toutes ces pieces étoient magnifiquement meublées.

Le Legat remercia avec la même politeſſe tous ces Meſſieurs qui l'avoient reçûs, & les congedia; il ne reſta que deux Gentilshommes de la Ville, qui obtinrent d'avoir l'honneur de le ſervir à table. Il ſe retira pour cet effet dans une chambre particuliere, laiſſant la liberté toute entiere à ceux de ſa ſuite, qui furent traités magnifiquement.

Il reçût encore après-dîné les complimens de M. l'Evêque, du Chapitre, des Magiſtrats, de la Nobleſſe, & de M. Sperelli Evêque de Terni, très-digne frere du feu Cardinal Sperelli d'heureuſe memoire, qui étoit venu pour le ſupplier en perſonne de lui faire l'honneur de paſſer par Terni, & de prendre ſon logement chés-lui. Le Legat lui ſçût très-bon gré de ſon attention, & de ſon honnêteté, mais il ne pût lui accorder ce qu'il ſouhaitoit, parce qu'il ne crut pas devoir rien changer dans la route qu'il s'étoit marquée.

Il fit reciter le soir les Litanies des Saints dans la Chapelle de son appartement. M. l'Evêque s'y trouva avec tout le reste de sa suite.

Il partit le lendemain matin 23. Octobre, après avoir entendu la sainte Messe, pendant laquelle M. l'Evêque lui presenta le Livre des Evangiles, & l'instrument de la paix. Il remercia aussi les Officiers, & la Compagnie de Cavalerie qui le vouloient accompagner, & monta en carosse avec M. l'Evêque, quelques-uns des Magistrats obtinrent qu'ils l'accompagneroient dans leurs carosses jusqu'aux confins du Territoire de la Ville. Ce fut où il prit congé d'eux avec les termes & les expressions les plus obligeantes d'une parfaite satisfaction de la maniere dont il avoit été reçû. Il distingua beaucoup M. l'Evêque, & le remercia d'une maniere très-particuliere de son attention, & de ses politesses. Départ de Narni.

Le Clergé, & les Magistrats de Collescipoli attendirent Son Eminence à une petite distance de leur Ville. Ils étoient accompagnés d'un corps d'Infanterie en bataille, qui par des salves réïterées témoignerent la joye qu'ils avoient de voir leur illustre Protecteur, & Bienfaicteur élevé au poste où il étoit.

On trouva aux confins du Territoire

de Terni, les Députés de la Ville qui vinrent assurer Son Eminence des respects de toute la Ville, ce que les Magistrats ne manquerent pas de lui réïterer en lui presentant les clefs à la porte de la Ville.

M. Sperelli s'y trouva accompagné de la Noblesse, avec plusieurs caroſſes qu'ils presenterent à Son Eminence, la suppliant d'en disposer comme elle le jugeroit à propos. Elle les remercia avec sa civilité ordinaire, & comme elle ne pût pas s'arrêter en cet endroit, elle se contenta de faire monter dans son caroſſe l'Evêque, afin de s'entretenir quelques momens avec lui. Après quoi elle le congedia, aussi bien que la Noblesse qui l'avoit suivie avec de grandes marques de reconnoissance & d'amitié, & continua son voyage vers Strettura.

Le Chevalier Marterelli, & le Comte Pianciani envoyés de Spolette pour complimenter Son Eminence, la rencontrerent à deux milles au-delà de Terni. Ils s'acquitterent de leur commission, & suivant Son Eminence dans leurs caroſſes, elle fut rencontrée assés près de Strettura, par M. Stampa Prélat Gouverneur de Spolette, qui étoit venu au-devant d'elle dans son caroſſe à six chevaux. L'attention & la generosité de ce Prélat supplée-

rent à la diſette, & au peu de commodité que l'on trouve ordinairement dans ce petit lieu entierement dépourvû de tout ce qui eſt neceſſaire. Il y fit trouver au-delà de ce qu'on pouvoit deſirer, & y traita à dîner le Legat, & ſa nombreuſe compagnie avec toute l'abondance, la délicateſſe, & la propreté imaginables.

On prit le chemin de Spolette après qu'on eût dîné, le train de Son Eminence s'étant trouvé augmenté d'un caroſſe à ſix chevaux, que le Comte Benoît Pianciani y avoit envoyé.

On trouva à deux milles de Spolette, M. Laſcaris Dominicain Evêque de la même Ville. Il étoit accompagné de quelques Députés de la Ville, qui étoient venus pour complimenter Son Eminence, & lui offrir pluſieurs caroſſes à ſix & à deux chevaux, pour ceux de ſa ſuite qui s'en voudroient ſervir. Son Eminence répondit d'une maniere très-gracieuſe à leurs complimens, & étant deſcenduë de chaiſe à une Egliſe voiſine de la Ville, elle y fit ſa priere; après quoi elle monta dans ſon caroſſe, & y fit monter M. l'Evêque, & M. le Gouverneur donnant la droite à l'Evêque, parce qu'il étoit dans ſon Dioceſe. Ce caroſſe étoit précedé du Porte-Croix à cheval, & étoit ſuivi de toute la Nobleſſe qui étoit venuë

avec l'Evêque, & le Gouverneur.

Les Magiſtrats ſe trouverent en habit de cérémonie à la porte de la Ville, & en preſenterent les clefs au Legat à la maniere accoûtumée. Il y entra au ſon de toutes les cloches, & au bruit de quantité de boëtes, & des décharges de mouſqueterie, que les Milices qui étoient en bataille auprès de la porte, & dans la place du Dôme réïtererent pluſieurs fois.

Le Chapitre de la Cathedrale, tout le Clergé de la Ville, & les Magiſtrats ſe trouverent à la porte de l'Egliſe, il y fut reçû à la maniere ordinaire, & paſſant au milieu d'une foule de Peuple, il alla d'abord à la Chapelle, où repoſe le S. Sacrement, delà au grand autel, & enſuite à celui de la Sainte Vierge. Et quand il eût achevé ſes dévotions, il s'en alla à pied accompagné de toute la Nobleſſe au Palais du Marquis Spada, où on lui avoit préparé ſon logement.

L'Evêque, le Chapitre, les Magiſtrats, & la Nobleſſe l'y vinrent encore complimenter, & dès que la nuit fut venuë, toute la Ville donna des marques de ſa joye, par les feux qu'on alluma dans toutes les ruës, & par les illuminations qu'on fit aux fenêtres. Le Gouverneur Prélat donna en cette occaſion de nouvelles marques de ſa generoſité, tant pour

le logement du Legat & de ſa ſuite, que pour la nourriture, ayant fait ſervir un ſouper dont on ne peut aſſés loüer l'abondance, l'ordre, la délicateſſe, & la propreté.

Son Eminence ayant entendu la Meſſe dans ſa Chapelle domeſtique, & fait reciter l'Itineraire, ſe mit en chemin, étant accompagné juſqu'à trois milles de la Ville, par tous ceux qui étoient allés au-devant d'elle.

Elle trouva aux confins du Territoire de Treni, le Capitaine Valenti avec ſa Compagnie de Cavalerie, qui après l'avoir ſalué, la ſupplia de lui permettre de l'eſcorter au moins pendant qu'elle ſeroit ſur le Territoire de cette Ville.

M. Foſcari Gouverneur de Perouſe parut peu après; il étoit accompagné des Députés de Foligni Ville dépendante de ſon Gouvernement, ils avoient avec eux deux trompettes, & cinq caroſſes à ſix chevaux pour le ſervice de Son Eminence; après les complimens auſquels le Legat répondit fort poliment, il fit mettre dans ſa chaiſe le Gouverneur, & on pourſuivit le voyage.

On trouva peu après deux Compagnies, l'une de Cuiraſſiers, & l'autre de Chevaux-Legers, qui après avoir ſalué Son Eminence par la décharge de leurs

armes, ſe partagerent, une prit les devants pour ſervir d'avant-garde, & l'autre ſe mit au tour de la chaiſe du Legat, comme ſes Gardes du Corps.

Quatre autres Gentilshommes Députés de la Ville vinrent ſaluer Son Eminence à quelques milles de la Ville, ils avoient avec eux deux caroſſes à ſix chevaux, & quand elle fut arrivée au Bourg S. Heracle, elle y trouva M. l'Evêque qui l'y vint recevoir. Elle arriva ainſi à Perouſe. Elle trouva à la porte les Magiſtrats en habit de cérémonie qui la complimenterent, & lui preſenterent les clefs. Toute la Milice ſous les armes étoit diſtribuée en double haye, depuis la porte jusqu'à la Cathedrale, & cette précaution parut d'autant plus neceſſaire, que ſans cela la foule du Peuple accouru pour recevoir la benediction du Legat, l'auroit empêché de paſſer. On n'entendoit de tous côtés que des cris de joye, qui mêlés au carillon des cloches, & au bruit de l'artillerie répandoient de toutes parts des marques de la joye qu'on avoit de voir Son Eminence.

Entrée à Perouſe.

Elle alla d'abord ſelon ſa coûtume adorer le S. Sacrement à la Cathedrale, où après avoir fait ſon oraiſon, elle alla viſiter la ſtatuë de S. Felicien Protecteur de la Ville, qui eſt ſur un autel dans une

chapelle de la Cathedrale; elle y fit sa priere, après laquelle étant accompagnée d'une foule de Noblesse non-seulement de la Ville, mais encore des Villes des environs, elle alla à pied au Palais du Comte Giusti, où le Gouverneur lui avoit fait préparer son logement, & son dîner avec toute la magnificence imaginable.

Son Eminence partit immediatement après dîner, & laissant à droite le chemin qui conduit à Notre-Dame de Lorette, elle prit par celui de la gauche, qu'on appelle communément *del Furlo*.

Le chemin avoit été tellement gâté par les injures du tems, & tellement negligé qu'il étoit devenu impratiquable. Les Voyageurs les plus hardis n'osoient s'y exposer; les ravinages y étoient frequens, on n'y voyoit de tous côtés que des rochers escarpés, ou des précipices affreux. On l'avoit entierement abandonné, & il le seroit encore aujourd'hui, si N. S. P. le Pape Clement XI. qui regne avec tant de gloire, & dont toutes les pensées ne tendent qu'au soulagement de ses Peuples, & aux moyens de les rendre heureux, ne l'avoit fait réparer sans regarder à la dépense extraordinaire qu'il a fallu faire. Ses ordres ont été executés si ponctuellement & avec tant de succès, que par le moyen d'un

Chemin del Furlo.

pont très-beau & très-solide, qu'on a fait sur le dangereux torrent appellé *il Tupino*, on a rendu à ce chemin toute la sûreté, & la commodité qu'il avoit du tems des anciens, qui l'avoient fait faire avec une industrie merveilleuse, & une dépense qu'ils étoient seuls en état de soûtenir. Ce chemin est à present si beau, si sûr, & si commode que non-seulement les gens de pied y passent sans aucun danger, mais encore les gens de cheval, les charettes & les carosses, & pour une plus grande commodité des Voyageurs Sa Sainteté y a établi des postes, afin qu'on y puisse aller en toute diligence, ou en relais, ou comme on dit dans la langue du Païs, *per Cambiatura*.

La premiere Ville qu'on trouve après qu'on a passé ce dangereux passage, est celle de Nocera qui est comme appuyée à l'Apennin, & celebre par toute l'Italie par les eaux salutaires, & medicinales qui s'y trouvent. Cette Ville n'oublia pas d'imiter celles dont nous avons parlé ci-devant, en donnant à Son Eminence toutes les marques de respect, qui étoient dûës à son caractere, & à sa personne. Elle lui envoya des Députés pour le complimenter, & des troupes pour lui servir d'escorte; & M. Battaglini son Evêque fit paroître en cette occasion, qu'il se

ſouvenoit très-bien du ſerment que font tous les Evêques à leur conſecration, de recevoir tous les Legats *à latere*, ſoit en allant au terme de leur Legation, ſoit en revenant, de les loger, & de les traiter avec tout le reſpect, & les bonnes manieres qu'exige leur caractere. Ce Prélat ne manqua pas d'aller au-devant de Son Eminence, après lui avoir envoyé une littiere, afin qu'elle fut moins incommodée dans la montagne qu'il falloit paſſer pour arriver à la Ville.

Le Cardinal fut reçû à la porte de la Ville avec les cérémonies accoûtumées, & après avoir été adorer le S. Sacrement à la Cathedrale, il fut conduit au Palais Epiſcopal, où l'Evêque lui avoit fait préparer ſon logement d'une maniere galante, & ſomptueuſe qui lui plût infiniment, auſſi bien que la converſation ſçavante de ce Prélat, ſi connu dans la République des Lettres, par les excellens Ouvrages qu'il a mis au jour.

Son Eminence partit de Nocera le 25. au matin, après avoir ſatisfait à ſes dévotions accoûtumées. Elle fut reçûë de tous les Peuples qui étoient ſur ſa route avec les mêmes marques de reſpect, qu'on lui avoit données dans tous les autres endroits où elle avoit paſſée. On lui envoya des Députés pour la complimenter, des

eſcortes de gens de pied & de cheval, tous les chemins, tous les revers des collines étoient pleins de Peuple à genoux, qui demandoient ſa benediction.

Le Legat étant arrivé à Sigillo, après avoir paſſé par Gualdo, prit en ce lieu un leger rafraîchiſſement, quoique M. Foſcari eût eu ſoin d'y faire apprêter un grand & ſplendide repas.

Ce fut dans ce lieu, que M. Tanara Prélat d'une très-grande eſperance, & neveu du Cardinal de ce nom Legat d'Urbin, le vint inviter de la part de ſon oncle, de vouloir bien accepter les logemens qu'il lui avoit fait préparer dans l'étenduë de cette Province, le ſuppliant en même-tems d'excuſer de ce que la petiteſſe des lieux ne permettoit pas de le recevoir d'une maniere conforme à ſon merite, & au deſir qu'il avoit de s'acquitter de ce qu'il lui devoit.

Le Legat reçût ces offres avec ſa politeſſe ordinaire, & remercia beaucoup le Prélat de la peine qu'il avoit priſe. Il l'aſſura auſſi de l'empreſſement qu'il avoit d'embraſſer le Cardinal ſon oncle.

Il ſe ſépara en cet endroit de M. Foſcari Gouverneur de Perouſe, à qui il ne manqua pas de donner des marques de la reconnoiſſance qu'il avoit de ſes attentions, & pourſuivant ſon voyage par la

Seheggia, dans l'Etat d'Urbin, il reçût sur la Frontiere les complimens de M. Cavalieri Vice-Legat, qui après l'avoir entretenu quelques momens prit les devants, & l'alla attendre à Cantiano lieu destiné pour la couchée. Les Magistrats le reçûrent à la porte avec les ceremonies ordinaires. Messeigneurs de Cavalieri, & Tanara s'y trouverent aussi, & l'accompagnerent à l'Eglise principale, d'où après qu'il eût fait sa priere, il fut conduit à la maison du Sieur Cenciati comme la plus propre à le loger. Il y donna audiance au Magistrat du lieu, & à quelques Chanoines envoyés par M. Bellineini Evêque de Cagli, qui vinrent lui faire compliment de la part de ce Prélat, & le supplier de vouloir honorer son Eglise de sa presence.

Couchée à Cantiano.

Le Cardinal Legat fut regalé en ce lieu comme dans tous les autres où il avoit passé, avec une magnificence digne du Cardinal Tanara, dont tout le monde connoît la generosité & le grand cœur, secondé à merveille par le Prélat son neveu, qui n'oublia rien pour executer les ordres de son oncle avec toute l'exactitude & l'attention imaginable. En un mot, il suffit de dire qu'il fut reçû d'une maniere qui convenoit parfaitement au caractere dont il étoit revêtu, & à la gran-

deur d'ame de celui qui le recevoit.

Il arriva le 26. à Cagli, où il ne s'arrêta qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour faire sa priere dans la Cathedrale, où il fut reçû avec les honneurs ordinaires.

Il passa delà à Acqua Lagna, où M. Bonaventura Archevêque de Nazianze, & Aumônier du Pape s'étoit rendu avec plusieurs Gentilshommes d'Urbin, pour lui faire la reverence. Il en partit après dîné, d'où il arriva au lieu appellé *il Furlo*, après avoir côtoyé le bord de la riviere Metaure.

Cet endroit, comme le rapporte Cluverius, étoit connu des anciens sous le nom de *Saxa interciſa*, ou *Petra pertuſa*, c'eſt-à-dire, pierre, ou rocher percé, parce qu'il s'éleve en cet endroit-là un rocher vif & dur, d'une hauteur extraordinaire, & tellement inacceſſible de tous côtés, que les Romains qui avoient beſoin de s'ouvrir un chemin par cet endroit, furent contraints de le faire à coups de marteau & de ciſeau, avec une dépenſe & un travail infini. Le Poëte Claudien l'a décrit dans ſes vers d'une maniere ſi expreſſive & ſi legere, que je crois faire plaiſir aux Lecteurs de les rapporter ici.

Deſpicitur que vagus prarupta vada Metaurus.

Quà mons arte patens, vivo se perforat arcu,
Admittitque viam sectâ per viscera rupis

Le Cardinal Legat arriva le soir à Fossombrone, où il fut reçû de l'Evêque, du Chapitre, du Clergé, des Magistrats & du Peuple, avec toutes les marques les plus évidentes du plus profond respect. On ne rapportera point ici les ceremonies de l'entrée, ni les complimens que lui firent les Députés, que la Ville envoya au-devant de lui. Il fut logé, & défrayé au Palais Episcopal qui lui avoit été préparé avec tout le soin, & la magnificence possible. Il y reçût les complimens de toute la Noblesse, & ceux du Cardinal San Vitale Archevêque d'Urbin, qui lui envoya pour cela son Maître de Chambre. Arrivée à Fossombrone.

Il continua son voyage vers Fano le 27. au matin, & étant arrivé à six milles de cette Ville, il trouva un Escadron de Cavalerie, qui l'attendoit pour lui servir d'escorte; on trouva un peu plus loin le Lieutenant de M. Farsetti Prélat Gouverneur de la Ville, qui en l'absence de ce Prélat qui étoit à Venise sa Patrie, étoit venu avec un carosse à six chevaux pour le complimenter.

L'Evêque de Fano parut ensuite, &

ayant rendu ſes reſpects au Legat, l'accompagna à la Ville, à la porte de laquelle il fut reçû, & complimenté par les Magiſtrats accompagnés d'une nombreuſe Nobleſſe, & ſalué avec le canon. Il alla à la Cathedrale au milieu des acclamations du Peuple qui rempliſſoit les ruës. Et aprés y avoir fait ſa priere, il alla à pied au Palais du Gouverneur, où ſon logement étoit préparé, & où il fut traité avec magnificence.

Son Eminence partit de Fano après dîné; mais comme elle avoit été ſuppliée par les Religieuſes de deux Monaſteres, de vouloir leur donner la benediction Apoſtolique, il y alla à pied accompagné de toute la Nobleſſe, qu'il ne pût empêcher de lui donner cette nouvelle marque de reſpect, quoiqu'elle les en eût prié pluſieurs fois. Enfin ayant ſatisfait la pieté de ces bonnes filles, il monta en caroſſe, & ſortit de la Ville avec un grand nombre de Gentilshommes, qui étoient montés à cheval pour l'accompagner. Il fut ſalué comme à ſon entrée du canon des remparts, & prit le chemin de Peſaro.

Arrivée à Peſaro.

M. le Cardinal Tanara qui étoit alors à Urbin, ſçachant que le Cardinal Legat approchoit du lieu de ſa reſidence, vint en perſonne à Peſaro, afin de lui mar-

quer par cette démarche peu ordinaire l'eſtime toute particuliere qu'il faiſoit de ſa perſonne, & le reſpect qu'il avoit pour le caractere dont il étoit revêtu.

Il envoya au-devant de lui ſon Vice-Legat avec une Compagnie de Cavaliers, & lui-même l'alla rencontrer à deux milles de Peſaro, étant en habit de voyage, & ayant avec lui M. Spada Evêque de la même Ville, en rochet & mantelet ſans camail, & M. de Ricci en habit de voyage avec une grande ſuite d'Officiers & de domeſtiques, & cinq caroſſes à ſix chevaux.

Lorſque les deux Cardinaux ſe furent rencontrés, & qu'ils ſe furent faits reciproquement les complimens ordinaires, le Cardinal Tanara pria le Cardinal Legat de vouloir bien monter dans ſon caroſſe, & de s'en ſervir pour entrer dans la Ville. Il l'accepta, & s'y étant placé avec cette Eminence, ils entrerent enſemble dans la Ville, au bruit de pluſieurs ſalves réïterées du canon de la Forteresſe, ayant reçû à une diſtance de la Ville une ſolemnelle Députation du Magiſtrat, & de la Nobleſſe accompagnée d'un très-grand nombre de caroſſes. Le Porte-Croix du Cardinal étoit à cheval la Croix haute, à la tête de tout le cortege, le Legat ſuivoit, il étoit dans le caroſſe du

Cardinal Tanara avec lui, environné de la Garde Suiſſe, & donnoit la benediction au Peuple qui rempliſſoit les ruës.

Ils arriverent ainſi à la Cathedrale, à la porte de laquelle le Legat ayant reçû l'aſperſoir des mains de l'Evêque, ſe mit lui-même de l'eau benîte au front, en preſenta au Cardinal Tanara, & puis aſperſa les Prélats, le Chapitre, le Clergé, & le peuple, après quoi il alla adorer le très-Saint Sacrement & viſiter quelques Autels, toûjours accompagné du même Cardinal qui lui donna toûjours la droite, pendant que la muſique & la ſymphonie chantoient les Cantiques de joye.

Le Legat ſe ſervit encore des mêmes caroſſes du Cardinal Tanara pour aller de la Cathedrale au Palais Apoſtolique qui lui avoit été préparé avec une magnificence proportionnée au rang qu'il tenoit. Le Cardinal l'accompagna juſqu'à la derniere chambre, où s'étant entretenus enſemble pendant quelques momens, il prit congé du Legat, ſans vouloir permettre qu'il fît ſeulement un pas hors de la porte de la chambre pour le conduire.

Quelque peu de tems après les deux Cardinaux étant en habits de voyage, allerent rendre viſite à Madame Julia Albani

tante de Sa Sainteté, Dame d'un rare merite, & digne de toutes les loüanges qu'on peut s'imaginer, pour reconnoître les obligations infinies que tout le monde Chrétien lui a pour l'éducation ſi ſainte & ſi parfaite qu'elle a donné au Pape, dont elle a formé les mœurs, & dans le cœur & l'eſprit duquel elle a répandu ces beaux ſentimens, ces vertus heroïques, & ces lumieres ſi vives qui brillent à preſent avec tant de gloire, & tant d'éclat dans le gouvernement de l'Egliſe Univerſelle.

Le Cardinal Tanara avoit fait mettre le couvert dans la grande ſalle du Palais ſous le dais, comptant de ſouper avec le Legat ſans diſtinction de main. Mais celui-ci ne jugeant pas à propos de changer la regle qu'il s'étoit preſcrite depuis le commencement de ſon voyage de manger ſeul, s'excuſa de manger à cette table, & tout ce qu'on put obtenir de lui fût qu'il mangeât dans la même ſalle à une petite table ſur une eſtrade qu'on lui fit exprès. Cela n'empêcha pas que les tables ne fuſſent ſervies avec une délicateſſe, un ordre, une abondance, une propreté que tout le monde ne pouvoit ſe laſſer d'admirer.

Le lendemain vingt-huit Octobre jour dédié aux Saint Apôtres Simon & Jude,

Depart de Pesaro.

le Legat voulut entendre la Messe dans sa Chapelle domestique, & participer aux saints Mysteres, après quoi il partit dans le carosse du Cardinal Tanara qui l'accompagna pendant trois milles avec toute la Noblesse, & qui auroit été beaucoup plus loin, si le Legat ne l'eût obligé de s'en retourner, après l'avoir remercié dans les termes les plus obligeants de toutes ses attentions.

M. Marabottini Visiteur Apostolique ayant les pouvoirs de President dans le territoire de la Legation de la Romagne, vint recevoir le Cardinal Legat à la frontiere de cette Province. On peut dire qu'il eût toute la commodité imaginable de faire paroître son zele, & son attachement pour la personne de Son Eminence dans tous les lieux de sa Jurisdiction, soit en lui fournissant de la Cavalerie pour l'escorter, soit en le faisant recevoir avec les honneurs qui lui étoient dûs par les Magistrats & la Noblesse, & en le faisant loger & défrayer dans tous les lieux de son passage avec la magnificence qui convenoit à son caractere.

M. Davia Evêque de Rimini.

M. Davia Evêque de Rimini, ne manqua pas de se trouver au Bourg appellé la *Catolica* pour y recevoir Son Eminence & l'assurer de ses respects. Tout le

monde ſçait les grands, les longs, & les importans ſervices que ce Prelat a rendus à l'Egliſe dans les Nonciatures de Flandres, de Cologne, de Pologne, & en dernier lieu dans celle d'Allemagne. Il étoit deſtiné pour être Secretaire d'Etat de la Légation de Son Eminence; mais la goute dont il eſt pour l'ordinaire fort incommodé, ne lui permit pas d'accepter cet emploi. A peine lui donna-t'elle aſſés de force pour rendre ce qu'il devoit au Cardinal Legat à ſon Egliſe Cathedrale de Rimini, où il fut reçû avec toutes les marques de joye, & de reſpect qu'on pouvoit lui donner. Il étoit entré à Rimini au bruit de pluſieurs décharges de canon par cette celebre & ancienne porte, toute bâtie de groſſe pierres quarrées de marbre qui a été élevée comme un arc de triomphe à l'honneur de l'Empereur Céſar Auguſte, d'où étant allé au milieu des acclamations du peuple adorer le Saint Sacrement à la Cathedrale, il avoit été au Palais du Marquis Cima, où on lui avoit preparé ſon logement.

Arrivée à Rimini.

Avant qu'il partît de Rimini le 29. Octobre, la Ville de Ceſene lui voulut donner des marques extraordinaires du reſpect qu'elle avoit pour ſon merite & pour ſon caractere. Elle joignit ſes Dé-

putés à M. Fontana ſon Evêque, & à M. Miſſivoli, Evêque de *Bertinoro*, qui l'allerent complimenter juſqu'à Rimini.

Arrivée à Ceſene. Il fut reçû à Ceſene avec les ceremonies ordinaires & fut traité magnifiquement à dîner dans le Palais de MM. Malvezzi, après quoi il alla voir la Bibliotheque des Religieux de ſaint François, ſi celebre par la quantité des manuſcrits Grecs & Latins des ſaints Peres qu'on y conſerve, & de beaucoup d'Auteurs profanes, que par ſon ſuperbe bâtiment élevé dès les fondemens aux dépens de de Malaſteſta Novelli, avec une dépenſe, & une magnificence qui le fait aller de pair avec les plus beaux bâtimens qui ſe voyent.

Arrivée à Forli. La Ville de Forli ne ſe contenta pas de ſuivre les exempls que les autres Villes lui avoient données, elle voulut ſe diſtinguer d'une maniere particuliere. Elle envoya ſes Députés à plus de ſix milles au devant du Cardinal Legat, elle les fit accompagner d'une Compagnie de Cavalerie qui s'étant partagée en deux marcha des deux côtés du Caroſſe où étoit Son Eminence qui étant arrivée ſur le ſoir à la porte de la Ville, après y avoir reçû les clefs, & les hommages des Magiſtrats, fut conduite à la Cathedrale, à la lumiere de quantité de flambeaux

beaux de cire blanche, & de-là au Palais du Comte *Fabricio D'Eſte* où on lui avoit préparé ſon logement.

Dès que la nuit fut venuë toute la Ville fut éclairée par une quantité prodigieuſe de feux de joye dont les ruës furent remplies, & par les lumieres dont toutes les fenêtres furent ornées. La façade du Palais du Magiſtrat fut illuminée avec des vaſes de verre pleins de cire, & ces marques de joye furent accompagnées des décharges des pierriers & des boëtes qui durerent pluſieurs heures.

Le matin ſuivant trente Octobre le Legat voulut retourner à la Cathedrale pour faire de nouveau ſes prieres à l'Autel de Notre-Dame du Feu. Il y fut accompagné de M. Raſponi. Il entendit la Meſſe après laquelle il s'arrêta pendant un peu de tems à conſiderer la voûte du Dôme, peinte par le celebre Agnagni, Peintre moderne, avec une correction de deſſein, une varieté & un coloris ſi éclatant, que cet ouvrage eſt d'une beauté qu'on ne peut aſſés admirer.

Le Magiſtrat en Corps, & preſque toute la Nobleſſe accompagnerent Son Eminence au Monaſtere de ſaint Mercurial de l'Ordre de Valombreuſe, où elle

alla rendre viſite à M. Marabottini, qui étoit tombé malade le jour précedent d'une groſſe fiévre. Le Legat voulut témoigner à ce Prelat par cet acte de politeſſe, combien les attentions qu'il avoit pour lui, lui étoient agreables.

Il prit enſuite la route de Faënza, & s'étant apperçû que la Compagnie de Cavalerie qui l'avoit eſcortée le jour précedent étoit en ordre, & toute prête à l'eſcorter juſqu'à la Ville où il alloit, il ne le voulut pas permettre, les remercia, & les congedia, & voyant que leur zele les obligeoit à ne pas déferer à ſes prieres, il fut obligé d'uſer de ſon autorité, & alors ils ſe rendirent.

Arrivée à Faënza.

La Ville de Faënza envoya ſix caroſſes à ſix chevaux, & dix-huit Gentilshommes juſqu'aux limites de ſon territoire, complimenter le Legat, & lui offrir les caroſſes qu'ils avoient avec eux. Les Magiſtrats ſe trouverent aux portes, lui preſenterent les clefs, & le complimenterent, il trouva toute la milice de la Ville ſous les armes aux portes & dans les places. Elle y demeura juſqu'à ſon départ. Il reçût les honneurs accoûtumés du Chapitre & du Clergé de la Cathedrale, & fut conduit au Palais du Comte Fregnani, où on lui avoit préparé à dîner.

Ce fut là qu'il reçût le Maître de Chambre du Cardinal Gozzadini, envoyé exprès d'Imola pour le complimenter de la part de cette Eminence, & lui ſouhaiter un heureux voyage.

Lorſqu'il partit après dîner, le Magiſtrat en Corps & toute la Nobleſſe voulurent avoir l'honneur d'accompagner Son Eminence juſqu'aux confins de leur territoire, ſuivant en cela les ordres de M. Marabottini & les diſpoſitions qu'il avoit faites dans les cinq endroits où il avoit reçû, & traité ſi ſomptueuſement Son Eminence.

Elle quitta en cet endroit la *Via Emilia*, & elle prit le chemin de Ferrare par le Bourg de Lugo. Le Cardinal Ruffo Legat de Ferrare, qui deſiroit paſſionnément de lui donner des marques de ſon attachement, & de la veneration qu'il avoit pour ſa perſonne, & pour le caractere dont il étoit revêtu, & pour témoigner au Pape ſon exactitude à executer ſes ordres, ne manqua pas dès qu'il eût appris par une Lettre que l'Abbé Chiapponi lui avoit écrite de Rimini, pour lui donner avis que le Cardinal Legat *à Latere* approchoit de Ferrare, de lui écrire par un courier exprès, & de le prier de vouloir bien accepter le Château de Ferrare pour ſon logement; il

r enouvella ſa priere par deux Gentilshommes qu'il lui envoya dès qu'il fut arrivé à la frontiere de ſa Légation, & il permit enſuite à M. Juſtiniani ſon Vice-Legat, Protonotaire Apoſtolique d'aller lui faire la reverence au même lieu; mais avec ordre de ſe trouver le ſoir à Lugo afin de l'y recevoir, & de lui rendre les mêmes honneurs & les mêmes ſervices qui lui avoient été rendus peu de jours auparavant par M. de Cavalieri Vice-Legat d'Urbin.

Le même Cardinal Ruffo ordonna encore à la Compagnie de Cavalerie de Lugo d'aller au devant du Legat *à Latere*, & de l'accompagner par tout le diſtric de Lugo, où on trouva encore les Milices en bataille, & où il fut de nouveau complimenté par M. le Vice-Legat, & par les deux Gentilshommes envoyés par le même Cardinal Ruffo.

Arrivée à Lugo.

Le Commiſſaire Emiliano Travaglini le reçût à Lugo, lui fit preparer ſon logement dans la maiſon du Comte Taroni, & le traita ſomptueuſement. Il étoit allé au devant de lui juſqu'à cinq milles, avec trois caroſſes à ſix chevaux, accompagné de M. de la Torre Evêque d'Adria, ci-devant Auditeur de Son Eminence, Prelat extrêmement recommandable, connu & eſtimé, non ſeule-

ment en Italie, mais encore au-delà des Monts par les Ouvrages excellens dont il a enrichi la Republique des Lettres.

M. Spreti Evêque de Cervia qui avoit été au-devant de Son Eminence, la vint de nouveau assurer de ses respects à Lugo, étant alors en habit d'Evêque, c'est-à-dire, en rochet & en mantelet.

Ces peuples avoient la memoire si presente, de la justice, de la douceur, & de l'amour même que le Cardinal leur avoit témoigné pendant qu'il avoit exercé la Legation de Ferrare, les ayant traité plûtôt comme ses enfans que comme des sujets, qu'on ne peut exprimer la joye qu'ils eurent de le voir chés eux. Ils le reçûrent avec des acclamations dans lesquelles leurs cœurs avoient encore plus de part que leurs bouches, & le conduisirent ainsi à la principale Eglise au son de toutes les cloches, & au bruit réïteré de plusieurs décharges de leurs armes. Le Legat y ayant satisfait à ses dévotions ordinaires, alla faire ses prieres à celle de Notre-Dame du Carmel.

Il en partit le trente-un Octobre au matin, & passa le Portello sur un pont de batteaux que le Commissaire Travaglini avoit fait faire pour une occasion à peu près semblable, & sans s'arrêter à Argenta, il alla entendre la Messe à saint

Nicolas, où ce même Commiſſaire lui fit ſervir un repas magnifique dans le Palais de l'Abbaye.

Il y avoit dans cet endroit une Compagnie de Cavalerie pour l'eſcorter, & il s'y trouva un grand nombre des plus conſiderables Gentilshommes qui étoient venus juſques-là dans l'impatience où ils étoient de l'aſſurer de leurs reſpects, & de lui marquer la reconnoiſſance qu'ils avoient des bontés qu'il avoit eu pour eux & pour tout le païs. Il eſt certain que toute la Nobleſſe auroit ſuivi l'exemple de ces premiers, ſi le Cardinal Ruffo ne les eût retenus, afin de l'accompagner quand il iroit au devant de lui, & rendre par ce moyen ſon entrée dans Ferrare plus ſolemnelle.

En effet ce Cardinal ayant été averti que le Legat approchoit, ſortit de la Ville avec 18. caroſſes à 6. chevaux remplis de Nobleſſe, & la Compagnie des Chevaux Legers. Il fit hâter le pas afin de le rencontrer à Foſſe-neuve à trois milles de Ferrare. Ce fut en cet endroit que les deux Cardinaux s'étant rencontrés deſcendirent de caroſſe, & s'étant reciproquement embraſſés, & complimentés, le Legat monta dans le caroſſe du Cardinal Ruffo, precedé de ſon Porte-Croix, & ſuivi de toute la Nobleſſe. Il reçût à la

porte les honneurs accoûtumés, fut salué du canon de la Forteresse, & environné de la garde Suisse, & de la Compagnie des Chevaux Legers.

Il alla avec ce nombreux cortege à la Cathedrale, où il fut reçû avec les ceremonies pratiquées aux Legats *à Latere*, sa Croix élevée le précedant toûjours. Après qu'il eût adoré le S. Sacrement, il fut conduit au Château du Cardinal Ruffo, qui lui avoit fait préparer un magnifique appartement, où il fut servi avec une attention, & un soin extraordinaire. Rien n'étoit ni plus beau, ni plus riche, ni mieux entendu, ni plus recherché, ni plus exquis que tout ce qui fut servi pour la table, & pour l'appareil du service, & des logemens de tous les Prelats, & des Seigneurs qui accompagnoient le Legat. Ils trouverent tous des appartemens commodes, & ornés dans le Château. Arrivée à Ferrare.

Mais il est impossible d'exprimer quelle fut la joye que la Noblesse, & les peuples témoignerent de son arrivée, & combien tout le monde s'empressa à l'exemple du Cardinal de lui marquer la veneration, le respect & la reconnoissance qu'on conservoit pour Son Eminence à cause des services importans qu'elle avoit rendus dans le tems de sa

Legation, & dont on conſervoit la memoire toûjours fraîche. Il reçût le ſoir les complimens de tous les Ordres de la Ville, perſonne ne s'exempta de ces hommages où le cœur avoit encore plus de part que le devoir.

Il partit le lendemain matin premier jour de Novembre au bruit du canon, accompagné plus de quatre milles par le Cardinal Ruffo, & par toute la Nobleſſe. Les deux Cardinaux ſe ſeparerent enfin après s'être donnés reciproquement de grandes marques d'eſtime, d'amitié, & de reconnoiſſance. Le Legat prit la route de la Stellata, où il entra au ſon des cloches, & ſalué du canon de la Forteresſe qui en eſt voiſine; le Commiſſaire Travaglini le traita encore magnifiquement dans un Palais appartenant au Comte Pepoli.

La Fortereſſe de la Stellata eſt ſituée tout-à-fait à la Frontiere de l'Etat Eccleſiaſtique, dans l'endroit, où le Pô le ſépare de l'Etat de Mantouë, vis-à-vis de Figherolo, qui eſt ſur le bord oppoſé du même Fleuve.

Le Cardinal Legat paſſa le Pô le même jour, ſortit de l'Etat de l'Egliſe, & entra dans le Mantoüan. Il trouva le Marquis de la Vallé qui avoit été envoyé par le Comte de Caſtel-Barco Gouver-

neur de Mantouë, qui avoit reçû ſur cela les ordres de Sa Majeſté Catholique, en execution deſquels il avoit envoyé le jour précedent un courier à Ferrare afin de ſçavoir l'heure préciſe que Son Eminence paſſeroit le Pô, & entreroit dans l'Etat de Mantouë. Ce Marquis après avoir complimenté le Legat, lui dit qu'il auroit l'honneur de le conduire, & de l'eſcorter avec une Compagnie de Cavalerie.

Le premier endroit où le Cardinal fut défrayé, & logé par Sa Majeſté Catholique fut Oſtiglia, où toutes les troupes en bataille le reçûrent. Il fut magnifiquement logé, & traité par les ſoins du Marquis de la Vallé qui ayant prévû qu'on ne pouvoit pas arriver avant la nuit, avoit fait préparer un grand nombre de flambeaux qui furent portés par les Cavaliers qui éclairerent la route, & rendirent le chemin moins ennuyeux, & plus ſûr. La place où eſt le Palais du Chevalier Ferdinand Sordi deſtiné pour le logement de Son Eminence fut illuminée, & on ne manqua pas de poſer une groſſe garde à la porte du Palais.

Comme il ne ſe trouva point de Chapelle dans ce Palais, le Legat fit dreſſer un Autel portatif où il entendit la Meſſe, après quoi il partit pour Governolo, où

le Marquis de la Vallé avoit fait préparer un repas magnifique, & afin que les équipages nombreux du Legat puſſent paſſer commodément le Mincio, on trouva qu'on y avoit conſtruit exprès un pont de bateaux.

Le Comte de Caſtel-Barco Gouverneur de Mantouë vint avec M. Vialardi Evêque de la même Ville au-devant du Cardinal Legat à pluſieurs milles de la Ville. Ils étoient accompagnés de la Nobleſſe la plus conſiderable, avec pluſieurs caroſſes à ſix chevaux, & quelques Compagnies de Cavalerie.

Entrée à Mantouë. Le Legat entra dans la Ville par la porte appellée *D'elle Cerſe* avec ce nombreux cortege. Il fut ſalué de pluſieurs décharges du canon de cette grande place, & toutes les cloches ſonnerent. On trouva d'autres Compagnies de Cavalerie eſcadronnées hors de la porte de la Ville, qui s'étant jointes à celles qui avoient accompagné le Comte de Caſtel-Barco, formerent une avant-garde, & une arriere-garde conſiderable, ſans compter les Heyducques qui étoient des deux côtés du caroſſe.

On trouva dans la grande place toutes les troupes de la garniſon ſous les armes & en bataille, les Officiers à la tête, les drapeaux déployés, & les tam-

bours battans. Il fut reçû à la porte de la Cathedrale par le Chapitre & le Clergé avec tous les honneurs & le reſpect dûs à ſon caractere, d'où après qu'il eût ſatisfait à ſa dévotion, il fut conduit au Palais Ducal, où il fut logé & traité avec une magnificence vraïement royale.

A peine eût-il pris quelques momens de repos dans ſon appartement qu'il voulut aller rendre viſite à la Comteſſe Claire Rangoni, épouſe du Comte de Caſtel-Barco, laquelle pour lui marquer ſa reconnoiſſance de l'honneur qu'il lui avoit fait, ne manqua pas auſſi de lui venir rendre viſite en perſonne, auſſi bien que M. l'Evêque, & beaucoup de Seigneurs diſtingués par leur naiſſance & leurs emplois. On lui donna un grand concert, & les ordres du Roi furent executés avec tant de ponctualité qu'on n'y pouvoit rien deſirer davantage. Sa table fut ſervie avec toute la grandeur, l'ordre, l'abondance & la délicateſſe qui convenoit à la perſonne qui le traitoit, & à celui qui étoit traité.

Il partit le lendemain matin de Mantouë après avoir entendu la Sainte Meſſe, accompagné comme le jour precedent de M. le Gouverneur, d'une nombreuſe Nobleſſe, & de quelques Compagnies de Cavalerie juſqu'à ſaint Laza-

Départ de Mantouë.

re, où après avoir remercié le Comte & la Nobleſſe avec les termes les plus propres pour leur marquer ſa reconnoiſſance. Il continua ſa route toûjours accompagné du Marquis de la Vallé qui ne le quitta point dans toute l'étenduë de ſa Juriſdiction.

Il y a à trois milles à côté du chemin une Egliſe dédiée à Notre-Dame des graces, deſſervie par les Franciſcains appellés Mineurs Obſervantins. Le Legat y alla faire ſes prieres, après quoi ayant paſſé le fleuve Oglio, aſſés près de Marcaria ſur un pont de batteaux que le Comte de Caſtel-Barco y avoit fait faire exprès, il remercia avec ſa politeſſe ordinaire le Marquis de la Vallé des peines qu'il s'étoit données à ſon occaſion, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, & le pria de ne l'accompagner pas plus loin.

Il reçût aſſés près de-là les complimens que M. Guaſchi Evêque de Cremone lui vint faire en perſonne en habit de voyage & ſans camail.

Sa Majeſté Catholique avoit envoyé juſqu'à la frontiere de l'Etat de Milan, le Comte D. Julio Viſcomti, Grand d'Eſpagne, & Commiſſaire General de l'Etat avec un de ſes caroſſes du corps à ſix chevaux, afin que le Cardinal Le-

gat s'en ſervît juſqu'à Milan ; mais quelque diligence que pût faire le Comte pour executer l'ordre du Roi, Son Eminence avoit tellement preſſé ſa marche qu'elle étoit déja proche de Bozolo lorſque le Comte la joignit.

Le Comte Viſcomti preſente le caroſſe du Roy au Legat.

Ce Comte étoit venu avec pluſieurs Seigneurs de ſes amis, entre leſquels étoient le Prince Trivulce, le Chevalier Stampa, le Comte Corio, & autres ſuivis de deux caroſſes à ſix chevaux, de pluſieurs caléches, & d'une Compagnie de Dragons.

Ils rencontrerent le Cardinal auprès de Bozolo. Le Comte deſcendit auſſi-tôt de ſa caléche, complimenta le Legat au nom du Roy, lui preſenta le caroſſe de Sa Majeſté, & le pria d'y entrer. Le Cardinal y entra, ſe mit ſeul dans le fond, & le Comte Viſcomti ſe mit ſur le devant, & on continua la route.

On trouva en approchant de Crémone, l'Evêque de cette Ville, qui attendoit le Legat avec pluſieurs caroſſes à ſix chevaux remplis de Nobleſſe, avec une ſeconde Compagnie de Dragons.

Entrée à Crémone.

Ce fut dans cet équipage que le Legat entra dans la Ville précedé de ſa Croix, au ſon de toutes les cloches, & au bruit de toute l'artillerie des remparts. Il alla deſcendre à la Cathedrale, qu'on avoit

très-richement ornée à ſon occaſion. Il fut complimenté à la porte, & reçû avec les cérémonies preſcrites dans le Rituel Romain, & eut peine à paſſer au milieu d'une foule extraordinaire de Peuple, pour aller à la Chapelle du S. Sacrement.

De l'Egliſe il fut conduit au Palais du Marquis Ali, qu'on avoit deſtiné pour ſon logement, & qu'on avoit meublé, & orné avec un goût & une magnificence infinie. On peut croire qu'on n'avoit rien negligé pour cela, puiſqu'il devoit ſervir quelques jours après à loger le Roy, qui s'en alloit en Allemagne.

La nuit étant ſurvenuë, il trouva huit Pages avec des flambeaux de cire blanche, qui marcherent devant lui, lorſqu'il deſcendit de caroſſe, les eſcaliers & les loges étoient éclairés d'un grand nombre de flambeaux. Le Comte Julio Viſconti le conduiſit juſqu'à la derniere chambre de l'appartement qu'il devoit occuper, & s'y entretint quelque tems avec lui, & lorſqu'il voulut ſe retirer, le Legat le conduiſit juſqu'à la ſalle des Palfreniers, c'eſt le nom qu'on donne aux Eſtafiers du Pape, & des Legats *à latere*.

M. l'Evêque de Cremone en habit de Ville, c'eſt-à-dire en rochet, le vint de-

nouveau assurer de ses respects. Il fut suivi du Chapitre de la Cathedrale, & de la Noblesse de la Ville & des environs ; il soupa en particulier dans la chambre du lit ; étant las des fatigues qu'il avoit essuyées pendant cette longue & pénible journée.

Il continua sa route le jour suivant, accompagné comme le jour précedent dans le carosse du Roy, il passa au milieu des troupes de cette nombreuse Garnison qui étoient en bataille, & fut salué de toute l'artillerie.

Il arriva au Bourg de Codogno, où il passa le fleuve Adda, & trouva dans la maison de l'Avocat Folli un repas splendide. La Garnison de Pizzighitone le reçût sous les armes, & la Forteresse le salua de tout son canon lorsqu'il entra, & lorsqu'il en sortit.

Lorsqu'il approcha de Lodi, M. Viscomti Evêque de cette Ville, accompagné de M. Barni Evêque de Plaisance, un des Evêques assistants de Sa Sainteté, de M. Barni Referendaire de l'une & l'autre signature, & Gouverneur d'Orviette, & de M. Alexandre Grimaldi neveu de Son Eminence, vinrent le recevoir avec plusieurs carosses à six chevaux remplis de Noblesse.

On fit une décharge generale de toute

l'artillerie, lorſque le Legat entra dans la Ville, & on n'obmit rien de tout ce qui pouvoit marquer la joye qu'on avoit de ſon arrivée, & le reſpect qu'on lui portoit, juſques-là que la Ville fut toute illuminée.

On avoit préparé ſes logemens au Palais du Comte Barni, avec une magnificence aiſée à concevoir, quand on ſçaura que le Roy nouvellement élevé à la dignité Imperiale devoit y loger peu de jours après, en s'en allant en Allemagne.

Mais quoique la nuit fut déja avancée, le Legat ne voulut point manquer ſelon ſa pieuſe coûtume d'aller adorer le S. Sacrement à la Cathedrale. Les Dragons qui l'avoient accompagnés marchoient devant, autour, & derriere le caroſſe du Roy, où il étoit, & portoient des flambeaux de cire blanche; après qu'il eût ſatisfait ſa dévotion, ils le conduiſirent de la même maniere au Palais, où il devoit coucher, ils mirent pied à terre, & établirent leurs gardes aux portes, & aux appartemens de ce Palais.

M. Lazare Palavicini Protonotaire Apoſtolique, & M. Julio Imperiali parent de Son Eminence, & Referendaire de l'une & de l'autre ſignature, & tous les Prélats de la Legation vinrent

ſaluer le Cardinal Legat. Ils étoient arrivés le même jour à Lodi, par le chemin de Plaiſance. Ils aſſurerent Son Eminence, qu'une partie de ſes équipages étoit arrivée à Milan, & que le reſte avoit été obligé à cauſe de la nuit de s'arrêter en cette même Ville.

Il reçût encore les complimens des Magiſtrats, & de quantité de Nobleſſe dont quelques-uns voulurent avoir l'honneur de le ſervir à table, quoiqu'il mangeât ſeul dans la chambre du lit, & les portieres fermées.

Il partit de Lodi dans le caroſſe du Roy le 5. Novembre, après avoir entendu la Meſſe, & il arriva après-midi à Caſtellacio Monaſtere des Peres de S. Jerôme, éloigné ſeulement de deux milles de Milan, où il demeura avec toute ſa Maiſon, juſqu'au jour de ſon entrée ſolemnelle dans la Ville, ayant pour ſa garde une Compagnie de Cuiraſſiers, qui gardoient les portes du Monaſtere, & de ſon appartement.

A peine le Cardinal étoit dans ſon appartement, que le Prince Doria Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, le vint complimenter de la part du Roy.

Le Cardinal Legat avoit envoyé de Cremone le Marquis Scipion Sagrati à Sa Majeſté, afin de lui donner avis de ſon

arrivée en cette Ville, & le remercier des honneurs & des manieres obligeantes & magnifiques avec leſquels il le faiſoit recevoir dans ſes Etats. Le Roy reçût ce compliment avec beaucoup de politeſſe, & répondit au Marquis qu'il étoit bien fâché que le Legat n'étoit pas traité comme lui-même l'auroit deſiré, & comme ſon merite le demandoit, parce que l'avis de ſon entrée dans ſes Etats lui étoit venu trop tard, pour pouvoir donner de meilleurs ordres, qu'il lui déplaiſoit encore infiniment que ſes affaires l'obligeaſſent de partir ſi-tôt de Milan, où il auroit eu le plaiſir de joüir plus longtems de ſa compagnie.

Peu après la venuë du Prince Doria à Caſtellacio, Son Eminence envoya à Milan M. Scotti Auditeur de la Rotte de Rome, & un des Prélats de la Legation, pour faire part à Sa Majeſté de ſon arrivée, & de la ſupplier de vouloir bien lui accorder quelques jours de repos pour pouvoir ſe remettre un peu de la fatigue d'un ſi long voyage.

Sa Majeſté répondit très-gracieuſement à ce compliment, & dit pour ce qui regardoit le repos dont le Legat avoit beſoin, qu'il conſentoit très-volontiers qu'il prît tout le tems qu'il jugeroit neceſſaire pour rétablir ſes forces & ſa ſan-

té, & par un excès de politeſſe, il le laiſſa entierement le maître de marquer le jour qu'il voudroit prendre pour faire ſon entrée ſolemnelle.

Tout ce qui regardoit cette cérémonie étant donc préparé, on convint qu'elle ſe feroit le 8. Novembre après-midi.

Cependant le Cardinal Legat continua de faire ſa demeure au Monaſtere de Caſtellacio, traité magnifiquement aux dépens du Roy, ayant toûjours auprès de lui le Meſtre de Camp Viſcomti, au lieu du Commiſſaire General du même nom, qui avoit pris congé de lui le ſept au matin, & s'en étoit retourné à Milan.

Il reçût en cet endroit les viſites, & les complimens de la plus grande partie de la Nobleſſe de Milan, & entr'autres de M. Borromée Patriarche d'Alexandrie, qui fut declaré Secretaire d'Etat de la Legation, du Comte Jean ſon neveu, fils du Comte Charles Vice-Roy de Naples, de M. Olgiati Evêque de Côme qui fut nommé un des Prélats de la Legation, de M. le Vicaire General du Cardinal Archevêque de Milan, qui le complimenta de la part de cette Eminence, de M. Cattanco nommé Evêque de Vigevano, de M. Viſcomti Prévôt de l'Egliſe Royale de Sainte Marie de la Sala, de Meſſieurs les Chanoines Députés de cette Egliſe,

du Comte Ranuce Scotti, Envoyé de ſon Alteſſe Sereniſſime le Duc de Parme, du Comte Lampugnani, Reſident à Milan pour le même Prince, & du Chevalier Dom Gregoire Roma, qui avoit l'Intendance des logemens dans la Ville, pour le nombreux équipage du Legat. Ce Gentilhomme fit voir en cette occaſion ſon attention pour le ſervice de Son Eminence, & donna de grandes preuves des riches talens dont la nature l'avoit pourvûs.

Enfin le jour marqué pour l'entrée ſolemnelle arrivé, le Comte Raynoldi Major-Dôme du Roy, vint à Caſtellacio prendre le Cardinal Legat avec un caroſſe à ſix chevaux, & le conduiſit à la Caſſine du Chanoine Torre, environ à deux portées de mouſquet de la porte Romaine. Il y avoit devant, & après le caroſſe le Regiment de Cavalerie qui l'avoit toûjours accompagné, ſoit dans ſa marche, ſoit dans les lieux, où il s'étoit arrêté.

On avoit choiſi cet endroit pour y raſſembler, & mettre en ordre le grand & magnifique équipage du Legat. Il prit quelque rafraîchiſſement, & quitta l'habit de voyage qu'il avoit porté juſqu'alors, prit ſon rochet & ſon camail, & ayant été averti que le Clergé de cette

grande Ville étoit en marche, pour venir le recevoir à la porte Romaine, il entrit le chemin dans le même caroſſe précedé de ſon Porte-Croix qui étoit à cheval, & qui avoit la Croix haute, les Prélats, & les Seigneurs de ſa ſuite venoient après lui dans ſes caroſſes.

On avoit élevé hors la porte un Trône avec un dais au-deſſus d'une beauté, d'un goût, & d'une magnificence extraordinaire; le Trône étoit ſur une eſtrade élevé ſur pluſieurs degrés couverts de riches tapis, & tous les environs étoient tendus de tapiſſeries les plus belles qu'il y eût dans la Ville. Une tente de drap couvroit entierement le vaſte eſpace que le Trône occupoit, & les environs étoient couverts d'un parquet de très-beau bois couvert de drap. On avoit même jetté des ponts ſur les ruiſſeaux qui ſont en ce lieu, afin de le rendre plus vaſte, & plus propre pour contenir la multitude qui devoit s'y aſſembler.

Trône du Legat.

Le Legat ne put s'empêcher en deſcendant de caroſſe d'admirer pendant quelques momens ce Trône magnifique. Il entra enſuite dans une petite Chapelle, qu'on avoit faite exprès au côté droit du Trône, & y ayant fait ſon oraiſon, il s'aſſit dans un grand fauteüil de velours bordé d'or.

Une corps d'Infanterie prit en cet endroit le poſte de la Cavalerie, & ſe partagea en deux aiſles, qui s'étendoient depuis le Trône juſqu'à la porte de la Ville.

Le Clergé Seculier & Regulier parut enſuite pour rendre au Legat l'obedience qui lui étoit dûë. Ils paſſoient l'un après l'autre au bas des degrés du Trône, s'y mettoient à genoux, recevoient la benediction Apoſtolique, & puis défiloient; pendant cette ceremonie tous les Prélats de la Legation étoient debout ſur les degrés des deux côtés du Trône.

Lorſque le Chapitre, & le Clergé de la Cathedrale s'approcha, les Muſiciens qui étoient placés auprès de la petite Chapelle, chanterent l'Antienne marquée dans le Pontifical, & pendant qu'on la chantoit, le Comte Manfrino Caſtiglioni Archiprêtre, qui eſt la premiere dignité du Chapitre, étant revêtu d'un plurial, monta les degrés & preſenta la Croix ſans le bâton au Legat, afin qu'il la baiſât. Le Legat ſe leva, & puis s'étant mis à genoux ſur un couſſin, il baiſa la Croix avec reſpect, après quoi s'étant aſſis, il attendit le moment de la venuë du Roy.

Ce Prince qui s'étoit mis en chemin pour recevoir le Legat hors la porte, envoyoit de momens à autre des Officiers à

cheval, afin d'être averti à quel terme étoit la ceremonie de l'obedience du Clergé, & cependant le Maître des Ceremonies du Pape accompagné de deux Officiers à cheval nommés par le Roy, mettoit en ordre la cavalcade, qui devoit accompagner le Legat.

Vêtemens du Legat.

Dès qu'il eût avis que le Roy s'approchoit, il se leva du Trône, se revêtit de la chappe Pontificale, dont le capuce lui couvroit la tête, sur laquelle on lui mit le chapeau Pontifical. En cet état, il monta sur un cheval blanc, aidé à cet effet d'un montoir couvert de larmes d'argent. Les deux côtés de la cappe s'étendoient presque jusqu'à la tête du cheval, de maniere qu'ils en couvroient la criniere, qui étoit richement & magnifiquement ornée, & la queuë de la même cappe, étoit étenduë sur la crouppe, & cachoit presque entierement la housse de velours rouge brodée d'or, dont le cheval étoit couvert.

Le Roy ne tarda pas à paroître hors de la porte, il étoit vêtu de noir. Le Legat s'étant aussi-tôt avancé de son côté, ils se joignirent; dès qu'ils s'apperçûrent, ils se découvrirent, & s'étant approchés, le Legat ayant toûjours sur la tête sa calotte & le capuce de sa cappe, salua Sa Majesté, & lui fit un compliment assés court,

Complimens du Legat & du Roy.

mais dans des termes choisis & convenables à la personne, & au sujet. Le Roy toûjours découvert y répondit d'une maniere très-polie, & très-obligeante qui marquoit également la veneration qu'il avoit pour le S. Siege à l'exemple de ses Augustes Ancêtres, & la consideration toute particuliere qu'il avoit pour la personne du Legat.

Les complimens achevés, ils se couvrirent tous deux en même-tems, & s'avancerent vers la porte, marchans sur une même ligne. Le Roy allant à la droite, & le Legat à la gauche sous un dais de toile d'or à dix bâtons, qui fut porté premierement par les Docteurs en Droit du College, puis par les Docteurs en Medecine, qui se succederent les uns aux autres, afin d'avoir également part à l'honneur & à la fatigue; tous ces Messieurs revêtus de leurs robes de ceremonies.

Voici l'ordre de la pompeuse cavalcade, qui précedoit le Roy & le Legat.

Un Officier à cheval avec six cavaliers l'épée à la main commençoient la marche, ils étoient suivis d'un Maréchal des Logis, & celui-ci de deux couriers, & de deux trompettes. Les trompettes & les couriers portoient la livrée du Legat. On voyoit ensuite vingt-quatre mulets chargés

chargés de bagages, avec des couvertures relevées en broderie d'or aux armes du Legat, les cordons étoient de soye couleur d'or, les brides étoient dorées & argentées, les têtes des mulets étoient chargées de grands & magnifiques panaches, avec des plaques aux armes du Legat. Chaque mulet étoit conduit par un Muletier portant la livrée du Legat, avec des galons d'or & de soye.

Un carosse à la Romaine venoit après les mulets, il étoit tiré par six chevaux. Ensuite une litiere magnifique à cloux & ornemens dorés. Elle étoit conduite par un Muletier à pied revêtu à la papeline de la livrée semblable à celle des autres Muletiers. Un second Muletier conduisoit le mulet de reserve.

L'Ecuyer ou Maître de l'Ecurie du Legat suivoit la litiere. Il étoit vêtu de drap noir à la Romaine, & après lui venoient les chevaux de parade de Sa Majesté, une chaise, & ses deux porteurs habillés à la Romaine venoient ensuite, ils étoient suivis de deux valets de garderobes vêtus de noir à cheval portant des valises rouges en broderie.

Les Pages de Son Eminence les suivoient, ils montoient de très-beaux chevaux, & marchoient deux à deux, ils étoient douze Gentilshommes qualifiés,

ou, comme on dit, Titrés. Leurs habits faits à l'imperiale, étoient de velours verd, couverts de larges galons d'or, leurs veſtes étoient de toile d'or avec des dentelles d'or, leurs manteaux, & leurs culottes de même velours étoient tellement couverts de dentelles, & de broderie d'or, qu'à peine voyoit-on l'étoffe.

Les Chapelains de Son Eminence ſuivoient ſes Pages, enſuite ſes Gentilshommes, & puis les Seigneurs de ſa Cour au nombre de quarante, qui avoient chacun depuis deux juſqu'à quatre laquais, dont les livrées differentes, & fort riches faiſoient un très-bel effet.

Les perſonnes de qualité, Chevaliers & Titrés paroiſſoient enſuite, parmi leſquels on voyoit le Comte Jean Borromée.

Immediatement après étoient les douze Seigneurs de la compagnie du Legat, ils étoient vêtus de noir à la Romaine; mais leurs habits étoient tous chamarés de dentelles d'or, & chacun d'eux avoit au moins ſix laquais, avec de très-belles & très-riches livrées.

Les Grands d'Eſpagne ſuivoient ces Meſſieurs; ils étoient tous en deüil, à cauſe de la mort de l'Empereur.

On voyoit enſuite les deux Maſſiers du Legat avec leurs maſſes dorées, & après

eux le Maître des Ceremonies Pontificales en habit violet, ſemblable à ceux que portent les Cameriers ſecrets & d'honneur de Sa Sainteté.

Le Porte-Croix ſuivoit; il étoit vêtu d'une robe violette avec le capuce de même couleur. Il portoit la croix haute, marchant entre deux aides de Chambre, portant les marteaux rouges qui ſont les marques de la Legation.

Enfin paroiſſoit le dais, ſous lequel le Roy & le Legat marchoient ſur une même ligne.

Son Eminence étoit précedée de ſes Eſtafiers, ou Palfreniers au nombre de trente-huit; ſix d'entr'eux portoient des bâtons dorés à ſes armes. Ils étoient en juſte-au-corps & en veſtes, & leurs livrées étoient très-belles & très-riches. Les deux Doyens de ſes Palfreniers habillés à la Romaine de velours ciſelé, marchoient à côté de ſon cheval. Le Prince de Lichteſtein étoit à côté de celui du Roy hors du dais, & le Comte de Zinzendof, Grand Camerier & Capitaine des Gardes marchoit derriere le Prince.

Les Prélats de la Legation, revêtus de leurs rochets & mantelets violets, avec les chapeaux de leur Prélature, marchoient deux à deux derriere le dais, & étoient au milieu de deux Gentilshommes

de la Chambre du Roy, dont la plus grande partie étoient Grands d'Eſpagne.

Les Pages du Roy ſuivoient les Prélats, & après eux venoient les Conſeillers du Conſeil ſecret, enſuite le Sénat, puis les Magiſtrats ordinaires & extraordinaires, les ſoixante Seigneurs de la Ville, appellés communément les Décurions, les deux Colleges des Docteurs en Droit & en Medecine, tous revêtus de leurs habits de ceremonies; & enfin quelques Eſcadrons de Cavalerie, après leſquelles on voyoit le caroſſe du Roy deſtiné pour le ſervice de Son Eminence, quatre caroſſes à ſix chevaux du Legat, & huit autres ſeulement à deux chevaux, dont les quatre premiers avoient les houpes, & les autres n'en avoient point.

Cette ſuperbe cavalcade ainſi diſpoſée, paſſa le long de la ruë du Pont ſur le canal de S. Jean *in Conca*, qui conduit directement à l'Egliſe Metropolitaine.

Il y avoit un très-grand nombre d'années qu'on n'avoit vû à Milan une ceremonie ſi pompeuſe & ſi magnifique. L'air étoit rempli du carillon harmonieux de toutes les cloches. Le bruit de l'artillerie ſe mêloit au ſon des trompettes & des tambours, & les cris de joye d'un Peuple preſque infini accouru à cette Fête, ſembloient vouloir l'emporter ſur les ca-

nons, les cloches & les inſtrumens militaires. Toutes les murailles des Palais & des maiſons, qui bordent cette grande & large ruë, étoient tenduës des plus belles tapiſſeries, les fenêtres & les balcons étoient ornés de tapis riches, & précieux par leur matiere, & par le travail, & tout ce long eſpace de chemin étoit couvert de tentes.

Les troupes ou Milices de la Ville étoient poſtées des deux côtés de la ruë, depuis la porte Romaine juſqu'à l'Egliſe Metropolitaine. Elles avoient leurs Officiers à leur tête, leurs drapeaux déployés, & leurs tambours battans, les autres troupes rangées en bataille occupoient les places publiques, qui ſe trouvoient ſur la route.

Toutes les boutiques diſpoſées en amphiteâtres étoient pleines de gens de diſtinction, qui étoient venus de tous les quartiers de la Ville, des environs, & même des Villes fort éloignées pour voir cette ceremonie.

Mais comme ni les boutiques, ni les fenêtres, & les balcons n'étoient pas ſuffiſans à beaucoup près pour contenir cette multitude de ſpectateurs; outre les échafauts qu'on avoit élevé dans tous les lieux où on en avoit pû placer, on voyoit encore les toîts des maiſons, & même

les gouttieres couvertes de monde, que la curioſité faiſoit mettre dans des endroits ſi dangereux, que ceux qui les voyoient en étoient frappés d'étonnement & de frayeur, & cela ne pouvoit pas être autrement, puiſqu'outre le Peuple prodigieux renfermé dans l'enceinte de cette Capitale, le bruit qui s'étoit répandu de tous côtés de cette ceremonie ſi peu ordinaire, & ſi ſolemnelle, y avoit attiré des curieux, non-ſeulement de toute l'Italie, mais de l'Allemagne, & de l'Eſpagne même.

Sur quoi on fit une remarque très-digne d'attention, c'eſt qu'il n'y eût aucun deſordre, & que les ordres que le Roy avoit donnés à ce ſujet furent executés, avec une diligence & une exactitude ſi particuliere, qu'il ne ſe rencontra pas le moindre embarras, ni le moindre obſtacle qui retardât, ou qui dérangeât en aucune façon cette longue & ſuperbe marche; auſſi avoit-on eu ſoin de débaraſſer toutes les ruës qui donnent entrée dans celle par laquelle on paſſoit, ayant été défendu à toutes ſortes de caroſſes, & autres voitures de s'y trouver, ni même d'y paſſer.

Le Cardinal Legat donnoit ſans ceſſe la benediction au Peuple en marchant, ce qui ne l'empêchoit pas de s'entretenir

avec le Roy d'une maniere familiere, dans laquelle ce grand Prince faiſoit paroître ſon attachement & ſa veneration pour le S. Siege, & ſa conſideration pour celui qui le repreſentoit d'une façon ſi noble.

On n'entendoit de tous côtés que des cris redoublés de vive le Roy; la modeſtie du Prince ne pût ſouffrir que les acclamations ne fuſſent que pour lui; il voulut qu'elles fuſſent pour le S. Siege, & pour faire connoître ſa volonté au Peuple, il ſe tourna pluſieurs fois du côté du Peuple, en criant, vive le S. Siege, le Prince de Lichteſtein le ſecondant de toutes ſes forces, cria la même choſe, ce qui fit que le Peuple ſe mit à crier vive le S. Siege, vive le Roy, vive le Cardinal Legat.

Ils arriverent enfin après une longue marche à la place de la Metropolitaine, qui ſe trouva remplie d'un Peuple preſque infini. Le Roy & le Legat s'étant arrêtés au bas des degrés du magnifique perron, qui regne tout le long de la façade, ſe ſéparerent après s'être de nouveau ſalués & complimentés en peu de paroles. Sa Majeſté prit le chemin du Palais Royal, & le Legat deſcendit de cheval à l'aide du riche montoir qui lui avoit déja ſervi.

Il y eût dans ce moment une contestation assés vive, entre les Palfreniers de Son Eminence, qui prétendoient que le dais qui avoit servi à leur Maître, leur devoit appartenir, & ceux qui l'avoient portés qui avoient la même prétention. Elle fut terminée dans la suite, ayant été resolu que ce riche dais demeureroit en dépôt, & seroit conservé pour memoire de la ceremonie à laquelle il avoit servi.

Entrée dans la Metropolitaine.

On avoit formé une double haye d'Hallebardiers, & de Dragons depuis l'endroit où le Legat étoit descendu de cheval jusqu'à la porte de l'Eglise; mais malgré cette précaution, il eût toutes les peines du monde pour y pouvoir arriver. Il y fut reçû par le Cardinal Archinto Archevêque, qui l'attendoit revêtu de sa grande chappe, à la tête du celebre Chapitre, & du Clergé de cette Metropolitaine.

On presenta l'encens au Legat qui le mit dans l'encensoir, après quoi il reçût l'aspersoir des mains de l'Archiprêtre, qui est la premiere dignité du Chapitre, qui étoit revêtu d'un pluvial, & s'étant découvert, il se mit de l'eau-benîte au front, il en presenta ensuite au Cardinal, qui s'en mit aussi au front, après quoi le Legat aspersa l'Archiprêtre, & tout le reste du Clergé & les assistans. Il se cou-

vrit après cela, & fut encensé par l'Archiprêtre. Ces ceremonies étant achevées, il entra dans l'Eglise précedé de sa Croix, pendant que la musique chantoit le *Te Deum*, étant accompagné du Cardinal Archevêque qui étoit à sa gauche.

Il fut conduit au grand autel, & se mit à genoux sur un Trône distingué, quoique semblable à celui du Cardinal Archevêque, il y fit sa priere, & adora le S. Sacrement pendant que le chœur chantoit ce qui est marqué dans le Pontifical Romain, qui doit préceder la benediction solemnelle qu'il devoit donner, la publication des Indulgences, & les autres ceremonies accoûtumées.

Lorsqu'elles furent terminées, il alla avec le même cortege faire sa priere devant le corps du glorieux S. Charles Borromée, qui repose dans une petite Chapelle soûteraine dans une urne d'argent doré, dans laquelle on le voit par une ouverture fermée d'un cristal, presque sans aucune corruption, quoique mort depuis un si long espace de tems.

Il prit ensuite le chemin de la grande porte de l'Eglise, mais quoiqu'on eût doublé les gardes, afin de lui faire faire place, cette Eglise qu'on estime à bon droit une des plus grandes du monde, étoit

tellement remplie de Peuple, qu'on eût des peines infinies à lui ouvrir le paſſage.

On ne pouvoit aſſés loüer, & aſſés admirer la ferveur, & la devotion de tout le Peuple, qui demandoit au Legat avec de grands cris la benediction, & l'Indulgence à l'article de la mort, & qui étant ſi preſſés qu'ils ne pouvoient ſe mettre à genoux pour la recevoir, levoient les mains en l'air, & faiſoient voir des médailles, ou des chapelets en le ſuppliant de les y attacher; de ſorte que le Legat fut obligé de donner inceſſamment la benediction, & de leur accorder pour leur conſolation l'Indulgence qu'ils demandoient avec tant d'empreſſement & de ferveur.

Il arriva enfin à la grande porte, s'étant fait ôter ſa grande cappe, il remercia le Cardinal Archevêque qui l'y avoit accompagné, & monta dans un caroſſe du Roy à ſix chevaux, avec le Comte Raynoldi Major-Dôme de la Maiſon du Roy, qui le conduiſit par ordre de Sa Majeſté au Palais Royal, où on lui avoit préparé un appartement. Dans cette occaſion comme dans toutes les autres, ſon Porte-Croix à cheval précedoit le caroſſe ayant la Croix haute.

Il trouva en arrivant au Palais le Mar-

quis d'Adda qui le reçût à la deſcente du caroſſe, il étoit accompagné d'un grand nombre de Miniſtres & d'Officiers de Sa Majeſté. Le Prince de Lichteſtein, Grand Maître de la Maiſon du Roy, & ſon Grand Ecuyer l'attendoit au haut de l'eſcalier, il deſcendit même quelques degrés pour le recevoir, & le conduiſit juſqu'à la derniere chambre de l'appartement qui lui avoit été préparé. Le Cardinal l'ayant remercié en peu de paroles, le reconduiſit juſqu'au milieu de la ſalle des Palfreniers, après quoi il ſe retira dans ſon appartement, pour ſe remettre un peu des fatigues de cette grande & glorieuſe journée. Dans un moment les deux anti-chambres furent remplies des perſonnes de la plus haute qualité, qui vouloient rendre leurs reſpects à Son Eminence, & lui faire leur cour.

L'appartement du Roy, & celui du Legat étoient dans le même plein-pied. Une très-grande ſalle ſéparoit les deux appartemens, & leur étoit commune à tous deux. C'étoit là qu'étoient les Gardes du Roy, qui ſervoient en même-tems au Legat, & qui mettoient les ſentinelles, tant à la ſalle des Palfreniers qu'à ſon anti-chambre. Il eſt bon de donner au Lecteur une deſcription un peu plus détaillée de l'appartement que le Legat oc-

cupoit. Outre la grande ſalle commune aux deux appartemens dont on vient de parler, il y avoit deux grandes anti-chambres, au bout deſquelles étoit la ſalle d'Audiance, & enſuite la chambre du lit, & après une Chapelle avec d'autres chambres, dont toutes les vûës étoient ſur la grande cour du Palais Royal; avec un balcon qui regnoit tout le long juſqu'aux anti-chambres du Roy.

Les anti-chambres dont on vient de parler étoient tenduës de tapiſſeries très-riches, avec de très-beaux fauteüils tous de même grandeur, mais la ſalle de l'Audiance étoit bien plus magnifiquement ornée. La tapiſſerie étoit compoſée de lez de damas cramoiſi, & de brocard à ramage, avec une friſe & des franges d'or. Le grand dais qu'on y avoit élevé étoit de brocard d'or à ramage, avec une friſe & des franges d'or. Le grand dais qu'on y avoit élevé, étoit de brocard d'or à ramage, avec des ſieges d'une pareille richeſſe. Le parquet étoit couvert d'un tapis d'une grandeur, & d'une magnificence extraordinaire, qui s'étendoit non-ſeulement ſur la plus grande partie de la ſalle, mais encore ſur l'eſtrade où étoit placé le fauteüil de Son Eminence. Les tables étoient garnies de lames d'argent d'un travail admirable, & on voyoit at-

taché au plat-fond un luſtre fait en pyramide d'une grandeur ſi peu ordinaire, qu'il avoit quarante bras qui portoient autant de bougies.

Les meubles des autres chambres répondoient parfaitement à ceux de cette ſalle. C'étoit par les ſoins du Marquis d'Adda, que cet appartement avoit été meublé & orné, & comme ce Seigneur a un goût merveilleux pour toutes choſes, & une délicateſſe infinie dans le choix, & la diſtribution des ornemens, on peut aſſurer qu'il n'oublia rien pour faire que l'appartement du Legat fût réellement un appartement Royal, & afin qu'il n'y manquât rien de ce qui le pouvoit égaler à celui du Roy, on pouſſa la délicateſſe juſqu'à mettre un ſecond dais auſſi ſuperbe que le premier, dans la chambre contiguë à la ſalle du premier dais, dont on vient de parler, avec une eſtrade couverte d'un magnifique tapis, comme il y en avoit un dans l'anti-chambre de Sa Majeſté.

Le matin ſuivant le Cardinal Legat ne manqua pas d'envoyer un des Seigneurs de ſa ſuite s'informer de la ſanté du Roi, & ſçavoir ſi Sa Majeſté n'étoit point incommodée de la fatigue de la cavalcade du jour précedent. Sa Majeſté de ſon côté envoya ſon Majordome ſçà-

voir si le Legat avoit bien reposé, & comment il se trouvoit de la longue & penible fonction où il avoit assisté. Ce Seigneur ajoûta que Sa Majesté lui avoit donné ordre de se tenir toûjours dans son anti-chambre, afin d'être en état de lui rendre service en tout ce qu'il jugeroit à propos de l'employer.

Et comme le Cardinal témoigna qu'il souhaittoit ardemment d'avoir l'honneur de sa premiere Audiance le plûtôt qu'il seroit possible, on lui dit que le Roi la lui donneroit à dix heures, comptant les heures à la maniere des Espagnols, qui est la même que celle des François, & cela fut executé comme il avoit été projetté.

A l'heure marquée le Comte Julio Viscomti Grand d'Espagne fut envoyé pour conduire le Legat à l'appartement du Roi. Son Eminence le vint recevoir jusqu'à la moitié de la seconde anti-chambre, & le fit entrer dans la salle d'Audiance. Là demeurant tous deux debout, le Comte lui exposa l'ordre qu'il avoit reçû du Roi de le conduire à l'Audiance, & aussi-tôt le Legat précedé de sa Croix & de tous ses gens s'avança vers l'appartement du Roi, accompagné du Comte Viscomti, & du Comte Rainoldi Maiordome de Sa Majesté.

Le Prince de Lichteſtein le vint recevoir dans la grande ſalle des Gardes, quelques pas hors de la ſalle des Palfreniers, & faiſant marcher à petits pas tout le train du Legat; il le conduiſit ainſi juſqu'à l'anti-chambre du Roi d'où ce Prince ſortit quelques pas, & s'avança la tête découverte pour le recevoir.

Toute la Cour remarqua, & aſſura qu'on n'avoit jamais vû le Roi plus guai qu'il le parut en ce moment. La joye paroiſſoit répanduë ſur ſon viſage, il ſembloit qu'il voloit tant il ſe preſſoit de joindre le Cardinal; ils ſe rencontrerent bien-tôt, & après s'être reciproquement faits quelques complimens, le Roi étant à la droite, & le Legat à la gauche precedé du Majordome; ils paſſerent l'anti-chambre, & entrerent dans la chambre d'Audiance, qui étoit toute tenduë de noir, à cauſe de la mort de l'Empereur.

On avoit élevé un dais de drap noir dans le fond de cette ſalle, en face de la porte de l'anti-chambre, avec une eſtrade à deux marches, le tout couvert de drap noir, deux fauteüils de drap noir étoient ſur cette eſtrade, ils étoient égaux, poſés ſur une même ligne, & diſpoſés de maniere que quand le Roi & le Legat furent aſſis, ils regardoient la porte de l'anti-chambre qu'on avoit ju-

gé à propos de laiſſer ouverte pour ſatisfaire la curioſité de ceux qui étoient accourus en ſi grand nombre, que bien qu'on eût ôté toutes les chaiſes, & même les bancs qui avoient accoûtumés d'y être, il étoit impoſſible quelque grande qu'elle fût, qu'elle pût contenir le nombre des Princes, des Ducs, & autres grands Seigneurs qui y étoient ſerrés les uns contre les autres, ſans diſtinction de rang.

Le Roi & le Legat s'étant aſſis, ce dernier expoſa à Sa Majeſté le ſujet de ſa Legation dans les termes qui pouvoient mieux exprimer la tendreſſe de Sa Sainteté, qui ayant appris ſon arrivée en Italie, n'avoit pas voulu manquer de lui envoyer ſa Benediction Apoſtolique comme un gage de la très-grande & très-paternelle prédilection qu'il portoit à ſa perſonne Royale. Qu'elle avoit appris avec une joye infinie que le voyage de Sa Majeſté avoit été des plus heureux, & qu'elle prioit Dieu ſans ceſſe qu'il eût le même bonheur dans le reſte du voyage qu'il avoit entrepris de faire en Allemagne. Après quoi le Cardinal ajoûta qu'il avoit en ſon particulier des obligations infinies à Sa Sainteté de lui avoir procuré l'honneur d'aſſurer Sa Majeſté de ſes reſpects, & de l'attachement inviolable qu'il lui avoit

voüé, & qu'il auroit toûjours pour Sa Majeſté.

Son compliment étant achevé, il preſenta au Roi le Bref que le Pape lui adreſſoit : en voici la copie & la traduction.

A notre très-cher Fils en Jeſus-Chriſt Charles Roy Catholique des Eſpagnes.

Clement Pape XI.

Notre très-cher fils en Jeſus-Chriſt, Salut & Benediction Apoſtolique. Nous ne nous contentons pas de donner en toutes les occaſions des témoignages éclatans de l'eſtime paternelle que nous faiſons des rares qualités qui brillent dans la perſonne de Votre Majeſté; mais afin de le marquer encore davantage, nous avons choiſi hier dans notre Conſiſtoire ſecret notre bien aimé fils Joſeph-René Imperiali, Cardinal Diacre de la ſainte Egliſe Romaine pour aller en qualité de notre Legat *à Latere* & du Saint Siege vous combler de nos Benedictions Apoſtoliques, vous feliciter de votre heureuſe arrivée en Italie, & ſouhaiter que le voyage que vous entreprenés en Allemagne vous ſoit infiniment heureux. Nous vous l'envoyons

comme l'interprete de nos ſentimens, & connoiſſant comme nous faiſons ſes vertus, & ſes rares merites qui lui ont acquis depuis long-tems notre eſtime, & notre bienveillance, nous ne doutons point qu'elles ne lui procurent l'honneur des bonnes graces de Votre Majeſté. Nous vous demandons avec toute l'inſtance poſſible que vous le receviés favorablement, & que dans les Audiances que vous lui donnerés, vous ajoûtiés à ſes paroles la même foi, que vous ajoûteriés aux nôtres, vous donnerés en cela des marques de la pieté, & de la religion qui vous eſt naturelle, & que nous avons lieu d'attendre de Votre Majeſté. Nous vous donnons de tout notre cœur notre Benediction Apoſtolique & nous vous ſouhaitons une veritable felicité. Donné à Rome le quinze Octobre 1711. Signé. J. C. Bartollus.

Après que le Cardinal Legat eût preſenté le Bref du Souverain Pontife à Sa Majeſté, il ſe leva, & le Roi s'étant auſſi levé & découvert, il reçût la Benediction Apoſtolique au nom de Sa Sainteté avec une dévotion & un reſpect qui ne ſe peut exprimer. Après quoi le Roi & le Legat s'étant aſſis, Sa Majeſté répondit au compliment que le Legat lui avoit fait dans des termes qui marquoient

également le zele qu'elle avoit pour la Religion, ſa veneration pour le Saint Siege, & ſon eſtime pour celui qui le repreſentoit,

Cette premiere Audiance ne fut pas ſi courte qu'on auroit lieu de le croire par le peu qu'on en vient de rapporter. Le Roi & le Legat eurent un entretien aſſés long, dont l'un & l'autre parurent très-contens. On ne pût douter de la ſatisfaction particuliere qu'en eût le Roi, puiſqu'il ne ſe contenta pas d'accompagner le Legat lorſqu'il prit congé de Sa Majeſté tout le long de l'anti-chambre au milieu de laquelle il l'avoit reçû, mais qu'il avança encore trois ou quatre pas dans la ſalle des Gardes qui étoit commune aux deux appartemens; & qu'en ſe ſéparant ce Prince s'arrêta, & voulut voir partir le Legat avant de rentrer dans ſon appartement. Le Legat n'eût garde de le faire, il y eût entre eux de nouveaux complimens qui ſe terminerent enfin en partant tous deux en même tems pour rentrer chés eux.

Le Prince Grand Maître de la maiſon du Roi l'accompagna juſqu'au lieu où il l'avoit été recevoir en le conduiſant à l'Audiance, & les Comtes Julio Viſconti, & Rainoldi juſqu'à la ſalle d'Audiance de ſon appartement, où ayant pris

congé de Son Eminence, Elle reconduisit le Comte Julio jusqu'à la salle de ses Palfreniers.

Le Legat apprit dans le même tems que le Roi étoit pressé de continuer son voyage pour aller prendre possession de la dignité Imperiale à laquelle il avoit été élû, non seulement par les suffrages de tous les Electeurs, mais encore par ceux de tout le monde Chrétien, de maniere que Son Eminence jugea à propos de demander sa seconde Audiance pour le même jour. Elle lui fut accordée sur le champ, & l'on convint que ce seroit pour les six heures après midi. On lui offrit même une Audiance secrette s'il lui plaisoit de l'accepter.

A l'heure marquée, & avec les mêmes ceremonies qu'on avoit observées à celle du matin, le Legat y fut conduit, excepté qu'au lieu d'un Grand d'Espagne qui l'avoit été recevoir, ce fut le Prince Doria.

Cette Audiance dura deux heures, pendant lesquelles Sa Majesté eût le loisir de connoître l'esprit & les belles qualités du Legat, & le Legat d'admirer la pieté, & la generosité du Monarque. Tout le monde demeura dans un étonnement extraordinaire de voir une Audiance si longue. Le Roi y donna des marques

éclatantes de l'eſtime qu'il avoit conçû pour le Legat, entre leſquelles fut de lui donner de ſa propre main une très-belle Croix de diamans, accompagnant ce riche preſent d'un compliment qui marquoit également la politeſſe, & l'eſtime particuliere qu'il faiſoit du Cardinal. Le Roi avoit cette Croix enveloppée dans un papier dans ſa poche, il l'en tira, & la lui preſentant: Gardés cela, je vous en prie, lui dit-il, pour vous ſouvenir que nous nous ſommes vûs. Cette Croix eſt compoſée de cinq gros diamans unis les uns aux autres par un tiſſu de filigranne tout couvert d'autres diamans plus petits que l'on voit auſſi bien que les gros des deux côtés. C'eſt un preſent vraiement royal en toute maniere.

Le Legat ayant ſçû de la bouche du Roi même qu'il étoit abſolument obligé de partir le lendemain après midi; il demanda ſa troiſiéme & derniere Audiance de congé, témoignant en même tems qu'il étoit réſolu de quitter le Palais avant que Sa Majeſté en ſortît. Le Roi lui accorda avec plaiſir l'Audiance qu'il avoit demandée; mais il ne voulut jamais entendre parler qu'il ſe retirât du Palais, il voulut au contraire que le Legat y demeurât & qu'il y fût ſervi comme ſa propre perſonne Royalle.

Le Cardinal ſe trouva confus de ſe voir traité avec tant de bonté, & des marques de diſtinction ſi particulieres. Il avoit formé le deſſein de ſe trouver dans un endroit pour lui ſouhaiter un heureux voyage. Mais Sa Majeſté ſe contenta de ſa bonne volonté, & ne voulut point qu'il fit aucune des démarches qu'il avoit projetté de faire.

Il fut enfin conduit à ſon Audiance de congé, où il reçût de Sa Majeſté de nouvelles marques, & très-éclatantes de ſon attachement pour le S. Siege, & des réponſes très-agreables ſur des affaires de conſequence dont il n'avoit point été parlé dans les Audiances précedentes.

Après quoi le Legat preſenta à Sa Majeſté le preſent que Sa Sainteté lui envoyoit. C'étoit un reliquaire précieux par ſa matiere, par ſon travail, par les diamans dont il étoit enrichi, mais infiniment davantage par une portion conſiderable du bois de la vraye Croix, qui y étoit renfermé. Ce preſent étoit accompagné d'un Bref contenant de grandes Indulgences, que le Pape accordoit à la perſonne du Roy, qui lui fut auſſi preſenté par le Cardinal Legat.

On avoit diſpoſé une table dans la ſalle Royale de l'Audiance, ſur laquelle on avoit mis une grande niche de porphire,

dont les chapiteaux des colomnes, les baſes, & la corniche du couronnement étoient de bronze doré d'or moulu, au milieu de laquelle étoit la place deſtinée à recevoir & à contenir le reliquaire. Sa Sainteté avoit joint à ce preſent deux caſſettes remplies de cires benîtes, autrement d'*Agnus Dei*, l'une étoit couverte de velours, & l'autre de ſatin avec des galons d'or.

Sa Majeſté reçût ce preſent avec beaucoup de ſatisfaction, & ſur tout le bois ſacré de la Croix, il le prit du baſſin ſur lequel le Maître des Ceremonies Pontificales le lui preſenta, & le baiſa, avec une devotion qui fut admirée de tous les aſſiſtans.

A la fin de l'Audiance, il voulut bien que toute la Cour du Legat eut l'honneur de lui baiſer la main, en commençant par les Prélats de la Legation, après quoi continuant toûjours d'entretenir le Legat, & de lui donner des nouvelles marques de ſon eſtime, il l'accompagna juſques dans la ſalle des gardes, comme il avoit fait à la premiere Audiance, & le Prince Doria acheva de le conduire juſqu'à la chambre d'Audiance de ſon appartement.

Peu de momens après le Cardinal Legat envoya Meſſeigneurs Borromée, Ca-

rafa, & Julio Imperiali pour ſouhaiter de ſa part un heureux voyage à Sa Majeſté, ils en furent reçûs avec ſa politeſſe ordinaire, il les remercia dans des termes, qui marquoient d'une maniere particuliere combien lui étoit agreable le compliment qu'ils lui venoient faire.

Le Roy partit à vingt & une heure avec le train & la ſuite qui convenoit à un ſi grand Prince. Le Cardinal Archinto Archevêque de Milan, quoiqu'encore convaleſcent d'une grande maladie, l'accompagna juſqu'à ſon caroſſe malgré ſa foibleſſe, & le Cardinal Legat en auroit bien voulu faire autant, mais la politeſſe du Roy l'en avoit privé, il étoit même prié de ne pas faire un pas pour cela hors de ſon appartement, il dîna ce jour-là dans ſon anti-chambre ſous le dais avec les ceremonies accoûtumées, & un concours extraordinaire d'Etrangers d'une grande diſtinction, qui étoient venus lui rendre leurs reſpects. Le Legat ayant été averti que le Roy deſcendoit les eſcaliers pour monter en caroſſe, s'avança ſur le balcon qui eſt devant les fenêtres de ſa ſalle d'Audiance, qui regarde l'eſcalier du Palais Royal; & comme il falloit que le Roy paſſât par cette grande cour, qui eſt au pied de l'eſcalier pour ſortir du Palais, ils eurent le tems l'un & l'autre

l'autre de se voir, & de se saluer trois ou quatre fois la tête découverte, le Legat faisant cependant des vœux pour l'heureux voyage de Sa Majesté & lui donnant la benediction.

Il est difficile de dire le nombre des visites que le Legat reçût, & combien il y eût de Grands d'Espagne, de Princes, de grands Seigneurs, & de Ministres de la Cour Imperiale & Catholique, qui le vinrent assurer de leurs respects. Le Prince Antoine de Lichtestein Grand-Maître de la Maison de Sa Majesté, ne se contenta pas d'y venir une fois, il réïtera ses visites plusieurs fois, & fut reconduit par Son Eminence avec une distinction particuliere.

Le Cardinal Archinto Archevêque de cette grande Metropolitaine en rocher, camail & mantelet, ne manqua pas de lui venir rendre visite avec les ceremonies usitées, & en usage entre les Cardinaux, & les Cardinaux Legats *à latere* que le Saint Siege envoye aux têtes couronnées.

Sa Majesté étant partie, le Cardinal Legat jugea qu'il étoit de son devoir de lui marquer la reconnoissance qu'il avoit des honneurs, & des bons traitemens qu'il avoit reçûs. Il choisit pour cela quatre Seigneurs de sa compagnie, sçavoir

Meſſieurs Alexandre Grimaldi, le Marquis Hercule Bevilacqua, le Marquis François Sacrati, & le Marquis Loüis Bevilacqua. Ils s'acquitterent de leur commiſſion à Lodi, & enſuite à Pizzighottone, & eurent l'honneur d'être preſentés à Sa Majeſté, & de la remercier de la part du Legat de toutes ſes bontés, & lui ſouhaiter un heureux voyage. Le Roy reçût très-gracieuſement ces complimens, & donna de nouveaux ordres, afin que le Legat fut ſervi & traité comme ſa propre perſonne tout le tems qu'il demeureroit dans ſes Etats, & dans tous les lieux où il paſſeroit. Les ordres de Sa Majeſté furent executés ſi ponctuellement, que le Capitaine de la garde voulut abſolument coucher dans ſon antichambre, quoique Son Eminence l'eût fait prier d'aller coucher chés-lui.

Le Legat ne jugeant pas qu'il lui convînt de demeurer plus long-tems dans le Palais Royal, reſolut d'en ſortir le matin ſuivant, & d'aller demeurer dans celui de la feuë Ducheſſe Borromée, qui lui avoit été préparé à tout évenement par les ſoins de D. Gregoire Roma Maréchal des Logis de la Ville. Ce Palais qui n'eſt guere inferieur à celui du Roy pour la grandeur, étoit meublé, & orné d'une maniere magnifique & Royale.

En effet, le lendemain au matin onziéme de Novembre, le Cardinal Legat étant accompagné du Comte Raynoldi, ſortit du Palais dans le caroſſe du Roy à ſix chevaux ſuivis de quatre de ſes propres caroſſes à ſix chevaux, & de huit autres à deux chevaux, avec une garde d'Hallebardiers & de Dragons, & alla au Dôme, où il fut reçû avec les honneurs ordinaires par le Chapitre & par le Clergé. Il deſcendit à la Chapelle de S. Charles, où il entendit la Meſſe après laquelle il baiſa le corps de ce glorieux Saint. Il viſita enſuite cette Egliſe majeſtueuſe par ſa grandeur, & par ſa ſtructure, ornée d'environ quatre mille ſtatuës très-belles, & qui excepté celle du Vatican ne le cede à pas une de l'Europe.

Du Dôme il alla au Palais Borromée, où il fit ſa reſidence juſqu'au ſeiziéme du même mois au matin, ſervi, traité aux dépens du Roy par les mêmes Officiers, & gardé outre les Dragons & les Hallebardiers, par les Grenadiers de la Garde de la perſonne du Roy.

Ce fut là que Son Eminence expedia differentes affaires concernant la Legation. Elle fit publier auſſi une Indulgence pleniere pour toutes les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui s'étant confeſſé & ayant communié aſſiſteroient à la

Meſſe, où il ſeroit preſent, & recevroient la benediction le Dimanche ſuivant dans l'Egliſe Metropolitaine. Il fit imprimer & afficher dans les lieux accoûtumés une Bulle dont voici la traduction.

L'Eminentiſſime & Reverendiſſime Seigneur Joſeph-René du titre de S. George au voile d'or Cardinal Diacre Imperiali de la Sainte Egliſe Romaine, Legat *à Latere* du S. Siege à Sa Majeſté ; voulant en vertu de ſes pouvoirs faire joüir les Fideles du treſor des Indulgences, fait ſçavoir à toutes les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui étant veritablement contrits & humiliés de leurs fautes les auront confeſſés, & auront reçû la ſainte Communion, & qui prieront la Majeſté Divine pour la paix entre les Princes Chrétiens, l'extirpation des hereſies, & l'exaltation de la Sainte Egliſe, & qui aſſiſteront à la Meſſe qui ſera chantée en ſa preſence le Dimanche prochain quinziéme du preſent mois de Novembre, dans l'Egliſe Metropolitaine de cette Ville de Milan, & à la benediction ſolemnelle qui ſera donnée à la fin de ladite Meſſe par ledit Seigneur Legat, qu'ils gagneront l'Indulgence pleniere & la remiſſion de tous leurs pechés. On les exhorte encore à prier Dieu pour la ſanté & proſperité de Notre Saint Pere le Pape, de Sa Majeſté

Catholique & du Cardinal Legat.

Le Cardinal Legat visita pendant ces jours les principales Eglises de la Ville, & Monasteres, étant toûjours en habit de ceremonies, c'est-à dire, en rochet & en camail, avec quatre de ses carosses à six chevaux, & huit à deux, outre ceux qui lui faisoient escorte, ses Pages marchant à pied des deux côtés de son carosse, avec sa garde d'Hallebardiers & de Dragons. Les Officiers partie à la tête de leur troupe & partie aux portieres.

La premiere Eglise qu'il visita le 13. au matin, fut celle du Monastere de S. Paul, où il fut reçû avec un chœur de musique excellente. Après sa priere, il alla à la porte du Monastere, où ces Religieuses qui desiroient ardemment d'avoir la consolation de le voir, reçûrent avec sa benediction, le tresor des Indulgences qu'elles lui demanderent.

Delà il fut à l'Eglise appellée Notre-Dame de Sainte Celse, parce qu'on y conserve avec veneration la celebre, & miraculeuse Image de la Sainte Vierge, que S. Ambroise fit peindre comme le rapportent de très-graves Auteurs, en action de grace d'avoir trouvé le corps du glorieux Martyr S. Nazaire. Il y fut reçû par des personnes de qualité députées de ce saint lieu, entre lesquelles étoit le

Comte Raynoldi Major-Dôme du Roy, & par le Clergé de cette même Egliſe. Après qu'il eût achevé ſes devotions devant cette ſainte Image, il voulut voir les riches & précieux preſens dont cette Egliſe a été enrichie par des perſonnes qui avoient reçûës des graces particulieres de la Sainte Vierge.

Il viſita enſuite l'Egliſe Collegiale de S. Laurent, appellée par le P. Mabillon dans ſon Voyage d'Italie, le beau Temple de S. Laurent bâti ſur le modele de l'ancien Pantheon de Rome, des ruines du Temple d'Hercule deſtiné aujourd'hui à l'uſage ſacré auquel il ſert. On l'appelle ainſi, parce que ſon architecture eſt tout à fait ſemblable à l'ancien Pantheon de Rome, qu'on appelle aujourd'hui Sainte Marie aux Martyrs.

Clement XI. Le Pape aujourd'hui regnant, qui donne tous ſes ſoins à orner & à embellir la Ville de Rome, en y faiſant élever des édifices magnifiques, & en reparant & conſervant ces précieux reſtes de l'antiquité negligés, & preſque abandonnés a rendu à cette ancienne Egliſe ſa premiere ſplendeur, il l'a infiniment embellie, en faiſant repolir tous les marbres, & en ôtant tout ce qui cachoit les beautés, & qui empêchoit qu'on ne découvrît la varieté, & l'excellent coloris des marbres

dont elle eſt incruſtée & ornée. Il a encore fait élever dans la place qui eſt devant cette Egliſe, l'Equille appellée de S. Marto, au milieu d'une grande & magnifique fontaine. Ces ouvrages ont été faits ſous la direction de D. Horace Albani frere de Sa Sainteté, qui eſt paſſé à une meilleure vie, dont les éminentes & heroïques vertus meritent d'autant plus d'être loüées de tout le monde, qu'il s'eſt étudié à les cacher par un rare exemple d'une pieté veritablement Chrétienne.

Le Cardinal Legat alla le même jour après dîné viſiter l'Egliſe de S. Fidelle de la Compagnie de Jeſus, & puis celle de S. Alexandre des Clercs Reguliers de S. Paul, & au ſortir de cette derniere, il alla rendre viſite à Madame Blanche Marie Imperiali Marquiſe de Carravaggio ſa parente, qui joint à la grandeur de ſa naiſſance, des vertus Chrétiennes qui lui font meriter l'eſtime, & la veneration de tout le monde.

Le quatorze au matin, il alla avec le cortege du jour précedent viſiter la celebre Baſilique de S. Ambroiſe le Grand. Elle fut bâtie entierement par ce grand Saint à l'honneur des Saints Martyrs Gervais & Protais. C'étoit dans cette Egliſe qu'on avoit coûtume dans les ſiecles paſſés de couronner les Empereurs. Il fut

reçû à la porte exterieure du parvis par le Chapitre Seculier, & par le Chapitre Regulier de l'Ordre de Cîteaux à main gauche. Ces deux Chapitres deſſervent enſemble cette Egliſe. La grande nef, le maître autel, & le chœur ſont communs aux deux Chapitres. Celle qui eſt du côté de l'Evangile appartient aux Chanoines, & celle du côté de l'Epître aux Moines.

Lorſque le Legat entra dans l'Egliſe, l'Archiprêtre lui montra les portes, qui ſelon la tradition ſont les mêmes que S. Ambroiſe ferma à l'Empereur Theodoſe lorſqu'il vouloit y entrer.

Il fut conduit avec les ceremonies ordinaires au grand autel, où il fit ſa priere, après laquelle il admira pendant quelques momens le devant d'autel fait de lames d'argent très-bien travaillées, enrichies de pierres précieuſes. Les côtés de cet autel ſont d'or, le derriere n'eſt que d'argent doré, avec une petite fenêtre qui fait voir le ſepulchre de S. Ambroiſe, & des Saints Martyrs Gervais & Protais, & la pierre ſur laquelle S. Victor fut décapité, il fut delà à la Sacriſtie; elle eſt contiguë au chœur, & très conſiderable par ſa grandeur, & par les reliques qui y ſont conſervées. On y voit entre autres deux dalmatiques de S. Ambroiſe, que

l'on conſerve dans deux grands reliquaires, & dans deux autres plus petits, le menton de S. André Apôtre, & le corps d'un des Innocens. On voit auſſi dans une caſſette l'habit dont étoit revêtu S. Charles Borromée, lorſqu'on lui tira un coup de fuſil, & dans un autre un bras de S. George Martyr.

Les Moines ſupplierent enſuite Son Eminence de leur faire l'honneur d'entrer chés-eux, & lui firent voir leur celebre Monaſtere, & leur celebre Bibliotheque, & l'endroit où repoſe le corps de S. Satire, & puis le lit de S. Ambroiſe.

Le Cardinal Legat paſſa delà au Monaſtere des Moines Olivetains, appellé S. Victor le Grand, à cauſe de la Baſilique qui eſt dédiée à ce Saint. Elle étoit du tems de S. Ambroiſe hors des murs de la Ville. Elle eſt celebre par les violences que les Ariens y exercerent autrefois pour s'en emparer. Cette Egliſe eſt après la Metropolitaine, celle que l'on eſtime davantage, ſoit à cauſe de ſa grandeur, ſoit à cauſe de ſon architecture moderne, ſoit à cauſe des riches ornemens qui y ſont répandus de tous côtés, avec une ſimetrie & un goût admirable.

Il alla enſuite à la celebre Egliſe de

Notre-Dame des Graces. Elle appartient aux Religieux Dominiquains, on y voit les tombeaux & les maufolés des Ducs Sforces ; & delà à celle des Peres Conventuels de S. François, qui a été rebâtie de nos jours avec une extrême magnificence, & une dépenſe très-conſiderable, elle eſt dépoſitaire des reliques d'une infinité de Martyrs qui repoſent dans le cimetiere.

Et comme en viſitant toutes ces Egliſes, il étoit obligé de paſſer devant les Monaſteres des Religieuſes qui ſont en grand nombre dans Milan, on voyoit toutes ces bonnes filles aux portes de leurs Monaſteres, qui demandoient la benediction de Son Eminence de la même maniere qu'on le pratique à Rome, lorſque Sa Sainteté paſſe dans les ruës.

L'après-midi du même jour, Son Eminence alla voir la Bibliotheque Ambroſienne ſi celebre dans tout le monde, par la grandeur de ſon bâtiment, les ornemens dont elle eſt embellie, le nombre, & le choix des Livres qu'elle ſurpaſſe infiniment toutes celles d'Italie, excepté celle du Vatican.

Elle fut bâtie dans le tems de Clement VIII. par le Cardinal Frederic Borromée neveu de S. Charles, qui y mit tous les Livres qui regardent toutes les differen-

tes eſpeces de litterature qu'on ſe peut imaginer. Il l'orna de peintures excellentes, de ſtatuës, & de deſſeins les plus achevés, afin que ceux qui veulent ſe perfectionner dans les Lettres divines & humaines, dans le deſſein, dans la peinture, & dans la ſculpture puſſent trouver dans ce lieu tout ce qui peut les aider dans leurs differentes études.

Le Cardinal Legat fut reçû à la porte par M. Gilbert Borromée Patriarche d'Antioche, & par le Comte Jean Borromée ſon neveu, fils du Comte Charles Viceroy de Naples, & petit-neveu d'Innocent XI. de glorieuſe mémoire, veritables heritiers du grand S. Charles, qui ont ſuccedé au grand Cardinal Frederic Fondateur de cette Bibliotheque, dans la protection & le ſoin qu'ils prennent de cette bonne œuvre.

Le Docteur D. Joſeph-Antoine Saſſi Bibliothequaire de cette fameuſe Bibliotheque, eût l'honneur de prononcer devant Son Eminence un diſcours Latin, dans lequel il expoſa les loix & les uſages qui s'obſervoient dans ce lieu celebre; il fit un Analiſe des Livres les plus rares, & les plus curieux qui y ſont renfermés. Il parla des dépenſes prodigieuſes que les Fondateurs avoient faites pour amaſſer de tous côtés à l'Orient &

à l'Occident, ces manuſcrits rares & précieux, qui ſont aujourd'hui au nombre de plus de cinquante mille volumes, & dont on a déja fait imprimer une partie pour l'utilité du Public. Il fit remarquer, qu'outre le College des Docteurs qui eſt uni à la Bibliotheque, on l'avoit encore ouverte, & renduë commune aux deux Academies de Peinture & de Sculpture. Il prit enfin occaſion de loüer le Legat ſur l'excellente Bibliotheque qu'il a dans ſon Palais à Rome, dont on a donné le Catalogue depuis peu dans un gros volume *in folio*.

Le Legat ne manqua pas de répondre à ce diſcours avec ſa ſageſſe, ſon habileté & ſa politeſſe ordinaire, & après avoir témoigné au Bibliothequaire le plaiſir que ſon ſçavant diſcours lui avoit fait, il s'étendit beaucoup ſur la pieté des Fondateurs de cette Bibliotheque, ſur le zele & le ſoin qu'en avoient leurs ſucceſſeurs, ſur le profond ſçavoir de ceux qui la gouvernent, & enfin ſur l'utilité immenſe que le Public en reçoit.

Il employa enſuite un tems aſſés conſiderable à voir, & à examiner quelques manuſcrits conſiderables par leur antiquité. Il paſſa delà aux ſalles, où s'aſſemblent les Academies, dans leſquelles outre les tableaux rares & d'un grand prix,

qui y étoient exposés, on lui fit voir les douze volumes, les desseins de Leonard de Vinci fameux Peintre du XV. siecle, & entre les autres celui dont Guillaume premier Roy d'Angleterre faisoit tant de cas, qu'il en offrit une somme très-considerable, comme on le voit par une inscription qui a été posée dans la même salle, pour éterniser la memoire de Galeazzo Arconati qui en a fait present à cette celebre Academie.

Quoique Son Eminence employât un tems très-considerable à la visite des Eglises dont on vient de parler, elle ne laissoit pas de donner de frequentes Audiances, & de recevoir les visites des personnes de grande distinction par leur naissance & leurs Charges, & des Ministres des Princes Etrangers, même de ceux qui sont au-delà des mers.

Enfin le Dimanche matin quinziéme du même mois de Novembre, les Chanoines du Dôme descendirent le saint Clou de la tribune où il est conservé, & le mirent sur le grand autel.

A l'heure marquée le Legat se transporta à la Metropolitaine avec ses quatre caroſſes à six chevaux, huit autres à deux chevaux, & un grand nombre d'autres qui lui faisoient cortege. Le Chapitre le vint recevoir à la grande porte,

où il prit sa chappe, & fut conduit au grand autel. Après y avoir fait sa priere, il alla s'asseoir sous le dais du Cardinal Archevêque, & il assista à la Messe celebrée à l'Ambroisienne, à la fin de laquelle il alla à l'autel précedé de sa Croix, & donna la benediction solemnelle au Peuple. On observa dans cette derniere ceremonie, ce qui est marqué dans le ceremonial Romain.

Au reste, le Rit Ambrosien n'est pas si different du Romain qu'on se l'imagine, il differe seulement en cela, qu'on ne chante le *Kyrie eleïson* qu'après l'Hymne des Anges *Gloria in excelsis*. On chante deux leçons au lieu d'une seule Epître, & l'oblation du pain & du vin se fait par deux hommes, & par deux femmes appellés *y Vecchioni*; les vieillards qui doivent être selon le Canon du nombre de ceux qui vivent dans la pieté & dans la chasteté: *Ex Canone Ecclesiæ piè, & castè vivunt*. On dit le Symbole des Apôtres après l'offertoire, & on ne se lave les mains qu'un peu avant la consecration. Pour le reste, il y a assés peu de difference d'avec les ceremonies Romaines.

Ce fut M. Olgiati Evêque de Côme un des Prélats de la Legation, qui celebra cette Messe solemnelle, après laquelle le Legat s'étant approché de l'autel, l'Ar-

chiprêtre lui preſenta le ſaint Clou à baiſer, & après lui à toute ſa Cour. Après que cette ceremonie fût achevée, on remit le ſaint Clou ſur l'autel, & on l'encenſa, & on chanta les Litanies ordinaires de cette Egliſe, à la fin deſquelles le Legat étant monté à l'autel, on lui mit une étolle, & un voile ſur les épaules, & en cet état il benit le Peuple avec le ſaint Clou.

On ne peut dire quelle fût la multitude de Peuple qui aſſiſta à cette ceremonie. Il ſuffit de penſer que cette vaſte Metropolitaine étoit ſi remplie de monde, qu'il y en avoit juſqu'aux fenêtres du Dôme, & ceux qui n'avoient pû entrer couvroient le grand perron, & la place qui eſt devant le Dôme, tant étoit la pieté de ce Peuple, & ſa ferveur pour participer aux Indulgences que le Legat avoit accordées.

Après qu'il eût donné la benediction avec le ſaint Clou, il voulut encore le porter lui-même pour le remettre aux Chanoines députés pour le replacer dans le lieu, qui lui a été deſtiné par S. Charles devant lequel il y a continuellement quantité de cierges & de lampes qui brûlent; ces Chanoines étoient dans une machine couverte de nuées feintes, qui s'éleva en l'air par le moyen des contre-

poids, avant que la machine fut en mouvement, le Legat ſuivant la coûtume de cette Egliſe ſe mit à genoux, & encenſa la relique, après quoi il retourna ſe mettre à genoux à ſon Trône, d'où il ne ſe releva que quand elle fut remiſe en ſa place accoûtumée.

Quoique le Cardinal eût demeuré un tems conſiderable dans l'Egliſe, le Peuple ne voulut point s'en retirer qu'il ne l'en eût vû ſortir, & s'empreſſoit d'une maniere extraordinaire pour faire toucher leurs chapelets à ſes habits; de ſorte qu'il fut obligé de declarer qu'il entendoit appliquer l'Indulgence pleniere à l'article de la mort à tous les chapelets, & à toutes les medailles de ceux qui la lui demandoient, ſelon la Formule qui étoit imprimée.

Avec tout cela on fut obligé de doubler les gardes, afin de lui ouvrir le paſſage juſqu'à la grande porte, où ayant ôté ſa chappe, & remercié le Chapitre, il s'en retourna au Palais où il demeuroit.

M. le Cardinal Archinto Archevêque de Milan, n'ayant pû à cauſe de ſes indiſpoſitions aſſiſter à toutes ces ceremonies, en fit faire des excuſes au Cardinal Legat, qui ne manqua pas de l'en envoyer remercier par un de ſes Gentilshommes.

Le Cardinal Legat ayant declaré l'a-

près-midi du même jour, qu'il partiroit le lendemain matin, tous ceux de sa suite travaillerent à mettre en ordre leur bagage.

En effet, le Lundy 16. Novembre le Legat ayant entendu la Messe, & fait reciter l'Itineraire, & pris quelques rafraîchissemens, il sortit de la Ville avec les mêmes marques d'honneur, & de veneration qu'il y avoit été reçû à son entrée, excepté que le Roy n'y étoit pas present. M. Julio Viscomti l'accompagna dans le carosse du Roy à six chevaux avec la livrée de Sa Majesté, & quantité de Seigneurs de la premiere Noblesse, le conduisirent avec leurs carosses à six chevaux.

Toute la longueur qui est depuis le Palais Borromée, jusqu'à la porte du Ticin, étoit bordée d'une double haye des Milices de la Ville, les Officiers à la tête, les tambours battans, & les Enseignes déployées. Toutes les cloches sonnoient, & l'artillerie des remparts fit plusieurs décharges, il avoit sa garde ordinaire d'Hallebardiers & de Dragons, leurs Officiers à cheval à la tête, & il fut ainsi accompagné jusques hors des portes, qu'une seconde Compagnie de Dragons prit la place des Hallebardiers, & l'escorta jusqu'à la Frontiere de l'Etat. Il ne faut pas oublier que le concours du Peuple fut

auſſi grand qu'à ſon entrée, les ruës en étoient remplies, & on n'entendoit de tous côtés que des voix qui demandoient ſa benediction.

Il arriva toûjours ainſi accompagné du Comte Viſcomti à la Chartreuſe de Pavie. Il y avoit encore aſſés de jour pour pouvoir voir, & admirer la ſomptueuſe maſſe de cette Egliſe, dans laquelle ſelon Pflaumer dans ſon Mercure Italien, tout y eſt grand & rare, & qu'on ne peut negliger de voir ſans crime: *Omnia quidem magna, rara, & ſine crimine haud quaquam pratereunda.*

Cette ſuperbe Egliſe fut bâtie dans les ſiecles paſſés par la pieté de Jean Galeazzo Viſcomti Duc de Milan dont les cendres & celles de ſon épouſe repoſent dans un magnifique mauſolée, & quoique cette Egliſe ſoit dans le goût gothique, on doit dire que ſa matiere, la délicateſſe de ſa ſtructure, ſa grandeur, ſa hauteur, les ſtatuës dont elle eſt ornée en dedans, & à ſon portail, les peintures rares, & les riches ornemens & argenterie dont elle eſt remplie, ſurpaſſent infiniment les idées que ſe font ceux que la dévotion, ou la curioſité y attirent de toutes parts.

Ce fut dans ce riche Monaſtere qu'on avoit préparé le logement du Cardinal

Legat pour cette nuit ; il y fut reçû avec une magnificence encore toute autre que celle dont ces bons Religieux ont accoûtumés d'uſer envers les étrangers qui viennent chés eux ; auſſi le ſujet le meritoit-il, & il ne leur arrive pas ſouvent d'avoir l'honneur de recevoir un Legat *à Latere*. Il faut leur rendre cette juſtice, qu'ils pratiquent l'hoſpitalité dans toute l'étenduë de la charité Chétienne, & de la politeſſe qu'on peut ſouhaiter. Leur Prieur avoit des manieres nobles & extrêmement civiles. Il traita le Legat & ſa nombreuſe ſuite, avec l'appareil le plus ſplendide & le plus magnifique qu'on puiſſe s'imaginer, auſſi Son Eminence lui en témoigna-t'elle ſon reſſentiment, & pour lui faire voir juſqu'où alloit ſa ſatisfaction & ſa reconnoiſſance, elle voulut bien que ces bons Religieux vinſſent s'entretenir avec elle. Elle fut infiniment édifiée de leur pieux diſcours; elle fit l'éloge de leur ſaint Inſtitut, & les exhorta d'y perſeverer avec ferveur, & leur donna quantité d'Indulgences avec ſa Benediction.

Le lendemain dix-ſept le Legat ayant entendu la Meſſe & recité l'itineraire, voulut partir, quoi qu'il plût aſſés conſiderablement pour ſe rendre à Pavie. Il étoit dans le caroſſe du Roi comme le

jour précédent, toûjours accompagné du Comte Viſcomti, des Gardes ordinaires & de tout ſon train.

Il entra dans la Ville précedé de ſa Croix. On lui fit une ſalve royale de toute l'artillerie, & le Comte de Harach qui en étoit Gouverneur lui envoya faire ſes excuſes de ne pouvoir venir en perſonne l'aſſurer de ſes reſpects, étant retenu au lit par une maladie dangereuſe. Une partie de la garniſon étoit rangée en bataille dans la place devant le château, & le reſte dans la place du Dôme. Il alla d'abord comme Protecteur de l'Ordre des Hermites de Saint Auguſtin viſiter l'Egliſe de ce Saint. Il paſſa enſuite à la Cathedrale, où il fut reçû avec les ceremonies accoûtumées par le Chapitre, & complimenté par les Abbés ou Chefs des Magiſtrats qui étoient en robe de ceremonie. L'Egliſe & toutes les ruës où il paſſa étoient pleines de peuple qui demandoient ſa Benediction, mais comme il étoit déja tard pour pouvoir arriver à Tortone, il ne pût aller voir le fameux College Borromée comme il le ſouhaitoit.

Il ſortit de la Ville par le pont couvert ſur le Theſin, ſalué par toute l'artillerie des remparts qui regardent le pont. Il paſſa enſuite le Gravelone ſur un

pont de batteaux qu'on y avoit conſtruit exprès, & arriva peu après à la *Cava* ſur la frontiere des Etats du Duc de Savoye.

Le Cardinal deſcendit en ce lieu du caroſſe du Roi, voulant achever *incognito* ſon voyage, & épargner au Comte Viſcomti la peine d'aller plus loin. Il lui donna une Lettre de remerciement pour Sa Majeſté, & le remercia d'une maniere très-diſtinguée des attentions qu'il avoit pour ſa perſonne; il remercia les Seigneurs qui lui avoient fait compagnie, & les Officiers de Dragons qui avoient fait eſcadronner leurs troupes. Le Legat ſort de l'Etat de Milan.

Il ſuivit enſuite le chemin de Genes en calêche étant réſolu de goûter pendant quelques jours la douceur de ce climat ſi convenable à ſa ſanté, & de s'y repoſer après les fatigues d'un ſi long voyage, & les travaux d'eſprit inſéparables d'un ſi grand, & ſi important miniſtere.

Mais quoique pût faire le Cardinal pour garder l'*Incognito*, il ne pût empêcher que le bruit ne ſe répandît de tous côtés de la venuë d'un Legat Apoſtolique; choſe qu'on n'avoit point vûë dans ces quartiers depuis un grand nombre d'années. D'ailleurs le grand nombre de calêches, & des gens qui étoient à ſa

ſuite, ne lui permettoient pas de cacher ſon caractere, de ſorte que toutes les Forteresſes à portée deſquelles il paſſa ne manquerent pas de le ſaluer de leurs canons, & il n'en fallut pas davantage pour avertir le peuple, de maniere que les chemins étoient couverts de gens que la curioſité ou la dévotion faiſoient accourir pour avoir ſa Benediction, & des Indulgences.

M. Reſta Evêque de Tortone qui ſouhaitoit avec paſſion de rendre ſes reſpects au Cardinal Légat, avoit envoyé des gens à Pavie, pour être informé du jour & de l'heure qu'il paſſeroit par cette Ville pour être en état de l'y recevoir, & veritablement le Cardinal Legat y ſeroit venu coucher ſi le chemin de la Pancarana le lui avoit permis; mais cette route eſt dans des terres ſi graſſes & ſi profondes, qu'on ne pût preſque pas s'en retirer, de ſorte qu'il fallut employer pluſieurs heures pour ſortir de ce mauvais pas.

Arrivée à la Stafora.

Après qu'on a paſſé ce chemin & la riviere Stafora on trouve le gros Bourg de la Roghera. C'eſt un fief qui appartient au Prince de la Ciſterna, il ne lui manque que le nom de Ville, étant très-conſiderable par le nombre de ſes habitans, par ſa richeſſe, & par quantité de Cou-

vens de Religieux, & de Monaſteres de Religieuſes qui y ſont établies.

L'Archiprêtre de ce Bourg nommé D. Jean-Antoine de Saint Pierre qui avoit été autrefois Recteur du College des Prêtres du Bourg Saint Pierre à Rome, dont le Cardinal Legat eſt Protecteur, ayant appris que le Legat approchoit, alla au devant de lui avec un caroſſe à ſix chevaux, & une eſcorte de cinquante Cavaliers à plus de 4000. milles de Roghera. Les prieres de l'Archiprêtre, & de ceux qui étoient avec lui, la pluye qui continuoit de tomber, la grande traite qu'on avoit faite, qui avoit mis la plûpart des équipages hors d'état d'aller plus loin, & la nuit qui commençoit, obligerent le Cardinal à paſſer la nuit dans ce lieu, il envoya un exprès à D. Auguſtin ſon frere à Tortone pour lui donner avis du changement qui arrivoit dans ſa route, & lui dire qu'il ne l'attendît que le lendemain matin.

Les peuples de Roghera ravis que le Legat paſſoit la nuit chés eux, abandonnoient leurs maiſons pour le ſuivre avec des cris de joye à la principale Egliſe. Jamais il ne s'étoit trouvé ſi preſſé qu'il le fut en cette occaſion, & jamais il n'eut un plus preſſant beſoin de gardes; car tout le monde vouloit ſe pou-

décharges. M. Reſta Evêque de la même Ville vint au devant du Cardinal, & le complimenta, il n'avoit point de camail. Le Vicaire general & le Gouverneur firent la même choſe aſſés loin hors de la Ville, ils avoient pluſieurs caroſſes à ſix chevaux. Son Eminence monta dans celui de l'Evêque, & entra ainſi dans la Ville. Elle fut ſaluée avec le canon, & alla deſcendre au Palais Epiſcopal, où elle reçût de nouveau les complimens du Marquis Letta Gouverneur de la Ville, qui avoit fait mettre en bataille les troupes de ſa garniſon dans la place de la Cathedrale. Son Eminence le retint à dîner, ce fut l'Evêque qui le traita très-magnifiquement.

On continua le voyage après diné, le Cardinal reçût en ſortant de la Ville les mêmes honneurs qu'on lui avoit fait en entrant, & fut eſcorté par la Cavalerie juſqu'aux frontieres de l'Etat de Genes.

Cette Republique ayant été informée que le Cardinal Legat devoit paſſer par ſes Etats, avoit nommé ſix Nobles qui comme Deputés de l'Etat, le devoient recevoir ſur la frontiere, lui faire les complimens ordinaires, l'accompagner, & lui faire rendre les honneurs qui lui étoient dûs ; mais comme il avoit ré-

ſolu de garder l'*Incognito* afin de pouvoir joüir du repos qui étoit ſi neceſſaire à ſa ſanté, ce qu'il n'auroit pû faire s'il avoit accepté les honneurs que la Republique lui vouloit faire, il fit remercier ces Meſſieurs, & envoya un Exprès faire ſes remerciemens au Sénat.

Le premier endroit qu'on rencontre par cette route appartenant à la Republique, c'eſt le gros Bourg de Noüi, que quelques Auteurs appellent *Nova Urbs*. Cet endroit eſt conſiderable, non ſeulement parce qu'il eſt la premiere & l'unique porte qui conduit à la Capitale par ce chemin, mais encore à cauſe des fameuſes Foires qui s'y tiennent pluſieurs fois chaque année.

Le Cardinal y entra ſur le ſoir comme une perſonne privée, & alla deſcendre au College de la Magdeleine qui appartient aux Peres Sommaſques. Il y fut très-bien logé, & traité avec tout ſon train. Pluſieurs perſonnes de qualité étant venuës pour le voir, & lui faire la reverence, il fut obligé de leur faire dire par ſon Maître de Chambre qu'il n'y étoit pas, n'ayant point voulu recevoir les viſites que de quelques amis particuliers qui le trouverent en Villegiature dans ce quartier-là.

Il partit de Noüi le lendemain matin

après avoir fait marcher ſes équipages quelques heures avant lui, il prit le chemin qui traverſe les Monts Apennins que l'on a accommodé de maniere que les chaiſes & les caroſſes y paſſent ſûrement & commodément. Il arriva ainſi à Voltaggio ſans s'être arrêté à Gany, & ayant voulu, ſelon ſa pratique ordinaire de dévotion, viſiter l'Egliſe principale, il fut dans un inſtant tellement environné des habitans du lieu que malgré la réſolution qu'il avoit formée de demeurer *Incognito*, il ne le pût faire, & fut obligé de lui donner ſa Benediction avec des Indulgences, déclarant qu'il les attachoit aux chapelets & aux médailles qu'on lui preſentoit, dans la forme, & en la maniere que le Pape a accoûtumé de les appliquer.

Il paſſa enſuite heureuſement le détroit appellé la Bochetta, après lequel on commence à joüir tout le reſte du chemin qui conduit à Genes de l'agreable vûë de quantité de maiſons de campagne que leur ſituation dans un pays varié, & leur vûë qui n'a d'autres bornes que l'oriſon de la mer, leurs jardins & leurs décorations rendent extrêmement délicieuſes, de ſorte que cet endroit ne le cede à pas un autre de l'Italie, ni même de l'Europe.

Le Cardinal étant arrivé à *Campo-Morone*, y trouva M. Alexandre Grimaldi, & trois autres Seigneurs de ſes parens qui étoient venus au devant de lui avec deux caroſſes à ſix chevaux. Après s'être un peu repoſé en cet endroit, & s'y être rafraîchi, il continua ſon voyage par les ſinuoſités, & les détours qu'on eſt obligé de ſuivre en marchant ſur les bords de la riviere *Ponzevera*, juſqu'au voiſinage de Saint Pierre d'Arêne, où il trouva d'autres Seigneurs de ſes parens qui l'y étoient venus attendre. Après quelques complimens reciproques il prit ſur la droite le chemin de Pegi, où on lui avoit préparé ſon logement dans un Palais délicieux appartenant au même Seigneur Grimaldi, où il ſe retira avec un petit nombre des gens de ſa ſuite, ayant envoyé le reſte de ſes équipages dans la Ville, où ils furent logés, & traités juſqu'à ce qu'ils retournaſſent à Rome.

Ce Palais eſt dans une ſituation agreable ſur le bord de la mer à ſix milles ſeulement de Genes. L'air de cet endroit eſt eſtimé le meilleur, & le plus ſain de toute la riviere, & particulierement en hyver, parce qu'étant couvert de la montagne qui le défend des rigueurs du Nord, on y joüit d'un printems continuel. C'eſt

ainſi que s'en explique Jerôme Marini. *Oſſert ſe Polium, vulgo Pegi, pagus ventarum populo plenus, atque in gnibus nobilium ædibus prædii que apprimè ornatus, quo agroti, & ex morbis convaleſcere incipientes, ac valetudinarii potiſſimum per hiemen, quaſi ad ſanitatis aſylum præ aeris temperie, ac loci amœnitate confugiunt.*

Ce fut là que le Cardinal recouvra par une demeure de quelques jours le ſoulagement dont ſa ſanté fort affoiblie avoit beſoin, après un ſi long & ſi penible voyage. Il ne laiſſoit pas cependant d'aller quelquefois à la Ville, & de travailler à des affaires de conſequence qui regardoient le Saint Siege, & quand cela arrivoit il ſe retiroit au Palais du Sereniſſime François Marie Imperiali qui avoit été nouvellement élû Doge de la Republique, & qui étant allé reſider au Palais Ducal avoit fait meubler le ſien très-magnifiquement pour y recevoir Son Eminence quand elle viendroit à la Ville.

Le Cardinal Legat vint le matin du deuxiéme du même mois au Monaſtere de Saint Sebaſtien de Pavie, où il a quatre ſœurs, une niece, & pluſieurs parentes Religieuſes, & il dîna chés la Marquiſe Doria ſa belle ſœur, quoi

qu'il fut *incognito*, & qu'il refusât par cette raison de recevoir aucune visite. Le Cardinal Fieschi Archevêque de Genes ne laissa pas de le venir voir sans ceremonie, & en habit court. Le Cardinal Legat lui rendit visite quelques jours après de la même maniere.

Il revint à la Ville le 21. au soir. Le matin du même jour le nouveau Doge qui n'avoit pas été couronné, avoit paru en public vêtu de pourpre, & avoit tenu Chapelle dans l'Eglise Collegiale de Sainte Marie des Vignes, & avoit été l'après midi à l'Eglise Metropolitaine de Saint Laurent faire ses prieres, & demander à Dieu les graces necessaires pour bien gouverner pendant les deux années que doit durer son regne. Il étoit ensuite retourné au Palais où il avoit été couronné, & introniſé avec les ceremonies ordinaires dans la salle magnifique du Grand Conseil. Elle a été récemment ornée de peintures excellentes par le Francheschini de Boulogne ; elles representent les entrepriſes glorieuſes de la Republique & de ſes glorieux Sujets, afin d'exciter par là leur posterité à les imiter, & à défendre de toutes leurs forces la liberté dont elle joüit. On voit au deſſus de la porte de cette salle un écu dans lequel on a repreſenté deux

mains qui tiennent, & qui ſerrent un faiſçeau de verges, avec ces mots, *firmiſſimum libertatis munimentum*.

On avoit preparé dans la même ſalle un lieu décemment orné d'où le Cardinal Legat pouvoit voir toute la ceremonie ſans être vû. Il aſſiſta le lendemain matin vingt-deux à la Chapelle que le nouveau Doge alla tenir à l'Egliſe Metropolitaine. Il y fut introduit par une porte ſecrette qui va du Jeſus au Palais Ducal, & de là à la Metropolitaine.

Il vit en paſſant par les appartemens du Palais les riches bufets, & la table magnifique qui étoient preparés pour le ſomptueux repas que le Doge donnoit à cent cinquante Nobles qui avoient été invités, entre leſquels il y en avoit quelques-uns de ſa ſuite.

On regarda comme une choſe digne d'être remarquée que dans le même tems que le Cardinal Legat étoit à Genes au retour d'une Legation ſi importante on faiſoit dans la même Ville les ceremonies du couronnement de ſon parent qui venoit d'être élû Doge de cette Republique Sereniſſime.

Le Cardinal retourna le ſoir à ſa demeure ordinaire à Pegi, d'où il venoit de tems en tems à la Ville. Il y vint en-

core le 26. & visita l'Eglise de Sainte Marie de Carignano, édifice digne de la seule Maison Sauli; elle est bâtie en petit sur le modele de S. Pierre de Rome.

Le troisiéme jour de Decembre dedié à la memoire de Saint François Xavier, il alla visiter l'Eglise du Jesus des Peres de la Compagnie, & se trouva encore une fois à la Chapelle tenuë par le Doge dans cette Eglise, & entendit le Panegyrique prononcé en l'honneur du Saint.

Enfin les Galeres Ecclesiastiques envoyées par Notre Saint Pere le Pape pour le service de Son Eminence étant arrivées, on fit embarquer le nombreux équipage du Cardinal le soir du second du même mois. Elles étoient commandées par le Chevalier Ferreti Grand Prieur titulaire d'Angleterre. Elles sarperent vers le minuit, & prirent la route de Civita Vechia, où elles arriverent heureusement. L'équipage du Cardinal Legat alla à Rome très-content, comme il est aisé de le comprendre, d'avoir vû une Ville aussi celebre que celle de Genes dont on vient admirer la grandeur, & la magnificence des pays les plus éloignés, dans laquelle le grand nombre des Palais, leur beauté, la richesse de leurs ameublemens, les peintures, les dorures, les sculptures, & les ornemens de

l'Architecture la plus délicate disputent le pas aux Palais des plus grands Princes, & même des têtes couronnées, de sorte qu'on dit en proverbe, ou plûtôt comme une verité constante, qu'il y a autant de Palais de Rois, qu'il y a de Palais de Seigneurs particuliers à Genes. Peut-on voir rien de plus grand, de plus majestueux, que le port de cette grande Ville, environnée de bâtimens magnifiques. La double enceinte de murailles, des remparts inattaquables qui défendent cette Ville superbe. Peut-on penser sans étonnement aux trésors immenses que les sujets de la République ont dépensés pour élever au vrai Dieu ces Temples dont la Majesté, la grandeur & la richesse ravissent tous les curieux qui les viennent voir? Que peut-on dire de ce superbe bâtiment qu'on appelle l'Auberge des pauvres, où l'on reçoit charitablement toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe & de tout âge qui ont besoin de ce secours. Cet ouvrage si prodigieux n'est pourtant que l'effet de la charité de quelques particuliers.

Le Cardinal Legat demeura avec un petit nombre de ses gens à Pegi, & employa le sejour qu'il fit en ce lieu charmant à joüir de la douceur du climat, & à rétablir sa santé jusqu'à ce qu'il pût

continuer ſon voyage à Rome ; mais la ſaiſon avancée ne lui permit pas de partir avant le 17. Janvier de l'année 1712. Le tems s'étant mis au beau tout d'un coup lorſqu'on s'y attendoit le moins, il s'embarqua ſur une Galere de la République, étant accompagné juſqu'à bord par quantité de Seigneurs de ſes parens. Il partit ſur les dix-neuf heures, & arriva heureuſement à la Spezia. A ſix heures il y prit terre, & alla loger au Palais de M. Dominique Mari qui y avoit envoyé exprès ſon Maître d'Hôtel pour l'y recevoir.

Il partit le jour ſuivant ſur les quatorze heures après avoir entendu la Meſſe, & arriva heureuſement à Livourne ſur les vingt-deux heures. Il quitta la mer en cet endroit, & étant deſcendu à terre, il alla prendre ſon legement au College des Peres Jeſuites.

A peine y étoit-il arrivé que M. Tornaquinei General des Troupes de cette Ville, vint demander à l'aſſurer de ſes reſpects ; & comme le Cardinal refuſa de le recevoir à cauſe qu'il vouloit paſſer entierement *incognito*, ce Seigneur fit de nouvelles inſtances, & demanda d'être reçû ſans ceremonies & privément ; il l'obtint à la fin, & eût l'honneur de ſaluer le Cardinal le ſoir, & d'en être

reçû avec toute la politeſſe imaginable.

Le Vice-Amiral de Veniſe qui ſe trouvoit dans le Port avec quatre Vaiſſeaux de guerre, qui eſcortoient d'autres Vaiſſeaux de ſa Nation, ayant demandé la même choſe, & ayant reçû les mêmes excuſes, fit tant d'inſtance qu'il eût une Audiance ſecrete le ſoir, dans laquelle le Cardinal le reçût avec la cordialité, & l'honnêteté qui lui eſt naturelle.

Il partit de Livourne le 20. Janvier, après avoir entendu la Meſſe, & continua ſon voyage par terre. En paſſant par Piſe, il fut obligé de s'y arrêter quelques momens par un de ces accidens, qui ſont ordinaires dans les longs voyages. M. l'Archevêque de cette Ville profitant de cette occaſion, le vint ſaluer, & voulant ôter ſon camail quand il fut en ſa preſence, le Cardinal ne le voulut pas permettre, il s'avança pour le recevoir, lui diſant que ces marques de reſpect ne lui convenoient pas dans l'état où il étoit.

Il arriva le ſoir à S. Miniat, & fut loger chés le Sieur Joſeph Buona Parte, qui étoit actuellement à ſon ſervice en qualité de Coppiere, ou d'Echanſon. Avant d'entrer dans la Ville, M. l'Evêque l'étoit venu aſſurer de ſes reſpects.

Etant parti le 21. au matin de S. Miniat, il arriva heureuſement à Sienne. M. Pa-

trice Bandini étoit venu au-devant de lui à quelques milles de la Ville avec un carosse à six chevaux, pour l'inviter à venir prendre le logement qu'il lui avoit préparé par ordre du Sereniſſime Grand Duc, l'aſſurant qu'il y ſeroit traité & ſervi comme il le trouveroit à propos. Le Cardinal le remercia, & s'excuſa de recevoir ſes offres, parce qu'il ſouhaitoit d'achever ſon voyage entierement *incognito*, ce qui ne lui permettoit pas de joüir des faveurs que Son Alteſſe lui vouloit faire. Il fut donc deſcendre au College des Jeſuites, où M. l'Archevêque ne manqua pas de l'aller aſſurer de ſes reſpects, il continua ſon voyage le lendemain matin 22. du même mois, & arriva le ſoir à San Quirico, où il fut loger dans le magnifique Palais du Marquis Ghigi.

Il partit de San Quirico le 23. & arriva le ſoir à Acquapendente. L'Evêque de cette Ville étoit allé au-devant de lui à quelques milles, & lui avoit fait préparer ſon logement dans ſon Palais Epiſcopal. M. de Carolis Gouverneur de Viterbe y arriva peu après. Ils partirent de compagnie le lendemain matin. En paſſant par Bolſene, le Cardinal voulut voir la fameuſe relique du ſang qui parut dans une hoſtie conſacrée. Il alla loger à Viterbe au Palais du Magiſtrat, où M. de

Carolis le traita magnifiquement, & l'accompagna le lendemain une bonne partie du chemin. Il ne voulut pas aller plus loin ce jour-là qu'à Monte-Roſo, qui eſt une Abbaye du Cardinal Altieri. Il fut reçû, & logé chés le Vicaire. Il arriva enfin à Rome en parfaite ſanté ſur le midi. Il entra *incognito*, & demeura ainſi ſans en donner avis à perſonne.

Le Pape avoit ordonné qu'on lui préparât les logemens dans tout le diſtrict de Rome, mais il le remercia de cette faveur, parce qu'il vouloit garder entierement l'*incognito*.

Dès qu'il fut arrivé; il en envoya donner avis à Sa Sainteté par ſon Maître de Chambre, qui en informa auſſi le Cardinal Paulucci Secretaire d'Etat, & le Cardinal Albani neveu de Sa Sainteté, qui étoit nouvellement arrivé d'Allemagne, & dont les glorieux ſervices qu'il rendoit depuis douze ans que ſon oncle étoit aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, venoient d'être recompenſés de la pourpre, qu'il avoit reçû au grand contentement de tout le monde, & pour l'avantage du Saint Siege.

Le Pape eût la bonté de lui donner une Audiance ſecrete le Jeudy au ſoir, il y alla avec deux caroſſes, les rideaux fermés, étant revêtu de ſon rochet; il y fut

admis par l'eſcalier à limaçon, & le petit paſſage, & rendit un ſi bon compte à Sa Sainteté de ſon voyage, & de ſon importante Commiſſion, qu'elle fut très-ſatisfaite.

Cependant il ſe mit en état de faire ſon entrée publique dans la Ville. Le jour en fut marqué comme on le va voir dans l'intimation, dont on va donner la copie & la traduction.

Intimation qui doit être faite par les Curſeurs Apoſtoliques, qui en doivent laiſſer copie.

Le Samedy 30. du preſent mois de Janvier 1712. il y aura Conſiſtoire public dans la ſalle Ducale du Palais Apoſtolique au Vatican, pour la reception de l'Eminentiſſime & Reverendiſſime Seigneur Cardinal Imperiali revenant de ſa Legation.

Les Eminentiſſimes & Reverendiſſimes Seigneurs Cardinaux ſe trouveront au Couvent de Sainte Marie du Peuple, ils y mettront leurs chappes violettes ſur leurs habits de la même couleur, & à quinze heures & demie, ils monteront ſur leurs mules caparaçonnées de violet, ayant la tête couverte de leurs chapeaux Pontificaux ſur leurs capuces, & ſe rendront à ladite ſalle par la ruë du Cours, le Palais Gaëtan, & la ruë de l'Ours.

Messeigneurs les Eminentissimes & Reverendissimes Cardinaux, envoyeront leurs Gentilshommes, &c.

Par commandement de Notre Saint Pere le Pape, signé Candide Cassina Maître des Ceremonies.

Le Samedy matin 30. Janvier 1712. qui est un des jours destinés aux Consistoires publics, le Cardinal se transporta de son Palais au Couvent de Notre-Dame du Peuple, il étoit en caroſſe avec des houpes, mais les rideaux étoient fermés. Il attendit là, & reçût avec les formalités accoûtumées, les Cardinaux qui le devoient conduire au Palais du Vatican, & au Consistoire avec une cavalcade solemnelle. En voici l'ordre.

Entrée du Cardinal Imperiali à Rome.

Deux Couriers aux livrées du Cardinal étoient à la tête, ils étoient suivis de deux Fourriers, après lesquels venoient vingt-quatre mulets, conduits par autant de Valets portant la livrée du Cardinal. Le Maître d'Ecurie venoit ensuite seul, il étoit suivi d'une Compagnie de Chevaux-Legers de Sa Sainteté sans lances, leurs Officiers à la tête. On voyoit ensuite les Pages de valise de Messeigneurs les Cardinaux, qui marchoient suivant le rang de leurs Maîtres; après eux venoient deux à deux les Pages de Son Eminence, ils étoient vêtus à l'Imperiale de

velours couvert de dentelles & de galons d'or. Ceux qui avoient composé la Cour du Cardinal, ou ceux qui avoient été Ministres, & Officiers de la Legation les suivoient, & étoient suivis des Gentilshommes, des Princes & Barons Romains, des Gentilshommes des Cardinaux, des Nobles, des Titrés, entre lesquels étoient les Cameriers d'honneur de cappe, & d'épée de Sa Sainteté.

Deux trompettes, & quatre tambours du Peuple Romain venoient ensuite, & après eux le Capitaine de la Garde Suisse, suivi des Massiers des Cardinaux portans leurs masses selon le rang de leurs Maîtres, après eux le Maître des Ceremonies; & enfin Messeigneurs les Cardinaux, entre deux files de Suisses de la Garde de Sa Sainteté. Le Cardinal d'Adda comme le plus ancien, marchoit entre le Cardinal S. Clement & le Cardinal Paulucci, les Cardinaux Corsini & Paracciani, Fabroni & Albani, Colonna & Grimaldi, marchoient deux à deux, & précedoient les Cardinaux Barbarini, & Altieri, qui conduisoient au milieu d'eux le Cardinal Legat.

Toute la Prélature venoit ensuite, chacun dans son rang, & avec les habits convenables à une pareille ceremonie, qui étoit terminée par une longue suite de carosses.

La cavalcade partit en cet ordre du Couvent de Sainte Marie du Peuple, & marcha le long de la ruë du Cours jusqu'au Palais Gaëtan, où tournant à droite, elle entra dans la ruë de l'Ours, qui conduit au pont S. Ange, le canon de la Forteresse ne manqua pas de se faire entendre, comme c'est la coûtume en semblables occasions.

Toutes les fenêtres, & les balcons qui se trouvent sur cette route ornées de très-beaux tapis, étoient remplis de Noblesse, & toutes les ruës pouvoient à peine contenir le Peuple, qui étoit venu admirer une si éclatante ceremonie.

Lorsqu'on eût mis pied à terre dans la place voisine de l'escalier de Constantin, le Legat fut conduit par les deux Cardinaux Diacres, qui l'avoient accompagnés dans la cavalcade à la grande Chapelle Pontificale, qu'on appelle la Sixtine, où ils prirent congé de lui, & le laisserent avec les Cardinaux Grimaldi & Albani, qui l'entretinrent pendant que les deux premiers allerent à la chambre du lit aider le Pape à se revêtir des ornemens sacrés; le Pape étant passé à la salle Ducale, & s'étant placé sur un Trône élevé, reçût l'obedience du Sacré College; après laquelle le Sieur Corio Avocat Consistorial proposa la cause de la cano-

nisation du Cardinal Bellarmin. Dès qu'il eût prononcé la premiere periode de son discours, les deux premiers Cardinaux Diacres se leverent, & après avoir fait à Sa Sainteté les reverences accoûtumées, ils se rendirent à la Chapelle où étoit le Cardinal Legat. Les deux qui étoient demeurés avec lui le quitterent, & s'en allerent prendre leurs places au Consistoire, après avoir rendu l'obedience au Pape. Ceux qui étoient avec lui ne tarderent pas à le conduire au Consistoire, où il entra avec sa chappe déployée. Dès qu'il parût, l'Avocat cessa de parler, il fut conduit jusqu'aux marches du Trône Pontifical, où s'étant mis à genoux, il baisa le pied & la main de Sa Sainteté, qui le releva aussi-tôt, & l'embrassa avec une tendresse paternelle, il fut ensuite embrasser tous les autres Cardinaux, étant conduit par ceux qui l'avoient introduit, après quoi il alla s'asseoir à sa place.

Alors l'Avocat Consistorial poursuivit son discours, à la fin duquel le Promoteur de la Foi ayant fait ses protestations, le Pape dit ces paroles, que la Congregation des sacrés Rits examine l'affaire, & qu'elle en fasse le rapport. *Sacrorum Rituum Congregatio audiat, & referat.* Le Cardinal Legat retourna au Trône précedé des deux Cardinaux Diacres assistans,

& s'étant placé à la droite le visage tourné vers le Pape, il lui rendit compte de sa Legation en ces termes, que j'ai traduits du Latin en François.

J'ai obéï, Très-Saint Pere, aux ordres de Votre Sainteté. J'ai été à Milan, j'ai felicité en votre nom Charles III. Roy Catholique des Espagnes, qui vient d'être élû Empereur, de son heureuse arrivée en Italie, & je lui ai souhaité un voyage encore plus heureux en Allemagne, je l'ai assuré de votre tendresse, & de votre amour paternel. Ce Prince a reçû ces marques de votre bienveillance Apostolique, avec toute la reconnoissance & la pieté qu'on peut desirer, m'ayant assuré qu'il seroit toûjours prêt d'en donner des preuves éclatantes dans toutes les occasions qui se presenteroient, soit à l'égard de Votre Sainteté, soit pour le S. Siege Apostolique, & c'est ce que ce Prince a déja executé autant que le tems, & les occasions le lui ont pû permettre. Je supplie Votre Sainteté de trouver bon, que je lui rapporte tout ce qui s'est passé d'heureux, & de convenable dans cette Legation, & de vouloir attribuer à ma foiblesse ce qu'il y a eu de moins heureux, & de me le pardonner, c'est la grace que j'attends de votre bonté.

Cette Legation ayant euë tout le suc-

cès que le Pape ſouhaitoit, & qu'il pouvoit attendre, il crut qu'il devoit marquer au Cardinal la parfaite ſatisfaction qu'il en avoit reçûë, ce qu'il exprima par ces paroles Latines que j'ai crû devoir rapporter en François.

Vous voyés, notre très-cher fils, avec quels épanchemens de joye toute la Ville vous felicite de votre heureux retour. Vous voyés avec quelle ſatisfaction nos Venerables Freres vos Collegues vous embraſſent. Tout cela eſt dû au zele parfait, & à la prudence ſinguliere avec laquelle vous vous êtes acquitté de l'importante Commiſſion que nous vous avons donnée. Vous l'avés remplie avec une grandeur, & une fidelité à laquelle on ne peut rien ajoûter; telle en un mot qu'il convenoit à la dignité du S. Siege. C'eſt pourquoi comme nous vous avons donné notre benediction, quand vous êtes parti avec une tendreſſe paternelle, nous vous embraſſons à preſent de tout notre cœur, vous voyant heureuſement de retour, pour vous marquer notre reconnoiſſance. Nous rendons graces à Dieu tout bon, & tout-puiſſant de ce que notre très-cher fils en Jeſus-Chriſt Charles Roy Catholique des Eſpagnes, Roy des Romains & élû Empereur, imitant la pieté de ſes ancêtres, a reçû comme vous nous

l'aſſurez les marques de notre bien veillance Pontificale, d'une maniere qui nous donne lieu d'eſperer qu'il nous marquera par des faits de jour en jour, quand l'occaſion s'en preſentera l'attachement qu'il témoigne avoir pour nous, & pour le S. Siege.

Le Cardinal ſupplia enſuite Sa Sainteté de vouloir permettre, que ceux qui l'avoient accompagné dans ſon voyage euſſent l'honneur de lui baiſer les pieds. Sa Sainteté le leur permit, & leur donna à tous ſa benediction en récompenſe des fatigues qu'ils avoient euës pour le ſervice du S. Siege, pendant que Son Eminence faiſoit connoître à Sa Sainteté le merite, & les ſervices de chacun d'eux.

Ainſi finit le Conſiſtoire. Le Cardinal ſuivit le Pape à la ſalle du lit & des paremens, où Sa Sainteté ayant quitté les vêtemens ſacrés reçût les très-humbles actions de graces, que le Cardinal lui fit de l'honneur qu'il avoit reçû, d'avoir été employé en cette importante Legation. Le Pape y répondit par de nouveaux témoignages d'eſtime, & de ſatisfaction de la maniere noble, ſage, & prudente avec laquelle il s'en étoit acquitté à l'honneur, & à l'avantage du S. Siege.

Le Pape s'étant retiré dans ſon appartement, le Cardinal paſſa à la ſalle Roya-

le, où il reçût de nouveau les complimens & les embraſſades de ſes Eminentiſſimes Collegues, après quoi il deſcendit les eſcaliers du Palais, & ayant quitté ſa chappe, il alla faire ſes prieres devant le tombeau des ſaints Apôtres.

Il ſe retira enſuite à ſon Palais, ſon caroſſe étant précedé de la nombreuſe troupe de ſes Eſtafiers, & environné de ſes Pages à pied, & ſuivi d'un très-grand nombre de caroſſes. Il rendit les jours ſuivans les viſites qu'il devoit au Sacré College.

FIN.

LISTE

De ceux qui ont accompagné M. le Cardinal Imperiali dans ſa Legation, & leurs Emplois.

PRELATS DE LA LEGATION.

MOnſeigneur Gilbert Borromée Patriarche d'Antioche Secretaire d'Etat.

M. Barni Evêque de Plaiſance. } Evêques aſſiſtans.

M. Olgiati Evêque de Côme. }

M. Lazare Palavicini Protonotaire Apoſtolique Aumônier.

M. Bernardin Scotti, Auditeur de Rotte, Dataire.

M. Carafa, Clerc de Chambre, Major-Dôme.

M. Jules Imperiali, Auditeur.

M. Jean-Baptiſte Barni. } Referendaires.

M. Marliani. } Referendaires.

M. Côme Imperiali. } Referendaires.

M. l'Abbé Juſtinien Chiapponi Maître des Ceremonies Pontificales.

Seigneurs de la Compagnie du Legat.

Meſſieurs D. Auguſtin Imperiali.

Le Comte Alexandre Pepoli.

Alexandre Grimaldi.

Le Marquis Alphonſe Bevilacqua.

Le Marquis Alphonſe Sagrati.

Le Marquis Hercule Bevilacqua.

L'Abbé D. François Xavier Canaviglia.

D. Joſeph Spinelli.

Le Marquis Loüis Bevilacqua.

Mario Falconieri General des Poſtes.

D. Michel Spinelli.

Le Marquis Scipion Sagrati.

MINISTRES ET OFFICIERS SON EMINENCE.

Meſſieurs le Comte Nepis Maître de Chambre.

Le Comte Landi, Auditeur de Chambre.

Le Comte Cherubin Frenfanetti, Ecuyer.

Joſeph Bonaparte, Echanſon.

Le Chanoine Alibrandi, Secretaire d'Ambaſſade.

Le Comte Juſte-Pace.

Le Baron Guillaume de Bolelager.

Le Baron Herneſt de Herding.

L'Abbé Lecée.

L'Abbé Cauſacchi.

Le Comte Petrignani.

L'Abbé Antolini.

L'Abbé Rocci.

L'Abbé Arnaldi, Secretaire.

L'Abbé de Capoa, Bibliothequaire.

Le Pere Gerard Capaſſi Servite. } Theologiens.

Le Pere Auguſtin Spinola Sommaſque. } Theologiens.

Le Pere Sylveſtre Grilli Minime, Confeſſeur.

Le Docteur Oronce Arno, Medecin.

Conſalvi, Miniſtre de la Pénitencerie.

Mantuani,

Mantuani, Miniſtre de la Datterie.
Debonis, Regiſtrateur.
Bonomo, Miniſtre des Brefs.

PAGES.

Meſſieurs le Comte Antoine Caraccioli.
Le Comte Antoine Pilla.
Le Comte Hector Scotti.
Le Comte Felix Morandi.
Le Comte François Carracci.
Le Comte Jean-François Morandi.
Le Comte Jean Nicolli.
Le Comte *** Nicolli.
Le Comte Joſeph Scotti.
Le Comte Loiiis Cerri.
Le Marquis Nicolas Conti.
Le Comte Paul Gazola.
Dom Jerôme Locchi, Gouverneur des Pages.
Benoît Renold Page de valiſe.
Dominique Toſi, Ecuyer Tranchant.
L'Abbé Scilla Caudataire.
L'Abbé Argentero, Porte-Croix.
Quatre Chapelains de Son Eminence.
Loretto Barbari, Maître d'Hôtel.
Philippe Mauri, Contrôleur.
Six Aides de Chambre.
Deux Doyens de Palfreniers.
Trente-huit Palfreniers, ou Eſtafiers.
Deux Cuiſiniers.

Deux garçons de cuiſine.
Un Sommelier.
Un maître d'écurie.
Seize cochers.
Huit garçons d'écurie.
Un Fourier.
Deux Couriers.
Deux Trompettes.
Deux Muletiers.
Deux Porteurs de chaiſe.
Vingt-quatre garçons de bagage.

OFFICIERS, ET DOMESTIQUES DE MESSIEURS LES PRELATS ET AUTRES.

M. le Patriarche Borromée avoit un Secretaire, un Valet de Chambre. Six Eſtafiers. 8
M. Barni, autant. 8
M. Olgiati, autant. 8
M. Lazare Palavicini, autant. 8
M. Scotti, autant. 8
M. Carafa, autant. 8
M. Julio Imperiali, autant. 8
M. Jean-Baptiſte Barni, autant. 8
M. Côme Imperiali, autant. 8
L'Abbé Chapponi. Un Secretaire, deux Eſtafiers. 3
M. D. Auguſtin Imperiali frere de Son Eminence. Un Valet de Chambre, ſix Eſtafiers. 7

M. Alexandre Grimaldi, autant. 7
M. Alexandre Popoli, autant. 7
M. le Marquis Alphonſe Bevilacqua, autant. 7
M. le Marquis Alphonſe Sagrati, deux Valets de Chambre, ſix Eſtafiers. 8
M. le Marquis Hercule Bevilacqua, autant, 8
M. l'Abbé Cananiglia. Un Valet de Chambre, ſix Eſtafiers. 7
M. Joſeph Spinelli, autant. 7
M. le Marquis Loüis Bevilacqua, autant. 7
M. Mario Falconieri, autant. 7
M. Michel Spinelli, autant. 7
M. le Marquis Scipion Sagrati. Deux Valets de Chambre, ſix Eſtafiers. 8

Domestiques des Gentilshommes de Son Eminence.

M. le Comte Nepis. Un Valet de Chambre, cinq Eſtafiers. 6
M. le Comte Landi, quatre Eſtafiers. 4
M. Fienfranelli, quatre Eſtafiers. 4
M. Bonaparte, deux Eſtafiers. 2
M. le Comte Juſte-Pace, quatre Eſtafiers. 4
M. le Baron Boſelager, un Valet de Chambre, deux Eſtafiers. 3
M. le Baron Herdingk, autant. 3

M. l'Abbé Leccé, deux Eſtafiers. 2
M. l'Abbé Cauſacchi, autant. 2
M. le Comte Petrignani, autant. 2
M. l'Abbé Rocci, un Eſtafier, 1
M. le Secretaire Arnaldi, deux Eſtafiers. 2
M. l'Abbé de Capoa, autant. 2
Le Docteur Arno, un Eſtafier. 1
M. Renaldi, autant. 1
M. le Caudataire, autant. 1
M. le Porte-Croix, un Eſtafier, 1
M. l'Abbé du Clos, deux Eſtafiers, 2
Meſſieurs les Miniſtres de la Pénitencerie, & de la Datterie, deux Eſtafiers, 2
En tout 383. perſonnes.

FIN.

701905

TABLE

Des matieres contenuës dans le ſixiéme Volume.

A.

ALBASTRE. Eſpece de marbre dont il y a des carrieres près Civita-Vechia, *page* 1
Anzo, ou *Anzio*, Cap de la mer de l'Etat Eccleſiaſtique. Sa ſituation & ſa figure, *pag.* 45. 46. *& ſuivantes.*
Antium, Ville Capitale des Volſques, priſe & fortifiée par les Romains, 45. *& ſuiv.*
Aſſaſſinat commis à Civita-Vechia, 93. *& ſuiv.*
Aſtrologue Suiſſe. Son portrait & ſon hiſtoire, 168. *& ſuiv.*
Avocat du Diable ; ce que c'eſt. Son emploi, ſon exactitude, 201. *& ſuiv.*
Attention des Italiens pendant les chaleurs, pour n'en être pas incommodés, 64. *& ſuiv.*
Auteur, (L') il part de Naples avec regret, la raiſon, 1. *& ſuiv.* Son adreſſe pour entrer & être bien placé dans l'Egliſe de ſaint Pierre pendant une cérémonie, 208. *& ſuiv.*

B.

BAINS merveilleux aux environs de Civita-Vechia, 88. *& ſuiv.*
Bains de l'Empereur Trajan, trouvés ſous le Couvent des Dominiquains à Civita-Vechia, 125. *& ſuiv.*
Bairam, ou Pâque des Turcs. Comment ils la ce-

lebrent, 116
Baudrand, (L'Abbé) Geographe. Son erreur ſur la Ville d'*Antium*, 47. *& ſuiv.*
Benoït XIII. Pape viſite les travaux du Lac Circée, 32. *& ſuiv.*
Benvicenuti, (Le Pere) Religieux Dominiquain, Vicaire General du ſaint Office à Civita-Vechia. 72. *& ſuiv.*
Bentivoglio, (Monſeigneur) Nonce en France. Son arrivée à Civita-Vechia pour s'embarquer. Ce qui s'y paſſa, 219 *& ſuiv.*
Biancardi, Docteur ès Loix. Gouverneur ou Chef du Mont de Pieté à Civita-Vechia. Sa fermeté, 121. Procès qu'il a avec les Dominiquains, 122. Sa mort, 129
Bonavoglies. Gens qui ſe vendent pour le ſervice d'une Galere, 57
Bois de fuſt ou de futeſt. Sa deſcription & ſon uſage, 9. *&* 93
Borioni Architecte, qui a fait le portail peint de la Minerve, 212

C.

CANAL pour des moulins à l'eau à Civita-Vechia propoſé & rejetté; & pourquoi, 105. *& ſuiv.*
Canoniſation de quatre nouveaux Saints, 181. *& ſuiv.* Maniere d'y proceder, 198. *& ſuiv.*
Cardinaux. Leur nombre eſt fixé à ſoixante-douze, & n'eſt point rempli; & pourquoi, 170. *&* 171
Carouſel fait à Civita-Vechia pour la Fête de ſainte Ferme, 164. *& ſuiv.*
Catolini, Capitaine des Barques du Pape. Son differend avec les Galeres de Naples, 131. *& ſuiv.*
Chiaia, Faubourg de Naples, 3

Charles III. Roy d'Eſpagne à ſa ſortie Empereur, paſſe de Barcelonne en Italie, 114. *& ſuiv.*
Cilindres de criſtal pour conſerver la lumiere dans les Galeres Nouvelle invention pour la même fin, 19. *& ſuiv*
Circelle, montagne à l'extrêmité de l'Etat Eccleſiaſtique. Sa deſcription, 20. *& ſuiv.*
Chiourme. Ce qu'on entend par ce terme, 57
Collicola. (Le Cardinal) Ses travaux heureux au Mont Circée, 26. *& ſuiv.* Ce qu'il a fait faire à Civita-Vechia, 35. & 36
Conditions éxigées pour proceder à une canoniſation, 197. *& ſuiv.*
Cérémonies pour reporter à la Minerve la Banniere de ſaint Pie, 210
Connétable de Bourbon. On conſerve ſon corps à Gaëte; & pourquoi, 11
Corde. Queſtion, ou torture ainſi appellée. Maniere de la donner, 95. *& ſuiv.*
Conti, (Le Cardinal) Evêque de Viterbe depuis Pape Innocent XIII. Sa viſite a Civita-Vechia, 118. & 120

D.

DECORATION de l'Egliſe de ſaint Pierre à la canoniſation de ſaint Pie, 209. *& ſuiv.*
Dépenſes qu'on fait aux canoniſations, par qui elles ont été introduites, en quoi elles conſiſtent, 193. *& ſuiv.*
De Seine Libraire François à Rome & Hiſtorien. Son idée ſur les marais du Tybre, 61. *& ſuiv.*
Diamans de la Tolfa, 92

E.

EGLISE de la Minerve à Rome. Sa décoration pour la canoniſation de ſaint Pie, 211. *& ſuiv.*

Eſclaves Turcs qui ſont ſur les Galeres du Pape, comment ils y ſont traités, 108. *& ſuiv.*
Etat des Garniſons, ou *Stato de gli preſidii*, 66. *& ſuiv.*

F.

FER. Il y en a des mines près de la Tolfa: Sa qualité, 92
Saint Felix de Cantalice Capucin, & Maître Quêteur à Rome. Portrait d'un Quêteur, 185. *& ſuiv.*
Fêtes des Dominiquains à Rome pour la canoniſation de S. Pie, 212
Sainte Ferme, ou Firmine Patrone de Civita-Vechia & des Galeres du Pape. *Magnificence* de ſa Fête, 159
Fertilité extraordinaire des environs de Gaëte, 17. *& ſuiv.*
Feu d'artifice dans la Place Navonne à Rome, pour la canoniſation de S. Pie. Son ſuccès, 214. *&* 215.
Fiumara Bouche Orientale du Tibre. Fiumicino eſt l'Occidentale, 59. *& ſuiv.*

G.

GABIA, ou Cage que porte la Galere Commandante, 18
Gaëte, Ville forte du Royaume de Naples. Son origine. Sa deſcription. Terreur panique du Gouverneur Allemand, 8. *& ſuiv.*
Galeres de Sicile qui en viennent prendre deux neuves à Civita-Vechia, 69. *& ſuiv.*
Grotte des Serpens Medecins, près de Civita-Vechia. Hiſtoire de ces Serpens, 78. *& ſuiv.*

H.

HISTOIRE d'un Prédicateur à Veniſe ; 12
Hiſtoire d'un Gentilhomme Romain, 12. *& ſuiv.*

I.

JETTE'ES pour former un Port artificiel. Maniere de les faire, 53. *& ſuiv.*
Imperiali. (Le Cardinal) Il eſt declaré Legat *à Latere* au Roy Charles III. Diſcours du Pape à ce ſujet, 246. *& ſuiv.*
Diſcours du Cardinal au Pape, 248
Cérémonies dans cette occaſion, 250
Intimation faite à Meſſeigneurs les Cardinaux pour accompagner le Legat, 253
Le Legat reçoit la Croix, 255
Il ſort de la Ville accompagné des Cardinaux. Ordre de cette cavalcade, 256. *& ſuiv.*
Le Legat part de Rome, 268
Il arrive à Rignano & eſt traité aux dépens du Pape, 261
Son arrivée à Civita-Caſtellana, 261
Il arrive à Borghetto où il eſt viſité par le Cardinal Paracciani, 265
Il arrive à Narny, 266
A Spolette où il eſt reçû par M. Laſcaris Evêque de cette Ville, 271
Son entrée à Perouſe, 274
Il paſſe par le chemin *del Furlo*. Deſcription de ce chemin, 275
Il arrive à Nocera lieu fameux par ſes eaux ſalutaires, 276
A Peſaro où il eſt reçû par le Cardinal Legat d'Urbin, 282
Viſite qu'il rend à Madame Julia Albani, tan-

ce du Pape, 285
A Rimini, ſon entrée dans cette Ville, 287
Il paſſe par Ceſene, par Forli, par Faënza, 288. & ſuiv.
Il arrive à Ferrare & eſt reçû par le Cardinal Ruffo Legat, 295. & ſuiv.
Il paſſe le Pô & entre dans l'Etat de Mantouë, où il eſt reçû & défrayé au nom du Roy Charles III. 296. & ſuiv.
Il paſſe par Governollo, Mantouë, Cremone, Lodi, étant dans le caroſſe du Roy, accompagné & ſervi par les Officiers de Sa Majeſté, 297
Il arrive à Caſtellacio au Monaſtere des Jeronimites, où il demeure juſqu'au jour de ſon entrée à Milan, 305. & ſuiv.
Entrée du Legat à Milan, magnificence de cette entrée, 09
Compliment du Legat au Roy, & réponſe de ce Prince, 311
Ordre de la marche, 312
Il eſt logé dans le Palais du Roy, 323
Premiere Audience du Legat, 328
Seconde Audience, 332
Son Audience de congé, 334
Le Legat va à la Cathedrale & donne la benediction & les Indulgences au peuple, 339
Il viſite les principales Egliſes, les Monaſteres & les Bibliotheques de la Ville, 141. & ſuiv.
Il part de Milan dans le caroſſe du Roy, eſcorté & traité par les Officiers de Sa Majeſté juſqu'aux Frontieres de l'Etat, 553, & ſuiv.
Il eſt logé & traité dans la Chartreuſe de Pavie, 354
Il prend le chemin de Genes. Honneurs qu'il reçoit ſur ſa route, 357
Il arrive à Genes & demeure encore quelques jours à S. Pierre d'Arennes, 364

Il fait son entrée solemnelle à Rome, 375
Compliment qu'il fait au Pape, & la réponse du Pape, 378
Liste des Prélats de la Legation, des Seigneurs de sa compagnie, des Officiers & des domestiques, 582. *& suiv.*
Inscription, sur le Canal Circée, 36
Insulte faite aux Barques du Pape par les Galeres de Naples. Relation de cette affaire, 131 *& suiv.*
Ischia, Isle & Ville près de Naples. Sa description, 7. *& suiv.*

L.

LAPIS LAZULI. On en trouve près de la Tolfa, 91
Laurentum, Ville ancienne détruite. Sa situation, 61
Legation du Cardinal Imperiali au Roy Charles III. à present Empereur, 241. *& suiv.*
Lettre du Roy Charles III. au Pape, 242
Seconde Lettre du même Prince, 244
Lettre, ou Bref du Pape au même Prince, 245
Livourne. Paralelle de son terrein avec celui des Palus Pontines, 33. *& suiv.*

M.

MANIERE de donner la question à Naples, 102
Maniere de remettre les bras après la question de la corde, 102. *& 103*
Mont Alverno, fameux Couvent de S. François. Description du lieu. Comment on y est reçû, 223. Histoire de la Grotte Sacrée, 228
Monte Philippo & Porto Hercole Villes de l'état des Garnisons assiegées & prises par les

Allemans, 153. *& suiv.*
Moulins à vent. Ils sont rares sur les côtes, 153 *& suiv.*
Moulins à l'eau. Leur description, 104

N.

NOBLES de Civita-Vechia, quelles armes ils portent, 77
Nettuno, Ville de l'Etat Ecclesiastique. Son origine. Sa description. Sa Forteresse. Ses Chanoines. Ses Habitans. Son Territoire. Ses differentes avantures, 37. *& suiv.*
Nonces en France. Comment ils sont nommez à cet emploi, 216. *& suiv.*

O.

ORBITELLE, Ville de l'état des Garnisons. Sa situation. Sa force. Elle est trahie par son Gouverneur, 66. *& suiv.*

P.

PALAIS Costaguti, près de Nettuno. Sa description, 43
Palus ou marais Pontines. Leur description, 21. *& suiv.*
Pamphile. (Le Cardinal) Sa politesse pour l'Auteur, 44.
Visite qu'il rend aux Officiers des Galeres, 58
Pausilipe, Grotte ou Montagne percée, près de Naples, 3. *& suiv.*
Piani, (Michel) Consul de l'Empereur à Civita-Vechia. Ses funerailles, 70
Pilau. Ce que c'est, & comment les Turcs l'accommodent, 116. *& suiv.*
S. Pierre Martyr, Patron du S. Office. Sa Fête

celebrée à Civita-Vechia, 158
Politeſſe des Bourgeois de Civita-Vechia, 75
Port nouveau à Anzio. Sa deſcription, 52. & *ſuivantes.*
Porto, Ville Epiſcopale à l'embouchure du Tibre détruite, 60. & 61.
Précautions que l'on prend dans l'Etat Eccleſiaſtique contre la peſte. Deux Hiſtoires ſur ce ſujet, 229. & *ſuiv.*
Procès entre deux Confrairies pour un mort. Sa déciſion, 71. & 72.
Promeſſe que fait l'Auteur de juſtifier le S. Office, contre le Livre de l'Inquiſition de Goa, 74
Procedures pour une canoniſation, 198. & *ſuiv.*
Promotion de dix-huit Cardinaux en 1712. Comment elle ſe fait. Hiſtoire ſur ce ſujet. Droits que payent les nouveaux Cardinaux, 171. & *ſuivantes.*
Proceſſion magnifique pour la canoniſation de quatre Saints, 207. & *ſuiv.*
Privilege des Bourgeois de Civita-Vechia, 75
Pro-Vicaire du S. Office. L'Auteur eſt pourvû de cet Emploi par la Congregation. Cérémonie de ſon inſtallation, 72. & *ſuiv.*

R.

RELATION de la Cour de Rome, traduite de l'Italien, 180. & *ſuiv.*
Robin, Maréchal Ferrant à Paris. Son habileté & ſa charité, 82. & *ſuiv.*
Rocher, près de Gaëte. Honneur qu'on lui rend, 15. & *ſuiv.*
Sainte Roſalie. Comment les Galeres de Sicile celebrent ſa Fête, 70
Roſtra. Eperons des Galeres anciennes; ce que ſignifient ces mots Latins, *Dicere inter roſtra*, 46. & *ſuiv.*

S.

SALVATI, Docteur en Medecine à Civita-Vechia. Ce qu'il dit à l'Auteur, 65
Spinola, (Monseigneur) Nonce à Barcelone, 63. *& suiv.*
S. Suibert, a été le premier qui a passé par la rigueur des examens avant d'être declaré Saint, 192

T.

TENTATIONS pour dessecher les Palus Pontines, 24. *& suiv.*
Turcs Esclaves qui se font Chrétiens. Leur conversion est sujette à caution. Deux Histoires, 109. *& suivantes.*

V.

VAGABONS gens condamnez pour un tems aux ouvrages publics, 57
Vivres. Ils ne sont point sujets à la quarantaine en tems de peste, 234. *& suiv.*
Vol fait dans l'Eglise de Civita-Vechia. Sa punition, 237
Voleurs domestiques, ne sont point punis de mort, & pourquoi, 230. *& suiv.*

Fin de la Table des matieres du sixiéme Volume.

6.10.23

Digitized by Google